



ANDRÉ THÉVENIN

La Mission laïque française à travers son histoire

1902-2002



MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

ANDRÉ THÉVENIN

La Mission laïque française à travers son histoire

1902-2002

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays

© Mission laïque française - septembre 2002

Siège : 9, rue Humblot, F-75015 Paris

PHOTO DE PREMIÈRE DE COUVERTURE :

Fête de fin d'année au lycée de jeunes filles de Thessalonique en 1929.

PHOTO DE DERNIÈRE DE COUVERTURE :

Elèves du lycée franco-libanais de Nabatieh en 2002.



Association créée en 1902, un an après la loi sur les associations, trois ans avant celle de séparation des Églises et de l'État, la Mission laïque française avait pour objet, de porter, par son action éducative, l'idéal républicain à l'extérieur de l'hexagone en cette période de forte expansion coloniale de la France.

Envoyer des hommes et des femmes investis d'une mission d'éducation, de diffusion de la langue et de la culture françaises, militants motivés du combat républicain et donc missionnaires, eux aussi, dans un cadre associatif – tout neuf – c'était dans l'air de ce temps-là : la Mission laïque française était reconnue d'utilité publique dès 1907.

Cent ans après sa création, ayant traversé le xx^e siècle et toutes les vicissitudes de son histoire avec son cortège de drames et de guerres (confrontation des nationalismes, barbaries idéologiques...), dans un contexte fondamentalement différent de celui de 1902, la Mission laïque peut être fière de son bilan.

En cette année de célébration, nombreux sont les anciennes et anciens élèves qui, toutes générations confondues, nous ont confié, souvent avec émotion, ce qu'ils doivent à leurs années d'une formation exigeante et de qualité passées dans les écoles, collèges et lycées de la Mission.

Notre langue, notre culture, nos valeurs sont, à côté des leurs, le meilleur rempart contre toutes les formes d'absolutisme, de fondamentalisme : c'est ce qu'ils nous disent, soulignant le rôle de nos établissements pendant les heures difficiles qu'ont connues certains pays, il n'y a pas si longtemps (Espagne, Grèce, Liban, entre autres).

La pertinence de cette démarche (mise en acte de la laïcité au quotidien, condition du vivre ensemble) est-elle contestable dans ce monde qui nous entoure, bien différent de celui des origines de la Mission mais encore lourd de périls ? Y a-t-il plus grand et plus beau défi à relever que de poursuivre inlassablement l'effort de rapprochement des peuples par l'éducation ?

Pour demain, continuant à prendre toute sa place d'opérateur dynamique au service de la politique culturelle extérieure de notre pays, notre association, forte de ses valeurs et de son histoire, relaiera avec enthousiasme l'action de l'État qui ne peut à l'évidence tout faire dans ce domaine important qui est celui de la francophonie.

Aventure humaine, avec son lot de réussites mais aussi parfois d'échecs, la Mission laïque française gardera présente au cœur et à l'esprit ce qui a donné du sens à son action au cours de ses cent premières années d'existence ainsi que l'engagement de celles et ceux qui l'ont servie.

Ce livre d'histoire et d'histoires que vous allez découvrir contribuera utilement, n'en doutons pas, à féconder toute réflexion prospective pour le siècle qui vient.

Qu'André Thévenin, qui a accepté de prendre en charge cet important travail de documentation et d'analyse, en soit chaleureusement remercié.

La Mission laïque française a 100 ans

Jean-Pierre Bayle

Président de la Mission laïque française

Sommaire



Naissance de la Mission laïque française (1898-1902)

- >> Archéologie (1898-1901) 10
 - Le laboratoire malgache 10
 - Le défi à relever 11
 - L'eureka exotique 16
- >> La création 20
 - Un Huron à Paris 20
 - La création 25
 - Mobiliser la société laïque 27



La Mission laïque française et les colonies (1902-1906)

- >> Un difficile combat 34
 - Assimilation ou association ?
Le choix de la Mission laïque 34
 - La laïcité au service de l'enseignement colonial ... 36
 - L'affaire de l'amendement Leygues 37
- >> Une triple tâche : former, informer, réfléchir 40
 - Former : l'école normale d'enseignement colonial Jules-Ferry 40
 - Informer : la « revue de l'enseignement colonial » 43
 - Réfléchir : le congrès de Marseille de 1906 44
- >> Le déclin du souci colonial 47
 - Une tâche immense 47
 - L'éphémère école de Bania 48
 - Permanence des problématiques 49



L'engagement en Orient

- >> La France et l'Orient au début du xx^e siècle 54
 - Quel Orient ? 54
 - Une fascination réciproque 56
- >> Laïciser la France extérieure 60
 - La situation de l'enseignement français en Orient : la mission Gourdon 60
 - Le problème politique : le rapport Charlot 64
 - Laïciser à l'étranger 68
 - La décadence du protectorat 70

- >> Une nouvelle Mission 71
 - Des hommes nouveaux 71
 - De nouveaux statuts pour une politique réorientée 71
 - Une nouvelle revue 74
 - Un nouveau mode d'action : le patronage 75



Les grands lycées d'Orient (1906-1914)

- >> Le lycée pionnier : Salonique 81
 - La mission préparatoire de M. Kuhn 81
 - Les premiers succès 83
 - L'échec du Musée commercial 84
 - La tourmente balkanique 85
- >> Le collège de Beyrouth 87
 - S'installer à Beyrouth 87
 - Le collège de Deschamps 88
 - La philosophie missionnaire de Deschamps à l'épreuve de l'Orient 89
 - Une succession difficile 91
- >> Le lycée du Caire 92
 - L'implantation 92
 - Le premier visage du lycée 93
 - Un patronage difficile 96
 - Les chemins du succès 97
- >> Le lycée d'Alexandrie 100
 - Une société pour un lycée 100
 - La Mission prend en charge le lycée 101
 - Le lycée s'installe dans ses murs 105



La Grande Guerre (1914-1919)

- >> La Mission en guerre 110
 - L'ouverture du conflit 110
 - Les deuils et les œuvres 112
- >> Lycées et tranchées, même combat 114
 - Lutter contre la barbarie 114
 - Les travaux et les jours 116
- >> Sortir de l'épreuve 118
 - Reprendre les activités 118
 - La réouverture du collège de Beyrouth avec Deschamps 119
 - Les enseignements d'une victoire 120



Quel rôle nouveau dans un monde nouveau ? (1920-1938)

- >> Agir dans un monde nouveau 124
 - La nécessité d'agir 124
 - L'Orient des traités 125
 - Le lycée franco-arabe de Damas 127
- >> À la recherche de formes nouvelles d'éducation 130
 - Le lycée de Téhéran : le problème de la fusion des cultures 131
 - Les attentes et les besoins 132
 - Rayonner davantage et autrement 133
- >> L'Orient, encore l'Orient, toujours l'Orient 134
 - L'importance de l'Orient 134
 - Le débat Orient-Occident 135
- >> Une prospérité fragile ? 136
 - Une réussite incontestable 136
 - Et pourtant des nuages... 137



La Mission laïque française dans la tourmente (1939-1945)

- >> Octobre 1939 144
 - Des rentrées difficiles mais réussies 145
 - La vitalité des établissements 146
- >> La défaite de 1940 et ses conséquences 147
 - Une tentative d'asservissement 147
 - L'affirmation de la liberté républicaine 148
 - L'échec de la mise à mort 148



La prospérité retrouvée (1946-1955)

- >> Réfléchir sur le sens profond de l'action 156
 - La reprise des activités 156
 - Titus et Bérénice 157
 - Vigilance pour un avenir jugé délicat 159

- >> Une nouvelle étape 161
 - Le lycée d'Addis-Abeba 161
 - L'Égypte, au cœur de la prospérité retrouvée .. 162
 - Les enseignements d'un cinquantenaire (1952) .. 162
- >> Aller de l'avant 164
 - L'abandon de toute référence aux colonies 164
 - Une satisfaction partagée 164
 - La reprise du lycée Albert-Sarrault d'Hanoi 167



Survivre sans être une survivance (1956-1970)

- >> La grande déchirure de 1956 172
 - Les belles espérances du printemps 172
 - La Mission abasourdie 173
 - L'éphémère retour en Égypte 174
- >> Survivre 176
 - Le temps du désarroi 176
 - Le temps du rebond : une action concertée avec les services de l'État 177
- >> Des années incertaines 178
 - Des succès et des revers 178
 - Les soucis financiers et l'appel au secteur privé .. 179
- >> La mutation en marche 181
 - Les leçons d'un paradoxe 181
 - Les conditions de mutation dans la stratégie culturelle française 181
 - La nouvelle donne de 1969 183
 - Une première école de société 184



Un développement polymorphe et audacieux (1970-1984)

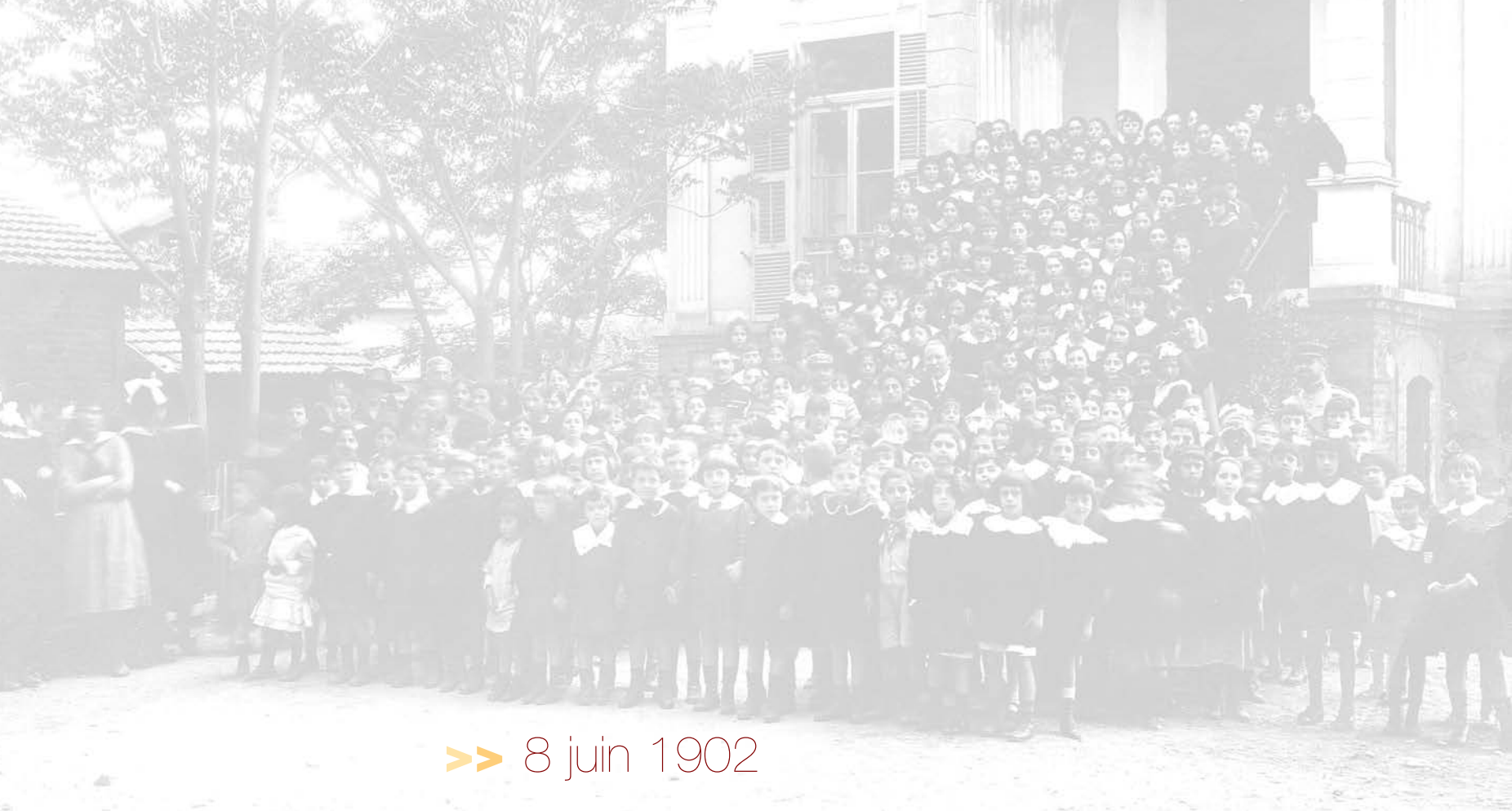
- >> Un spectaculaire redressement ... 190
 - Une vitalité nouvelle 190
 - La diversification et ses problèmes 192
- >> Les grands axes du développement 194
 - Des choix nécessaires 194
 - Des exigences de rénovation pédagogique 195
 - Le problème des tarifs scolaires 197
- >> Un nouveau plan d'action 198
 - Le plan de 1976 198
 - Le complexe scolaire de Valbonne 200

- >> Diversité des orientations 201
 - La scolarisation des jeunes Français 201
 - Tenter l'expérience de l'enseignement international 202
- >> Une détermination résolument offensive 203



Dynamisme et diversité (1984-2002)

- >> Le choix de la rigueur (1984) 210
 - Une expansion réfléchie 210
 - La réorganisation du siège 212
- >> De nouveaux cadres d'action 213
 - Les projets pédagogiques et culturels 213
 - L'ingénierie éducative 214
 - La notion de réseau 215
 - Formation et communication 217
 - Partenaires et partenariats 218
- >> Un développement inattendu 220
 - Le chantier libanais 220
 - Le réseau espagnol 223
 - L'implantation au Maroc 225
- >> S'accorder aux dimensions de l'œuvre 229
 - Les enseignements du centenaire 229
 - Enrichir l'itinéraire de la laïcité 231
- >> Éloge du missionnaire 234
- >> Annexe
 - Les présidents de la Mission laïque française .. 238



>> 8 juin 1902

Le 8 juin 1902, se réunit à Paris, au Musée pédagogique, un petit groupe d'hommes et de femmes appartenant pour la plupart à l'enseignement, tous profondément républicains et presque viscéralement attachés à la cause de l'école laïque. Il y a là des professeurs du collège Chaptal comme Maurice Kuhn et Henri Gourdon, le directeur de l'école normale d'Auteuil, Laurent Devinat, des inspecteurs de l'ensei-

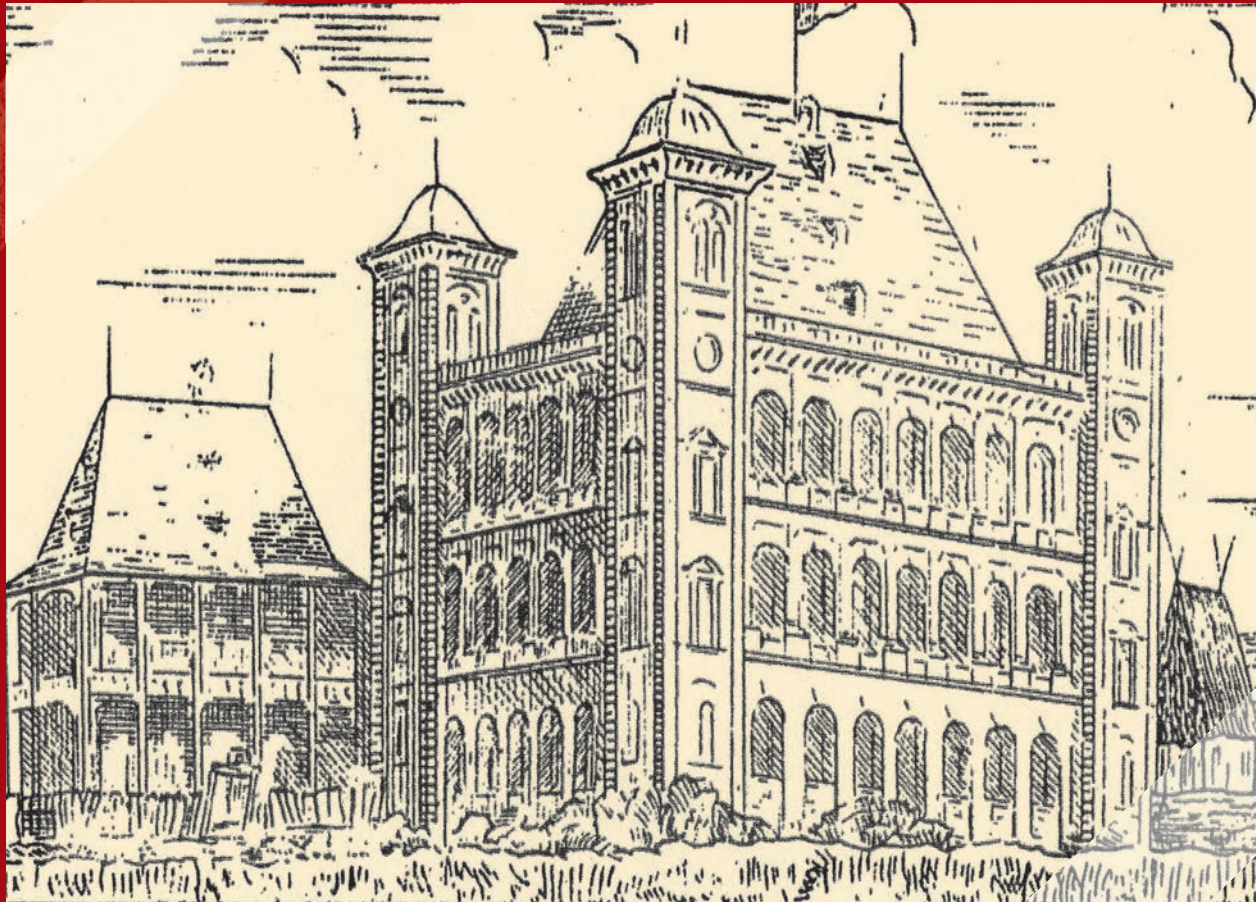
gnement primaire de la Seine, Clotaire Baudrillard et Henri Ferrier, des professeurs de l'école primaire supérieure municipale Sophie-Germain de Paris, Marie-Jeanne Delhomme et madame Chopin-Streicher, le président de l'amicale des instituteurs de la Seine, le président des anciens élèves d'Auteuil, des directeurs et directrices d'école, de Paris et de la banlieue. Ils entourent Pierre Foncin, inspecteur général

de l'Instruction publique, ancien professeur d'université, spécialiste des colonies, secrétaire général de l'Alliance française, et Pierre Deschamps, chef du service de l'Enseignement à Madagascar.

- Ils se sont rassemblés pour mettre sur pied une association nouvelle, dans le cadre de la loi récente de juillet 1901, à partir des travaux d'une petite équipe animée et dirigée par Deschamps. En clair, il s'agit de créer une organisation autonome dont le but sera, dans le cadre de l'expansion culturelle de la France, d'exporter l'école républicaine officielle, avec sa langue, son esprit et ses valeurs profondes. L'école est en effet, dans cette affaire, fondamentale. Pour l'Alliance française, créée en 1883, elle n'est qu'un moyen parmi d'autres, et non le premier, au service de la diffusion de la langue. Et même si, dans le programme qu'elle publie dès sa fondation, l'Alliance met en avant l'ouverture d'établissements scolaires, elle ne précise pas qu'ils doivent être laïques et n'en fera pas sa préoccupation majeure. Sans doute l'Alliance israélite universelle, de son côté, a-t-elle depuis 1860 créé de nombreuses écoles dans tout le Bassin méditerranéen, écoles de langue française. Mais pour l'Alliance israélite si la tolérance est de règle, elle ne s'exprime pas dans le même esprit de laïcité. L'école

apparaît surtout comme un point d'appui dans une politique d'aide et de soutien au peuple juif. Pour ces deux organisations, le terme d'Alliance est d'ailleurs significatif. Il marque bien un résultat à atteindre : relier, dans une sorte d'âme unique, de patrie mythique supérieure, des pensées qui seraient dispersées à travers le monde. « L'Alliance française, comme le déclare le président du comité de Toulouse, relie toutes les pensées françaises dans une seule âme, dans la grande âme de la patrie. » Pour la Mission laïque française, cette union, si elle est possible, ne sera que la conséquence de l'œuvre entreprise.

- Le 8 juin 1902 est un moment essentiel dans la vie de Deschamps, inspirateur de la Mission laïque. C'est lui en effet qui a été chargé par le petit groupe de ses amis et collègues de rédiger un projet de statuts. Le texte qu'il propose est longuement discuté, quelque peu modifié, et finalement adopté à l'unanimité. La Mission laïque française est née, ses statuts arrêtés, son premier conseil d'administration élu. C'est l'aboutissement d'un long cheminement et l'insertion dans la réalité d'intuitions que le chef du service de l'Enseignement à Madagascar a peu à peu affinées, vérifiées, enfin formulées, au cours de trois années d'expérience en terre coloniale.



*Les trois palais royaux de Tananarive : le palais d'Argent, le palais de la Reine
et le palais malgache primitif.*

1898-1902



Naissance
de la Mission laïque
française



>> Archéologie (1898-1901)

La création de la Mission laïque inscrit dans la réalité les idées qu'un jeune professeur, chargé d'organiser l'enseignement officiel à Madagascar, a peu à peu affinées et vérifiées au cours de trois années d'expérience en terre coloniale.

● La Mission laïque n'est pas née à Paris mais dans les colonies, à Madagascar précisément. Elle est le fruit du travail d'un jeune professeur de lettres, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, Pierre Deschamps, chargé, en juin 1898 d'organiser dans l'île, décrétée terre française depuis deux ans à peine, l'enseignement officiel sous l'autorité du général Gallieni.

Le laboratoire malgache

● À son arrivée à Tananarive, en avril 1898, Deschamps n'a que 25 ans. Son expérience de l'enseignement est brève, mais riche de dépaysements, d'adaptations et de responsabilités dans des environnements nouveaux : deux ans au collège Alaoui de Tunis, dix-huit mois à Saint-Denis de la Réunion. La réputation qui le précède est flatteuse. N'a-t-il pas été recommandé à Gallieni par Pierre Foncin, secrétaire général de l'Alliance française, et par Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique ?

● Nous ne savons rien des pensées du jeune professeur lorsqu'il arrive à Tananarive, la capitale. Sans doute peut-il prendre conscience de l'immensité de l'œuvre à entreprendre pour la mise en valeur d'un pays plus grand que la France, déconcertant dans ses paysages tour à tour accueillants et hostiles, démunis dans ses infrastructures, parfois bien peu sûrs dans certaines de ses régions. Mais partout il a pu voir, entre Tamatave et la capitale, que des chantiers de routes et de ponts vont s'ouvrir, que des

plantations s'organisent, qu'une voie ferrée est à l'étude et qu'on projette de creuser un grand canal reliant entre elles les lagunes du littoral oriental. Mais lui, qu'aura-t-il à faire ?

● En réalité, Tananarive lui réserve une grande surprise. Venu comme simple inspecteur des écoles, on lui demande d'assurer l'intérim du chef de service de l'Enseignement, parti en tournée d'exploration. C'est un véritable défi dont, au fil des mois, il va triompher et qui le conduira, au fur et à mesure que s'approfondira sa réflexion et que s'étendra son expérience des réalités malgaches, à inventer la Mission laïque française. Cette surprise, ce désarroi, le sursaut de volonté grâce auquel il le surmonte, Deschamps les raconte dans une *Promenade archéologique*, texte fondamental pour comprendre comment, à la fin du XIX^e siècle, un esprit éclairé, pénétré d'un grand idéal humaniste, peut concevoir, dans le cadre cependant délicat et difficile de l'expansion coloniale, le dialogue des cultures.

● Mais la tâche qui lui est réservée – organiser l'enseignement public dans l'île tout entière – est écrasante. Deschamps avoue qu'il ne connaît rien de ce métier, et encore moins de l'île, de ses habitants et de son histoire. C'est la nécessité de relever ce défi, de vivre et de travailler dans un milieu entièrement nouveau, de voyager seul, en filanzane (sorte de chaise à porteurs, capable de passer partout), sur de longues distances au seul contact des indigènes,

pour aller d'école en école, qui va le conduire à confronter, jour après jour, ses découvertes de peuples aux langues et aux mœurs inconnues avec les objectifs qu'on lui a assignés. La terre malgache devient ainsi le laboratoire dans lequel, au fil des mois, vont naître les grands principes qui présideront à la naissance puis au développement de la Mission laïque.

● Ce laboratoire, cependant, possède déjà les éléments d'une armature : la personnalité du gouverneur Gallieni et sa politique de la colonisation, les idées professées par le prédécesseur de Deschamps, Émile Gautier, un géographe, avant tout curieux des populations indigènes et attentif à préserver leur identité. Lorsque Deschamps prend en mains l'organisation et le contrôle de l'instruction à Madagascar, il sait que ce dont on l'a chargé fait partie intégrante de l'œuvre colonisatrice de la France. Il en découle deux séries de conséquences.

La première concerne l'aura politique qui ne peut pas ne pas entacher l'œuvre entreprise. L'école apparaît bien comme un instrument de la colonisation. Il y a là, d'emblée, quelque chose qui contredit l'idéal républicain sous-tendu par l'école métropolitaine. C'est à partir de l'éducation qu'on pourra débattre du fameux dilemme : association/assimilation.

La seconde ouvre le débat de l'égalité des élèves. L'école de la colonie sera-t-elle la même pour les indigènes et les Européens, en particulier les Français de Madagascar ? Doit-on scolariser tous ces enfants dans les mêmes écoles (ce qui *a priori* est possible puisque le français est la seule langue d'enseignement) ou dans des écoles séparées

(puisque l'avenir adulte des enfants français et celui des enfants indigènes sont radicalement distincts et s'inscrivent dans des perspectives de vie, d'activité professionnelle et de statut social complètement différentes) ?

● Ces conséquences, leur importance politique et philosophique, constitueront autant de données qui, quelques années plus tard, alimenteront les réflexions et les débats qui entoureront la naissance de la Mission laïque française et ne cesseront d'influencer ses orientations.

Le défi à relever

● Deschamps s'aperçoit vite qu'il ne peut guère compter que sur lui-même. Le directeur de la toute récente école normale Le Myre de Vilers, destinée à former des maîtres indigènes, n'a pas plus d'expérience que lui. Le voilà donc seul en face d'une mission dont il lui revient d'abord de définir les contours et de jeter les bases. Organiser un enseignement certes, mais selon quels principes, en vue de quels objectifs ? Le seul fait que le jeune professeur se soit d'emblée posé ces questions montre combien il ne peut s'agir pour lui de transposer, à Madagascar, telle quelle, l'école de France.

● Pour l'heure, il se reconnaît sans idée préconçue, mais sans modèle non plus. Il ne

Le général Gallieni reçoit la soumission des rebelles à Tananarive en 1896. À l'arrière-plan, l'école normale Le Myre de Vilers que dirigera Pierre Deschamps deux ans plus tard.



>>> La politique éducative de Gallieni à Madagascar

L'école de Jules Ferry pour les indigènes ?

L'éducation scolaire est une pièce maîtresse de la stratégie coloniale de Gallieni. C'est la grande leçon qu'il a tirée d'une expérience africaine de douze ans. « Routes et écoles, écrit-il, sont les points sur lesquels doivent tendre nos efforts. » L'école ne doit pas être considérée comme le simple instrument privilégié de l'apprentissage de la langue. Son influence va bien au-delà. Exporter l'école, c'est exporter tout un ensemble d'instruction et d'éducation. Dans un rapport qu'il adresse à Pierre Foncin, à l'Alliance française, en 1887, Gallieni s'en explique clairement. Pour lui, l'influence de l'enseignement primaire joue à plusieurs niveaux : celui d'une éducation morale « en répandant les idées de justice et d'humanité » ; celui d'une éducation culturelle « en habituant les indigènes à nos usages, à notre langue et à notre costume » ; celui d'une éducation comportementale enfin, en créant des besoins nouveaux.

Dans cette ébauche de programme, se devine clairement le type d'école auquel pense Gallieni : c'est l'école républicaine de Jules Ferry, c'est-à-dire, en premier lieu, ouverte à tous et laïque. L'expérience des diversités ethniques rencontrées au cours de ses voyages et de ses missions en Afrique et en Asie a porté le gouverneur de Madagascar à une sorte d'indifférence respectueuse vis-à-vis de toutes les croyances. Cette expérience lui a inspiré une attitude très forte de neutralité. « J'observe la plus stricte neutralité, écrit-il, il y a tellement longtemps que je me frotte à toutes sortes de religions que je suis devenu très éclectique à ce sujet, bien que j'aie toujours observé la plus respectueuse attitude devant les manifestations de ces diverses religions, si bizarres qu'elles puissent être. »

La liberté de conscience, fondement de l'école pour les indigènes

En même temps, les expériences africaine et tonkinoise de Gallieni l'on pénétré d'une conviction profonde. Même s'il croit, comme tous ses contemporains le font de bonne foi, à la supériorité de l'Occident et à la mission civilisatrice de la France, il croit, avec une force égale, à l'égalité de tous les hommes.

Pour coloniser les peuples, pour les civiliser, il faut connaître ceux à qui on s'adresse. Le militaire se double alors d'un ethnologue. C'est dans la conjugaison de ces rôles que réside, selon Gallieni, le grand principe de pacification des territoires nouveaux. « L'action vive est l'exception, l'action politique est de beaucoup la plus importante ; elle tire sa force de la connaissance du pays et de ses habitants », écrit-il en 1899. Il ne donnera pas d'autres conseils à Madagascar, une île peuplée de tant d'ethnies différentes. L'enseignement ne saurait échapper, pas plus que la mise en valeur des richesses ou l'instauration de la justice, à ce grand principe : adapter ce que l'on veut faire à ce qui est. Dans le cas de l'enseignement, il faut connaître les besoins généraux du pays et les besoins particuliers des enfants qui viennent à l'école. Ces données de base pour l'organisation de l'école sont rappelées à toutes les grandes occasions. Ce sont elles qui président à la création, en 1896, de l'école normale Le Myre de Vilers de Tananarive où règne la plus grande et la plus stricte neutralité du point de vue religieux. Ce sont encore elles qui inspirent le fameux discours à la mode malgache, le kabary, que Gallieni, le 23 septembre 1897, adresse aux Betsiléos réunis dans la capitale de leur province, Fianarantsoa.

Le message essentiel de ce kabary, c'est avant tout l'affirmation de la liberté, sous une double forme. Liberté de conscience d'abord, dans le choix pour chacun de sa religion et de ses croyances, dans la possibilité conjointe de modifier ce choix, à tout instant, en dehors de toute pression extérieure. Liberté d'expression ensuite, à travers les pratiques traditionnelles propres à chaque culte. Gallieni, ce faisant, s'affirme comme le garant de l'authenticité des ethnies. « La tolérance religieuse et le respect de vos mœurs sont des principes absolus auxquels la République dont j'entends exécuter fidèlement les volontés, ne souffrira jamais qu'il soit porté atteinte. » L'apprentissage comme l'exercice de ces vertus là commencent sur les bancs de l'école qu'installe dans l'île le gouvernement de la République française, autrement dit, l'école officielle.

Gallieni, gouverneur de Madagascar (1899).



L'importance fondamentale de l'enseignement du français

Mais, dans la Grande Île, l'enseignement est déjà étonnamment présent, avec les établissements nombreux, bien organisés, le plus souvent florissants, des missions religieuses catholiques et protestantes, françaises et étrangères, anglaises surtout, se disputant depuis longtemps l'évangélisation de la population locale. Reconnaisant l'importance de l'œuvre scolaire accomplie avant qu'il ne prenne en charge le destin de l'île, Gallieni sait bien que ce qu'il bâtira dans ce domaine, il le bâtira à côté de ce qui existe. À côté et non à la place de. « Je n'eus jamais la pensée de substituer notre enseignement officiel laïque à celui des congrégations. Indépendamment des considérations de politique extérieure ou nationale qui rendent un pareil changement difficile, l'importance, le nombre des établissements religieux étaient et sont tels que les ressources financières de la colonie ne paraissent pas devoir lui permettre, même dans un avenir assez lointain, d'assumer une semblable dépense ». Ces écoles religieuses, il convient donc, non pas de les supprimer, mais d'en profiter en les pliant aux exigences du colonisateur qui est, avant toute chose, de faire en sorte que Madagascar devienne une terre française. Pour ce faire, un seul moyen : l'enseignement de la langue. La circulaire du 5 octobre 1896 en impose l'apprentissage à toutes les écoles, sans exception. « Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans les écoles de l'île. » Gallieni en précise les conditions. « La moitié au moins du temps passé dans les classes devra être consacré à son étude. » Cette obligation ne souffre ni dérogation, ni demi-mesure, et tout manquement sera aussitôt sanctionné. « Vous ne devrez pas hésiter à faire fermer immédiatement les écoles où cette règle ne serait pas appliquée », ordonne-t-il. L'objectif pose un réel problème aux missions protestantes étrangères qui, le plus souvent, ne lui accordaient aucune place. Elles avaient en effet choisi le malgache comme langue d'enseignement. Gallieni leur accorde un délai de six mois, bien insuffisant pour des écoles prises au dépourvu et qui doivent, du jour au lendemain, recruter un personnel francophone de leur obédience. Cette politique porte rapidement ses fruits. Les missions catholiques et protestantes françaises prennent rapidement l'avantage, si bien que l'enseignement privé, même dirigé et dispensé par des religieux, est désormais un enseignement qui emprunte sa langue et ses programmes à l'école française officielle.

saurait, en effet, s'inspirer de l'exemple des Congrégations qui, cependant, depuis longtemps déjà, ont, pour leur œuvre scolaire, trouvé leurs marques, et peuvent se prévaloir d'une expérience validée sur tous les continents. Pour les missionnaires religieux, la tâche est aisée, dans la mesure où leurs objectifs et les moyens qu'ils emploient pour les atteindre découlent tout simplement de leur foi.

- Deschamps refuse également de s'inspirer d'une conception largement répandue depuis les Lumières, selon laquelle l'école – laïque – deviendrait le lieu privilégié où « les Blancs », nantis de leur civilisation et pariant sur l'égalité de droit des hommes, pourraient faire accéder sans précautions les indigènes au même degré de développement moral, intellectuel, technologique, qu'eux-mêmes. À la vérité, constate Deschamps, quelle différence avec la doctrine congréganiste ? Ne s'agit-il pas, dans un cas comme dans l'autre, d'une même tentative de conversion qui ne peut se traduire que par un véritable déracinement ?

- Sans doute Deschamps a-t-il l'honnêteté de reconnaître, lorsqu'il rédige sa *Promenade archéologique* un demi-siècle plus tard, qu'il n'était pas pleinement conscient alors de la perversion de cette théorie éducative. « En usant de contrainte pour les faire entrer dans la civilisation occidentale, l'Europe éveilla ou renforça le sentiment, sinon de leur nationalité, du moins de leur originalité ethnique... mais cela je ne l'appris que plus tard. Je ne voyais pas non plus que cette conception, d'intention généreuse, de la colonisation, servait surtout à excuser, à masquer, à purifier la mauvaise conscience



des Blancs, trop souvent intéressés, avides, brutaux et injustes. »

● Pour cet enseignement laïque, Deschamps present qu'il a quelque chose à inventer. Du moins doit-il l'inscrire dans un cadre de pensée différent de tout ce qu'il connaît et qui peut sans doute jeter les prémices d'une sorte d'humanisme colonial.

● Autrement dit, il éprouve « un certain malaise devant le vide de la notion de neutralité, celle-là même qu'a proclamée Gallieni, promue à la dignité d'un principe ». Deschamps découvre en effet le caractère artificiel et précaire que peut revêtir l'application, sous d'autres cieux, à d'autres peuples, des doctrines enfantées ailleurs. La neutralité de l'école française tient sa substance de l'histoire de tout un pays, si étroitement liée aux avatars d'une religion et d'une politique. Elle procède d'une longue évolution des mentalités forgées par des siècles d'affrontements, d'alternances de discordes et de tolérance. D'une certaine façon, elle est désormais consubstantielle à la société républicaine en place. Elle en tire son âme et sa force. À Madagascar, rien de tel. Elle est un principe qu'on impose, comme on impose la langue française. Non que cette imposition, dans un pays déchiré par tant de divisions entre croyances hostiles les unes aux autres, soit répréhensible, bien au contraire. Mais elle n'est, à la limite, qu'une loi sociale donnée de l'extérieur. Deschamps s'interroge plus avant : « D'où pouvait venir son âme à l'enseignement laïque ? »

● L'enseignement religieux, lui, ne connaît pas cette vacuité. Il est, pourrait-on dire, une âme en acte, une âme qu'il tient de la foi dont il procède,

quelles que soient les terres où il s'exerce, quels que soient ses instruments et, à la limite, quelle que soit la valeur professionnelle de ses maîtres. « Au cours de mes tournées, se souvient Deschamps, il m'arriva de ne trouver dans certaines écoles privées, comme instruments de culture, que des recueils de cantiques en malgache, des catéchismes en malgache et en latin. C'était peu, mais ces écoles n'en constituaient pas moins un lien spirituel entre la population et les missionnaires qui, de temps en temps, passaient par le village. Dans l'intervalle de leurs visites, des auxiliaires malgaches, convertis depuis quelque temps, s'appliquaient à commenter les rudiments de la religion. » Rien d'analogue avec l'enseignement officiel, enseignement, qui, en outre, doit s'organiser dans un contexte qui ne favorise guère l'essor d'une dimension spirituelle. L'école officielle est en effet voulue par Gallieni comme un des pivots de sa politique de colonisation, aussi bien dans son aspect matériel que social. « Sans doute, reconnaît Deschamps, était-ce utile, nécessaire même. Mais l'éducation est une œuvre spirituelle et les éducateurs, quels qu'ils soient, ne travaillent pas sur le même plan que les administrateurs, les officiers, les colons. »

● À tout le moins pourrait-on retrouver un idéal humaniste par le biais du contenu éthique de l'œuvre éducative. « J'aurais souhaité, écrit encore Deschamps, que notre enseignement eût un contenu moral positif. » Hélas ! Là non plus les choses ne vont pas simplement. La morale scolaire républicaine héritée tout droit des *Fondements de la métaphysique des mœurs* et de la *Critique de la raison pratique* de Kant n'est guère exportable telle

quelle dans l'île. Elle ne peut valablement être enseignée que par des esprits rationnels, c'est-à-dire, en clair, par des maîtres français. Et il y en a si peu !... De plus, peut-on l'inculquer, sans une longue préparation, à des hommes dont la mentalité n'obéit pas aux principes logiques de notre pensée rationnelle. Deschamps prend alors très vite conscience de ce qui sépare l'esprit occidental de ce que les philosophes appelleront bientôt la mentalité primitive. Et les anecdotes ne manquent pas, qui révèlent la fragilité, et en définitive, la vanité des savoirs non construits, plaqués sur des esprits dociles certes, mais qui n'en conservent pas moins leurs critères et leurs schémas de raisonnement. Ainsi, lorsqu'un inspecteur assiste à une leçon de géographie sur la Terre et le Soleil, le jeune maître indigène ayant expliqué à ses élèves que la Terre tourne autour du Soleil, il lui prend l'idée de vérifier la validité de ce savoir. Et il demande à l'instituteur : « et vous, que croyez-vous ? » « Moi, répond l'intéressé, je sais bien que c'est le Soleil qui tourne autour de la Terre. »

● « Évidemment, conclut Deschamps, ce n'est pas en restant dans mon bureau, mais au contact des hommes et des choses du pays que je pouvais nourrir l'espoir de trouver une réponse qui me satisfait, au moins à titre provisoire, au problème qui me tourmentait : construire, à côté de celui des Missions, un système positif d'éducation propre à l'enseignement officiel, qui s'ajustât à la mentalité des Malgaches et ne valût que pour eux. »

● Pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé : organiser « un enseignement sur mesure » à l'intention des Malgaches, Deschamps entreprend de partir à la

découverte de ces derniers. Au cours de ses interminables tournées d'inspection, qui l'obligent à une fréquentation des indigènes, il apprend la langue du pays, s'entretient avec les anciens, écoute les récits folkloriques, il se fait assez vite une idée « superficielle à n'en pas douter et sujette à révision, de l'âme malgache ».

● Il est normal que Deschamps réserve surtout son attention à l'impact de l'œuvre scolaire des missionnaires, aussi bien protestants que catholiques. Une première remarque s'impose à lui. « Les écoles ne manquent pas d'élèves », même si elles sont

Visite du général Gallieni dans un village de Madagascar (1897). La gravure montre un peuple malgache accueillant et heureux de cette présence militaire « pacificatrice ».





suspectes aux parents qui voient en elles « des yeux pour les espionner », ou qui redoutent qu'elles ne détournent les enfants du travail de la terre. Force est de constater que ces enfants, eux, les fréquentent avec joie. De plus, les écoles professionnelles révèlent que les Malgaches, contrairement à ce qu'on était porté à penser, sont aptes à tous les métiers.

● Il y a là deux indications importantes. Tout d'abord, on n'a pas à craindre d'ouvrir des écoles qui resteraient sans élèves. Par ailleurs, pour peu qu'on oriente l'enseignement vers des objectifs d'apprentissage professionnel, on ne devrait pas redouter d'échec. Mais Deschamps veut autre chose. L'éducation qu'il entend promouvoir ne saurait se limiter à la transmission d'un simple savoir pratique. « L'école, affirme-t-il, même l'école officielle, avait l'ambition d'exercer une certaine influence sur la manière de penser, de sentir, d'agir, de nos élèves ». Et c'est bien là la difficulté majeure que révèle cette interrogation fondamentale, prolégomènes à toute école offerte à d'autres. « Qu'allaient faire les Malgaches de nouvelles manières de voir, d'idées nées ailleurs que leur apportait l'école ? » Interrogation d'autant mieux justifiée que « les vues morales qui conditionnent le comportement des indigènes n'étaient pas déraisonnables et avaient même le mérite de leur être personnelles, de venir d'un lointain passé, d'être à leur mesure, adaptées à leur genre de vie ». L'école est donc bien, aux yeux de Deschamps, la pierre de touche de ce qui a été appelé depuis « le choc des cultures ». Dans l'école métropolitaine, de telles questions ne se posent pas. Quels que soient les milieux sociaux, l'école avait – et elle le conserve

depuis – la charge, comme on l'a si magistralement et si souvent analysé depuis, de reproduire le système qui la secrète. Et il existe entre le savoir donné, la façon même dont on le donne et la culture à laquelle appartiennent les enfants, une parenté, une consubstantialité incontournables. Car c'est toujours un savoir issu d'une culture, immergée en elle-même lorsqu'on le croit objectif et libre de toute gangue vécue – que l'on inculque. Ouvrir une école ailleurs, c'est donc reproduire sur d'autres terres un système étranger à ces terres, enseigner un savoir nourri d'autres traditions. Que peut-il alors en résulter ?

L'eurêka exotique

Construire un palais d'Argent

● La Mission laïque est née « non pas sous la forme d'une théorie, mais d'une image. » Ce que Deschamps veut faire, en effet, le sens de l'œuvre qu'il entreprend, lui apparaissent clairement dans une sorte d'« illumination », comme il le dira lui-même, alors que, depuis la porte de son bureau de Tananarive, il contemple les palais royaux tout proches. Trois monuments révèlent au jeune inspecteur comment doit s'opérer la synthèse qu'il recherche par le biais de l'éducation entre deux civilisations aussi différentes, voire opposées, que la civilisation malgache et la civilisation française. Cette sorte d'eurêka exotique, Deschamps l'a raconté sans doute souvent, mais il lui a fallu bien des années et un assez grand recul pour l'analyser mieux et formuler l'interprétation qu'il avait su donner à l'image première. Deux textes fondamentaux racontent cette intuition. D'une part la fameuse

Promenade archéologique, d'autre part *L'Éducation des peuples de couleur* paru sous le pseudonyme maçonnique de Ben Hiram.

● L'image, au départ, est simple. C'est celle qui se donne à son regard lorsqu'il embrasse d'un coup les trois monuments royaux couronnant la colline qui domine Tananarive. D'abord, dissimulée au milieu d'autres constructions, une case rudimentaire, bâtie dans le style traditionnel. C'était la demeure du fondateur de la monarchie hova vers la fin du XVIII^e siècle. Construction de bois reposant tout entière sur un poteau central. Un toit pentu dont les pignons s'ornent de longues perches en forme de cornes. Un seuil surélevé. On a là un bel exemple de l'architecture malgache, pure de toute influence étrangère. À côté, se trouve le Palais d'Argent de même style. Mais il comporte un étage et une véranda, soutenue par des colonnes, en fait le tour. Il apparaît donc comme un perfectionnement de la case primitive. Mais, contre toute attente, il n'est pas dû aux Malgaches. C'est l'œuvre d'un charpentier français : Legros. Comme l'écrit Deschamps, « Legros eut la sagesse et le bon goût de modifier la case primitive en l'embellissant, en l'agrandissant mais en lui conservant son originalité indigène. » Enfin, flanquant ce palais, un autre, le Palais de la Reine, monumental et massif édifice en pierres de taille, à deux étages, entouré, à chacun d'eux, d'une galerie. À chaque coin une tour de pierre au toit de zinc. En réalité ce n'est là qu'une apparence. Le véritable palais est à l'intérieur de cette impressionnante enceinte : une gigantesque case traditionnelle en bois avec, comme dans l'ancien temps, un toit unique. Ce

palais de bois, construit par le Français Laborde dans le style traditionnel du pays, est resté libre de tout entourage jusqu'en 1869. Un missionnaire anglais l'enserra alors dans une cage de pierre, surajoutée à la demeure royale et sans lien avec elle.

● L'image devient alors symbole. « D'un seul regard en effet, elle permet d'opposer deux aspects du développement de la case primitive : ici, avec le Palais d'Argent, elle est restée semblable à elle-même au cours de l'heureuse évolution qui l'a magnifiée ; là (le palais de la Reine actuel) étouffée, altérée dans un apport qui n'a aucun lien avec elle, elle a pris un air étranger. » Ce symbole et l'interprétation qu'on peut en faire, entraînent Deschamps vers une théorie. Ces deux palais, en effet, montrent selon Pierre Deschamps « ce qu'il convient de faire et d'éviter en matière d'éducation quand l'éducateur et l'élève ne sont pas de même 'race' ; ce qu'il convient de faire : élever l'indigène en ne lui apportant de l'extérieur que ce qu'il peut assimiler sans cesser d'être lui-même ; ce qu'il faut éviter, lui apporter un vêtement qui le dépare parce qu'il n'est pas fait pour lui. » « Je finis par le comprendre, avoue Deschamps, il n'y avait pas à chercher ailleurs que chez les Malgaches le savoir à leur enseigner. » L'école républicaine avait-elle, en France, fait autre chose quand elle avait établi ses principes fondamentaux ? Il n'est que de rappeler ce que prescrivait Ferdinand Buisson, en 1881 dans son Plan d'instruction morale pour l'enseignement primaire. « L'instituteur, écrivait-il, prend les enfants tels qu'ils lui viennent, avec leurs idées et leur langage, avec les croyances qu'ils tiennent de la famille, et il



n'a d'autre souci que de leur apprendre ce qu'elles contiennent au point de vue social, c'est-à-dire les principes d'une haute moralité. » Autrement dit, il s'agit toujours, il doit s'agir toujours d'élever les enfants à partir de leur propre culture, même si on doit les amener à partager les fruits d'une autre culture. Dans ce dernier cas, bien évidemment, la difficulté est nouvelle : et c'est à son niveau que se situe le problème essentiel à résoudre avec l'implantation de l'école républicaine à Madagascar. « Le but était clairement en vue, affirme Deschamps : perfectionner les indigènes par la mise en harmonie de deux cultures, dans le respect de la culture indigène par l'effet d'une large compréhension de la part de la culture française ».

● Ainsi, à la racine même de la Mission laïque française, Deschamps pose le principe de la coexistence, dans leur respect réciproque, de deux cultures. Il faut en effet se persuader que c'est en se référant à la philosophie incluse dans la civilisation des indigènes, sans couper ces derniers de leurs traditions, de leur milieu d'origine, « nécessaires comme point de départ à leur élévation, qu'on a des chances d'améliorer sans renier ». Ce qu'on entreprend alors ne peut s'inscrire dans une perspective ni de domination pure et simple, ni d'assimilation. De plus, pour le réussir on n'a « nul besoin de l'apport d'un nouveau credo religieux ou métaphysique ». L'enseignement officiel, à mettre en place à Madagascar et dans l'ensemble des colonies, tient là le fondement positif et les objectifs clairement définis que Pierre Deschamps cherchait plus confusément jusqu'alors.

Réussir l'impossible mariage

● Mais cette trouvaille n'est pas suffisante. « La question de l'enseignement officiel, en admettant que fut acceptée cette doctrine, avait un autre aspect. » Cet aspect, c'est la possibilité même de développement, dans la mesure où l'on ne peut attendre de la métropole, et en particulier de l'État, l'effort colossal auquel il lui faudrait consentir pour l'étendre aux besoins des territoires conquis.

● Après l'image, après le symbole, après la théorie, Deschamps cherche une application possible. Et le modèle de cette application, paradoxalement à première vue, il va l'emprunter aux congrégations qu'il est chargé de combattre. Il lui faut en effet pouvoir dépasser les difficultés et les obstacles qui naissent de l'insuffisance des ressources et de l'amoncellement des entraves administratives. Ces contraintes, une tutelle trop étroite, trop rigide, trop tatillonne et bien souvent parfaitement ignorante des problèmes concrets rencontrés dans chaque pays, il faut pouvoir s'en affranchir, en même temps qu'il faut pallier les insuffisances des services techniques locaux. Ce que souhaite donc Deschamps c'est de pouvoir disposer d'un instrument qui serait en mesure d'incarner l'originalité de sa théorie et sa mise en œuvre aisée. Le jeune inspecteur des écoles, avec les responsabilités qui sont les siennes, reconnaît ne pas avoir l'autorité nécessaire pour les assurer pleinement. « C'était, remarque-t-il moins la faute des hommes que des institutions. » C'est donc bien à ce niveau qu'il faut trouver la solution. Or, cette solution existe : elle est là, sur place, sous ses yeux. « À côté du service officiel de l'enseignement, existaient de nombreuses missions religieuses, dont chacune

constituait un service privé de l'enseignement ayant, à l'égard de l'administration, une certaine indépendance. Elles obtenaient aisément l'autorisation d'ouvrir une école ici ou là, et toujours l'exécution suivait de près l'autorisation. L'école s'élevait, se meublait, on s'y intéressait, on la soutenait, on l'entretenait. Il arriva même que les programmes officiels furent appliqués dans les écoles privées avant de l'être dans les écoles du gouvernement. » Comment ne pas imaginer la conclusion qui s'impose ? « Le spectacle de cette activité me fit penser que l'enseignement laïque, à Madagascar, ne donnerait vraiment sa mesure que lorsque, libéré des entraves administratives, il serait organisé comme une mission ».

- Le grand mot est lâché : il faut créer une mission. Mais, dans le contexte d'où Deschamps le tire, le terme est empreint de connotations religieuses très fortes. Dans l'acception la plus courante du mot, la mission désigne « l'évangélisation des pays non chrétiens, l'ensemble des religieux chargés de cette évangélisation, ainsi que les bâtiments où ils logent », tous sens apparus au XVII^e siècle, époque de la fondation de la Société des missions étrangères (1658). En même temps, les missionnaires désignent « les prêtres qui prêchent pour l'instruction des chrétiens » et « surtout ceux qui sont envoyés en mission dans les pays lointains ».

- Autrement dit, une mission, un missionnaire à l'étranger ne pouvaient avoir qu'un sens religieux. Le missionnaire était l'envoyé d'une Église, sous-entendu de Dieu. Dès lors, comment pouvait-on penser à la possibilité d'une mission laïque ? La juxtaposition des deux termes, en apparence exclusifs l'un de l'autre, suppose deux conditions. Il faut, d'une part,

reprandre le sens étymologique originel, neutre, du terme : mission = action d'envoyer. D'autre part, il faut savoir « quel est celui qui envoie » et ce ne peut être que la société civile. Conscient de la difficulté du titre qu'il a choisi, Deschamps ne cessera de s'en expliquer. Il le justifie encore lors d'une conférence qu'il donne à Confolens le 24 juin 1906. Ces deux mots, concède-t-il, paraissent jurer d'être ensemble, tellement on a l'habitude d'associer les deux termes missionnaire et religieux. Cependant, explique-t-il, « missionnaire signifie simplement envoyé et si la société religieuse, la société du Moyen Âge a toujours eu des envoyés dans presque tous les pays du monde pour propager ses idées et ses principes, pourquoi la société laïque, issue de la Révolution française n'aurait-elle pas, elle aussi, ses envoyés ? » Autrement dit, ce que Deschamps appelle de ses vœux c'est « la société civile s'organisant, comme la société catholique et la société protestante, pour faire hors de France une œuvre d'éducation selon ses principes. » Cette mobilisation en outre faciliterait l'appel à des ressources financières nouvelles, venues d'un peuple converti aux vertus de la laïcité, ressources qui pallieraient les insuffisances budgétaires du gouvernement.

- Enfin, Deschamps n'en doute pas, une mission nouvelle, parce qu'elle s'appuierait sur un enseignement respectueux des croyances, des mœurs et des langues indigènes, orienté résolument vers le progrès et la modernité, soucieux de préparer aux métiers nécessaires au développement de chaque pays, « doit concilier à la France les sympathies des populations qui recevront cet enseignement ». Dans ces conditions, la francophilie sera la fille de l'œuvre entreprise par la Mission.



>> La création (1901-1902)

Dès sa naissance, la Mission laïque affirme sa volonté de propager outre-mer et surtout dans les colonies l'enseignement laïque, c'est-à-dire d'y installer l'institution scolaire républicaine dont les maîtres devraient obligatoirement recevoir une formation spécifique.

Un Huron à Paris

● Lorsque Deschamps arrive en France en 1901 il est bien décidé à constituer cette Mission dont il a l'idée. Nul doute que, sur le bateau qui l'a ramené à Marseille, il n'ait profité de ses loisirs de traversée pour préparer les arguments qu'il destine à ses interlocuteurs. À ses yeux, trois grands ordres de raisons militent en faveur de la réalisation de son projet :

– **des raisons éducatives**, qui s'enracinent dans le terreau laïque ;

– **des raisons administratives et financières** propres à donner à l'éducation des indigènes le développement facile qu'on doit promouvoir ;

– **des raisons politiques** : il s'agit de sauvegarder, sous une autre forme, les acquis d'un protectorat religieux catholique qui tombe en désuétude, en leur substituant des sympathies claires, nées de la doctrine qui inspirera l'éducation nouvelle à mettre en place.

● Le projet, à vrai dire, n'a pas été accueilli avec un grand enthousiasme à Madagascar. Le dédain du supérieur des Frères des Écoles chrétiennes, qui a ri au nez de Deschamps, se comprend aisément. Mais on peut s'étonner que Gallieni n'ait réservé aux propos d'un collaborateur « qu'une attention distraite ». Un peu plus tard même, le gouverneur lui écrira sans ménagement : « Je n'ai pas grande confiance en votre Mission laïque. Je suis absolument certain qu'au bout de peu de temps, tous les

maîtres de cette mission tomberont sur les bras de la Colonie, ou devront être rapatriés. » En vérité la défiance de Gallieni visait peut être plus les maîtres laïques que l'enseignement qu'ils dispensaient puisqu'il déclarera plus tard « vous m'avez converti à l'enseignement laïque » ? Néanmoins Gallieni mettait le doigt sur une difficulté majeure de l'œuvre. Créer une mission, est-ce *ipso facto*, créer des missionnaires ? Le problème ne cessera de tourmenter Deschamps lorsqu'il dirigera, quelques années plus tard, le collège de Beyrouth et, ensuite, tous les dirigeants successifs de la Mission.

● À Paris, Deschamps fait d'abord l'expérience d'une même incompréhension courtoise lorsqu'il rencontre Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, qui pourtant « avait été pour quelque chose dans sa nomination à Madagascar ». Deschamps se demande alors comment trouver des appuis – pourtant nécessaires – lorsqu'on ne connaît personne d'autre, ni au ministère de l'Instruction publique, ni au Parlement.

● Fin novembre 1901, l'actualité française est nourrie par un vif débat à la chambre des députés où, à l'occasion de la révolte des Boxers, au cours de laquelle cette secte chinoise massacre des missions étrangères à Pékin, on discute âprement du rôle des missions religieuses françaises en Chine. Le 18 novembre, le député Alexandre Ribot déclarait « revendiquer en Extrême-Orient, comme elle

revendique en Orient, comme elle vient de le faire encore dans l'arrangement intervenu avec le Sultan, le droit de protéger les intérêts catholiques en Chine ». Le lendemain, Waldeck-Rousseau, président du Conseil, renchérisait sur ces propos. On a bien conscience en effet que supprimer les missions c'est, du même coup « supprimer un élément d'influence, un élément d'action ». Qui s'y pourrait résoudre ?

Deux rencontres décisives

● C'est ce moment-là que Deschamps choisit pour rendre visite à Pierre Foncin, fondateur et secrétaire général de l'Alliance française. Il s'agit, au début, d'une simple visite de politesse à un ami du général Gallieni qui, lui aussi, trois années plus tôt, est intervenu en faveur de sa nomination à Madagascar. Deschamps n'a pas l'intention de s'ouvrir de son projet à un homme à l'égard duquel il nourrit quelques préventions. L'Alliance française, qui se situe délibérément en dehors du débat politico-religieux qui agite la France, ne subventionne-t-elle pas des écoles congréganistes ? Et il est vrai que Foncin trouve, dans les paroles de Ribot et de Waldeck-Rousseau à la Chambre, une justification officielle de la neutralité de l'Alliance française. Aider les écoles religieuses, c'est travailler au maintien, voire au développement de la présence française à l'étranger. Il va sans dire que Deschamps, sur ce sujet, a d'autres idées. Il les explique donc à Foncin. Et ce dernier, non seulement l'écoute avec la plus grande attention, mais dès le lendemain se joint à lui pour le seconder dans ses efforts.

● Il lui indique le nom d'Henri Ferrier, inspecteur de l'enseignement primaire du département de la Seine depuis quelques mois seulement. Il arrive, après un séjour en Kabylie, de Pondichéry où il a passé sept ans, comme inspecteur de l'enseignement primaire d'abord, puis comme chef de service de l'Instruction publique des établissements français de l'Inde. La similitude de leurs parcours fait que Deschamps se voit assuré là de trouver un homme averti des problèmes qu'il a lui-même rencontrés. Lorsque Ferrier reçoit Deschamps, il évoque ses souvenirs, ses expériences, ses déconvenues et ses succès, et son visiteur retrouve sans peine les interrogations qui se levaient en lui au cours de ses propres tournées. À cette différence près que le filanzane remplaçait le mulet kabyle ou le train indien. Les deux hommes partagent les mêmes conceptions pour l'apprentissage de la langue et professent le même idéal laïque.

Le comité d'initiative

● Henri Ferrier, tout naturellement, dirige Deschamps vers des hommes et des femmes de l'enseignement primaire parisien, ceux qu'il connaît le mieux. Ce faisant, il dessine le premier cercle auquel appartiennent les pionniers de la Mission. Certains en resteront, de longues années durant, des collaborateurs dévoués et compétents comme Laurent Devinat, directeur de l'école normale d'Auteuil, Clotaire Baudrillard, inspecteur primaire de la Seine, Marie-Jeanne Delhomme, professeur d'anglais à l'école primaire supérieure municipale Sophie-Germain de Paris, qui deviendra madame Potel.



Marie-Jeanne Delhomme ici photographiée en 1911 et portant le nom de Mme Potel, alors vice-présidente de la Mission laïque.



● Le cercle se complète avec le président de l'Amicale des instituteurs de la Seine, M. Gouffé, le président des anciens élèves de l'école normale d'Auteuil, M. Cottet, deux directeurs d'écoles à Paris, MM. Boitel et Michaud, une directrice d'école de Noisy-le-Sec, Mme Lavigne, et une autre professeur à l'école Sophie-Germain, Mme Chopin-Streicher. Même si, au cours des visites qu'il rend à tous ces collègues, Deschamps a le sentiment (on lui avouera plus tard qu'il a fait l'effet du Huron) « de beaucoup étonner par ses propos et ses projets », il emporte rapidement leur adhésion et constitue une première équipe. Un mois après sa visite à Foncin, il est en mesure de la réunir, le 22 décembre 1901, au siège de l'Alliance française. L'équipe devient alors un comité d'initiative que Foncin accepte de présider.

● On peut s'étonner que le secrétaire général de l'Alliance française en personne se mette ainsi en avant dans la réalisation d'un projet aussi différent du sien, voire contraire aux yeux de certains. Il s'en expliquera avec beaucoup de sérénité. Ne constate-t-il pas avec quelque amusement que « l'Alliance française est accusée de favoritisme parce que nous n'excluons pas quelques écoles laïques de notre bienveillance, tandis qu'un laïque démissionne, qui nous reproche de protéger des écoles congréganistes » ? Enfin, n'existe-t-il pas dans sa vie quelques épisodes qui laissent à penser que la forme de laïcité de la Mission – différente de la neutralité stricte de l'Alliance – n'était pas pour lui déplaire ?

● Les réunions de ce comité, les conversations qu'il peut avoir avec les uns et les autres, les cours qu'il

suit à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, amènent Deschamps, chargé de rédiger les statuts de la Mission, à approfondir sa réflexion. « Observez les hommes de plus près, conseille Ernest Renan, vous verrez que chaque caractère humain a ses variétés, comme chaque espèce a les siennes. De là s'ouvre un jour nouveau sur les principales questions d'éducation nationale ou privée. » Comment ne pas reconnaître là le cheminement qui a conduit, à travers sa quête de l'âme malgache, au projet de la Mission ? Il s'en souviendra bien des années plus tard lorsqu'il sera en mesure de formuler plus précisément encore sa conception de l'éducation. « L'éducateur, écrira-t-il, doit prendre la nature comme point de départ et, selon la loi de sa croissance, chercher son amélioration par la sublimation de ses tendances et des habitudes consécutives. L'indigène est ce qu'il est, comme dans tout élève, nous ne pouvons rien détruire en lui, rien créer non plus, mais l'aider à développer ses aptitudes, à le mettre en valeur avec toutes ses virtualités. »

● Mais Pierre Deschamps découvre que ce n'est pas ce caractère-là de son projet « qui plaisait le plus à ses interlocuteurs ». De 1898 à 1901 il a perdu le contact vivant avec l'évolution de l'idée laïque en France, de plus en plus présente, de plus en plus agressive sur le plan scolaire. La loi du 9 juillet 1901 du gouvernement Waldeck-Rousseau stipule que toute personne ayant appartenu à une congrégation non autorisée se voit interdire de faire partie d'une maison d'enseignement. Pour Deschamps le colonial, la laïcité ne peut être que le cadre, voire l'instrument d'un savoir désintéressé, adapté à la nature de ceux auxquels il s'adresse et

Pierre Deschamps (1873-1959)

>>> Le fondateur

Pierre Deschamps est issu d'un milieu très modeste et très simple. Son père était garde champêtre. Il est né à Écueillé dans l'Indre, le 30 juin 1873. Son petit village natal sera toujours pour lui un havre où il aimera venir se détendre et prendre un peu de recul par rapport aux préoccupations et aux problèmes que ses diverses tâches lui créent. C'est un élève studieux et intelligent qui entre à l'école normale de Châteauroux puis à l'École normale supérieure de Saint-Cloud dont il sort en 1894 professeur d'école normale section des lettres. « C'est, écrit le directeur, un bon et honnête garçon sur lequel on peut absolument compter. Il est instruit et continuera à travailler » et il ajoute : « a donné une première preuve de son bon esprit en acceptant de partir en Tunisie malgré les raisons très pressantes qu'il avait de rester en France ». C'est là une première indication pour comprendre les hésitations que connaîtra Pierre Deschamps lorsqu'il s'agira pour lui de prendre des décisions dont dépendra le bonheur de ses proches.

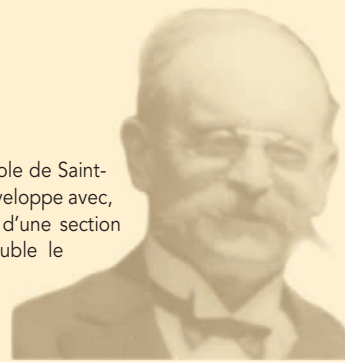
Les premières expériences outre-mer

Il est depuis un an au collège Alaoui de Tunis lorsque Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, écrit le 5 avril 1895 au ministre pour le recommander au poste de directeur de l'école centrale de Saint-Denis de la Réunion, de préférence aux autres candidats. Cette école en effet d'être laïcisée par le gouverneur de l'île. Il s'agit de faire échec aux écoles des missions Saint-Michel qui s'approprient à accueillir des élèves à titre gratuit. L'œuvre à accomplir est importante, d'autant que, en plus de la direction de l'école proprement dite, le titulaire du poste doit organiser les établissements scolaires de Saint-Pierre, Saint-Paul, et Saint-André. Les candidats locaux ne manquent pas et l'un d'entre eux est même recommandé par le ministère des Colonies. Deschamps, cependant, pose sa candidature. Appuyée par le directeur du service de l'Enseignement en Tunisie et par le directeur du collège Alaouin (« Deschamps est un jeune maître très capable, plein d'initiative et d'entrain. Instruit, et qui continue de travailler. D'un caractère très sûr, on peut absolument compter sur lui »), elle est retenue.

Sous son impulsion, l'école de Saint-Denis s'affermir et se développe avec, notamment, la création d'une section professionnelle. Elle double le nombre de ses élèves en dix-huit mois malgré l'existence d'un établissement congréganiste rival, fortement soutenu par de hautes personnalités. Mais les jugements sur l'homme sont nuancés. S'ils ne manquent pas de souligner son dynamisme, son esprit d'initiative, sa détermination et son dévouement (« C'est un directeur habile qui a le feu sacré »), ses chefs hiérarchiques déplorent une certaine tendance à l'insubordination. Ils regrettent surtout des projets pour lesquels ils n'ont pas été consultés. Deschamps ne souhaite-t-il pas que l'école normale de l'île soit rattachée à l'école qu'il dirige ? Ces jugements mettent en relief deux constantes de la personnalité professionnelle de Deschamps. D'une part, son désir de former des maîtres et de superviser cette formation ; d'autre part, sa tendance à prendre certaines libertés avec les rouages administratifs ordinaires, quitte à se montrer quelque peu désinvolte vis-à-vis des autorités de tutelle.

L'aventure malgache

À la Réunion en tout cas, Deschamps semble, au cours des mois, de plus en plus mal à l'aise. Comme s'il avait le sentiment de ne pouvoir donner là toute sa mesure. Aussi écrit-il au ministre des Colonies pour un poste dans l'administration de l'enseignement à Madagascar, depuis peu terre française. « Il ne m'est pas possible, écrit-il, de préciser le poste que je désire occuper puisque j'ignore ce qui a été fait à Madagascar pour l'organisation du service de l'instruction publique. » En même temps, il indique cependant qu'il ne veut pas « occuper un poste qui serait inférieur à celui qu'il occupe à la Réunion. » Cette demande est appuyée par le gouverneur qui se réfère aux services rendus par Deschamps lorsqu'il a assuré, de novembre 1895 à mars 1896, l'intérim de l'inspection des écoles, en l'absence du titulaire. Quant au ministère des Colonies,





il répond au postulant « de s'adresser directement à Gallieni (gouverneur de l'île) qui a seul qualité pour donner à sa demande la suite qu'elle comporte ».

En février 1898, Deschamps est informé qu'un poste d'Inspecteur des Écoles est vacant à Madagascar, et il est invité à le demander. C'est chose faite le 26 du même mois. Gallieni le nomme bientôt inspecteur des écoles. Le 16 mai, il embarque pour Tamatave. Gallieni informe alors le ministère des Colonies en ces termes : « Sur la recommandation du comité de l'Alliance française (dont le secrétaire général n'est autre que Pierre Foncin), et par arrêté du 26 février dernier, j'ai nommé inspecteur des Écoles à Madagascar, M. Deschamps ». C'est un jeune marié d'à peine vingt-cinq ans qui débarque à Tamatave. Il a en effet épousé l'année précédente Joséphe Marie Emma Blanc, dite « Mimi », d'un an son aînée, qui lui donnera cinq enfants dont le premier, Joseph, vient au monde le surlendemain de l'arrivée de son père dans la Grande Île. À Madagascar, Deschamps doit prendre en mains l'organisation de l'enseignement officiel et le contrôle de l'enseignement privé. C'est dans l'accomplissement de cette double tâche qu'il invente la Mission laïque. Un séjour à Paris lui permet de la mettre sur pied en 1902. En 1906, Gallieni est remplacé par Augagneur qui bat en brèche l'œuvre de son prédécesseur et, privilégiant l'enseignement supérieur dans l'île, juge dangereux le maintien de Deschamps dans la colonie. Ce dernier rentre en France où il est nommé directeur de l'école annexe de La Sauve en Gironde, au début de 1907. Il y paraît, comme le reconnaît le recteur « très au-dessus de la fonction qu'il assure ». Quelques mois plus tard, il prend la direction de l'école primaire supérieure de Douarnenez qui, sous son autorité, devient une véritable école modèle.

Deschamps à Beyrouth

C'est à Douarnenez que la Mission vient le chercher pour ouvrir, après Salonique, un deuxième établissement en Orient : le collège de Beyrouth. Après bien des hésitations, Deschamps accepte cette occasion de « voir si les principes de la Mission laïque avaient en Orient autant de valeur que dans les colonies ». Sa réalisation y est originale et répond aux aspirations de tous les groupes ethniques ou religieux entre lesquels se répartissent les élèves. Le succès du collège est immédiat et démontre le triomphe de l'idéal laïque. Cependant, des soucis familiaux le font rentrer en France. Il y prend la direction de l'école primaire supérieure de Guingand. Mais il a laissé des traces profondes au Liban. En 1912, Besnard en est le témoin

émervillé : « Si tu étais resté, écrit-il à son ami, tu aurais cette satisfaction, si grande et si rare, d'avoir été l'initiateur, le directeur d'un grand mouvement de régénération. »

La Grande Guerre le frappe cruellement. En 1917, il y perd son fils aîné, engagé volontaire à l'âge de dix-neuf ans. Au lendemain du conflit, lorsque la Mission veut rouvrir son collège de Beyrouth, resté fermé pendant toute la durée des hostilités, et en faire une sorte de foyer de rayonnement dans toute la Syrie, c'est tout naturellement à Deschamps qu'elle pense. Et Deschamps repart au Liban. Il rouvre son collège mais il se heurte bientôt aux problèmes politiques qui brouillent la situation et ne lui laissent pas les moyens nécessaires à son action dans une région placée cependant sous mandat français.

Une activité inlassable en métropole

Il revient donc l'année suivante à Chalon-sur-Saône où on le nomme, une fois de plus, directeur de l'école primaire supérieure. Préoccupé par l'avenir professionnel des élèves, il ouvre une section pratique, organise des cours d'apprentissage et permet au projet de création d'une école professionnelle « de sortir des limbes ». Il y est jugé comme « un homme d'initiative, très actif, de forte intelligence, de grande expérience, un homme dont les qualités de cœur sont rares, portées à un tel degré ». Aussi, lorsqu'il désire un poste dans une ville universitaire pour les études supérieures de ses enfants, on l'appuie pour Lyon ou Marseille, malgré les regrets que l'on a de le voir partir. En 1926, on lui confie l'école primaire supérieure Victor-Hugo de Marseille, où il restera jusqu'à sa retraite, en 1934. Il se retire alors à Aix-en-Provence.

Durant toutes ces années, son intérêt pour la Mission laïque ne faiblit pas, même s'il se montre moins présent. Son activité ne se limite pas à la responsabilité des établissements qu'on lui a confiés. Il milite pendant dix ans aux Éclaireurs de France. Il adhère à l'Union nationale, puis à la franc-maçonnerie. Cette appartenance explique le titre de ses deux dernières œuvres : *Scoutisme et franc-maçonnerie* (1952), *L'Éducation des peuples de couleur par les blancs considérée du point de vue maçonnique* (1956). Jusqu'au terme de sa vie, il est hanté par le drame de l'échec de l'éducation des peuples colonisés par les nations européennes. « On a cherché à les dominer et à les assimiler, au lieu de les aider à se développer dans le sens de leur évolution propre... Plus de compréhension et plus d'amour auraient obtenu de tout autres résultats. » À l'âge de 85 ans, il décède brutalement lors d'une intervention chirurgicale.

qui veut les tenir à l'abri de toute conversion assimilatrice. Pour ses collègues restés en métropole, pris dans un mouvement anticlérical qui ne cesse de s'amplifier, la Mission devient l'arme grâce à laquelle on pourrait étendre ce mouvement hors des frontières. Autrement dit, la Mission pourrait permettre de mener à bien la laïcisation de la France extérieure et d'abord, comme à l'intérieur, celle de l'école. Lorsqu'il prend conscience de cette interprétation, Deschamps se sent-il trahi ? Le terme serait sans doute exagéré. Mais l'homme se veut lucide et se borne à constater « qu'une idée passe dans la réalité selon la manière dont la comprennent ceux qui s'en font les protagonistes ».

La création

Les statuts de 1902

Après quelques mois seulement, le 8 juin 1902, une assemblée générale, réunie au Musée pédagogique approuve les statuts de la Mission laïque française. Ils sont clairs, concis et comportent cinq titres qui font bien apparaître les préoccupations majeures du fondateur.

Titre I : but, programme et moyens d'action

Titre II : ressources

Titre III : école Jules-Ferry

Titre IV : administration et propagande

Titre V : modification des statuts. Dissolution.

Tous les efforts de la Mission laïque convergeront pour réaliser un objectif essentiel formulé par l'article 1^{er} : propager outre-mer l'enseignement laïque. Les moyens envisagés pour atteindre cet objectif doivent être mis en place à trois niveaux.

– **Au niveau du personnel.** La Mission facilitera aux gouverneurs des colonies et aux représentants français à l'étranger le recrutement des maîtres dont ils ont besoin en leur présentant des candidats. C'est une façon de prendre date et de songer à revendiquer une place dans le jeu des rouages administratifs où de telles intrusions ne sont sans doute pas prévues.

– **Au niveau des établissements.** Là encore, la Mission prend date. Elle envisage de créer des écoles dont elle assurera directement la direction pédagogique et la gestion administrative et financière. Deux avantages découlent de cette initiative : la Mission sera directement garante de l'enseignement donné ; elle bénéficiera d'une indépendance censée la mettre à l'abri des entraves administratives dont a souffert Deschamps à Madagascar. Quant aux établissements laïques déjà existants, la Mission s'engage à leur venir en aide dans la mesure où ils sont animés de son esprit et répondent à ses vues.

Mutatis mutandis, on retrouve énoncées, différemment et pour des objectifs distincts, les préoccupations de l'Alliance française : formation spécifique des maîtres, fondation d'écoles, encouragements à tous ceux qui participent à la réussite de l'œuvre. Quant aux champs d'actions, ils sont diversement exprimés. Au moment de sa création, l'Alliance française distinguait entre « les zones de protectorat et les contrées encore barbares ». Elle accordait la première place de son action au bassin méditerranéen avec l'Algérie, la Tunisie et le Levant. Quelque vingt ans plus tard, l'histoire ayant modifié le contexte mondial, la Mission laïque distingue



entre colonies et étranger. Et son premier domaine, ce sont les colonies.

– **Au niveau de l'enseignement.** Une véritable charte est définie qui repose sur trois principes incontournables : l'interdiction du prosélytisme religieux, l'obligation d'adapter chaque école à l'état intellectuel, moral et social des indigènes, le caractère scientifique et rationnel des apprentissages.

● Qu'une école Jules-Ferry fasse l'objet d'un titre spécial dans les statuts montre combien la Mission prend conscience, dès sa création, de la nécessité de former un personnel capable de répondre à ses attentes et de sa détermination à prendre en charge elle-même cette formation. La Mission ne se contentera pas de présenter des candidats mais leur donnera les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier dans des contextes différents du contexte métropolitain. Il s'agit en effet de préparer à l'expatriation des maîtres capables d'analyser rapidement les caractéristiques des populations indigènes si différentes de la France, si différentes d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre, capables d'y adapter à chaque fois un enseignement distinct qui devra cependant partout rester fidèle aux mêmes principes de base. Dans leurs écoles lointaines en effet, les maîtres, coupés de leurs racines, qui ne reverront leur pays, leur terroir que de loin en loin, devront avoir, comme les missionnaires religieux ont la leur grâce à leur foi, une lumière commune qui les guide. Cette lumière qui doit les éclairer dans leurs responsabilités professionnelles nouvelles leur sera donnée par les valeurs et les méthodes de l'école républicaine :

respect de l'autre quel qu'il soit, mise en œuvre scientifique et rationnelle des savoirs.

Les organes de responsabilité et de décision

● Après l'adoption des statuts, la même assemblée générale élit les vingt membres du conseil d'administration. Ceux-ci se réunissent sans perdre de temps, dès le surlendemain, à l'école Turgot, rue Turbigo, sous la présidence de Clotaire Baudrillard. L'objet essentiel de cette première séance est de mettre en place les organes de responsabilité et de décision qui doivent permettre de faire démarrer l'œuvre. Le temps presse, les grandes vacances seront bientôt là.

● Le bureau est élu sans difficulté par les dix-sept présents au nombre desquels on compte quatre femmes. Sont élus : Pierre Foncin, président, avec 17 voix, Marie-Jeanne Delhomme, vice-présidente (17 voix), Gouffé, vice-président (9 voix), Henri Gourdon, secrétaire général, avec 17 voix, Maurice Le Tellier, trésorier (17 voix), Maurice Kuhn, secrétaire (17 voix), Mme Chopin-Streicher (17 voix). Deschamps, qui doit retourner à Madagascar, se verra décerner le titre de secrétaire général fondateur.

● Quelques personnalités nouvelles émergent, et permettent de voir se fortifier ou apparaître deux autres cercles d'appartenance, qui parfois se recoupent, des membres actifs de la Mission laïque : les anciens élèves de l'École normale supérieure de Saint-Cloud et le personnel enseignant du collège Chaptal. Ces appartenances communes renforcent la cohésion des groupes de responsabilité. En même temps, elles permettent à la Mission de

dépasser le seul contexte de l'enseignement élémentaire.

- Le conseil élit ensuite le comité de direction de l'école Jules-Ferry avec Laurent Devinat, 15 voix, Clotaire Baudrillard, 14 voix, Henri Ferrier, 7 voix.

- Dès les réunions suivantes, tout au long de juillet, on met en place la commission d'apurement des comptes, on commence à dresser la liste des personnalités politiques et universitaires qui pourraient composer un comité officiel de patronage, tandis que l'on suit avec attention, en vue de mieux coordonner les solutions adoptées, les problèmes posés par les moyens de propagande à utiliser (articles de presse, comités locaux, conférences, etc.) Enfin, dès la rentrée scolaire, la Mission s'installe au numéro 6 de la rue des Ursulines. Après avoir bénéficié de la généreuse hospitalité de l'Alliance française, l'association est enfin chez elle.

- Il faudra cependant attendre l'assemblée générale du 21 décembre 1903 pour que la Mission, mise à l'épreuve des faits par dix-huit mois d'existence, vote un règlement intérieur. La Mission est alors en mesure de montrer un intérêt marqué pour son personnel expatrié. Elle détermine avec soin sa situation administrative et se préoccupe de pallier les inconvénients de sa solitude morale et professionnelle. On rappelle aux maîtres qu'ils sont les artisans solidaires d'une même œuvre. On les conviera, dans chaque région, à se réunir « au moins une fois l'an en conférence générale pour étudier les questions d'intérêt commun se rapportant à la Mission et établir le projet de budget de leur établissement ».

Mobiliser la société laïque

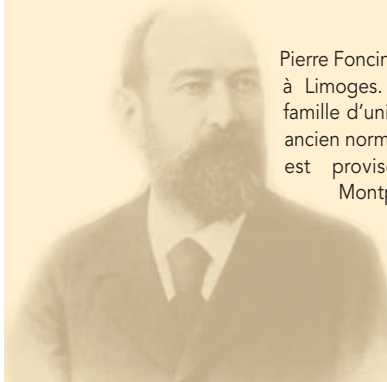
- Le chantier ouvert est immense. Il y faut la participation du plus grand nombre. Aussi la grande affaire de la Mission, celle qui lui permettra de se développer et de se ressourcer sans cesse, c'est la propagande. Un homme va jouer là un rôle fondamental : Alphonse Aulard, inspecteur général de l'Instruction publique, professeur à la Sorbonne où la municipalité de Paris a créé pour lui une chaire d'histoire de la Révolution. Ami de Millerand et de Clemenceau, dreyfusard acharné, Aulard est un républicain laïque convaincu.

- Le 26 décembre 1902, au lendemain de la première assemblée générale ordinaire de la Mission, il publie dans *La Dépêche de Toulouse* un éditorial sur la Mission qui attire l'attention du public sur l'œuvre et sur l'homme qui la défend. Après avoir rappelé le but de l'association, les moyens qu'elle veut mettre en place pour l'obtenir et l'esprit qui l'anime, Aulard dresse un tableau de sa situation. Il signale qu'elle compte déjà 1 400 adhérents et « toutes les adhésions souhaitables, que la patronnent ou la dirigent des fonctionnaires et des professeurs animés de l'esprit laïque, des hommes politiques comme Léon Bourgeois, Armand Fallières, Henri Brisson, Ferdinand Buisson, Dubief, Maurice Faure, Jean Jaurès, des femmes de haute intelligence comme madame Paul Bert et madame Jules Ferry et de grands écrivains comme Anatole France ».

- Mais, ajoute-t-il, il manque à la Mission « d'être connue, encouragée, adoptée par l'opinion publique, soutenue par un vaste mouvement d'adhésion populaire ». Aulard a donc bien compris,

Pierre Foncin (1841-1916)

>>> **Le premier président (1902-1903)**



Pierre Foncin est né le 2 mai 1841, à Limoges. Il appartient à une famille d'universitaires. Son père, ancien normalien de la rue d'Ulm, est proviseur du lycée de Montpellier et son oncle, principal du collège de Sète. Le jeune Foncin marche sur les traces paternelles et entre à l'École normale supérieure de la

rue d'Ulm en 1866. C'est un historien-géographe dont presque toute la carrière se déroule dans le Sud-Ouest. Après Caen et Troyes, il est nommé à Mont-de-Marsan puis au lycée de Bordeaux. En 1874, alors qu'il est en position de congé pour préparer sa thèse, il devient secrétaire de la société de Géographie de la ville et rédacteur de son Bulletin.

Le fondateur de l'Alliance française

En 1876, il est nommé professeur de géographie à la faculté de Lettres de Bordeaux. Il se montre particulièrement attentif aux problèmes de la colonisation et à leur incidence sur le statut et l'évolution des indigènes. Il devient directeur de l'Enseignement secondaire au ministère et inspecteur général de l'Instruction publique en 1882. Un an plus tard, il fonde l'Alliance française, dont il assure le secrétariat général puis la présidence. Mais il reste très attaché à l'étude des colonies et s'intéresse tout particulièrement à l'enseignement qui doit y être organisé. Il publie sur ce sujet différentes études dans lesquelles il expose des idées dont on retrouvera les traces dans la définition et l'application de la politique éducative de la Mission laïque.

Foncin et l'enseignement colonial

Pour Foncin, en effet, quatre grands principes doivent inspirer l'enseignement colonial. Le premier procède du respect des

droits de l'Homme. « Si les hommes sont, écrit Foncin, par origine et par nature, très inégaux entre eux, ils sont tous hommes, tous sans exception, c'est-à-dire qu'ils ont des droits égaux à l'existence, au développement de leurs forces physiques, de leurs facultés intellectuelles et morales, au respect de leur personne, de leur famille, de leur travail, de leurs biens, de leurs croyances. » Le deuxième procède de l'obligation de réciprocité des droits et des devoirs entraînée par toute conquête coloniale. « La seule excuse possible de la conquête blanche est un devoir correspondant au droit qu'elle s'est arrogé ; et ce devoir qu'assure toute métropole est non seulement de protéger matériellement ses sujets, mais d'entreprendre, d'essayer tout au moins, leur éducation progressive. » Le troisième affirme la nécessité d'adapter l'école aux peuples qu'elle doit instruire et non de leur imposer l'uniformité d'un système scolaire préconçu et, en particulier, celui de la métropole. Le quatrième enfin veut mettre en garde contre la tentation de répondre aux attentes des familles lorsqu'elles voient dans l'instruction le moyen « d'avoir des places, n'importe lesquelles, mais des places ». Il s'agit, pour Foncin, de permettre aux enfants d'apprendre des métiers afin qu'ils puissent entrer dans le corps actif de la société. « L'école, en ce sens, est un atelier, non une anti-chambre. »

L'ami de Gallieni

On comprend que Foncin admire l'œuvre coloniale d'un Gallieni qui a su, tout en aidant les colons, respecter les indigènes dans leurs traditions et leurs croyances, « en ce qu'elles ne sont contraires ni à l'équité naturelle, ni aux principes libéraux ». Au nom de l'Alliance française, Foncin fera ainsi adresser des fonds à Gallieni pour ses écoles au Soudan. C'est lui encore qui fera parvenir, toujours au nom de l'Alliance française, des ouvrages pour les jeunes écoles de l'enseignement officiel de Madagascar. Cette même conception de l'expansion coloniale transparaît dans le manuel de géographie que Pierre Foncin rédige à l'intention des candidats au certificat d'études primaires. Beau succès de librairie puisque l'ouvrage,

publié en 1904, comptera vingt-six millions d'exemplaires commercialisés en 1920. En même temps, Foncin, à qui l'envergure universelle de l'Alliance française apprend beaucoup, se préoccupe avec énergie de la diffusion de la langue française dans le monde. En 1900, il réunit, pour les publier, des témoignages sur ce sujet venus du monde entier.

Un laïque déterminé

Enfin, c'est un homme profondément laïque. Il affiche, dans la défense de ses idées, une grande détermination. À Douai, où il a exercé, pendant deux ans, les fonctions de recteur d'Académie, n'a-t-il pas été qualifié par la presse « de grand justicier » ? N'est-il pas parti en guerre contre l'*Almanach* (catholique) *des Familles* de 1880, et contre *Le Catéchisme de Mariette* « qu'il ne voudrait pas mettre entre les mains de sa fille » alors âgée de douze ans ?

Le président de la Mission laïque

Universitaire de haut niveau, spécialiste des problèmes coloniaux, serviteur loyal de l'Alliance française, attentif au développement de la langue française dans le monde, profondément et sincèrement laïque, tenant en grande estime Pierre Deschamps, qu'il a recommandé à Gallieni pour une nomination à Madagascar, tel est l'homme qui assure la première présidence de la Mission laïque française.

On s'est étonné parfois de voir Foncin aux commandes de deux associations qui n'avaient pas le même attachement à la laïcité. Déjà, en ce qui concerne les colonies, il ne tranchait pas la question de savoir si les écoles indigènes doivent être laïques ou confessionnelles. « Ce n'est pas une question de principe, c'est exclusivement une question d'intérêt et d'opportunité politiques ». Ce que l'Alliance sert avant tout, c'est la diffusion de la langue et de la culture françaises, non l'enseignement scolaire. Dès 1902, Foncin s'explique très clairement sur sa double appartenance. « La manière de fonctionner des deux sociétés est entièrement différente, à tel point que je n'ai pas hésité, quoique président de l'Alliance française, à accepter la présidence de la Mission laïque ». Présidence de courte durée, mais au cours de laquelle Foncin n'a pas ménagé son aide, ni celle de l'Alliance française, à la nouvelle association.

comme Deschamps, la nécessité d'une mobilisation de la société laïque pour faire vraiment réussir l'œuvre. Il n'est pas évident cependant que les deux hommes s'inscrivent exactement dans la même ligne de pensée. L'éditorial d'Aulard se termine en effet par un vibrant appel lancé « à tous les républicains qui veulent bien me lire et s'enrôler dans une association dont le but est de détruire et de remplacer les missions de l'Église romaine ». Ces missions pour Aulard vont à contre-courant de l'histoire. Leur travail et en particulier l'enseignement qu'elles donnent ne sont « qu'une suite de ce que faisait la Monarchie ». L'Église romaine ne condamne-t-elle pas la civilisation moderne « dans ses principes comme dans ses effets, en particulier les principes de conscience et de la souveraineté du peuple » ? Or ces principes sont justement ceux qui constituent la société française et la France moderne ; « c'est la France même, c'est la Patrie telle que la Révolution l'a faite, ce sera la patrie de toute l'humanité lorsque l'humanité tout entière sera émancipée ». Comment dès lors comprendre que les missions de l'Église romaine puissent être privilégiées par le gouvernement de la République qui les subventionne, les protège, et, ajoute encore Aulard, « n'hésite pas à envoyer des citoyens français se faire tuer pour leur permettre de continuer impunément leur œuvre ».

● Il est donc temps de tourner la page. Les dirigeants de la Mission pensent que les missionnaires catholiques qui prêchent un régime suranné et absurde, en contradiction autant avec la raison qu'avec l'histoire, doivent céder la place aux missionnaires laïques qui prêchent, eux, un régime moderne inspiré par les valeurs de la raison et de la fraternité, appuyé sur les



principes de la Révolution. Sans doute l'heure n'est pas encore venue de procéder au grand chambardement. Aulard sait bien que ces missionnaires laïques sont encore en trop petit nombre. Mais, quand ils seront organisés et pleinement agissants ? « Si, au lieu de 1 400 nous étions 14 000, il y aurait quelque chose de changé et d'heureusement changé dans l'attitude de la France puisque, au lieu d'enseigner aux Orientaux et aux Africains le catéchisme et la haine, nous commencerions à leur enseigner la civilisation française et la paix. »

● Un an plus tard, se référant à l'appel d'Aulard « Soyons 14 000 ! », le secrétaire général Gourdon avoue : « J'ai le regret de vous dire que nous n'avons pas encore atteint ce chiffre qui assurerait la victoire. Notre effectif inscrit n'est que de 3 107 adhérents ». Sans doute des comités régionaux et locaux sont-ils, un peu partout en France, en fonctionnement ou en formation. Il convient désormais de mieux structurer leur ensemble.

● L'organisation décidée confirme l'importance de l'échelon primaire de l'enseignement dans la base de l'édifice Mission puisqu'elle repose sur l'existence d'un comité local au moins par circonscription d'inspection. Ces comités bénéficient d'une large autonomie sous le contrôle du conseil d'administration qui en facilite la création en désignant un délégué chargé de la propagande et de la perception des cotisations. De cette manière, la Mission réalise un véritable maillage du territoire et même, quand c'est possible, des territoires placés sous son protectorat, comme la Tunisie. Ainsi peu à peu la Mission doit-elle apparaître comme l'expression d'une volonté populaire nationale.

● Le maillage a ses dangers : la dispersion des efforts qui les rendrait en partie stériles. Aussi, dès le début de l'année 1904, le conseil d'administration décide de créer un comité de propagande « dont le but sera de centraliser toute la correspondance des délégués et de provoquer sur tous les points des initiatives en faveur de l'œuvre ». Aulard en devient le président, Albert Métin, professeur à l'École coloniale (créée pour former les grands fonctionnaires coloniaux), le secrétaire général. Trois secrétaires élus complètent l'équipe. La Mission en profite pour élargir ses attaches. Sauvigny, élève de l'École normale supérieure est chargé de la propagande générale. Blum, étudiant à la Sorbonne s'occupe de la presse et Eckert, président du comité du XVII^e arrondissement, est chargé des conférences. Cet appel d'air attire des propagandistes zélés parmi lesquels des professeurs de lycée, des éditeurs, l'inspecteur général des bibliothèques Camille Bloch, des journalistes de *L'Aurore* et du *Réformiste*. Dès lors, les comités se multiplient, de même que les conférences d'information dans la banlieue parisienne et les villes de province, conférences souvent honorées de la présence de personnalités importantes. On profite de toutes les occasions : inaugurations de comités nouveaux, fêtes laïques diverses, réponses à des invitations en particulier celles de la Ligue de l'enseignement ou de la Ligue des droits de l'Homme.

● Alphonse Aulard rappelle à l'assemblée générale du 18 décembre 1904 l'esprit dans lequel il conçoit cette propagande : « C'est l'esprit même de la Révolution française, c'est-à-dire un esprit de raison et de science, de fraternité, d'humanité. Rien de sectaire, rien de honteux dans notre œuvre, à laquelle collaborent toutes les fractions de l'esprit républicain. »

- ▶ **1855**
Fondation de l'œuvre d'Orient.
- ▶ **1860**
Fondation de l'Alliance israélite universelle.
- ▶ **1866**
Fondation de la Ligue de l'enseignement.
- ▶ **1868**
Fondation du lycée turc de Galata Sarai.
- ▶ **1873**
Naissance de Pierre Deschamps.
- ▶ **1880**
Loi Camille Sée sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.
- ▶ **1881**
Loi Ferry sur la gratuité des écoles primaires publiques.
- ▶ **1882**
Loi Ferry rendant l'enseignement primaire obligatoire et laïque.
Fondation de l'École normale supérieure de Saint-Cloud.
- ▶ **1883**
Fondation de l'Alliance française.
- ▶ **1886**
Loi Goblet sur la laïcité du personnel de l'enseignement public.
- ▶ **1887**
Création du gouvernement général de l'Indochine.
- ▶ **Novembre 1889**
Fondation de l'École coloniale.
- ▶ **1895**
Création du gouvernement général de l'Afrique occidentale française (AOF).
- ▶ **1896**
Annexion de Madagascar par la France.
- ▶ **1898**
Arrivée à Madagascar de Pierre Deschamps, chargé d'organiser l'enseignement officiel dans l'île.
- ▶ **1900**
L'intuition de Pierre Deschamps : créer une mission laïque sur le modèle des missions religieuses.
- ▶ **1^{er} juillet 1901**
Loi sur les associations.
- ▶ **22 décembre 1901**
Décision de créer la Mission laïque française.
- ▶ **31 mai 1902**
Réforme de l'enseignement secondaire.
- ▶ **8 juin 1902**
Assemblée constitutive de la Mission laïque française.
Pierre Foncin, président.
- ▶ **Octobre 1902**
Ouverture de l'école normale d'enseignement colonial Jules-Ferry.
- ▶ **Décembre 1902**
Premier éditorial d'Alphonse Aulard sur la Mission laïque française dans *La Dépêche de Toulouse*.
- ▶ **Janvier 1904**
Création du comité de propagande de la Mission laïque française présidé par Alphonse Aulard.



La première promotion de l'école Jules-Ferry (1903-1904)

1902-1906



La Mission laïque
française
et les colonies



>> Un difficile combat

Développer l'enseignement laïque dans les colonies oblige à concurrencer un enseignement congréganiste puissant, partout présent et fortement soutenu par toute une partie de l'opinion politique et populaire.

Assimilation ou association ? Le choix de la Mission laïque

● Pas plus que leurs contemporains les fondateurs de la Mission laïque ne mettent en cause l'expansion coloniale. C'est, après la période de Recueillement, la grande aventure à travers laquelle la République triomphante se venge de la défaite de 1870. Aventure qui, en France, engendre un ensemble de réactions et de sentiments composant une situation délicate, complexe, où interfèrent et se mêlent de multiples intérêts et de multiples idéologies. Au début du xx^e siècle, la doctrine de Jules Ferry est encore souveraine. Elle repose sur trois arguments fondamentaux. Un argument économique d'abord : l'expansion coloniale doit permettre d'assurer à l'industrie française le contrôle de certaines sources essentielles de matières premières et les débouchés exigés par son développement et sa lutte contre la concurrence. Un argument humaniste ensuite. Les sociétés occidentales parvenues à un haut degré de développement scientifique, technique et moral, ont à la fois des droits et des devoirs à l'égard des peuples non encore engagés dans la voie du progrès, ceux de la civilisation à l'égard de la barbarie. Troisième argument, enfin, d'ordre politique. La France, après la victoire prussienne, ne doit pas se résigner à ne plus jouer dans le monde que le rôle d'une nation de second ordre. Sans doute ces arguments pèsent-ils diversement, selon les moments et selon les opinions. Mais il en

est un qui recueille un large assentiment populaire : l'argument humaniste.

● C'est celui auquel souscrit la Mission laïque française. Dans l'esprit de ses fondateurs, les anciens élèves de l'École normale supérieure de Saint-Cloud en particulier, l'action coloniale de la République apparaît comme inséparable de son œuvre scolaire. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que ce soient des professeurs destinés à la formation des maîtres, élevés dans le culte d'une patrie profondément républicaine et laïque qui aient été, si largement et si profondément, tentés par l'« évasion coloniale ». Dans cette conception, l'identification entre l'Occident et l'état le plus avancé de la civilisation, qui se confond bientôt avec la civilisation, est facile. Et bientôt, l'Occident peut s'apparaître à lui-même comme investi d'une mission : celle de faire accéder aux « degrés supérieurs » de la civilisation les peuples qu'il juge, de ce point de vue, sinon inférieurs, du moins en retard. Mission qui, pour beaucoup, ne s'accompagne d'aucune reconnaissance des valeurs propres aux peuples. La France, dans cette tradition d'idées, occupe, depuis longtemps déjà, une place privilégiée. Elle se voit, comme on peut le lire dans un article du journal *Le Globe*, « l'artisan de la civilisation du monde ».

● Cette conception cependant ne manque pas de dangers. Depuis 1892 environ, elle sert de point

d'appui à la politique d'assimilation. En proclamant sa volonté de se mettre au service de l'enseignement colonial, la Mission laïque paraît obéir au mot d'ordre lancé au lendemain du Rapport de la commission d'enquête en Algérie en 1892. Rapport qui déclenche chez les gouverneurs des territoires conquis une véritable « fureur scolaire ». Ce mot d'ordre était dicté par une volonté assimilatrice. « Assimiler, écrit Littré, c'est convertir au semblable. » Et il ajoute aussitôt : « La civilisation assimile les différents peuples. » Peut-on dès lors trouver meilleur moyen d'assimiler pour faire acquérir à tous, quel que soit le degré de leur évolution, la civilisation la plus haute, celle de l'Europe occidentale ? « Il manquait aux Romains, déclare Émile Combes, rapporteur de la commission d'enquête au Sénat, pour civiliser les Numides et les Maures, cet incomparable agent de propagande, l'instituteur, ce merveilleux instrument de communion intellectuel et moral : l'école. » Un article du *Temps* renchérit : « Ce n'est que par l'instruction que la France peut espérer absorber les 15 millions d'indigènes qu'elle va désormais porter dans ses flancs. »

● Si la Mission laïque, à la suite de Deschamps, est convaincue de la nécessité d'instruire et d'éduquer les indigènes, elle se refuse, elle, à vouloir en faire des Français. Elle rejette avec véhémence l'objectif et même l'idée d'assimilation. Les uns après les autres ses dirigeants ne cessent d'affirmer qu'il faut se souvenir de Pierre Waldeck-Rousseau : « élever les hommes dans le plan de leur propre civilisation ». Alexandre Ribot déjà le pressentait : « Il y a des manières de penser et de sentir irréductibles. »

● Certes, les hommes de la Mission ne sont pas naïfs. Ils savent bien que l'œuvre de colonisation répond à des besoins politiques, économiques et militaires précis. Ils savent bien qu'il s'agit là d'une œuvre motivée par des intérêts, conduite souvent par des hommes qui n'ont guère de souci d'humanisme. C'est un travail d'abord de soldats, ensuite de marchands et de financiers. Henri Gourdon, dans sa déclaration au congrès de la Ligue de l'enseignement à Tunis de 1903 croit, lui aussi, à la nécessité des entreprises coloniales. Mais, comme il le proclame, « Une démocratie comme la nôtre, éprise avant tout de justice et de fraternité, doit nécessairement voir dans l'entreprise coloniale autre chose qu'un accroissement de territoires ou de bénéfices. (...) Pour parler net, toute entreprise coloniale qui négligerait d'abord cet impérieux devoir de civilisation nous semblerait indigne de l'intérêt et du patronage de la République. »

● Ce devoir, c'est d'abord de réaliser un équilibre d'échanges. Échange de richesses, matérielles d'un côté par l'exploitation des productions et des matières premières locales, sociales et morales de l'autre par l'amélioration de la situation des indigènes. Échange de services, par le travail de la main-d'œuvre indigène d'un côté, par la mise en valeur méthodique et appuyée par les progrès de la science et de la technique de l'autre. En un mot par la colonisation, les indigènes doivent obtenir « plus de liberté, plus de justice, plus de bonheur ». Mais ce devoir, c'est aussi la nécessité de le développer par une coopération fraternelle « librement consentie, explique Gourdon, et non pas imposée par les armes et les lois du vainqueur. » « Il importe, écrira



Brossolette en 1912, que la conquête ne se double pas d'un régime de brutalité et de spoliation. »

● On touche là les idées récurrentes qui sous-tendent le développement des tâches que s'assigne, dès le début, la Mission laïque française. Car le problème des rapports de la métropole et des colonies est essentiellement celui des rapports des hommes, les Français et les indigènes. Ces idées sont d'ailleurs dans l'air du temps. Comme Albert Métin, professeur à l'École coloniale, l'affirme en 1905 : « si la colonisation n'avait en vue que le bien de la puissance colonisatrice, elle serait une chose profondément immorale et inconcevable ».

● L'opinion publique, elle, si elle est dans son ensemble favorable à la constitution de l'Empire, est loin de s'intéresser aux problèmes posés par l'éducation des indigènes. On peut même déplorer les préjugés, l'ignorance, voire l'indifférence à l'égard des problèmes de l'enseignement colonial. Cette attitude n'épargne pas les Français expatriés. Cet « obscurantisme colonial » est le premier obstacle que le développement de l'enseignement public trouve sur sa route. Pour s'y attaquer, il convient d'abord d'apporter la preuve que seul le fait de dispenser une culture appropriée aux indigènes les rend capables de s'associer à l'effort colonial de mise en valeur de leur terre. Coloniser n'est pas épuiser un territoire par une exploitation exclusive, mais accroître ses richesses par un travail de longue haleine nécessitant la collaboration de tous. Il ne s'agit pas d'assimiler, mais d'associer. Ainsi s'articulent l'œuvre économique et l'œuvre humanitaire.

La laïcité au service de l'enseignement colonial

● Cette politique, au moins dans son volet scolaire, la Mission laïque la met en œuvre à partir d'un contexte métropolitain dominé, en ce début de xx^e siècle, par la lutte que l'État a engagée contre les congrégations, tout particulièrement dans le domaine de l'enseignement. L'instruction publique, primaire notamment, ne reste-t-elle pas alors le dernier domaine dont la complète laïcisation doit achever la sécularisation de la République ?

● Les contemporains n'ont évidemment pas manqué d'expliquer le succès que la Mission a remporté dès les premiers mois de son existence par le fait qu'elle constituait une nouvelle arme pour les ennemis des missions religieuses, arme qui leur permettrait d'étendre leur combat en dehors des frontières et, tout d'abord, dans les territoires dépendant de la France. Il faut en effet se souvenir qu'outre-mer, la catholicité française est bien implantée. Dans les colonies, les congréganistes sont responsables de la quasi-totalité, voire de la totalité parfois, de l'œuvre scolaire. La France religieuse est, comme on l'a dit, « au cœur de l'expansion d'outre-mer ». C'est là une situation de fait acquise. L'expansion coloniale donne à toutes ces missions un nouvel essor. Leur nombre, leur dynamisme, l'accroissement rapide de leurs effectifs, l'indépendance de leurs ressources financières, le dévouement désintéressé de leurs membres leur confirment une place qu'on doit reconnaître et une influence dont on ne peut suspecter, le plus souvent, la générosité. Bref, cette présence religieuse est incontournable. Au moment où la Mission se tourne vers les colo-

nies, on peut estimer à quelque vingt mille le nombre des missionnaires de tous ordres présents dans les territoires de l'Empire. C'est dire que les Hussards noirs de la République ne peuvent pas ne pas tenir compte, dans leurs initiatives comme dans leurs tâches quotidiennes, des missionnaires à barbe blanche souvent installés bien avant eux.

- On observe, entre ces deux présences, des tentatives de conciliation ; ou pour mieux dire, une sorte d'essai théorique de justification de la coexistence possible des deux œuvres scolaires, d'ailleurs justifié par des gestes politiques, parfois symboliques certes, mais significatifs. N'est-ce pas des mains de Jules Grévy que Charles Lavigerie, fondateur de la Société des Pères Blancs et des Sœurs missionnaires d'Afrique reçoit, en 1882, sa barrette de cardinal ? N'est-ce pas à ce même Lavigerie que Gambetta donne toutes les assurances que le gouvernement de la République n'attaquerait pas l'Église catholique outre-mer ? Une sorte de dérogation à l'idéal laïque semble jouer en faveur des territoires coloniaux.

- On est bien conscient, certes, de l'impossibilité de substituer, au moins dans un avenir proche, l'enseignement officiel à l'enseignement privé. C'est donc bien sur le fond de la prééminence de l'enseignement religieux et de l'impossibilité d'y mettre rapidement un terme que se développent le combat laïque de la Mission et l'effort qu'elle peut conduire pour cette laïcisation de la France extérieure dont rêve Aulard.

- De toute manière, une coexistence durable n'est pas envisageable. Ce sont les finalités même qui

opposent, sans conciliation possible, les deux enseignements. Ce qu'on reproche surtout au système scolaire religieux, c'est d'avoir été et d'être toujours au service de l'Ancien Régime.

- Autrement dit, il n'y a pas et il ne saurait y avoir de dérogation à l'idéal laïque, sinon celle que commande un rapport de forces devant lequel on doit pour l'instant s'incliner. Pour bien comprendre l'œuvre de la Mission, il faut toujours avoir présent à l'esprit que son idéal transcende les objectifs auxquels la restreignent souvent les interprétations faciles, réductrices ou purement circonstancielles de son action. « Notre œuvre, proclame Gourdon au congrès de Tunis en 1903, dépasse les luttes présentes. Son but est au-delà des querelles du moment, et son programme n'a rencontré tant d'adhérents que parce qu'il répond à toute une doctrine, je dirais même, si le mot n'était pas trop audacieux, à toute une philosophie. » Ce programme, c'est celui que « s'est forgé lentement le parti républicain et qui ne peut être celui de la France monarchique ou impériale ».

L'affaire de l'amendement Leygues

- Cependant, malgré son désir de se placer délibérément en dehors ou au-dessus des luttes et des débats qui agitent et souvent déchirent l'opinion publique, le monde parlementaire et le monde politique tout entier, la Mission ne peut pas ne pas en tenir compte. Elle voudrait ne pas être l'émanation directe d'un État, mais elle ne peut pas ne pas refléter cet État. Elle se veut, au-delà des mers, prolongation de la seule Université, mais elle ne peut ignorer la société dans laquelle cette Université est



immergée. Elle ne peut donc échapper aux contre-coups, et parfois jusqu'au cœur d'elle-même, des assauts que subit, en métropole, l'enseignement congréganiste. C'est ce que démontre, en mars 1905, l'affaire de l'amendement Leygues.

Eugène Étienne.



● Eugène Étienne, élu membre du conseil d'administration de la Mission laïque le 22 novembre 1903, en devient président quelques jours plus tard, en remplacement de Pierre Foncin, démissionnaire. À ce moment là, il est vice-président de la Chambre. Tout, dans sa personnalité comme dans ses conceptions, permet de penser qu'il jouera dans l'association un rôle de premier plan. Pourtant, quatre mois seulement plus tard, le 21 mars 1904, éclate l'affaire de l'amendement Leygues, à l'occasion de la discussion par les députés du projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste. Aux dispositions de l'article du projet qui prévoit la fermeture des noviciats, Georges Leygues, député républicain, ancien ministre de l'Instruction publique, propose le complément suivant : « à l'exception de ceux qui sont destinés à former le personnel des écoles françaises dans les colonies et les pays de protectorat. Le nombre des noviciats et des novices dans chaque noviciat seront limités au nombre des établissements visés par le précédent paragraphe ».

● L'argumentation de Leygues est d'abord d'ordre purement logique et souligne une contradiction entre deux articles de la loi projetée. Il est bien évident, aux yeux de Leygues, comme il l'explique à la Chambre « qu'on ne peut à la fois inscrire dans un article de la loi que l'enseignement ne sera pas interdit aux congrégations hors de France et inscrire dans l'article suivant que les mêmes congrégations ne peuvent pas recruter leur personnel ».

● L'argumentation est ensuite d'ordre politique et consiste à imaginer ce que deviendrait l'influence française sans l'œuvre scolaire des congrégations. Il part d'un double constat. Constat de la situation française incomparable en Méditerranée. Constat de l'importance de la responsabilité des missions religieuses dans cette situation. L'orateur reconnaît certes que les écoles laïques, dont il est partisan, y existent, mais en petit nombre. Et même « si vous laïcisez, ce contre quoi je ne m'élève pas bien entendu, vos écoles laïques seront insuffisantes pour lutter contre les écoles des missions étrangères si elles n'ont pas pour auxiliaires les écoles de nos missions ».

● La conclusion s'impose et Leygues, réfutant toute interprétation bassement et étroitement politique, la livre sous la forme d'une question dont l'enjeu est national : « Oui ou non, voulez-vous laisser vivre les œuvres françaises de nos missions dans les colonies et tous les points du monde, ou voulez-vous les supprimer pour voir passer leur clientèle à des maisons rivales qui travaillent pour d'autres pays ? »

● Il appartient au ministre des Colonies, Gaston Doumergue, de répondre. Il dénonce l'inanité des craintes de Leygues. Pour lui, aujourd'hui, « la diffusion de l'enseignement du français – auquel répugnent le plus souvent les congréganistes – est le meilleur moyen de lutter contre les missions étrangères et en même temps d'asseoir notre domination politique ». Doumergue est certain que l'éducation laïque, « mieux que tout autre, fera disparaître les missions étrangères ». Ce qu'il redoute, d'accord avec Ferdinand Buisson, c'est que l'amendement Leygues maintienne en France, *sine die*, « une sorte de recrutement des professeurs congréganistes à côté de celui des instituteurs laïques ».

● Il cite alors la Mission laïque. « Or, Messieurs, nous avons fait de gros efforts pour créer une pépinière d'instituteurs laïques. Le directeur de l'enseignement colonial que le général Gallieni s'est attaché, M. Deschamps, a pris l'initiative de ce qu'on appelle la Mission laïque que présidait dernièrement M. Foncin et dont l'honorable M. Étienne est actuellement le président. » C'est le moment que choisit Étienne pour interrompre le ministre et pour déclarer, applaudi au centre, à droite et sur quelques bancs à gauche : « Et je vais voter l'amendement de M. Leygues. » Ce qu'il fera effectivement quelques instants plus tard. L'amendement Leygues est adopté par 283 voix contre 272.

● La Mission n'est pas longue à réagir. Dès la séance du conseil d'administration convoqué tout exprès le 24 mars 1904, le secrétaire général Henri Gourdon expose les débats de la Chambre à ses collègues puis leur donne lecture d'une lettre du président Étienne qui explique le sens de son

vote. Il y reprend les arguments développés par Leygues à la Chambre. Il s'agit « d'une mesure d'attente et de défense nationale, rien de plus ». Le député s'efface ensuite devant le président « Pour moi, je demeure plus que jamais attaché à la défense de notre œuvre laïque et je garde l'espoir que nous pourrions un jour saluer la complète substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste. Si j'avais le malheur de ne pas être compris par nos dévoués collaborateurs, il est bien entendu que je suis prêt à résigner mes fonctions. » Après discussion, le conseil adopte à l'unanimité un ordre du jour dans lequel Étienne n'est pas cité, tandis que Doumergue est remercié et honoré et Doumergue, à la Chambre, représentait le gouvernement. À la vérité, c'est un véritable désaveu du président en exercice.

● Une dernière réunion, à l'invitation d'Étienne, ne change rien à la détermination du conseil. L'amendement Leygues est voté. On ne verra plus Étienne aux séances du conseil, ni aux diverses célébrations de l'association. Le 9 mars 1905, il entre au Cabinet Rouvier comme ministre de la Guerre. Le conseil d'administration de la Mission laïque lui adresse ses félicitations et le nomme président d'honneur. Est-ce pour se faire pardonner que le nouveau ministre accordera aux officiers le droit d'adhérer à la Mission ? Il est remplacé à la tête de la Mission par Doumergue qui vient de quitter ses fonctions ministérielles.

● Cette affaire souligne que, pour la nouvelle Mission, mettre en place et développer un enseignement laïque aux colonies se heurte à de nombreuses difficultés.

Gaston Doumergue en 1937.





>> Une triple tâche : former, informer, réfléchir

Pour faire de l'enseignement laïque un instrument de civilisation digne d'une nation soucieuse de respecter les peuples et les hommes, la Mission laïque s'assigne une triple tâche : former spécialement des maîtres, faire connaître son œuvre et réfléchir aux problèmes posés.

Former : l'école normale d'enseignement colonial Jules-Ferry

Les antécédents

● Créer des écoles françaises dans de nouveaux territoires pose le problème majeur du recrutement et de la formation des maîtres. Recrutement et formation d'instituteurs français décidés à s'expatrier mais qui resteraient forcément en petit nombre ; recrutement et formation de maîtres indigènes seuls capables de répondre à un effort massif de scolarisation mais dont les connaissances et les compétences pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises seraient plus difficiles à acquérir.

● Dès sa création en 1883, l'Alliance française imagine une solution audacieuse qui permettrait d'assurer cette double formation dans les meilleures conditions. Il s'agirait de créer, dans les colonies et les pays soumis à la protection française, comme le Moyen-Orient par exemple, des écoles normales ouvertes aux Français, afin d'initier ces derniers à la langue et à la culture locale. En même temps, serait fondée, à Paris, une école normale réservée aux futurs maîtres indigènes pour leur faire mieux connaître notre civilisation. Cette idée ne devait jamais être concrétisée.

● L'Alliance israélite universelle, de son côté, avait dû résoudre le même problème. Au début de son action en effet, dès qu'il fallut envoyer des maîtres dans les écoles qu'elle ouvrait dans le bassin méditerranéen, elle imaginait qu'il serait aisé de trouver en France des professeurs israélites qui accepteraient de s'expatrier. Elle put en engager un petit nombre mais leur ignorance de la langue et des mœurs des pays où ils furent appelés à exercer, les exigences de certains parents, l'indifférence ou l'hostilité de certains autres, les différences de climat découragèrent les caractères les moins fortement trempés. L'Alliance israélite universelle prit alors conscience de la différence qui la sépare, pour mener à bien son entreprise, des congrégations. Ces dernières en effet ont toujours la ressource d'en appeler à leurs propres religieux, dont le dévouement à la cause de leur foi est inépuisable et qui, de ce fait, sont capables d'accepter les missions les plus ingrates et les plus difficiles. Il en va tout autrement pour les maîtres de l'Alliance qui se marient, fondent une famille, appartiennent à des cadres métropolitains et pour lesquels le climat, l'éloignement, des mœurs inconnues, des conditions d'existence nouvelles, la précarité possible des perspectives d'avenir jouent un rôle important. D'où l'idée, à partir de 1867, de recruter l'essentiel de son personnel dans ses propres écoles d'Afrique et d'Orient pour y choisir les élèves les plus doués afin de leur donner une préparation qui en fera des maîtres dignes de ce nom. L'Alliance décide de centraliser cette forma-

« Revue de l'enseignement colonial », n° 2, mars-avril 1904.



tion dans une école normale spécialement créée à Auteuil. La formation y dure quatre années, dont deux sont consacrées à préparer le brevet supérieur.

L'originalité de l'école Jules-Ferry

● Pour la Mission laïque, le premier objectif est de préparer des instituteurs métropolitains qui seront capables de diriger des écoles et d'assurer sur place la formation des maîtres indigènes. Ainsi naît, en 1902, l'école Jules-Ferry qui a pour but « de former des instituteurs et des institutrices qui se destinent à l'enseignement, soit dans les écoles publiques des colonies, soit dans les établissements créés ou encouragés par la Mission laïque française ». On décide d'ouvrir l'établissement dès novembre, pour y accueillir une première promotion d'instituteurs destinés à la colonie de Madagascar. Ainsi répondait-on aux vœux de Deschamps qui, avant même la constitution de la Mission laïque, « envisageait la nécessité de faire donner aux instituteurs coloniaux, avant leur départ de France, une formation spéciale de longue haleine ». Ainsi rejoint-on les vœux des gouverneurs les plus éclairés des territoires coloniaux. Merlaud-Ponty, qui préside aux destinées de l'Afrique Occidentale, n'affirme-t-il pas qu'il compte surtout, pour l'œuvre de civilisation à conduire et pour la conquête morale des indigènes, sur l'instituteur et sur le médecin ?

● Durant tout l'été 1902, l'organisation et le programme des études, les conditions de recrutement et d'admission des candidats sont mis au point. L'école Jules-Ferry en effet ne saurait être une école normale ordinaire. C'est une entreprise privée, préparant à l'enseignement colonial et qui s'adresse, pour une



*Promotion Paul Bert
1904-1905.*

préparation complémentaire et spécifique, à des maîtres déjà titulaires, pourvus des titres nécessaires à l'exercice de leur métier en métropole. Au cours de la scolarité prévue, de dix mois, tout est mis en œuvre pour que les futurs instituteurs coloniaux soient « à la fois des éducateurs parfaitement au courant des conditions de la pédagogie des indigènes, et des auxiliaires éclairés de l'œuvre coloniale ». L'enseignement est donc rigoureusement adapté à ce double objectif. C'est ainsi que, sous la rubrique « morale et éducation », on insiste sur les principes qui dominent l'enseignement français et sur les devoirs des missionnaires laïques vis-à-vis de la France aussi bien que vis-à-vis des populations indigènes.

● La pédagogie coloniale fait une large place aux contenus et aux méthodes qui doivent prévaloir outre-mer, ainsi qu'à la méthode directe pour la conduite de l'apprentissage de la langue. Les cours théoriques et pratiques d'agriculture initient les



élèves aux cultures des plantes alimentaires exotiques, ainsi qu'aux problèmes de génie rural. Pour les hommes, l'enseignement technique prévoit essentiellement le travail du bois et du fer tandis que pour les dames, on insiste sur la coupe, la couture et l'assemblage des pièces du trousseau féminin. Quant à la médecine pratique elle s'appuie sur des études anatomiques et physiologiques précises avant d'aborder la description des maladies exotiques, les techniques simples de soins aux blessés et aux malades, la petite chirurgie et les mesures principales de prévention. En géographie, on expose aux élèves les différents systèmes de colonisation étrangers et français. Par ailleurs, des cours de langue indigène : malgache, arabe dialectal, dialectes africains sont dispensés aux élèves selon leur destination finale. Quelques années plus tard, des cours de psychologie parachèvent ce système d'études. Il s'agit « d'initier le jeune instituteur à la mentalité des diverses races, de développer en lui l'esprit d'observation et de critique, et de le rendre apte à juger dans quelle mesure et par quels moyens notre civilisation est communicable aux indigènes dans nos possessions africaines et asiatiques ».

D'ailleurs, afin d'affiner davantage l'adaptation souhaitée, on crée plusieurs sections : d'abord une section pour Madagascar, puis deux autres, pour l'Indochine et l'Afrique Occidentale, enfin plus tard une section pour l'Afrique Équatoriale.

● Pour cet enseignement, on fait appel à des professeurs bénévoles,

d'autorité reconnue : inspecteurs, médecins, professeurs d'écoles supérieures ou de facultés, préparateurs à l'École normale supérieure. On mobilise les ressources de Paris et de ses environs : ateliers, laboratoires, jardins. Si bien que les études se dispersent entre le siège central de l'association et des écoles ou des institutions spécialisées, comme l'École des langues orientales ou l'école nationale d'agriculture de Nogent-sur-Marne. La Mission pense même, sans pouvoir réussir à le constituer, à créer un comité de perfectionnement de l'école ou se retrouveraient de grands noms comme Durkheim, le sociologue, Brunot le linguiste, Carré l'auteur de la méthode d'apprentissage du français à l'intention des petits Bretons, ou encore Vidal Lablache le géographe. Enfin, tout au cours de leur scolarité, les élèves sont mis systématiquement en rapport avec les entreprises et les maisons de commerce qui travaillent avec les colonies.

● Les élèves des deux sexes sont choisis avec le plus grand soin par le conseil d'administration lui-même. Les candidatures doivent être accompagnées d'un dossier avec certificat médical et références émanant des chefs hiérarchiques. L'admission est prononcée au vu de l'ensemble de ces éléments, en tenant compte des besoins signalés par les différentes administrations coloniales.

● Une fois admis, les candidats doivent obtenir de leur inspecteur d'académie leur mise en congé sans traitement pour une durée d'un an. Les études sont gratuites, sans internat, et la Mission attribue des bourses d'entretien aux élèves démunis de ressources personnelles. Elle prend en charge également les frais de déplacement occasionnés par les

*Promotion Savorgnan de Brazza
1905-1906.*



cours dispensés hors de la capitale. L'école est ouverte aussi bien aux ménages qu'aux célibataires. À la fin de la scolarité, le conseil présente à la nomination du ministre ou des gouverneurs généraux les élèves dont les études ont été jugées satisfaisantes sans toutefois pouvoir leur garantir une affectation immédiate. Une fois nommés, les instituteurs reçoivent leur traitement de la colonie, leur retraite étant payée par la métropole. Ils gardent en outre le droit à leur avancement régulier dans le cadre auquel ils appartiennent.

● Dès le début, les administrateurs coloniaux appuient chaleureusement une initiative qui répond à un besoin réel et urgent. La formation porte bientôt ses fruits, hélas trop rares. Un gouverneur d'Afrique peut ainsi constater que « nous sommes mal satisfaits des instituteurs que nous recevons. Les inspecteurs d'académie ne laissent partir que les mauvais sujets, font obstacle au départ des bons. Ainsi avons-nous reçu des anarchistes et des ivrognes. Seule, la Mission laïque a fourni quelques maîtres de valeur ».

● L'école Jules-Ferry, faute de pouvoir disposer de ressources importantes ne connaîtra jamais cependant l'ampleur à laquelle elle aurait pu prétendre. Ses promotions ne seront jamais nombreuses. De 6 élèves la première année, elles s'élèveront à 10 ou 15 en général. Privée de toute subvention particulière pour cette école, la Mission manque en effet de moyens financiers pour être en mesure d'assurer une formation plus nourrie. Les difficultés administratives métropolitaines gênent son développement. Elle ne peut ouvrir la section marocaine demandée par Lyautéy, ni la section orientale que justifierait la créa-

tion d'établissements en Orient. Le secrétaire général se plaindra souvent de lenteurs dont souffrent les nominations des élèves aux colonies.

● À la rentrée 1913, la situation est très préoccupante. La nouvelle loi militaire qui porte la durée du service obligatoire à trois ans et l'incorporation simultanée de deux classes qui en découle, ne permettent pas d'assurer le recrutement d'une nouvelle promotion, les inspecteurs d'académie refusant d'accorder l'exeat aux instituteurs qui demandaient leur inscription. C'est le coup de grâce. En 1914, les hostilités interdisent de reprendre les cours. Et après la grande guerre, l'école Jules-Ferry ne rouvre pas ses portes. Elle aura formé, en tout et pour tout cent cinquante maîtres coloniaux, dont certains, d'ailleurs, n'ont jamais pu servir outre-mer...

Informer : la Revue de l'enseignement colonial

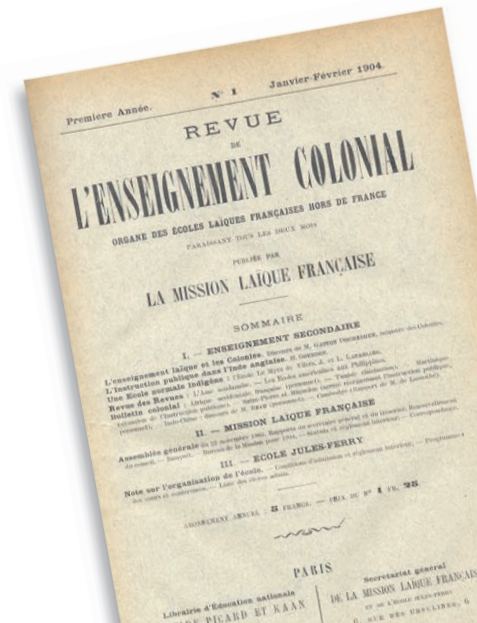
● C'est à l'assemblée générale du 22 novembre 1903 qu'Henri Gourdon, secrétaire général, annonce la création, à partir du 15 février de l'année suivante, d'une *Revue de l'enseignement colonial*. Cette revue, dont la publication sera bimestrielle, poursuivra trois objectifs :

- propager les idées de la Mission laïque française ;
- donner à l'enseignement laïque un organe qui lui a manqué jusqu'ici ;
- tenir les adhérents au courant des efforts et des progrès de la Mission.

Cette publication sera donc « à la fois le Bulletin de la Mission laïque et le bulletin de l'enseignement hors de France ».



La dernière promotion de l'école (1912-1913).





● Gourdon expliquera plus tard les raisons qui ont poussé « à faire plus et mieux que de propager les idées de la Mission laïque française et lui acquérir ainsi des sympathies nouvelles ». La Mission laïque, devait se faire le chantre « d'un enseignement colonial si peu connu, si mal apprécié encore en France et au-dehors » qui ne dispose d'aucun organe spécifique. Il faut donc combler une lacune dont les inconvénients jouent à deux niveaux. Sur le plan administratif d'abord. Les instituteurs des colonies n'ont aucun outil qui leur permette d'exprimer leurs revendications particulières. Sur le plan politique ensuite. Un véritable déséquilibre se creuse dans l'opinion entre l'enseignement laïque, œuvre des « bons Français » dont les efforts sont souvent fort mal connus, voire ignorés, et l'enseignement de leurs rivaux, « exalté dans de nombreuses revues et annales ». De ce dernier point de vue, la parution de la revue s'inscrit dans le cadre plus général du combat entre laïcité et intolérance, dans le climat engendré par la séparation de l'Église et de l'État.

● Dès le premier numéro, le titre et les rubriques principales sont fixés et resteront pratiquement les mêmes pendant plusieurs années. Leur ensemble traduit bien la double vocation de la nouvelle parution.

Le succès est au rendez-vous. Des articles richement documentés sur de nombreux territoires, des rapports importants, des documents officiels, des revues de presse et des bibliographies pertinentes, sont publiés régulièrement, tandis qu'au fil des mois, les témoignages, les informations commencent à faire circuler entre les lecteurs, tant en France qu'outre-mer, un courant de connaissances et de sympathies réciproques. Après un an, Gourdon pourra écrire que

« l'enseignement colonial, les écoles françaises de l'étranger ont désormais un organe, la Mission laïque, un puissant instrument de propagande ».

Réfléchir : le congrès de Marseille de 1906

● Mais la Mission veut faire davantage encore : elle cherche l'occasion de rassembler tous ceux qui seraient désireux de se rencontrer pour débattre ensemble des problèmes posés par l'éducation des indigènes dans le cadre de la colonisation. Elle la trouve avec l'annonce d'une Exposition coloniale à Marseille en 1906. Le 12 octobre 1905, à l'initiative d'Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, le conseil d'administration décide de saisir cette opportunité en participant à cette exposition et en y organisant un congrès de l'enseignement colonial. L'Exposition s'annonce bien. Les pourparlers avec son comité d'organisation ne rencontrent guère de difficultés. Les aides demandées aux ministères de l'Instruction publique et des Colonies sont accordées. La date d'ouverture est fixée au 24 septembre 1906. Dès le printemps, le programme est adopté. Le congrès s'intitulera « Congrès de l'enseignement colonial et de l'enseignement laïque français hors de France ».

● L'association est désormais reconnue, appréciée comme un instrument incontournable pour la diffusion de la langue, des idées et de l'influence françaises outre-mer. Il faut dire qu'elle a le vent en poupe. Ne vient-elle pas de recevoir une consécration officielle de la part du ministère des Affaires étrangères qui lui donne la responsabilité d'ouvrir à Salonique, un premier établissement ?



● Du 24 au 28 septembre 1906, dans le cadre pittoresque et animé de l'Exposition coloniale de Marseille, le congrès tient régulièrement ses séances. Chaque question fait l'objet d'un rapport présenté par un spécialiste, homme de terrain. Chaque rapport se termine par des vœux débattus avant d'être éventuellement remaniés et adoptés par les congressistes.

● En 1906, l'empire colonial français est d'une ampleur considérable. Il s'étend à travers le monde entier. Sa constitution est récente. Sur l'ensemble des territoires, l'enseignement est très inégalement dispensé. Et même là où il est le plus développé, il demeure très insuffisant et concerne surtout les villes. De toute façon, il dépasse rarement le cycle élémentaire où il atteint, dans le meilleur des cas, la préparation du certificat d'études primaires. Partout, ou à peu près, écoles privées et écoles laïques coexistent mais, à chaque fois, dans des proportions très variables selon les régions.

● Les premières conclusions des travaux tiennent compte de la nécessité de reconnaître ces différences et du souci, pareillement incontournable, de faire triompher partout une politique éducative inspirée des mêmes valeurs.

« 1°- L'enseignement aux colonies doit être varié ; chaque colonies doit avoir ses programmes spéciaux qui ne conviennent parfaitement qu'à elle.
2°- L'enseignement doit être à la fois conservateur et moderne ; conservateur c'est-à-dire respectueux des traditions, des croyances et de la langue indigènes ; moderne c'est-à-dire scientifique et français.
3°- L'enseignement doit être pratique ; il est désirable que l'apprentissage d'un métier doit être à la

base de l'éducation. Il importe de ne pas faire de déclassés. Cet enseignement n'exclut pas la culture générale ; les écoles professionnelles, quelle que soit la profession qu'on y prépare, sont des établissements d'éducation intellectuelle. »

● On retrouve là les idées-forces liées à une conception éclairée de la colonisation, telles que surent les pressentir un Faidherbe ou un Gallieni, telles que sut les exprimer et les mettre en pratique Deschamps en les incarnant dans la Mission laïque. On sera plus étonné sans doute de constater qu'il ne soit fait là aucune référence à la laïcisation souhaitable de l'enseignement dans les colonies. Comme si la laïcité devait être entendue dans ce nouveau champ d'action, moins comme une conséquence militante de la séparation de l'Église et de l'État désormais plus ou moins assumée que comme la résultante de la prise en compte de la diversité des hommes. Être laïque, n'est-ce pas d'abord être capable de s'adresser de la même façon à tous et de les respecter tous ? La Mission laïque, en face de ce chantier immense qui s'ouvre devant elle, paraît donc plus sensible, dans ces vœux, aux connotations socio-éthniques que politiques de la laïcité. Mais elle restera toujours à la culture de ces deux aspects et jouera souvent sur le flou sémantique du mot dont les deux pôles peuvent être représentés, l'un par Deschamps, l'autre par Aulard.

● Dans ce respect de l'autre, il ne s'agit pas de la reconnaissance d'un droit à la différence tel qu'on le retrouve dans les réflexions contemporaines. Encore que ce droit soit clairement affirmé, mais en faveur des Européens et des Français tout particulièrement. Peut-on en effet accepter d'éduquer et d'instruire, dans les colonies, les fils des colons comme



1909 : des élèves annamites sont accueillis à Paris pour un voyage d'étude et de découverte.



1913-1914 : élèves annamites avec leur institutrice européenne.



les petits indigènes ? Une section du congrès se consacre à l'éducation des jeunes Européens et français, une autre aux enfants indigènes. En ce qui concerne les premiers, il convient de satisfaire plusieurs exigences. On touche là aux problèmes cruciaux soulevés par les processus de colonisation. Le congrès en effet « estime que le Français et l'indigène sont appelés à remplir dans leur existence des rôles associés, mais des rôles différents ; estime qu'on ne saurait violenter, sans compromettre le progrès même qu'on veut hâter, l'évolution des races et des sociétés, laquelle tient à des causes reculées, complexes et partout hors de nos prises ; estime de plus que l'intérêt des enfants de Français est lié aux intérêts de chaque colonie ».

● On perçoit, à travers ces lignes, un certain embarras à formuler des idées dont on pressent bien que leur réalisation ne s'accordera pas toujours avec les attentes et les perspectives d'avenir des colons. On peut cependant sans trop de peine restituer le fil du raisonnement qui conduit aux vœux exprimés. Les petits Français sont, dans leur très grande majorité, de futurs colons. Leur avenir est étroitement dépendant du développement de la colonie, de sa mise en valeur, de l'exploitation de ses richesses, ce qui commande une orientation pratique de l'éducation. Ce développement, toutefois, est également le fait d'une association indispensable entre le colon et la population indigène, chacun cependant restant à sa place. La colonisation est donc le résultat d'une différenciation et d'une association. Dès le niveau scolaire, la différenciation s'affirme par la création d'écoles séparées pour les petits Français et les enfants indigènes. Mais en même temps, l'associa-

tion est préparée, rendue plus féconde, grâce à la place importante qui doit être réservée, dans ses écoles, « à l'enseignement de l'histoire, des mœurs, de légendes religieuses ou poétiques qui importent le plus à la colonie en question, dans le plus large esprit de sympathique équité ». La langue française, pour sa part, doit faire l'objet de soins particuliers afin « d'être sauvegardée dans sa pureté toutes les fois que, dans les vieilles colonies notamment, elle a tendance, par des phénomènes de contagion réciproque, à se corrompre ».

● Quant au problème de l'orientation pratique, il touche de très près les questions relatives à l'intérêt même de la colonisation. La domination militaire a fait son temps. L'exploitation économique, véritable pillage des richesses, sans contrepartie aucune, disparaît peu à peu. Au début du xx^e siècle, la colonisation ne doit plus être une entreprise purement commerciale et industrielle. Elle doit y joindre une œuvre civilisatrice. C'est à l'école qu'il appartient d'assumer cette double fonction en élevant le niveau moral et intellectuel des indigènes et en les faisant bénéficier, par l'initiation aux techniques nouvelles, des progrès de la science.

● Un tel enseignement se réclame, lui aussi, de la laïcité dans la mesure où il fait appel, « à l'observation, au jugement, à la raison, non à la mémoire, à l'autorité et à la foi ». Le congrès ne perd jamais ainsi une occasion de fustiger l'enseignement congréganiste en soulignant, dans l'esprit laïque, des connotations proprement intellectuelles et pédagogiques qui en approfondissent et en enrichissent la signification profonde.

>> Le déclin du souci colonial

Une tâche immense

● Le congrès de Marseille marque, sans nul doute, l'apogée des ambitions de la Mission aux colonies. À partir de 1906, il y a bien, dans ses préoccupations, déclin du souci colonial. Certes, on y affirme toujours avec la même force les mêmes principes. Certes, un nouveau champ d'action s'est-il ouvert à elle avec la conquête du Maroc. Mais, au fur et à mesure que l'association essaie d'asseoir son influence aussi bien dans l'opinion que sur le terrain, elle prend davantage conscience des difficultés qui se dressent devant elle comme autant d'obstacles et tracent les limites de ses ambitions.

● En France, toute œuvre coloniale continue à se heurter à l'indifférence, voire à l'ignorance, qui entoure dans l'opinion, même éclairée, tout ce qui touche aux problèmes posés par l'expansion outre-mer.

● C'est que l'enseignement des choses coloniales est encore souvent réduit au minimum dans les écoles. Certes, les livres de lecture et de bibliothèque s'orientent-ils de plus en plus vers la relation des récits d'aventure que fournissent les voyages des grands explorateurs ou les conquêtes des soldats républicains dans les terres lointaines. Mais les manuels proprement dits en restent encore à la portion congrue. La Ligue Coloniale Française s'émeut de cette carence et lance en 1912 un cri d'alarme. Elle réclame que l'enseignement de la colonisation fasse l'objet d'un cours spécial dans les établisse-

ments secondaires et, sous forme simplifiée, dans les écoles primaires. Elle s'étonne que, à l'heure où les mairies des moindres communes, les plus petites gares sont dotées d'affiches illustrées sollicitant les engagements dans l'armée coloniale, rien ne soit fait pour que « nos populations jusque dans leurs couches les plus profondes soient instruites de ce qu'est notre empire colonial ».

● Aux colonies mêmes, si l'instruction se répand peu à peu, son développement se fait le plus souvent de façon tout à fait anarchique, au gré de la bonne ou de la mauvaise volonté des administrateurs locaux qui ne disposent d'aucune directive générale venue de métropole. Il s'ensuit de grandes inégalités entre les territoires et une dispersion d'efforts et de réalisations chaotiques, parfois intermittentes, toujours subordonnées au zèle et à la compétence des maîtres. Pour tenter de pallier cet inconvénient, la Mission laïque milite depuis sa fondation en faveur de la création puis de la mise en œuvre effective d'un comité de l'Instruction publique coloniale, qui pourrait élaborer une politique éducative d'ensemble, cohérente et efficace.

● On comprend aisément que, face à une telle situation, pour un Empire aussi vaste, l'école normale Jules-Ferry se révèle bien insuffisante. Il faudrait pouvoir multiplier ses efforts par cent, recruter chaque année des candidats par milliers. La Mission ne peut que se contenter d'améliorer la formation des maîtres. Elle utilise les compétences les plus

Dans le cadre d'une politique coloniale controversée, où les problèmes d'outre-mer ne sont guère connus du grand public, la Mission laïque, faute de moyens, ne parvient ni à développer son action, ni à résoudre clairement les problèmes pédagogiques qu'elle rencontre.



Georges Pillods, instituteur et directeur de l'école de Bania en 1911.

éclairées, s'adjoint le concours d'universitaires et de chercheurs qui ont mûri leur réflexion sur le sol des territoires d'outre-mer. Après les sections de Madagascar, d'Indochine, d'Afrique Occidentale et d'Afrique Équatoriale, elle s'apprête à répondre favorablement au général Lyautey qui lui demande l'ouverture d'une section du Maroc pour la rentrée de 1912.

● Le succès de l'école, la réputation dont elle bénéficie, ne doivent cependant pas faire illusion. La Mission a ses détracteurs, même sur le terrain. C'est dire que la conception éducative de la Mission laïque est loin de faire l'unanimité. D'abord parce qu'elle est coûteuse et vise des résultats qui ne peuvent être que lointains. Les administrateurs coloniaux préfèrent consacrer la plus grande partie de leurs faibles ressources à la mise en valeur rapide des pays. Ils jugent plus commode et surtout bien meilleur marché de s'en remettre aux missions religieuses pour le soin de l'instruction des indigènes. Et peu leur importe l'objectif poursuivi. La conversion à la foi chrétienne ne les gêne pas dans la soumission qu'ils attendent des populations. Pour eux, comme pour les colons, les indigènes ne sont que des moyens, des outils pour la mise en valeur de terres nouvelles. Pour la Mission les individus, où qu'ils soient, quelles que soient leurs ethnies, leurs mœurs et leurs traditions, sont des fins.

● En même temps la Mission s'inscrit en faux contre une idéologie assimilationniste dont la présence dans certains milieux reste obsédante. Elle affirme que l'enseignement à donner ailleurs qu'en métropole ne peut être un simple décalque de ce qui s'y fait. La laïcité aux colonies n'est pas la simple expor-

tation du combat contre les établissements scolaires congréganistes. Elle est d'abord et surtout la volonté de comprendre et d'accepter l'autre dans son entière altérité, en le guidant vers le progrès auquel il a droit, sans renier, ni ses aspirations individuelles ni celles de son peuple.

● Toutes ces problématiques, la Mission ne les abandonne pas, bien au contraire. Les éclairages nouveaux que lui donne, à partir de 1906, l'ouverture d'établissements qu'elle gère directement en Orient lui permettent de les affiner et d'y apporter des réponses de plus en plus nuancées. Ce contact direct par le biais d'écoles ne dépendant que d'elle lui a manqué aux colonies. Elle avait prévu de pouvoir le faire. Elle n'en a pas eu la force. Elle a pourtant tenté, avec l'école de Bania, l'expérience qui malgré son caractère éphémère mérite d'être contée.

L'éphémère école de Bania

● Une seule fois, la Mission laïque a pu créer une école aux colonies, alors qu'elle aurait voulu, si elle avait pu disposer des moyens nécessaires, en organiser et en gérer bien d'autres. Ce fut au Congo avec le concours de la Compagnie de la Haute Sangha. C'était presque, avant la lettre, une école d'entreprise telle que la Mission devait en développer la formule dans les années 70. Elle en confie alors la charge à un ancien élève de l'école normale Jules-Ferry, Georges Pillods. L'œuvre est particulièrement difficile pour le jeune maître qui, parti de France le 24 décembre 1909, arrive à Bania le 26 mars 1910, dans une région décimée par la maladie du sommeil, où rien de semblable à une école n'a

Élèves de l'école de Bania devant le dortoir de l'école et se préparant pour le repas.



jamais existé. Le programme d'études est très simple : leçon de choses et conversation dans la forêt, dans la brousse, au bord de la rivière. Deux heures seulement par jour sont réservées à la lecture, à l'écriture et au calcul.

● Les résultats des premiers mois sont prometteurs. Pillods est souvent fatigué mais l'affection, les progrès de ses élèves l'encouragent. Cependant, il sent bien qu'il n'est pas compris de l'administration. « On me donne des instructions au sujet des programmes de l'école, mais si ces messieurs ont déjà créé des écoles au Congo, ils doivent bien savoir qu'on ne va pas à l'aveuglette, sans connaître la mentalité indigène. Quant à augmenter le temps consacré à la lecture et au calcul, cela se fera mais progressivement. » On retrouve dans cette rapide présentation les caractéristiques majeures de toute école exportée aux colonies. Mais on y retrouve aussi l'émergence des difficultés que de telles méthodes portent dans leur sein, à savoir une difficile compréhension entre les hommes de terrain et les hommes de cabinet.

● Il n'a pas été donné à la Mission de mesurer l'importance de l'expérience. L'école de Bania n'a en effet qu'une existence éphémère. Bania, qui a joué un rôle prépondérant dans l'extension du Congo français vers l'ouest, est rétrocédé aux Allemands par le Traité du 4 novembre 1911 qui met fin à la crise d'Agadir. C'est le prix à payer pour que l'Allemagne reconnaisse la situation que la France s'est faite au Maroc. Pour la Mission laïque, Bania est la première victime des vicissitudes de la politique internationale.

La permanence des problématiques

- À partir de 1910, la Mission cherche comment reprendre son élan, sur le plan de l'action comme sur celui de la réflexion. D'une part, il lui faut regrouper les bonnes volontés et les dévouements, « en un mot ranimer la mobilisation de la société laïque » pour faire face à une tâche de plus en plus lourde et difficile. D'autre part, étudier en commun les grandes questions qui la préoccupent : celles qui restent toujours posées dans l'enseignement colonial et que, peut-être, celles que fait surgir la création d'établissements à l'étranger aideront à mieux comprendre. Deux congrès successifs, à dix-huit mois d'intervalle, en janvier 1911 et août 1912, permettent à la Mission de faire le point sur son œuvre et de réfléchir sur son action.
- L'idée d'un nouveau congrès, après celui de Marseille, est lancée le 3 novembre 1910, au cours d'un conseil d'administration où l'on décide de ranimer l'activité des amis de l'association et de relancer la propagande, trop négligée. Il faut, à partir d'un bilan, ouvrir des perspectives d'avenir.



Le congrès de Lyon en mars 1912 donne lieu à une exposition des travaux réalisés par les élèves dans le cadre de l'enseignement professionnel colonial.



- Ainsi, le programme prévu veut-il avant tout dresser un état des lieux de l'enseignement laïque dans les deux domaines d'action de la Mission en s'attachant à décrire la situation administrative des écoles laïques ; l'organisation de l'enseignement professionnel ; le rôle de la langue française, sans oublier de dresser un bilan des efforts accomplis par les diverses nations au point de vue scolaire à l'étranger.
- Les résultats des discussions montrent que les mêmes problèmes fondamentaux discutés à Marseille cinq ans plus tôt restent posés. Les vœux que rapports et débats permettent d'exprimer mon-

trient que peu de progrès ont été réalisés. C'est ainsi que, au sujet de la situation de l'enseignement laïque aux colonies, on se borne à souhaiter que soit rendue effective la création au ministère des Colonies d'un service permanent qui coordonnerait les efforts et assurerait la continuité des mesures nécessaires à prendre. Quant aux problèmes de l'organisation de l'enseignement professionnel, ils ne donnent lieu à aucun élément vraiment nouveau.

- À lire ces recommandations, on pourrait penser que la Mission laïque piétine. Les résultats, les avancées, en cinq ans, représentent bien peu au regard de la tâche à accomplir. L'essentiel, cependant,



*Les congressistes partent découvrir
Bron et Bourg-en-Bresse.
Le congrès est présidé par Édouard
Herriot, alors maire de Lyon et
vice-président de la Mission laïque.*

c'est que les idées cheminent et que, chaque jour, un plus grand nombre les partagent et les soutiennent.

● Au cœur de tous les débats de ces deux congrès, la question de l'enseignement de la langue française aux colonies reste fondamentale. Elle est si complexe, elle donne lieu à des opinions si variées, à des discussions si passionnées qu'elle est renvoyée à un autre congrès. Mais on prépare ce débat futur à l'aide d'un questionnaire diffusé à travers le monde entier. Pour la première fois, à Lyon, en 1912, la Mission découvre comment le destin de l'enseignement français à l'étranger est inséparable de la façon dont on va lier sa langue véhiculaire avec l'apprentissage des langues indigènes. Problème dont elle ne parviendra jamais plus à s'abstraire.



▲ Édouard Herriot.

- ▶ **Février 1904**
1^{er} numéro de la *Revue de l'enseignement colonial*, organe des écoles laïques françaises hors de France, publié par la Mission laïque française.
- ▶ **21 mars 1904**
Vote de l'amendement Leygues.
- ▶ **7 juillet 1904**
Loi interdisant l'enseignement à toute congrégation.
- ▶ **Octobre 1904**
Ouverture des sections Afrique et Indochine à l'école normale d'enseignement colonial Jules-Ferry.
- ▶ **Février 1905**
Élection de Gaston Doumergue à la présidence de la Mission laïque.
- ▶ **Juillet 1905**
Première fédération de syndicats d'instituteurs.
- ▶ **9 décembre 1905**
Séparation des Églises et de l'État.
- ▶ **14 mars 1906**
Ministère Sarrien. Gaston Doumergue, ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, quitte la présidence de la Mission laïque.
- ▶ **Juillet 1906**
Accord franco-anglo-égyptien sur l'indépendance de l'Éthiopie.
- ▶ **Septembre 1906**
1^{er} congrès de la Mission laïque, dans le cadre de l'Exposition coloniale de Marseille, sur « L'enseignement colonial et l'enseignement laïque hors de France ».
- ▶ **Décembre 1906**
Alphonse Aulard élu président de la Mission laïque, Edmond Besnard, secrétaire général.
Fermeture de la section malgache de l'école normale d'enseignement colonial Jules-Ferry.



Beyrouth au XIX^e siècle.



L'engagement en Orient



>> La France et l'Orient au début du xx^e siècle

C'est en Orient, terre passionnante « où se forment les grands noms », liée à la France par des liens privilégiés tissés par l'histoire, que la Mission laïque est officiellement appelée à donner toute sa mesure.

● « En 1906, écrit Pierre Deschamps bien des années plus tard, il se produisit un événement considérable qui orienta définitivement la Mission laïque. Le ministre Rouvier nous demanda d'aller à Salonique opérer la relève d'une école de commerce qui se mourait. La Mission décida d'accepter la succession de l'école et décida d'ouvrir un lycée. Voilà donc qu'en Orient, où se forment les grands noms, l'occasion est offerte à la Mission laïque, jusqu'alors chétive mais pleine d'ardeur et d'espoir, de montrer de quoi elle est capable. » C'est en Orient, terre passionnante et tumultueuse, liée à la France par des liens privilégiés, que, pendant de longues décennies, la Mission va passer à l'action directe et conquérir sa réputation en affirmant la valeur de l'école républicaine.

Quel Orient ?

● L'Orient auquel s'intéresse la Mission laïque au début du xx^e siècle correspond à peu près à notre Moyen-Orient. L'Extrême-Orient en est exclu. Sans doute la Mission laïque s'intéresse-t-elle aux possessions françaises d'Indochine pour lesquelles elle a créé une section spéciale à l'école Jules-Ferry. Sans doute se souvient-elle que son premier secrétaire général est parti à Hanoï comme chef du service de l'Instruction publique. Sans doute soutiendra-t-elle toujours les efforts laïques en Chine, notamment à l'université de Shanghaï. Mais jamais elle ne s'engagera dans ces territoires comme elle le fera dans l'Empire ottoman. Même en Perse, il lui faudra de longues années avant de s'intéresser à Téhéran.

● L'Orient de ce temps-là désigne en gros l'Asie du Sud-Ouest, le Nord de l'Afrique et la région sud de l'Europe. Il est le berceau de trois grandes religions monothéistes, nées l'une après l'autre, et dont Jérusalem est, chaque fois et pour des motifs chaque fois différents, la Ville sainte : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Toutes trois s'y sont perpétuées. Même si l'islam a établi là le centre géographique et spirituel de son monde, même s'il a développé là les premières données de sa civilisation ; même s'il y occupe la première place, judaïsme et christianisme n'ont pas disparu. À la fin du xix^e siècle, on y compte d'importantes communautés juives, particulièrement actives dans le domaine commercial et financier, augmentées par les afflux de ceux qui se sont vus chassés, à différentes époques, des terres où ils s'étaient installés. De même, les chrétiens s'y trouvent également nombreux, que ce soient les orthodoxes, d'obédience russe, arménienne ou grecque, ou bien les catholiques et protestants de diverses sectes, regroupés, pour les distinguer des orthodoxes, sous le terme de Francs. L'Orient est bien, à l'orée du xx^e siècle, « une mosaïque de peuples qui font de cette région un véritable Musée d'histoire religieuse et linguistique ».

● Lorsque la Mission laïque s'y intéresse, c'est à l'Empire ottoman en réalité qu'elle va avoir à faire, et à l'Égypte qui s'en est détachée avec Méhemet-Ali et qui est tombée sous protectorat britannique après avoir été occupée par les troupes de Sa

Majesté en 1882. À vrai dire, l'Empire de Soliman le Magnifique arrive au terme d'une longue décadence. En 1906, il est encore vaste. Il comprend l'Asie Mineure, la façade orientale de la Méditerranée, baptisée Levant, et qui correspond aux États actuels de Syrie, du Liban, d'Israël et de Jordanie, la région des Balkans englobant le nord de la péninsule grecque : Salonique, à cette époque, dépend de Constantinople. Au total, l'Empire ottoman compte une quarantaine de millions d'habitants partagés entre des religions et des communautés linguistiques différentes. Communautés placées sous l'administration unique du sultan mais bénéficiant des avantages du système des millets. Un

millet est une institution communautaire d'origine confessionnelle, gérée par des laïcs, qui encadre chaque moment de la vie sociale. De l'éducation scolaire des enfants à l'aide apportée aux malades et aux indigents, du mariage à l'héritage, tout passe entre les mains de ses conseils qui interviennent chaque fois qu'il est besoin pour calmer les esprits et faire respecter l'ordre public. Le millet est donc la forme structurée d'une communauté religieuse qui lui permet d'être reconnue. Ainsi vivent côte à côte les Turcs musulmans, les Israélites, les Orthodoxes grecs ou arméniens, les Bulgares catholiques, les Deumés qui ont répudié la religion juive pour se convertir à l'islam et les Tziganes.



Village aux environs d'Alep en Syrie dans les années 20.



Constantinople : départ d'une caravane de pèlerins pour La Mecque (dessin de Gustave Janet, 1867).

Une fascination réciproque

- Aux yeux des Occidentaux, ces nationalités se brouillent et se mêlent dans une sorte de vision composite de la vie orientale qui s'articule autour de quelques caractéristiques, souvent stéréotypées.
- Cet Orient-là pèse d'un poids particulièrement lourd dans la conscience occidentale. Il est la cible d'une attirance esthétique, d'un engouement pour les recherches intellectuelles, voire mystiques ou

ésotériques, qu'on a pris l'habitude, depuis l'expédition de Bonaparte en Égypte, de résumer sous le terme d'orientalisme, « ce passeport offert au songe, à l'étrange, à l'insolite et au mystère. L'inquiétant y trouve un réceptacle, la fougue, la violence et le courage, un exutoire », comme l'écrit l'historien d'art Maurice Arama.

- Cette tradition orientale est particulièrement vive en France. L'histoire, des Croisades à la Campagne

d'Égypte de Bonaparte, n'a cessé de la nourrir et de la fortifier. Le régime des Capitulations, obtenu par François I^{er}, qui accordait aux sujets français résidant de façon temporaire ou permanente en pays musulman, de se voir soustraits, dans une large mesure, à l'action des autorités locales pour ne relever – en ce qui concerne la justice notamment – que de leurs autorités nationales, est toujours en vigueur. D'autre part, le système du Protectorat a fait longtemps obligation à la France de protéger non seulement ses nationaux, mais tous les catholiques. La France joue là son rôle de fille aînée de l'Église et c'est pour elle, comme on l'a dit, « le talisman de la grandeur ».

- Inversement, pendant tout le XIX^e siècle, ne cesse de s'accroître la fascination que l'Occident exerce sur les Orientaux. La France y tient une place de premier plan. N'est-elle pas la puissance qui détient la clé d'une civilisation convoitée ? Le niveau de vie y est élevé, les technologies nouvelles y sont particulièrement efficaces et prestigieuses. La culture scientifique et philosophique, les habitudes d'organisation politique et les modes d'existence séduisent les élites.
- Les « visiteurs » turcs et levantins en Europe se font chaque année plus nombreux : personnels

Départ d'une caravane de pèlerins pour La Mecque depuis Damas. (« Bulletin de la Mission laïque française », 1912).





d'ambassade, étudiants, exilés enfin. Les visiteurs européens et surtout français en Orient ne sont pas moins influents : instructeurs militaires appelés par le Sultan, précepteurs des enfants de notables et surtout les professeurs des missions congréganistes qui assurent l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères, en même temps qu'ils propagent les idées nouvelles.

● Les conséquences de ces échanges ne se font pas attendre. L'apparition du télégraphe, l'amélio-

ration des transports, de l'éclairage nocturne, des services publics marquent peu à peu les habitudes de vie quotidienne. Le développement de la traduction accroît la diffusion des livres et des idées. De nouvelles professions apparaissent : journalistes, avocats laïques qui jouent un rôle de plus en plus important dans la vie politique. À cette époque, l'Orient est subordonné à l'Occident pour tout ce qui concerne l'industrie, l'art militaire ou naval, les lettres ou les sciences.



Beirut, 1913.

- La France bénéficie d'un avantage d'influence privilégiée qu'explique l'histoire. Des personnalités françaises de premier plan sont très présentes. Gambetta est très populaire, Pasteur très connu, et la ville de Paris exerce une grande fascination sur l'imagination orientale. Quant à la langue française, elle constitue un élément important de l'éducation. C'est un véritable « postulat de l'élégance », surtout chez les femmes. Cette langue d'ailleurs est partout : dans les familles aisées qui recourent, pour l'instruction de leurs enfants, à des institutrices françaises ; dans les cercles et les salons, les cafés, le théâtre, la presse, etc. C'est la langue des affaires, de l'administration, de la diplomatie et la Marseillaise retentit en de multiples occasions.

- Enfin, les écoles françaises sont nombreuses. Elles sont toutes, ou presque, congréganistes. Les missions disposent de ressources importantes et jouent sur le fait que l'Orient est profondément et foncièrement religieux. La théocratie ne reste-t-elle pas le linéament fondamental du rapport social ? En Orient, tout a un caractère confessionnel, l'enseignement comme le reste.

- C'est bien cependant la situation difficile de l'Empire ottoman, « homme malade de l'Europe », qui va servir de socle premier au développement de l'œuvre de la Mission laïque française. L'explosion démographique de l'Empire et l'effondrement d'un ordre politique millénaire se conjuguent pour hâter la désintégration sociale et culturelle du pays, et l'apparition d'aspirations nouvelles où le désir de liberté politique tient une place capitale. Mais cette liberté politique définit

avant tout une situation individuelle dans une collectivité. Tout cela évidemment est chose parfaitement inconnue dans le système politique traditionnel ottoman, où l'obéissance est un devoir religieux autant que civil, où n'existe aucune assemblée élue ou représentative.

- Le modèle français fait l'objet de bien des convoitises et surtout celui de son enseignement républicain. Pour la première fois, la laïcité permet à tous ces peuples profondément religieux d'accéder à la modernité sans recourir à une autre croyance que la leur, sans être obligés de partager la foi de ceux qu'ils admirent. De ce point de vue, la Mission laïque bénéficie d'un privilège que ne peut lui contester l'Alliance française. L'Alliance ne conduit pas son œuvre au nom de la laïcité et ne mène aucun combat contre les écoles congréganistes. En mars 1887, Pierre Foncin écrit en effet : « Notre préoccupation, dans la distribution de nos libéralités aux écoles du Levant, c'est d'encourager sans distinction de nationalité ni de culte l'enseignement de la langue nationale ». Il s'agit donc pour lui, à la différence de ce que fera la Mission laïque, de rester fidèle aux traditions de la France, mais à toutes ses traditions, à sa politique, aussi bien à celle de la Monarchie qu'à celle de la Révolution et à celle des régimes qui lui ont succédé. Pour l'Alliance française il faut, avant tout, assurer une continuité nationale : celle de la diffusion de la langue en dehors des frontières. Cette continuité ne veut rien ignorer de l'histoire. La Mission laïque, elle, ne veut retenir de la France que son visage républicain, tel que l'a modelé la Révolution de 1789.



>> Laïciser la France extérieure

À partir de 1904, deux rapports officiels font prendre conscience au ministère français des Affaires étrangères du nécessaire développement de l'enseignement laïque en Orient. Dans cette entreprise, le ministère attend de la Mission laïque qu'elle joue un rôle de premier plan.

● En 1903, un premier nom oriental est cité dans les conseils d'administration de la Mission : c'est celui d'Hélouan, en Égypte. Il existe en effet dans cette ville une école laïque où on enseigne, à côté de l'anglais, le français et pour laquelle le directeur demande une subvention. Peut-on, s'interroge le conseil, aider une école qui enseigne l'anglais et dont le directeur est badois ? Décision est prise de réunir, sur cette école, des documents « officiels et précis » auprès du consulat d'Égypte, du ministère des Affaires étrangères et de l'Alliance française.

● Hélouan montre les problèmes à résoudre avant d'engager une action dans le Levant. Il faut savoir exactement ce qui existe en fait d'enseignement, laïque ou religieux et, pour chaque école, connaître son statut, ses personnels, ses programmes, son insertion dans le milieu, ses appuis, ses relations avec les autorités locales et les représentations françaises, et, surtout, ses ressources. L'année 1904 est consacrée à ce travail afin de déterminer les domaines de l'action future et arrêter les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre. On décide donc, dès le début de l'année, de conduire une enquête en Orient « sérieuse et nécessaire » confiée à Henri Gourdon lui-même. L'envoyé ne peut pas être mieux choisi. « C'est un homme, comme le dira un an plus tard Gaston Doumergue devenu président de l'association, de vive intelligence, avec une remarquable puissance de travail, surprenant par la facilité avec laquelle il comprend

les situations et y adapte son goût des solutions nettes et précises. »

La situation de l'enseignement français en Orient : la mission Gourdon

● Au cours de ce voyage d'études en Turquie et en Égypte du printemps 1904, Gourdon visite de très nombreuses écoles françaises subventionnées, congréganistes et laïques. Il se met en rapport avec les consuls, les représentants des chambres de commerce, les autorités locales. Partout, il interroge sur l'opportunité d'étendre l'enseignement laïque français en Orient.

Un enseignement religieux omniprésent et organisé

● Son inventaire établit que les écoles dans cette région du monde sont, dans leur quasi-totalité, aux mains des religieux. La France y est la plus fortement représentée. À peu près tous les ordres sont présents, les plus grands se réservant l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur avec les Pères Blancs à Jérusalem, les Dames de Sion qui ont la charge de l'éducation de la haute bourgeoisie, tandis que les Lazaristes gèrent un grand collège à Constantinople et les Jésuites l'université Saint-Joseph de Beyrouth à laquelle est annexée la faculté de Médecine et de Pharmacie. Quant aux effectifs ils sont importants, même si les chiffres avancés parfois – « mille écoles, cent mille élèves »

– par quelques ministres zélés sont hautement improbables. Le gouvernement français verse une subvention annuelle de 800 000 francs à l'ensemble de ces écoles auxquelles il faut joindre cependant celles de Chine.

● La valeur de cet enseignement est contestable. Assez bon dans les collèges des grandes villes, il est médiocre en primaire. La grammaire y tient la première place. On utilise les manuels de France, inadaptés et désuets. L'enseignement de l'histoire souffre de défauts analogues. On y étudie surtout la France des Croisades et de Saint-Louis, celle qui, note Gourdon, « doit être la plus antipathique aux musulmans qui composent les deux-tiers de la population du Levant ». En revanche, les élèves se révèlent excellents en calcul. En général, la pédagogie est rétrograde, sans aucun esprit d'innovation. Au total, c'est une instruction complètement étrangère à sa clientèle, transposée là de toutes pièces, sans adaptation au milieu, souvent hétéroclite, inspirée de doctrines séculaires, employant des méthodes passives et dépassées. Bref, cet enseignement « ne peut produire que des déclassés et des déracinés ». Enfin rien n'est fait en faveur de la possibilité d'une éducation pratique.

● Où est dans tout cela l'intérêt de la France ? Certes, comme le déclarent avec fierté les religieux, il y a trente ans, l'Orient parlait italien ; aujourd'hui, la langue française règne en maîtresse. Il y a trente ans, répliquent les agents consulaires et les commerçants, le négoce français tenait une place honorable aux Échelles et au Levant ; il est en train de passer à l'état de souvenir. Ce que cherchent les missions catholiques et leurs écoles,

c'est continuer à mettre en place et à développer une stratégie pour restaurer l'hégémonie romaine et à ramener dans le giron ceux qui bâtissent des églises indépendantes puissantes comme les Arméniens et les Grecs orthodoxes. Que peut compter, dès lors, conclut Gourdon, la diffusion de l'influence française au regard de la propagande de la foi ?

● Face à cet enseignement, quelle est l'attitude des Orientaux ? Les Turcs s'en défient, et leur défiance s'est même manifestée à différentes reprises par des actes d'hostilité « directs et éclatants » : fermeture d'écoles, opposition à de nouvelles constructions, interdiction absolue faite aux musulmans de fréquenter les écoles étrangères. Les préventions grecques sont également anciennes. On dénonce le favoritisme dont bénéficient les catholiques dans les écoles, l'obligation d'assister aux cultes faite à tous, l'ignorance et le mépris dans lesquels on tient l'histoire et les réalités locales.

● On comprend alors que, dans un entretien qu'il accorde à un publiciste français, le ministre des Affaires étrangères de l'Empire ottoman déclare : « Le prosélytisme, voilà l'ennemi moderne des civilisations. Les parents grecs, islamistes, juifs le craignent de façon égale. Pour contenter quelques milliers de catholiques romains, on risque de perdre la clientèle de millions d'orthodoxes et de musulmans. Il faut que les enfants puissent aller à l'école sans craindre – même à tort – un affreux apostolat. Toute tentative d'enseignement laïque est un succès pour le pays qui l'entreprend. L'avenir est à l'influence laïque, surtout en Orient. »



>>> L'enseignement français en Orient au début du xx^e siècle

À partir de 1904, l'idée vient à la Mission laïque que, si le gouvernement lui accordait une part des crédits inscrits au budget du ministère des Affaires étrangères (environ 800 000 francs) pour subventionner les missions religieuses du Moyen Orient et de Chine, elle pourrait fonder des écoles dans les pays du Levant et en Égypte et concurrencer ainsi les efforts faits dans ce domaine par d'autres pays, l'Italie notamment.

Jusque-là en effet, en Orient comme ailleurs, ce sont les religieux qui occupent le terrain. On ne compte que deux grands lycées laïques à l'étranger : le Französische Gymnasium de Berlin, fondé en 1689 par le Grand Électeur de Brandebourg pour les réfugiés huguenots et le lycée Galatasaray de Constantinople fondé en 1868 sous les auspices du Victor Duruy. Les missions, elles, sont partout où elles peuvent poursuivre, à travers leurs œuvres de bienfaisance, d'assistance médicale ou d'éducation scolaire leur travail d'évangélisation. Les écoles d'ailleurs l'emportent en nombre et en importance sur les hôpitaux. Tous les ordres français sont représentés. Les plus grands d'entre eux se réservent l'enseignement supérieur comme l'université Saint-Joseph à Beyrouth, et l'enseignement secondaire. Les autres se contentent du cycle primaire. Certains ordres ont leur territoire, ce qui n'exclut pas des enclaves possibles. Les Jésuites sont en Syrie et au Liban, les Assomptionnistes en Anatolie, les Dominicains en Mésopotamie, les Pères des Missions africaines en Égypte. Quant aux Frères de la Doctrine chrétienne et aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ils sont partout et partout en conflit avec les autres confessions. Tous animent des réseaux, fortement charpentés, suivis, contrôlés, accueillant des milliers d'élèves dans des bâtiments souvent imposants et fastueux.

L'enseignement laïque n'est pas absent d'Orient, mais il ne compte que quelques écoles dispersées, privées le plus souvent de tout appui officiel, essentiellement précaires, dues à des initiatives personnelles plus ou moins compétentes.

À Constantinople, outre le lycée impérial Galata, le collège fondé en 1860 par un professeur, M. Faure, compte 180 élèves

répartis en neuf classes. S'y est ajoutée une section commerciale dont les programmes sont ceux des écoles françaises, adaptés aux besoins locaux. L'exiguïté des locaux rend son extension impossible. Les maisons vastes sont rares et les terrains trop chers pour un simple particulier. Créé en 1896, un autre collège, celui de Kadi-Kené, a été racheté par M. Faure pour en faire un internat. Il accueille également 80 élèves regroupés en sept classes. Pour les filles, Mesdames Schafner et Devaux ont créé en 1885 un établissement réputé et ouvert un internat rapidement peuplé. Pour toutes ces écoles de l'Empire ottoman, la France verse une subvention annuelle de 14 000 francs.

À Salonique, une école commerciale a été fondée en 1888 par M. Guiraud, qui avait des attaches de famille dans la colonie grecque et disposait d'un capital et d'une grande maison. En 1903, M. Thiery, un professeur de français, a fondé un lycée bien accueilli par la population, encouragé par le consul de France, mais qui ne peut guère se développer s'il reste isolé et réduit à ses seules ressources.

À Brousse, M. Velletaz, venu vers 1890 en Turquie en qualité de précepteur, a fondé, aidé par son épouse, un groupe scolaire dont les débuts ont été difficiles. Il a dû subir les attaques des Assomptionnistes qui n'enseignaient pas le français mais tonnaient contre « l'école sans Dieu ». De plus, il était mal soutenu par les autorités françaises qui lui préféraient les établissements congréganistes. Mais M. Velletaz reçut un appui inattendu lorsque le gouverneur turc de la ville, musulman, lui confia l'éducation de son fils et accorda publiquement sa protection à l'école.

À Beyrouth, le collège Ollivier a fermé ses portes en 1905. Mal soutenu par la France, installé dans un quartier de réputation médiocre, ses effectifs se sont peu à peu effondrés. Sa disparition a causé une vive émotion en Orient et le Parlement français s'en est même fait l'écho. Heureusement, un professeur du collège, M. Augier, a repris le flambeau en fondant une école primaire supérieure d'une cinquantaine d'élèves, soutenue par une subvention du ministère des Affaires étrangères.

Au Caire, fonctionne le collège de M. Esnault qui, pour s'adapter à la situation locale dominée par l'occupation britannique, accorde une place importante à l'anglais. « À enseigner uniquement le français, nous perdîmes de gentils musulmans à qui le souci de leur avenir et de leur carrière imposait l'étude de l'anglais », explique le directeur. L'établissement est fréquenté par une centaine d'élèves en majorité égyptiens. Cette initiative a d'abord été ignorée des autorités françaises. Elle s'est cependant poursuivie sans aide financière ni concours officiel. Mais les progrès de l'établissement sont entravés par l'impossibilité de trouver une maison fonctionnelle bien située. Le collège Kleber n'a-t-il pas dû, quelque temps auparavant, fermer ses portes en fin de bail, faute d'un nouveau local où se réinstaller ? Au Caire encore, sont ouverts des cours pratiques de commerce qui constituent une sorte d'école professionnelle.

À Hérouville, une ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, Mme Guyot, a fondé, aidée de son mari, une école internationale où le français est langue d'enseignement.

À Port-Saïd, une école laïque, subventionnée par la France, est dirigée par M. Bourrasse et plusieurs membres de sa famille.

À Ramleh, un ancien médecin major qui a consacré une grande partie de sa carrière en Égypte à l'assistance et à l'enseignement a créé une institution française laïque.

À Alexandrie enfin, fonctionne pour les filles le collège Victor-Hugo auquel on a annexé une classe enfantine pour les petits Français.

On ne parle de ces écoles en France (au moins de certaines d'entre elles) que lors des débats parlementaires sur la discussion du chapitre 8 du budget du ministère des Affaires étrangères ou lorsque quelque fermeture annoncée soulève un certain émoi. Mais il n'y a trace encore nulle part de politique concertée. Aucun organisme central (un Bureau des œuvres, lointain ancêtre de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger, ne sera créé qu'en 1911) n'existe, qui se chargerait de définir une stratégie, de mettre en œuvre des réseaux. C'est à la Mission, dont Maurice Kuhn souhaite en 1906 qu'elle devienne la conseillère et la protectrice de toutes ces écoles, que reviendra la tâche de créer et d'organiser l'enseignement laïque français en Orient.

Des établissements laïques précoces

- Il existe cependant depuis de longues années également une tradition de l'enseignement laïque en Orient, dont le plus beau fleuron et le plus officiel n'est autre que le lycée impérial Galata, à Constantinople, fondé à l'initiative de Victor Duruy en 1868.

- De telles entreprises ne sont pas gratuites. Elles traduisent la volonté de reprendre une politique d'alliance avec le monde musulman, politique qu'avait conçue un demi-siècle plus tôt Bonaparte lors de sa campagne d'Égypte. Depuis, les agents français en poste dans les différents territoires de l'Empire ottoman, le plus souvent bons connaisseurs de la civilisation musulmane, avaient su montrer les avantages d'une telle politique qui, de surcroît, pouvait bénéficier de la situation privilégiée que les Capitulations et le Protectorat continuaient d'accorder à la France.

- Pour l'ensemble de ces initiatives, la Turquie apparaît comme une terre privilégiée. Le Sultan, Commandeur de millions de musulmans, du Maroc au golfe Persique, exerce une influence morale considérable. Il est clair, dans ces conditions, que la puissance qui saura et pourra s'installer solidement à Constantinople bénéficiera d'atouts extraordinaires.

- En 1904, la France peut compter sur plusieurs dizaines de petites écoles, de quelques collèges, facultés et écoles commerciales et professionnelles. Ces établissements sont le plus souvent présents dans les plus grandes villes de Turquie, d'Asie Mineure et d'Égypte : Constantinople, Salonique,



Brousse, Beyrouth, Le Caire, Hélouan, Port-Saïd, Ramleh, Alexandrie.

● Mais le rôle de cet enseignement laïque est minime. Il s'agit d'écoles disparates, dispersées, isolées, souvent improvisées, sans relations les unes avec les autres, dues à des initiatives personnelles sans envergure. Trois obstacles essentiels s'opposent à leur développement, voire à leur simple maintien : manque de ressources, insuffisance de personnel, absence d'appui officiel. Dans ces conditions, on ne peut guère assurer ni l'entretien des institutions ni une vie décente aux professeurs expatriés. « Une école en effet, comme une entreprise industrielle ou commerciale, rappelle Gourdon en 1904, nécessite pour se fonder et pour fonctionner des capitaux. » Dès avant l'ouverture, il faut louer un immeuble et payer une avance de trois à six mois de loyer, acheter le mobilier et les fournitures, payer le voyage et prévoir le premier traitement des personnels, subvenir aux frais de publicité et aux commissions diverses nécessaires en Orient pour hâter les formalités d'ouverture. Lorsque l'établissement est ouvert, il faut disposer d'un fonds de roulement pour attendre que le produit des écolages ait atteint un niveau qui lui permette de vivre de façon à peu près autonome ; et il faut compter six mois dans les cas les meilleurs.

● La comparaison avec les écoles congréganistes accuse encore la précarité des établissements laïques. En même temps, elle éclaire la Mission sur ce qu'elle devra faire pour réussir. Les religieux en effet sont installés chez eux, dans des immeubles fonctionnels, bâtis pour être des écoles, qui inspi-

rent confiance et s'imposent à l'admiration des Orientaux. De plus, les banques acceptent volontiers de prêter aux congréganistes, qui sont très organisés. Les religieux coûtent peu. Dès leur arrivée ils sont pris en charge. Leur carrière est assurée, de même que leur vieillesse. Ils échappent au service militaire s'ils s'expatrient avant l'âge de la conscription et restent un temps donné hors de France. Enfin, les congréganistes bénéficient de nombreux petits avantages qui finissent par alléger de façon importante leur budget : franchise de douane, réduction sur les chemins de fer et les tramways, vente des produits de leurs jardins et de leurs ateliers, sans compter les libéralités de leurs œuvres de tutelle. Les conclusions de Gourdon sont nettes : « Il est donc nécessaire et urgent de fortifier en Orient et de développer les écoles laïques françaises. » Il indique les moyens qui lui semblent plus propres à cet effet et « il insiste sur la nécessité de créer des écoles normales indigènes pour préparer un cadre auxiliaire d'instituteurs des cadres secondaires et des écoles commerciales ». Le conseil approuve le principe de cette création et demande à Gourdon « un plan détaillé avec devis préalable en vue de l'action immédiate de la Mission laïque en Orient ». Dans un premier temps, comme l'écrit Maurice Kuhn, « la Mission laïque voudrait devenir la protectrice et la conseillère de ces écoles ».

Le problème politique : le rapport Charlot

● À partir de 1905, le problème du développement de l'enseignement laïque en Orient devient

un problème financier et politique, conséquence, d'une certaine façon, de la séparation des Églises et de l'État. Dans les colonies, réputées terres françaises, l'enseignement est un service public. Sa laïcisation a été votée en 1903. Dans les pays étrangers, même quand ils sont dits « de protectorat », comme en Orient, il en va tout autrement. L'enseignement y est une entreprise particulière, privée, subventionnée au nom de l'intérêt public. L'aide votée par le Parlement « pour encourager les écoles françaises à l'étranger », relève du budget des Affaires étrangères et va en grande partie aux écoles congréganistes. Mais les débats à la Chambre, en faveur des écoles laïques se multiplient. Les plans pour une réorganisation de l'enseignement en Orient sont dressés et discutés. Aussi, la part réservée aux établissements laïques est-elle augmentée pour 1905.

● La Mission veut davantage encore. En juillet et août 1905, elle entre en négociation avec Louis, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, pour obtenir un crédit de 60 000 francs en sa faveur. Louis s'y montre favorable. Mais le budget des Affaires étrangères pour l'année suivante, présenté en décembre, n'y fait aucune allusion. Le conseil d'administration s'en indigna et s'étonna « de voir invoqué, pour retarder la laïcisation des écoles françaises de l'étranger, l'argument depuis longtemps abandonné en France du bon marché de l'enseignement congréganiste ». Dès les premiers jours de 1906, Louis comprend la nécessité d'une aide financière importante qui permettra à la Mission de pouvoir vraiment agir. Les promesses s'enchaînent et, sou-

tenues par une vigoureuse campagne de presse, aboutissent à un amendement présenté par Doumergue qui permet d'ouvrir un crédit de 60 000 francs réservé à la Mission laïque. Le 11 avril 1906, le Sénat ratifie le vote par la chambre des députés de ce crédit toujours promis, toujours retardé – à tel point qu'un journaliste du *Radical* n'avait pas hésité à l'appeler le Crédit Mirage expressément accordé « pour encourager la création d'écoles en Orient ». Le ministre des Affaires étrangères donne au secrétaire général de la Mission l'assurance qu'il sera fait grand cas des

La ville de Salonique au début du XX^e siècle.





indications qu'il lui fournira et le prie déjà « d'aller étudier sur place la question de la réorganisation de l'enseignement français à Salonique ».

- En même temps il charge, de concert avec les ministères de l'Instruction publique et du Commerce, son directeur de cabinet, secrétaire de son ministère et par ailleurs inspecteur général de l'Instruction publique, Marcel Charlot « d'aller étudier sur place les conditions dans lesquelles fonctionnent les écoles françaises d'Orient, et les meilleures mesures à prendre pour propager dans cette région notre langue, instrument de développement de nos intérêts et du rayonnement de la pensée française ».

- Le voyage de Marcel Charlot se déroule au printemps 1906 et le conduit à visiter 116 écoles en Égypte, à Alexandrie, Le Caire, Fayoum, Port-Saïd ; dans l'Empire ottoman, à Jaffa, Jérusalem, Caïffa, Saint-Jean d'Acre ; Beyrouth, Damas, Smyrne, Constantinople et Andrinople. Le rapport qu'il adresse au ministre le 19 octobre 1906 est l'œuvre d'un pédagogue averti en même temps que d'un diplomate lucide mais prudent.

L'inadaptation des écoles congréganistes

- À bien des égards, le rapport Charlot confirme les conclusions de la mission Gourdon. Il dénonce d'abord les insuffisances proprement pédagogiques déjà relevées de l'enseignement congréganiste : méthodes surannées, appel constant à la mémoire, méconnaissance des devoirs corporels, choquante dans un pays où l'islam fait obligation de multiplier les ablutions. Les relations maître-élèves, marquées par la restriction mentale, la dis-

simulation, le mensonge, renforcent l'impression d'archaïsme de l'ensemble. Sans condamner définitivement les congrégations, Marcel Charlot s'interroge : « Il s'agit de se demander si la France du xx^e siècle, politiquement, socialement, scientifiquement transformée, trouve bien dans les congrégations les meilleurs agents de son influence au dehors. »

- Dans ce monde multiple, toujours prêt à se déchirer, où les missions étrangères, aussi bien catholiques que protestantes, arrivent avec toute leur puissance et leur richesse, où le lien social se noue dans et par la communauté de religion, l'école congréganiste, pour Marcel Charlot, ne peut plus jouer le rôle qu'on attend d'elle. Elle n'est plus l'organe d'influence approprié à la complexité de ces pays, à la vie moderne, à la lutte contre les empiètements des nouveaux venus « admirablement armés ». « À situation nouvelle, conclut Charlot, doit correspondre un mode d'action nouveau. »

Que faut-il faire ?

- Il existe déjà des établissements scolaires qui peuvent représenter ce mode d'action nouveau : petites écoles laïques, peu nombreuses, de situation précaire, écoles de l'Alliance israélite universelle, écoles grecques orthodoxes et écoles maronites qui basent leur enseignement sur l'apprentissage du français et ne cessent de placer en la France leur espérance.

- Les conclusions se dégagent d'elles-mêmes. L'enseignement congréganiste ? Charlot sait bien que, même s'il ne semble guère capable d'épou-

ser son temps, il existe. Et il existe avec une importance et une influence historiques telles qu'il serait dangereux de vouloir le nier. L'enseignement laïque, lui, représente sans nul doute le filon précieux qu'il conviendrait d'exploiter : une école qui se présente comme un instrument de compréhension du monde, non plus par la Grâce ou la Révélation, mais par la raison et qui, par ce fait même, se place au-dessus de la multiplicité des sectes et des communautés, en même temps qu'elle s'ouvre aux réalités techniques, économiques et sociales de l'avenir. Ainsi, les écoles congréganistes ne peuvent être jugées qu'à la seule aune de leur francophonie. Quant aux écoles laïques, elles bénéficient d'un atout supplémentaire. Il conviendrait de les développer et de les aider.

● D'où le catalogue suivant des recommandations faites au gouvernement :

En ce qui concerne les écoles congréganistes :

1° - « Supprimer le concours de l'État à celles des écoles qui, par suite d'un prosélytisme avéré et d'intolérance, sont plus nuisibles qu'utiles au renom de la France. »

2° - « Maintenir aux autres leurs subventions, dans la mesure où elles continueront à servir les intérêts français. »

En ce qui concerne les écoles laïques :

1° - « Soutenir les écoles laïques existantes dont le développement n'a été entravé que par le manque de ressources. »

2° - « En fonder de nouvelles, surtout dans les centres où il n'existe aucune école française et où les conditions sont favorables. »

3° - « Orienter les programmes dans un sens plus moderne, les faire plus souples et plus vivants, en y donnant plus d'importance à l'histoire et à la géographie de la région, à la géographie économique de la France dans ses rapports avec la production et la consommation locales, développer l'enseignement pratique, industriel et surtout commercial. »

4° - « S'inspirer toujours des deux principes suivants :

– pratiquer une tolérance bienveillante à l'égard de toutes les fois et de tous les cultes, ouvrir les portes de l'école aux représentants de toutes les confessions ;

– ne pas oublier les devoirs que crée l'hospitalité reçue. »

● *La Revue de l'enseignement colonial* salue le fait que, pour la première fois, « dans un document officiel on se résout enfin à dire une partie de la vérité, à laisser entrevoir le mal que fait à notre influence en Orient l'ardeur prosélytique des moines et leur haine de la France moderne, et à conseiller, quoique d'une manière bien timide, la laïcisation de la France extérieure ». Un optimisme modéré peut donc être envisagé pour l'avenir. « Nous avons l'assurance que le Parlement n'aura pas la même timidité que le délégué du ministre des Affaires étrangères et qu'il voudra mettre nos organes d'expansion en harmonie avec les idées et les principes de la France moderne. »





Laïciser à l'extérieur

● Si l'affirmation et la mise en application de la laïcité de l'école marquent l'achèvement de la sécularisation de la société française, cet achèvement ne concerne en réalité que la métropole, « la France intérieure ». Or, à la fin du XIX^e siècle, avec l'expansion coloniale et le développement de l'influence française dans certains pays étrangers, en Orient notamment, il existe ce qu'on n'hésite pas à appeler une France extérieure. Dans cette France-là, l'œuvre de sécularisation est loin d'être achevée. Il revient à la Mission laïque de s'atteler à cette tâche, immense, difficile et délicate.

● Alphonse Aulard revient à plusieurs reprises sur ce problème dans les colonnes du quotidien *La Dépêche de Toulouse* à partir de 1904. À l'occasion du débat à la Chambre sur l'amendement Leygues, il pose la question : « Devons-nous laïciser la France extérieure tout comme nous avons laïcisé la France intérieure ? » Sans doute, comme il le rappelle, « ces institutions laïques, on ne les a pas encore en nombre suffisant pour supplanter du jour au lendemain les congréganistes. Mais qui parle de faire cette substitution du jour au lendemain ? Nous nous accordions, dix ans pour laïciser la France intérieure ; est-il impossible, dans le même délai, de laïciser la France extérieure ? »

● À vrai dire, l'œuvre de sécularisation de l'école paraît plus urgente et plus importante à l'égard des congrégations catholiques que des missions protestantes. C'est que le protestantisme ne présente pas, au regard d'une politique de neutralité, les mêmes dangers que la catholicisme. L'esprit

qui l'anime, et *Le Dictionnaire de pédagogie* de Buisson le souligne, est différent. « Ici, écrit l'auteur de l'article, l'essentiel n'est pas l'institution mais la personne ; ce n'est pas le système, mais l'homme. Ce n'est pas la gloire ou l'intérêt de l'Église, mais le salut de l'âme individuelle ». L'esprit de prosélytisme ne peut donc être le même. Les non-catholiques d'Orient ne s'y trompent d'ailleurs pas. À Smyrne, les orthodoxes, les grégoriens, les juifs ne passent qu'un an ou deux dans les écoles françaises catholiques, puis « s'enfuient, contents d'échapper à l'action acharnée des ennemis de leurs patriarches, de leurs évêques ou de leurs rabbins... Les écoles françaises perdent ainsi des élèves au profit d'établissements anglo-américains qui n'essaient pas de les convertir. »

● Mais, pour cette laïcisation de l'extérieur, les difficultés restent grandes. En allant en Orient, la Mission va découvrir que la sécularisation n'a pas encore atteint les postes diplomatiques et consulaires qui s'en tiennent encore, à l'égard de l'Église catholique, aux instructions établies au temps de Colbert. Aulard ne peut s'empêcher d'écrire sa stupéfaction et son irritation quand il apprend qu'une messe solennelle a marqué la célébration officielle du 14 juillet 1904 à Smyrne. « Une semaine après le vote de la Séparation qui doit achever la laïcisation de la République, cette même République, par l'organe de son agent officiel à Smyrne, proclame son union avec l'Église catholique et célèbre par une messe la Fête nationale ». C'est dire que, dans les pays d'Orient, vieilles terres de protectorat, l'emprise de l'Église romai-

ne sur les institutions, les comportements, les réactions des hommes de la République, reste forte. Et pourtant – et c’est bien là le paradoxe – l’Église qui oblige la République à la reconnaître, ne semble pas prête, elle, à lui rendre la pareille. Comme l’écrit un professeur de l’Alliance française : « Appelées ici par les besoins religieux et instinctifs de la communauté française, les congrégations enseignantes sont restées fidèlement attachées à leur mandat, en ce sens qu’elles ont toujours fait plutôt le service de la communauté catholique que le service de la France. »

● Il faut attendre l’arrivée, en 1906, de Léon Bourgeois, ancien président du Conseil, ancien président de la chambre des députés, ancien président de la Ligue de l’enseignement, au ministère des Affaires étrangères pour qu’on puisse saluer, à la Chambre, « l’amour du jour où la France ne propage plus en Orient et en Extrême-Orient le catholicisme qui la fait haïr, mais les principes de 1789 qui la font aimer ». Dès lors, le rôle du ministère des Affaires étrangères est clair. Il s’agit de rechercher les moyens les plus efficaces d’assurer le rayonnement de l’esprit et du génie de la France, sans se préoccuper de telle ou telle croyance, de telle ou telle religion. Léon Bourgeois est un laïque de cœur « qui a bien compris, affirme Aulard, non seulement que la laïcisation de la France extérieure était la conséquence logique de la laïcisation de la France intérieure, mais encore que la laïcité de l’intérieur ne serait vraiment assurée que le jour où toute la politique extérieure de la France serait laïcisée ». Et cette laïcisation-là passe obligatoirement, aux yeux du

ministre, par la création, le plus rapidement possible, d’un enseignement neutre et français, et par la désignation, partout où ce sera possible, de maîtres qui ne prôneront aucun culte particulier, ni n’enseigneront aucune religion. Seul cet enseignement, seuls ces maîtres sont et seront au service de l’éducation désirée. « Quels que puissent être les sentiments personnels des congréganistes qui donnent l’enseignement là-bas, affirme Léon Bourgeois à l’adresse de ses collègues de la droite parlementaire, quand bien même ils entendraient faire prévaloir l’esprit français sur l’esprit religieux et chercheraient sincèrement non pas à recruter des adhérents pour l’Église de Rome, mais bien à recruter des petits Français pour la France, on ne peut empêcher l’opinion, dans ces pays, de croire que l’idée de prosélytisme l’emporte chez ces religieux sur l’idée de l’éducation elle-même. »

● Dans ce discours, le grand virage est amorcé. Et nul ne s’y trompe. Les actes suivent les paroles. Le secrétaire général Kuhn est envoyé à Salonique comme délégué général de la Mission en Orient. Il ne s’agit pas pour autant de faire concurrence à l’enseignement congréganiste. « Là où elle est seule à enseigner le français et à faire connaître la France en face d’écoles étrangères rivales, elle est pour nous l’école française. » On ne peut donc, somme toute, fonder des écoles laïques que là où l’enseignement congréganiste français n’existe pas. Aulard n’est pas dupe. Pour lui, c’est là « une politique de Jésuites : que les écoles laïques soient créées là où elles n’ont aucune chance de



succès, où elles végéteront, leur échec faisant ressortir le succès des écoles congréganistes ».

- Il n'empêche : le grand élan est donné, dont profite, en premier lieu, la Mission laïque.

La décadence du protectorat

- La Mission laïque, en 1906, sait qu'elle arrive dans un Orient nouveau. Elle sait qu'elle n'y bénéficiera pas des droits semblables à ceux d'hier. Le protectorat « qui a eu sa page brillante dans notre histoire » est en pleine décadence. La Russie exerce déjà le sien sur les orthodoxes, et d'autres puissances ont peu à peu arraché au Sultan des concessions presque égales à celles de la France. Si bien que le traité de Berlin de 1878 a mis toutes les nations sur le même rang, sauf en ce qui concerne les Lieux saints pour lesquels le statu quo de la situation héritée des Croisades est maintenu pour la France. La France n'est donc plus réputée protéger l'ensemble des catholiques de l'Empire ottoman comme autrefois. Chacun s'abrite sous le couvert de son ambassade.

- Dès lors, les rivalités entre puissances, la France et la Russie en particulier, risquent à tout moment, au sujet des écoles, de se muer en conflits. Depuis la séparation des Églises et de l'État, comme le déclare Combes : « La France ne se sent plus la fille aînée de l'Église, et ses jeunes sœurs, jusqu'alors protégées, aujourd'hui majeures, ne voient plus volontiers que la France s'occupe de leurs affaires. » De plus, les communautés religieuses étrangères identifient désormais la France avec une Église qu'elles considèrent comme hérétique et regardent son gouvernement comme

l'adversaire de la foi. Les équivoques sont nombreuses, souvent attisées par le décalage persistant entre une politique métropolitaine intérieure résolument hostile aux congrégations, et une diplomatie qui, sur place notamment, continue à ménager ces mêmes congrégations, à les protéger, à les aider, et même à les subventionner. Le protectorat, fiction diplomatique ? Peut-être, mais comment abandonner d'un coup ce qui fut, et qui reste souvent, un pilier traditionnel de notre influence ? Comment procéder pour réussir une transition sans rupture dommageable pour les intérêts français ?

- Alphonse Aulard est pleinement conscient de cette situation. Au deuxième congrès de la Mission en août 1911, il la résumera en ces termes : « Aux colonies, nous sommes chez nous, nous pouvons demander l'application des lois laïques, l'extension de l'école laïque, comme en métropole. À l'étranger, c'est tout autre chose, nous ne sommes pas chez nous. Nous recevons avec reconnaissance l'hospitalité qui nous est offerte. Nous ne demandons ni monopole, ni privilèges, mais simplement notre place au soleil, et cela avec une grande discrétion, dans un large esprit de confraternité à l'égard de nos concurrents. » Et pourtant, en Orient comme dans les colonies, la Mission laïque est une. Comme Aulard le proclame : « nous ne sommes ni des sectaires ni des fanatiques : nous ne sommes pas grisés de logique et de théories abstraites. Nous voulons simplement que la France montre, pour se faire aimer, son visage laïque et renonce à se couvrir du masque romain ».

>> Une nouvelle mission

Des hommes nouveaux

● Les événements de 1906 en font une année charnière pour la Mission laïque. Au même moment deux hommes arrivent à sa tête et confirment son changement d'orientation. Lorsque le secrétaire général Maurice Kuhn part pour diriger le lycée de Salonique, il est remplacé provisoirement par Pierre Deschamps, puis le 24 décembre 1906, par Edmond Besnard, jusqu'alors secrétaire général adjoint. Besnard n'a directement ni participé à la préparation du congrès de Marseille, ni pris une part active aux débats. Rien, dans son passé, n'indique qu'il est spécialement intéressé par des problèmes coloniaux.

● Le même 24 décembre 1906, Aulard, jusqu'alors vice-président, est élu président en remplacement de Gaston Doumergue rappelé aux affaires. Les trois premiers présidents de la Mission, Foncin, Étienne, Doumergue, avaient été directement intéressés par les problèmes coloniaux qui avaient dominé soit leur réflexion d'universitaire (Foncin), soit leur action politique (Étienne et Doumergue). On ne trouve rien de tel chez Aulard. Ses éditoriaux sont tous consacrés à la situation et aux conditions de développement de l'enseignement laïque en Orient. C'est même cette seule préoccupation qu'il semble retenir lorsque, dans l'éditorial de *La Dépêche* du 3 octobre 1906, il fait le compte rendu du congrès de Marseille qui vient de s'achever. « Le congrès, écrit-il en effet, a permis à la Mission de

bien préciser les principes et les principaux moyens de ce qu'elle pourrait appeler sa politique scolaire générale, surtout à propos de l'Orient. » Et lorsque à l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 1907, l'ouverture réussie du lycée de Salonique permet au président d'exprimer les plus grands espoirs pour le développement de la Mission, c'est toujours à l'Orient qu'il songe. Quant aux colonies, elles sont expédiées d'un rapide satisfecit : « Aux colonies, tout va bien. »

De nouveaux statuts pour une politique réorientée

● C'est donc un ton nouveau qui inaugure une autre orientation politique, soulignée par deux faits importants : le changement des statuts, la modification du titre de la Revue.

● L'assemblée générale du 23 décembre 1906 a autorisé le conseil d'administration à entreprendre les démarches « à l'effet d'obtenir pour la Mission laïque française la reconnaissance d'utilité publique auprès du Conseil d'État ». Cette reconnaissance est devenue nécessaire pour surmonter les difficultés nouvelles créées par l'extension de l'œuvre, surtout au niveau de ses besoins financiers. « Nous n'avons, explique Aulard, qu'un droit de posséder très limité. » Mais le Conseil d'État exige des statuts rédigés selon certains principes et certaines règles arrêtés par lui-même. Les modifications apportées ne se bornent pas aux retouches formelles exigées. Sans doute marquent-elles un souci plus grand de

Des hommes nouveaux, des statuts nouveaux, une revue nouvelle, une première forme d'intervention, le patronage, confirment l'engagement oriental de la Mission laïque française.





Alphonse Aulard (1849-1928)

>>> L'homme de la propagande

Dès sa fondation, la Mission laïque se préoccupe de la mobilisation de cette société laïque dont elle veut être, pour son œuvre éducative, l'instrument. Elle crée donc un comité de propagande à la tête duquel elle place Alphonse Aulard, professeur d'histoire de la Révolution de 1789 à la Sorbonne.

Un professeur de santé fragile

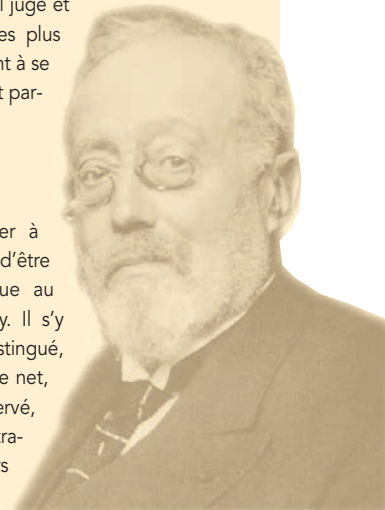
Alphonse Aulard est né le 19 juillet 1849 à Montbron dans le département de la Charente. Son père, universitaire, deviendra inspecteur d'académie à Tours. Le jeune Aulard entre à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1867. C'est un littéraire, bientôt licencié, reçu à l'agrégation de Lettres en 1871. Il demande un poste dans le Midi pour raison de santé. Toute sa vie en effet, Aulard sera menacé de laryngite et conservera une voix faible, une apparence fragile et sans chaleur. À la sortie de l'École, on lui donne satisfaction. Il est nommé au lycée de Nice, chargé du cours de seconde puis, quelques mois plus tard, du cours de rhétorique. Nommé à Clermont-Ferrand en 1876, il est maintenu à Nice sur sa demande. Mais l'enseignement secondaire fatigue le jeune professeur. Parler longtemps lui est pénible et se révèle dangereux pour sa voix. Un avis médical confirme ce diagnostic. Alphonse doit renoncer au lycée. Il demande un poste en faculté. Mais le postulant ne possède pas les titres requis. Pendant deux années scolaires, 1876-1877 et 1877-1878, il est placé en congé d'inactivité pour préparer une thèse. On le regrette au lycée où il était apprécié. « Par la finesse de son esprit, écrit son proviseur, esprit essentiellement littéraire, M. Aulard s'est concilié les élèves et les familles. Il s'occupe de sa classe avec un zèle et une intelligence rares. Il obtient beaucoup de travail ; la tenue des élèves est irréprochable. Excellente conduite et bonne tenue. »

Le professeur d'université

Aulard soutient ses thèses (sa thèse principale porte sur les idées philosophiques et l'inspiration poétique de Léopardi) avec succès dès juin 1877. Docteur, il est nommé maître de conférence de langue et de littérature du Midi à la faculté de Lettres de Nice le 1^{er} mars 1878. Les jugements sur le professeur sont mitigés. « Homme de goût et de savoir, écrit le recteur. Je doute qu'il ait beaucoup d'élan et de chaleur, mais sa parole est nette et correcte. Il sait beaucoup et juge bien. En littérature, son enseignement ne passionnera pas, mais il intéressera par la finesse de ses aperçus et la justesse de ses appréciations. » Apparaissent bientôt quelques traits d'un caractère difficile. Aulard s'est en effet toujours montré très sourcilieux sur les principes qui concernent ses droits et en particulier son traitement. Il indispose ses supérieurs par des prétentions jugées impertinentes. À Poitiers où il est nommé en 1879, il montre même « une hostilité acharnée contre son doyen », ce qui est mal jugé et mal admis. Déjà quelques années plus tôt, on notait qu'il songeait souvent à se plaindre, et que son ambition était parfois prématurée.

L'historien de la Révolution

Ce qu'il projette c'est enseigner à Paris. Aussi accepte-t-il en 1884 d'être nommé professeur de rhétorique au prestigieux lycée Janson-de-Sailly. Il s'y révèle un professeur « solide et distingué, très honnête et droit, de caractère net, sans ambiguïté, poli, un peu réservé, de goût très sûr, fin et délicat ». Il travaille beaucoup. Depuis plusieurs



années déjà, il étudie l'histoire de l'éloquence parlementaire pendant la Révolution. *Les orateurs de la Constituante* est publié en 1884. De la littérature, Aulard passe ainsi à l'histoire et le 9 février 1886 il est chargé d'un cours d'histoire de la Révolution française à la faculté des Lettres de Paris. Cette chaire est une fondation de la Ville de Paris grâce à un crédit du conseil municipal. Sa nomination doit sans doute beaucoup à l'amitié que lui portent les Républicains, Millerand et Clemenceau en particulier. N'écrit-il pas régulièrement dans *La Justice* ? La leçon inaugurale, qui a lieu le 22 mars, est un événement plus politique qu'universitaire. L'amphithéâtre est comble. À côté des étudiants, d'un certain nombre de dames habituées de ces cérémonies, et de membres de la faculté, on note la présence de conseillers municipaux de la capitale, de journalistes et, surtout, de Millerand et de Clemenceau. Aulard, qui sait le sujet brûlant, affirme hautement la neutralité du cours qui commence. « Ni Marat, ni Rolland », affirme-t-il en précisant qu'il s'appuiera essentiellement sur l'analyse des documents. Lavisse, également présent, note que le professeur « a fait preuve d'une grande habileté ». Les journaux se font largement l'écho de cette première séance. Le sujet ne laisse personne indifférent.

Et ce professeur inconnu, soudain projeté sur le devant de la scène pour occuper une chaire qui coûte cher à la Capitale, souhaitant avec générosité l'étude passionnée de l'histoire à condition qu'elle s'astreigne à ne puiser qu'aux sources, est l'objet d'une ardente controverse. Le cours se poursuivra, émaillé de quelques incidents. La polémique rebondira lorsque l'État se substituera au conseil municipal et nommera, le 21 mars 1901, Aulard professeur d'histoire de la Révolution à la Sorbonne. C'est là qu'il finira sa carrière le 31 octobre 1922.

Au service de la mission

Aulard s'intéresse passionnément à la Mission laïque française, dès sa création. Désormais titulaire d'un poste qui comble ses vœux et qu'on ne lui conteste plus guère, il organise avec méthode la propagande en faveur de la jeune association. Le 26 décembre 1902, dans l'éditorial « Opinion » de *La Dépêche de Toulouse*, il lance un appel « à tous les Républicains qui veulent bien me lire et s'enrôler dans une association dont le but est de détruire et de remplacer les missions de l'Église romaine ».

Il met en place les réseaux d'adhérents, prévoit les conférences et, pendant de longues années, grâce à *La Dépêche de Toulouse* se fera le chantre de la laïcisation de la France extérieure et ne cessera de lutter pour la propagation des idées de la France moderne, de « cette patrie telle que la Révolution l'a faite » et qui sera « la patrie de toute l'humanité lorsque l'humanité sera toute émancipée ». Lorsque Étienne quittera la présidence de la Mission en 1906, Aulard prendra sa succession. Dès son élection, il travaille à la rédaction des nouveaux statuts exigés par la reconnaissance d'utilité publique de l'association et à la transformation de la *Revue de l'enseignement colonial* en un Bulletin plus nettement orienté vers l'enseignement français à l'étranger. Pendant six ans, il sera avec Besnard l'homme de l'Orient, terre d'élection pour la diffusion de ses idées. Il démissionnera en 1912, à la suite d'un désaccord qui l'oppose aux autres administrateurs.



◀ Bulletin de juin 1907.



rigueur et de précision dans le fonctionnement général de l'association et la conduite de sa gestion. Sans doute accentuent-elles l'allégeance de la Mission par rapport aux ministères intéressés par ses actions : les Affaires étrangères, le Commerce, les Colonies et l'Instruction publique, tant en ce qui concerne le développement de ses affaires générales que le fonctionnement quotidien des établissements qu'elle fonde. Mais, en même temps et surtout sans doute, ces nouveaux statuts font apparaître une autre accentuation des activités et de l'esprit dans lequel elles vont être entreprises.

- L'école Jules-Ferry est reléguée à un rang secondaire. La formation du personnel n'est plus au centre des préoccupations de la Mission. En 1907, elle n'est plus le fer de lance de l'œuvre. Quant à la propagande, citée en 1902, elle a complètement disparu. Bien qu'elle reste une pièce maîtresse dans le développement espéré de l'association, elle n'apparaît plus comme un élément de sa structure générale. Elle ne peut assurer que des recettes aléatoires. Or il faut assurer l'avenir de créations durables et donc accepter la tutelle et l'aide des ministères qui ont eu, en quatre ans, l'occasion de se convaincre de la fidélité républicaine et de l'efficacité pédagogique de la Mission.

- Mais il y a bien davantage. L'article 1^{er}, qui définit les objectifs de l'association et précise les moyens pour les obtenir, est fondamental à cet égard. Tout d'abord, la propagation de l'enseignement laïque qui reste affirmée se trouve désormais subordonnée au maintien et au développement de l'influence française dans les colonies et à l'étranger.

1902. « Il est fondé entre les personnes qui adhèrent au présent statut sous le nom de Mission laïque française, une association dont le but est la propagation de l'enseignement laïque aux colonies et à l'étranger. »

1907. « L'association dite Mission laïque française fondée en 1902, a pour but de propager l'enseignement laïque et, par ce moyen, de maintenir et d'étendre l'influence française dans les colonies et à l'étranger. »

- Ensuite, les moyens mis en œuvre pour atteindre ce but sont autrement classés. La création d'établissements est devenue prioritaire. Et si les colonies sont toujours citées, il est clair que la volonté d'agir se tourne désormais vers d'autres terres, l'Orient en particulier.

Une nouvelle revue

- Le numéro de juin 1907 du périodique qui jusqu'alors paraissait sous le titre de *Revue de l'enseignement colonial* est publié sous un nom nouveau. Il s'agit désormais du *Bulletin de la Mission laïque française, revue de l'enseignement colonial et de l'enseignement français à l'étranger* « paraissant tous les deux mois. » « Nous avons voulu marquer ainsi plus nettement que la revue était l'organe officiel de notre association ; mais, comme par le passé, le Bulletin continuera à s'intéresser à toutes les questions d'enseignement dans les colonies et à l'étranger ; le titre seul sera changé. »

- Apparemment, en effet, le contenu de la revue reste le même. Mais, dans les rubriques du nouveau sommaire, l'école Jules-Ferry a disparu. De même que les explications des contenus généraux.

● La Mission laïque se sent désormais assez forte pour publier une revue bien à elle, caisse de résonance pour l'enseignement hors de France qu'elle entend promouvoir. Désormais, comme le dit Aulard, la Mission fait des écoles, des écoles filles de l'Université française où l'on démontre que l'enseignement laïque en Orient est « une affaire de patriotisme, de patriotisme bien entendu, un patriotisme réaliste, et non pas l'espèce de préjugé logique d'un fanatisme à rebours ». La laïcité ne doit plus être confondue avec la lutte contre les congrégations où elle risquerait de se figer et de se scléroser. Elle doit être affirmation sereine de sa propre vertu, plénitude qui ne doit rien à ce à quoi elle s'oppose chez ceux qui la combattent. Le *Bulletin de la Mission laïque française* sera l'organe de cette laïcité-là.

Un nouveau mode d'action : le patronage

● Cependant, la Mission laïque n'est pas en mesure, en Orient, de réaliser l'objectif scolaire républicain au développement duquel elle travaille. Il lui faudrait des ressources financières dont elle ne dispose pas. Il lui faudrait également rencontrer, dans les ministères et à la chambre des députés, une volonté plus affirmée et plus efficace.

● Elle cherche tout d'abord à aider les écoles laïques existantes. Partout, leur existence est menacée. Celle d'Hélouan, en Égypte, a fermé ses portes en 1906. Les appels au secours d'établissements de Salonique, de Beyrouth, du Caire et de bien d'autres villes se multiplient. On réclame des subventions, régulières s'il se peut et un personnel qualifié et compétent.

Edmond Besnard (1866-1949)

>>> Le pèlerin passionné d'Orient

Lorsque la Mission laïque envoie son secrétaire général, Maurice Kuhn, diriger les établissements de Salonique dont elle prend la responsabilité à la demande du ministre des Affaires étrangères, elle le remplace provisoirement par Deschamps et, le 26 décembre 1906, par Edmond Besnard jusqu'alors secrétaire général adjoint. Besnard conservera ce poste pendant plus de quarante ans. Il travaillera avec quatre présidents successifs et devra affronter deux guerres mondiales. C'est lui qui sera l'homme du développement de l'œuvre en Orient.

Il est né le 20 janvier 1866 à Villiers-Fossard dans le Cotentin. Ses parents sont de modestes ouvriers agricoles qui, à force de travail, ont pu se rendre propriétaires d'une chaumière. Lorsqu'il sort de l'école normale de Saint-Lô dans la Manche, muni du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement primaire, il est nommé instituteur à Pontorson à la rentrée de 1884 puis à Saint-Lô l'année suivante.

Un professeur exemplaire

Il entre à l'École normale supérieure de Saint-Cloud le 1^{er} octobre 1891. Deux ans plus tard, ayant obtenu le certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales, section de Lettres, il est nommé à Saint-Brieuc. Mais après quelques semaines seulement, il part pour l'école normale d'Auteuil où il assure les fonctions de maître d'internat. Le directeur, Laurent Devinat, vante « les très fortes et très précieuses qualités d'homme et de professeur » de son collaborateur. Et lorsqu'on parle de nommer Besnard au collège Chaptal, il ajoute : « Monsieur Besnard est un professeur très intelligent, très dévoué, très consciencieux, qui ne serait pas au-dessous de la tâche qui lui serait confiée. » En effet,

Besnard est nommé le 22 août 1899 professeur-directeur d'études à Chaptal. Il y restera jusqu'à son départ en retraite en 1925. Il appartient donc à deux des cercles d'origine des grands de la Mission : l'École normale supérieure de Saint-Cloud et le collège Chaptal.

Besnard est un homme simple. Ce qu'il fait est toujours très clair, très méthodique, très pensé. Il se montre actif, consciencieux, plein d'ardeur pour son travail. Il aime ce qu'il fait. Sa parole est nette, élégante et animée. Homme de goût, fin et cultivé, il est toujours prêt à servir les justes causes. Tout au long de son existence, on s'étonnera de sa capacité de travail qui lui permet de venir à bout des tâches les plus accablantes. Profondément laïque, Besnard ne perd pas une occasion de lutter pour ses idées et d'affirmer la vitalité de l'école qui l'a formé. Aussi joue-t-il un rôle fondamental comme président de l'amicale de Saint-Cloud ; aussi essaie-t-il en 1904 de réunir un congrès qui rassemblerait les personnels de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, dans l'espoir d'établir entre eux une collaboration active. L'échec de la tentative lui est cruel. Et quand une haute personnalité universitaire lui remontre combien son rappel incessant de l'esprit laïque peut éveiller d'impatience, il répond avec quelque amertume : « Les laïques sont pourchassés dans tant de domaines qu'il n'est peut-être pas opportun de chasser le mot lui-même du dictionnaire. Qu'on nous laisse au moins cela ! »





L'homme de la Mission

À partir de 1906, la grande œuvre de Besnard est l'administration de la Mission laïque française. Une administration rigoureuse, lucide, généreuse. Il y consacre, en plus de son travail de professeur, trois à quatre heures par jour, ses jeudis, ses dimanches et ses vacances. Il aura l'œil à tout, s'enquerra de tout, animera tout de sa foi patriotique et laïque inlassable.

Il est élu secrétaire général au moment où la Mission, opposée à toute conception impérialiste et assimilatrice de la colonisation, se détourne peu à peu des terres conquises. Avec l'ouverture du lycée de Salonique, elle a l'occasion de montrer de quoi elle est capable dans des régions nouvelles où l'influence française est en jeu : l'Orient. Besnard y donne toute sa mesure. Comme le reconnaîtra Deschamps plus tard, « j'ai eu l'idée de la Mission laïque, c'est Besnard qui l'a réalisée, en donnant à la construction commencée non seulement un nouvel aspect mais un autre caractère sans l'écarter cependant des grandes lignes du projet initial ». Besnard que rien, ni dans son passé, ni dans ses études, ni dans ses intérêts ne prédispose à travailler pour l'Orient devient l'artisan irremplaçable de l'œuvre qui va s'y déployer. Soutenu par les présidents qui se succèdent à la tête de la Mission, Aulard, Bienvenu-Martin, Herriot et Bollaert, il s'acharne à obtenir les aides financières dont il a besoin.

Le pèlerin de l'Orient

Entre les deux guerres, il multiplie les tournées pour visiter les lycées, contrôler leur gestion,

veiller à l'équilibre des enseignements et à la mise en place de cours pratiques, apporter le réconfort de sa présence aux personnels et aux familles, nouer des relations de plus en plus étroites avec les personnalités locales. Sa personne est respectée, ses avis écoutés, à tel point que la commission municipale d'Alep, en 1938, donne son nom à une rue qui va du boulevard de France au lycée de la Mission laïque. Bel hommage rendu à un ardent patriote, ennemi de tout prosélytisme, toujours soucieux de ne pas heurter les susceptibilités nationales des autres. Besnard a réussi la gageure de concilier deux devoirs qui, à l'époque surtout, pouvaient paraître contradictoires : d'une part travailler au maintien et au développement de l'influence française ; d'autre part favoriser l'épanouissement des populations qui accueillaien la Mission, épouser jusqu'à un certain point leurs espoirs et leurs rêves.

Pendant la Grande Guerre, Besnard transforme le Bulletin de la Mission en arme de combat au service de la civilisation contre la barbarie allemande. Mais le deuxième conflit de 1939-1945 est pour lui un temps de dures épreuves. Surveillé, menacé, poursuivi jusque dans sa vie privée, il en sortira malade, affaibli et usé. Il ne sera plus en mesure de reprendre son bâton de pèlerin de l'Orient. Il s'effacera du secrétariat général en laissant la place à Marcel Fort dont il connaissait le dévouement à la cause de la Mission laïque depuis quarante ans. Edmond Besnard devait disparaître le 1^{er} janvier 1949 au terme d'un mal sans remède.

● À l'automne 1906, le président Aulard est reçu en audience par le ministre des Affaires étrangères, Stephen Pichon, et le président du Conseil Georges Clemenceau. Devant Clemenceau, Pichon déclare « accepter absolument » la formule du congrès de

Marseille : « substituer dans les plus brefs délais possibles, en Orient, les écoles laïques aux écoles congréganistes ». Forte de cette déclaration, que renforcent les premiers succès des établissements de Salonique, la Mission se montre plus offensive et décide de suggérer aux établissements du Caire de se mettre sous son patronage.

● Le grand mot est prononcé. Avec le patronage, la Mission trouve un moyen de s'intéresser efficacement au développement des écoles laïques en Orient. « En accordant ce patronage, la Mission laïque laisserait aux établissements leur autonomie et ne prendrait aucune charge financière. Elle servirait d'intermédiaire entre les intéressés et le ministère des Affaires étrangères ; elle donnerait des conseils pour la marche des études et les méthodes d'enseignement, elle pourrait préparer la transition en cas de disparition des directeurs, etc. »

● Plusieurs grandes idées dominent cette conception. D'abord, celle d'une aide effective sur le plan pédagogique et sur le plan du recrutement des maîtres. D'autre part, celle du respect de l'autonomie financière des établissements. La Mission laïque se borne à aider les écoles à obtenir des subventions du ministère des Affaires étrangères, qui transiteront ensuite par son intermédiaire. Enfin, émerge l'idée que le patronage pourrait être conçu comme une étape vers un contrôle ou une gestion beaucoup plus directs des établissements. C'est en ces termes, en effet, que la Mission commente son offre aux écoles du Caire : « La situation des trois établissements ne serait pas autrement changée pour le moment, mais ainsi

nous aurions pris date, et l'avenir serait réservé. »
Accorder le patronage à une école ne va donc pas de soi.

Grâce au patronage, la Mission laïque sera présente en de nombreux lieux d'Orient et d'ailleurs, à Smyrne comme à Bruxelles, à Constantinople comme Vintimille ou Tanger. Grâce au patronage, elle se préparera à prendre en gestion directe des établissements qui deviendront bientôt les fleurons de son œuvre.



Edmond Bejnard en 1938 à Alep pour l'inauguration d'une rue portant son nom.

- **Printemps 1904**
Voyage d'études d'Henri Gourdon, secrétaire général de la Mission laïque, sur la situation de l'enseignement français en Orient.
- **Automne 1905**
Débuts de la politique de patronage de la Mission laïque française.
- **Avril 1906**
Vote par le Parlement du premier crédit public accordé à la Mission laïque.
- **Octobre 1906**
Rapport de Marcel Charlot, envoyé officiel du gouvernement, au ministère des Affaires étrangères sur l'enseignement français en Orient.
- **Juin 1907**
Transformation de la *Revue de l'enseignement colonial* en *Bulletin de la Mission laïque française*.
- **août 1907**
Décret de reconnaissance d'utilité publique de la Mission laïque.
- **1908**
Création du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française (AEF).
- **1908**
La Mission laïque française patronne les écoles françaises de Bruxelles et de Port-Saïd, le lycée et l'école de commerce du Caire.
- **1909**
Création par le gouvernement français du Bureau (ou service) des écoles et des œuvres françaises à l'étranger. La Mission laïque crée une section franco-indochinoise et patronne l'École française de Tanger.
- **24 juillet 1909**
La Mission laïque installe son siège social au 16, rue de Miromesnil dans le XVI^e arrondissement de Paris (et y succède à la Ligue de l'enseignement).
- **1910**
Création à Grenoble d'un Certificat d'aptitude à l'enseignement du français à l'étranger.
- **Janvier 1911**
II^e congrès de la Mission laïque, à Paris.
- **1912**
Protectorat de la France au Maroc.
- **Avril-mai 1912**
Démission d'Alphonse Aulard et élection de Jean-Baptiste Bienvenu-Martin à la présidence de la Mission laïque.
- **août 1912**
III^e congrès de la Mission laïque française, à Lyon. Création du comité des Dames, fermeture du comité de la propagande de la Mission laïque.
- **Janvier 1913**
Poincaré est président de la République.
- **9 décembre 1913**
Ministère Doumergue. J.-B. Bienvenu-Martin est vice-président du Conseil.
- **1913**
Recrutement impossible pour l'école normale d'enseignement colonial Jules-Ferry qui ferme définitivement ses portes.



Le lycée de Salonique en mars 1912.

1906-1914



Les grands lycées
d'Orient

● Les établissements que l'association ouvre pendant cette période sont soit des reprises d'écoles laïques déjà existantes, mais à l'agonie, soit des créations. Ces lycées s'inspirent des lycées métropolitains et comprennent, comme il est d'usage en France, toutes les classes, des cours préparatoires au baccalauréat. Ils s'adjoindront bientôt des écoles maternelles dites jardins d'enfants. Ces établissements s'adressent aux garçons mais les filles ne sont pas oubliées. Sont ouverts pour elles, selon l'appellation de l'époque, « des cours secondaires de jeunes filles ». Les études adoptent les programmes français et privilégient, dans les plus hautes classes, la section sciences-langues, mieux adaptée aux situations et aux attentes locales d'un enseignement scientifique, rationnel, orienté vers l'apprentissage des langues. Les lycées préparent donc tout naturellement au baccalauréat. Mais ils font leur place à des études pratiques, professionnelles, en particulier commerciales, industrielles et agricoles. Il s'agit en effet de répondre aux besoins suscités par la mise en valeur et l'exploitation des richesses des pays qui les accueillent. Dès le départ, tous ces établissements connaissent le succès qui dépasse parfois les plus grandes espérances. Et pourtant, les problèmes ne manquent pas. Les lycées s'installent d'abord dans des locaux loués, peu fonctionnels, malcommodes, inconfortables, plus ou moins bien situés et sans cesse trop exigus. Il faut à tout moment louer ailleurs, déménager, installer des annexes. Partout, on connaît la même obsession : acheter un terrain, construire, être enfin chez soi pour se développer à l'aise dans un bâtiment qui inspire confiance et conjure la précarité. L'afflux constant des élèves pose un autre problème : celui du recrutement des

maîtres compétents nécessaires. Paradoxalement, la Mission laïque, dont le premier soin a été de créer une école normale spécialisée pour l'enseignement outre-mer, ne parvient pas à ouvrir la section orientale qui apporterait à ses futurs « missionnaires » la formation spécifique dont ils auraient besoin. Sans doute étudie-t-elle avec attention les dossiers des candidats. Sans doute choisit-elle ceux qui lui paraissent être les meilleurs. Mais elle ne peut les préparer explicitement à leur tâche nouvelle, ni leur insuffler, avant le départ, l'esprit qu'elle voudrait les voir partager. De plus, ces maîtres sont en nombre insuffisant. Il faut donc compléter les équipes par des personnels recrutés sur place. Là non plus pas de formation spéciale. Heureusement les programmes sont clairement définis, les manuels les suivent sans fantaisie inutile. Francophonie et francophilie font le reste. Le succès s'explique aisément. Dans ces villes cosmopolites où la Mission s'installe, où tant de religions et de nationalités se côtoient, une école ouverte à tous, aux enfants de toutes les appartenances religieuses, aux enfants de toutes les langues est la bienvenue. La Mission ne vient contre personne. Elle vient pour tous ceux qui désirent une éducation vivante, guidée par le seul souci de faire des hommes et des femmes cultivés, quelles que soient leur origine ou leur foi. Mais ce sont des écoles « privées » dans la mesure où chaque établissement doit pouvoir, pour une grande part, subvenir à son équilibre financier. Ces lycées ne sont pas des écoles de quartier. Ils sont réservés à une clientèle aisée. La Mission ne peut assurer un enseignement de masse. D'ailleurs, elle ne le veut pas. L'éducation démocratique dans chaque pays ne saurait relever que de ses seules autorités.

Salonique en 1912.



>> Le lycée pionnier : Salonique

● Avec le lycée de Salonique, la Mission laïque française s'installe, pour une œuvre dont elle est entièrement responsable, dans une région du monde turbulente où l'histoire ne lui ménagera pas les épreuves. Première expérience dans une ville qui lui révélera ce qu'elle retrouvera bien souvent ailleurs : un cosmopolitisme ancien fait du côtoiement et de l'affrontement de nationalités, de religions, de langues et de mœurs diverses ; une soif ardente de modernité mêlée à un désir non moins ardent de respect et de reconnaissance de soi, une francophonie largement présente, une francophilie réelle mais sans complaisance. Bref, une cité privilégiée pour l'accueil d'une éducation laïque française officielle.

La mission préparatoire de Maurice Kuhn

● En avril 1906, la Mission, obéissant à l'invitation du ministère des Affaires étrangères, charge son secrétaire général, Maurice Kuhn, d'aller étudier les possibilités de réorganiser l'enseignement laïque à Salonique.

● Au début du xx^e siècle, Salonique est le grand port européen de l'Empire ottoman et le seul port de transit de la Macédoine dont il est depuis longtemps la capitale. Son activité est surtout commerciale. Depuis quelques années, grâce à une dérivation de la ligne de l'Orient Express, la ville est directement reliée à l'Europe centrale et occidentale par la voie ferrée.

● Salonique compte alors plus de 160 000 habitants de nationalités, de langues et de religions différentes. Elle est peuplée d'Israélites, de Grecs orthodoxes, de Turcs musulmans, de Bulgares souvent matérialistes, de Deumés, d'Albanais paiens, de Tziganes et de Français, Allemands, Autrichiens, Italiens catholiques, protestants ou francs-maçons. Autant de peuples, autant de mondes qui se côtoient sans unité, sans communauté de vues, entretenant seulement les relations qu'imposent les nécessités de l'existence quotidienne et l'intérêt de chacun.

● Les Israélites l'emportent largement. On en compte au moins 70 000 pour 35 000 Turcs musulmans, 30 000 Grecs orthodoxes et 25 000 Bulgares catholiques. Ils jouent un rôle considérable dans toutes les branches de l'activité de la ville et se montrent loyaux vis-à-vis de l'Empire ottoman. Les colonies grecque et bulgare, elles, n'ont qu'un même dessein : secouer le joug des Turcs. Mais tout les oppose : leur caractère, leurs croyances, leurs conceptions politiques.

● Chaque communauté a ses écoles. Les Israélites fréquentent les établissements de l'Alliance israélite universelle. En 1906, ils sont en plein essor. Les Bulgares ont organisé leurs écoles sur l'exemple allemand, tourné vers les études scientifiques et pratiques tandis que les Grecs, préfèrent une éducation littéraire, désintéressée. Quant aux écoles nationales, plus ou moins contrôlées par l'État, elles ne manquent pas et rivalisent de qualité.

Le premier lycée de la Mission laïque en Orient, de son succès initial à sa transformation en centre culturel, témoigne de l'aventure souvent tumultueuse des établissements que l'association installe dans cette région du monde.



Cours secondaire de jeunes filles de Salonique.





Étapes de la construction
du lycée de Salonique.

● Tous ces peuples se rejoignent dans une franco-phonie locale, de plus ou moins bonne qualité bien sûr selon les couches sociales. Là encore ont joué, à côté des quelques écoles françaises congréganistes ou laïques, la puissance de l'Alliance israélite universelle et celle de l'Alliance française. De plus, comme dans les écoles grecques, dans bon nombre d'écoles arméniennes, turques et étrangères, l'apprentissage du français est devenu obligatoire. C'est dire qu'il y a la place pour une école qui fera de l'enseignement du français son cheval de bataille et qui, de surcroît, saura répandre une éducation ouverte aux idées et aux sciences dont on sait qu'elles sont à la source du progrès politique autant qu'économique et social, d'autant que les écoles étrangères ne dépendent en rien du gouvernement ottoman et, une fois acquise l'autorisation d'ouverture, sont absolument libres dans le choix de leurs programmes comme dans celui de leur personnel.

● Lorsqu'il arrive à Salonique au printemps 1906, Maurice Kuhn trouve une situation embrouillée : une école commerciale comportant un internat, un lycée auquel est annexé un cours secondaire de jeunes filles. L'ensemble, faute de ressources et d'appuis, végète. Avec l'aide du consul et de personnalités de la ville réunies en comité local de la Mission, il a obtenu des propriétaires des écoles leur cession à la Mission laïque et proposé l'achat d'un terrain. Un mois plus tard, l'acquisition d'un terrain est en cours et le décret impérial (le firman) qui autorisera la construction de l'établissement, demandé. Dès le mois d'août Maurice Kuhn est

nommé directeur des établissements et délégué général de la Mission laïque française en Orient.

Les premiers succès

- La rentrée est fébrilement préparée. Après quelques jours d'incertitude, le succès s'affirme chez les filles comme chez les garçons. Le manque de place oblige à un premier déménagement. Les effectifs reflètent le cosmopolitisme de la ville. Pour la première fois dans une école étrangère, les musulmans (et musulmanes) représentent le dixième des effectifs alors qu'ils ne sont que le septième de la population de la ville.

- Même le changement de proviseur en pleine année scolaire n'affecte pas cette réussite. Malgré l'insécurité urbaine, malgré la vive concurrence des Bulgares particulièrement bien équipés en laboratoires, des Grecs qui entretiennent une énorme publicité en faveur de leurs écoles commerciales, les effectifs ne cessent de croître. « La grande faveur accordée au Lycée français cette année dans notre ville, peut-on lire dans un journal local, ne peut être attribuée qu'à la grande importance donnée à l'enseignement de la langue turque. »

- À la rentrée suivante, la distribution des disciplines est désormais fixée. Le turc y apparaît dès le cours élémentaire avec 3 heures hebdomadaires. À partir du cours moyen, le judéo-espagnol, langue des sefarades, est remplacé par l'allemand. Afin de pouvoir intégrer mieux dans les classes correspondant à leur âge des élèves ne connaissant pas le français, on crée une classe « intermédiaire ». Cette classe se révèle efficace et permet, en cours de scolarité, un brassage des élèves nouveaux, garçons et

filles qui ont auparavant souvent fréquenté les écoles bulgares de Serbie. Pendant ce temps la construction du lycée se poursuit.

- La Mission laïque est unanimement appréciée. N'a-t-elle pas donné à la ville et à l'Empire ce qu'ils attendaient : une éducation laïque, respectueuse de tous, largement ouverte sur l'avenir et la modernité ? N'a-t-elle pas su adapter les programmes aux nécessités locales et nationales ? L'école de commerce n'est-elle pas au service d'une ville de négoce et l'enseignement général n'est-il pas basé sur les sciences et les langues vivantes : le français, l'allemand, l'anglais, le turc ? Les distributions des prix, organisées avec éclat sur le modèle des cérémonies métropolitaines, avec drapeaux et hymnes nationaux, attirent une foule considérable.



Inauguration du lycée de jeunes filles de Salonique.

- Surviennent alors, dans la vie du lycée, devenu officiellement le terme générique qui désigne les trois établissements, deux épisodes susceptibles d'éclairer, chacun à sa façon, l'évolution des écoles de la Mission laïque à l'étranger.



Un berger et son troupeau devant le lycée de Salonique.

L'échec du Musée commercial

- Dès le début de l'année 1908, le directeur lance l'idée de créer, en annexe à l'école de commerce, un Musée commercial, en plein accord avec le conseil d'administration de la Mission qui saisit tout de suite l'intérêt de l'affaire.
- L'idée n'est pas nouvelle. En 1890, le *Bulletin de l'Alliance française* ornait sa couverture du texte suivant : « En présence de l'égalité des prix, c'est la sympathie qui détermine l'acheteur. La langue française donne des habitudes françaises, les habitudes françaises amènent l'achat de produits français : celui qui sait le français devient le client de la

France. » Dans les conclusions de son rapport de 1906, Charlot, de son côté, l'exprimait déjà avec force. « On a trop perdu de vue les relations avec les intérêts économiques. L'enseignement de la langue française ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais surtout comme un moyen de développer nos échanges. »

- À Salonique, les objectifs sont précis. Réaliser d'abord un musée à caractère pédagogique où les élèves pourront acquérir des connaissances pratiques. Constituer en même temps un comptoir de vente sur échantillons. Il n'est d'ailleurs que temps d'agir. Les rivaux de la France se montrent actifs, persévérants, et la concurrence est rude. Et si les liens affectifs des pays du Levant avec la France restent forts et vifs, ils se traduisent de moins en moins en terme de relations économiques étroites et suivies. Un plan d'action immédiate est décidé. On enverra, le plus tôt possible, une lettre circulaire à un certain nombre de commerçants « qui paraîtraient susceptibles de répondre à notre appel ».

● L'entreprise se solde par un échec. Lors de l'assemblée générale du 24 janvier 1909, force est de reconnaître « qu'un très petit nombre d'industriels, dont la chambre de commerce de Montpellier, ont compris l'appel et y ont répondu ». Le secrétaire général révèle que beaucoup se sont émus « de cette apathie, de cette indifférence inexplicables ».

- L'histoire de cette initiative et son échec éclairent les difficultés des relations entre initiatives culturelles et économiques à l'étranger. Les enseignants, en diffusant la langue et la pensée françaises, sont persuadés qu'ils travaillent à ouvrir la voie aux

industriels et aux commerçants. Ils sont sur place, se rendent compte, par leur connaissance du pays et de sa mentalité, des attentes et des besoins. Mais les entrepreneurs restés en France ne voient pas en quoi la propagation de la culture peut les aider à surmonter « le marasme de leurs affaires ». Et pour peu qu'il s'agisse d'une région du monde réputée instable, ils n'ont guère envie d'ajouter à leurs soucis les préoccupations d'une aventure risquée et dont les bénéfices ne leur paraissent pas immédiatement évidents.

La tourmente balkanique

● À partir de l'année 1909, la Mission laïque, à Salonique, entre dans une période difficile. Jusqu'à la guerre de 1914, la capitale de la Macédoine, en effet, sera le cadre d'événements qui vont bouleverser sa vie et changer son destin. Le 24 juillet 1908 éclate une révolution. C'est l'œuvre des Jeunes Turcs qui rassemblent depuis quelques années, dans les comités Union et Progrès des officiers et des intellectuels libéraux et nationalistes. La capitale connaît alors des jours extraordinaires : processions, défilés, parades, retraites aux flambeaux, banquets où se mêlent toutes les nationalités, toutes les confessions. Des délégués de tous les pays viennent saluer la cité libératrice. Partout retentit la Marseillaise.

● À la lumière de ces événements et de leurs conséquences, on s'aperçoit que l'œuvre de la Mission laïque correspond parfaitement aux désirs profonds de ces populations. Elle travaille en effet à l'harmonie de ces dernières. Elle fait en sorte que, quelles que soient leurs origines et leur diversité, les élèves

peuvent vivre ensemble, faire ensemble les mêmes efforts pour les mêmes études, écouter les mêmes professeurs, affronter les mêmes examens, organiser ensemble compétitions sportives et fêtes. Tous apprennent de leurs maîtres à s'approprier les savoirs et à faire un apprentissage éclairé des vertus politiques qu'ils réclament. L'instruction leur apporte la clé de toute révolution pleinement réussie. L'enseignement français et l'enseignement du français jouent là un rôle considérable.

● Le lycée fait alors l'objet de sollicitations aussi flatteuses que pressantes. Des cours d'adultes pour l'apprentissage du français sont organisés. Leur excellence fait que bientôt on demande, organisé



Le comité Union et Progrès de Salonique formé par les Jeunes Turcs (en 1912-1913).

de la même façon, un enseignement du turc. La classe intermédiaire triple en un an ses effectifs. Il s'agit surtout de Bulgares, de Serbes, de Turcs qui ne connaissent pas un mot de français. On ne peut pas ne pas répondre au désir de ceux qui, même tardivement, veulent rejoindre les études françaises. Le siège central lui-même voit affluer des demandes de patronage et de création.

- Mais les rivalités ancestrales demeurent ; les incidents ne manquent pas. Une politique de laïcité lucide et rigoureuse, un enseignement accordé du mieux qu'il sera possible aux aspirations et aux besoins de chacun suffiront-ils un jour pour faire régner l'harmonie et la concorde ? À Salonique, la Mission pour la première fois installée en terre étrangère, fait l'expérience des obstacles qu'elle

rencontre lorsqu'elle veut ancrer dans la réalité la vertu de ses idéaux.

- En octobre 1912, une nouvelle secousse se produit qui, si elle n'ébranle pas sérieusement le lycée, pèsera lourd, quelques années plus tard, sur sa destinée. Une guerre oppose Grèce et Bulgarie. Le 9 octobre, à l'aube, les Grecs entrent dans la ville. Le lendemain, c'est au tour des Bulgares. Mais les Grecs réussissent à s'installer. Le siège de la ville n'interrompt les classes que pendant six jours. En janvier, les effectifs retrouvent leur niveau de l'année précédente à la même époque. Mais Salonique devient grecque et rien ne permet de prévoir l'extension qu'on pourra désormais donner sous ce nouveau régime aux établissements de la Mission.

- Le changement de régime impose quelques modifications pédagogiques. La langue grecque devient obligatoire dans toutes les classes. Mais il permet des initiatives nouvelles. Des conférences

qui n'avaient jamais pu être organisées sous l'autorité ottomane, destinées à mieux connaître la France ou portant sur des sujets intéressant les deux pays, ont lieu régulièrement et attirent un nombreux public. Au début de l'année 1914, le préfet grec de la ville visite l'ensemble des établissements et manifeste publiquement sa vive satisfaction. Un seul problème demeure : celui de l'agrandissement : tout restera en suspens avec la déclaration de la guerre de 1914.



Carte de correspondance de M. Mathieu, économiste du lycée de Salonique, avec le secrétaire général de la Mission laïque en mars 1912.

>> Le collège de Beyrouth

● Après Salonique, c'est à Beyrouth que la Mission décide de créer un collège et c'est à son propre fondateur qu'elle demande, en 1909, d'ouvrir cette école. Merveilleuse occasion pour Pierre Deschamps qui « considère comme un devoir d'aller à Beyrouth et d'y réaliser la Mission telle qu'il l'a conçu ». En deux ans, non seulement le collège est ouvert, mais il est prospère et rayonne bien au-delà du Liban. En même temps, son aventure révèle, mieux que tout autre peut être, les difficultés, les chances et les limites des entreprises de la Mission laïque en terre étrangère.

S'installer à Beyrouth

● Beyrouth, comme Salonique, fait partie de l'Empire ottoman. Mais le coup d'État des Jeunes Turcs renforce le développement des nationalistes. Des notables de toutes confessions, aussi bien musulmanes que chrétiennes, désireux de redonner au Liban ses frontières historiques et naturelles s'organisent pour lutter contre la Sublime Porte. C'est donc dans une capitale en pleine effervescence, cœur d'un véritable puzzle territorial, ethnique et religieux, où se côtoient maronites et druzes, grecs orthodoxes et catholiques, sunnites et chiïtes, que la Mission décide d'installer un établissement scolaire nouveau.

● Beyrouth est une belle cité et son port très actif. La vie intellectuelle y est prospère et les écoles n'y manquent pas : collège américain, collège des Jésuites, écoles de l'Alliance israélite universelle, établissements italiens et allemands. L'enseignement supérieur est également florissant avec une faculté de Médecine américaine et l'université

Saint-Joseph des Jésuites, qui comprend une faculté de Médecine dont les professeurs sont payés par la France, et un ensemble de cours désignés sous le nom de Faculté Orientale.

● Mais toutes ces écoles sont plus ou moins confessionnelles. Il existe bien une école laïque à Beyrouth : l'école Augier mais, sans capitaux ni personnel compétent, réduite aux seules classes primaires, elle est moribonde. La Mission refuse de lui accorder, faute de garanties, son patronage. Il faut cependant faire quelque chose pour assurer la présence laïque.

Le collège de Beyrouth est le collège de Pierre Deschamps, où le fondateur de la Mission laïque, chargé de le créer, met à l'épreuve ses conceptions éducatives et vérifie la validité de son idéal de missionnaire laïque.



La société amicale littéraire des élèves du collège français de Beyrouth en 1910.

● Pierre Deschamps est chargé, comme délégué à la fois de la Mission laïque et du ministère des Affaires étrangères, d'aller étudier le problème sur place. Arrivé à Beyrouth, il propose de négocier le départ définitif d'Augier et de faire en sorte que la nouvelle école projetée se substitue à la sienne sans heurt. Les négociations sont longues et difficiles. En même temps, il étudie les conditions de création d'un établissement nouveau. Il multiplie les rencontres avec de nombreuses personnalités diverses, aussi bien autochtones que françaises. Auprès de tous « il prend le vent ». Il acquiert très vite une première certitude : « Pourvu que l'on fasse bien, une école laïque réussira ».

● Reste à savoir comment réunir les conditions de la réussite. L'établissement devra être bien aménagé. C'est la part du caractère oriental, « il faut paraître ». Son directeur devra être une façon de grand homme. Il faut qu'il soit marié, que sa femme s'occupe des pensionnaires et que par sa vie même le ménage inspire confiance aux familles. Le personnel devra, lui

aussi, être trié sur le volet. Enfin la structure doit faire apparaître « un enseignement 'réel', pratique et cependant élevé, un enseignement 'adapté' au pays, un enseignement fait sur mesure ». Deschamps a d'autres projets. S'il remet provisoirement à plus tard l'ouverture d'un collège de filles et la création d'une école normale, il envisage l'installation rapide d'une école maternelle ou enfantine.

● Le siège central approuve cette organisation générale et, en particulier, deux de ses idées. D'une part, ouvrir trois cours « préparatoires » : une section industrielle, une section commerciale, une section préparant l'entrée à la faculté de Médecine et, à l'autre bout de la chaîne, une classe enfantine. « Nous construisons, annonce la Mission, l'édifice à la fois par le toit et par ses fondations. » Il ne s'agit nullement d'un caprice mais de faire ses preuves le plus vite possible, au point le plus sensible des attentes des parents, et simultanément, penser l'école comme une pyramide dont il faut élargir la base. D'autre part, orienter le collège vers des objectifs pratiques adaptés aux besoins du pays.

Le collège de Deschamps

● Dès lors, l'engagement de Deschamps est total. Il s'agit « non seulement de créer une école, mais de faire tout ce que je pourrai pour la rendre prospère et la mettre en état de rayonner sur le Liban. »

● Deux problèmes se posent. La création d'un établissement demande beaucoup d'argent. N'est-ce pas l'occasion de rappeler la nécessaire mobilisation de la société laïque ? « L'Église protestante de France, les Missions évangéliques savent compter sur le dévouement de leurs adhérents et sur leur foi pour trouver les sommes nécessaires. Que les

Le premier collège de Beyrouth en 1910. Il est installé jusqu'en 1923 dans l'immeuble Najjar du quartier Tabarij, aux confins du centre-ville.



laïques sachent donc que l'honneur de leur enseignement est engagé, dès à présent, à Beyrouth », écrit Deschamps au président de la Mission laïque.

- Le problème du local où fonctionnera le futur établissement est également fondamental. Il n'est pas question, après les gros investissements à Salonique, d'acheter un terrain et d'envisager une construction. Et pourtant, comme on l'avait déjà affirmé au congrès de Marseille : « Tant qu'on n'aura pas un local à soi, on n'aura rien fait. Il y a là une nécessité que nous ne devons pas perdre de vue. » La propriété est signe d'engagement, promesse de durée. On trouve enfin une maison à louer, la maison Boustos, qui satisfait à toutes les exigences de taille, de confort, de situation et de prix.

- Dès les premiers jours, le succès est au rendez-vous. Mais deux problèmes apparaissent bientôt. Dès la fin novembre, Deschamps pense s'agrandir dans des locaux proches du collège, ce qui permettrait d'installer un atelier, de recevoir quelques internes supplémentaires et d'accepter 100 élèves de plus... En même temps le personnel devient insuffisant. Deschamps est à la fois directeur, professeur de français, surveillant général et économiste. Sa femme tient la comptabilité de l'internat, « quand elle ne tient pas, en cas de maladie de l'un ou de l'autre, la queue de la casserole ».

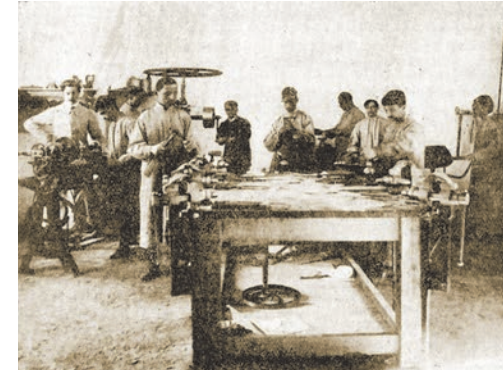
- Quant aux perspectives, elles n'auront de limites que celles des ressources. Les sollicitations les plus flatteuses arrivent à Beyrouth comme à Paris. On veut (les musulmans et les orthodoxes surtout) une école de filles. De province également, les demandes affluent mais il faut rester lucide et prudent. Ces écoles ne devront être fondées que

dans les villages où la population (ou, au moins, une partie notable de la population) le désirera. « En d'autres termes, ce n'est pas nous qui devons prendre l'initiative d'ouvrir des écoles, c'est la population qui doit nous appeler », écrit Deschamps. L'œuvre entreprise tire désormais d'elle-même sa propre justification. « Je ne permets pas qu'on dise devant moi que nous sommes seulement venus faire comme les Frères et les Jésuites, écrit-il au siège. C'est rabaisser notre œuvre que la voir seulement sous ce biais. Nous avons un but plus élevé et nous ne sommes pas une négation ; nous entendons faire ici une œuvre positive, reposant sur des principes nouveaux, et nous existerions, même s'il n'y avait pas de congrégations à Beyrouth. »

- La réussite démontre que la Mission fait œuvre de paix, de concorde et d'harmonie et que l'idée laïque est accessible au cœur des musulmans. Elle révèle aussi que, à la différence des petites écoles qui végétaient jusqu'alors, la valeur de celles que crée la Mission se fonde sur leur pérennité. « Là où l'initiative privée restait impuissante, une association comme la Mission laïque française, qui peut garantir l'avenir de ses créations, devait réussir. »

La philosophie missionnaire de Deschamps à l'épreuve de l'Orient

- Le développement heureux de son collège ne détourne pas Deschamps de son désir de poursuivre ses réflexions, sur l'œuvre qu'il a fondée. Ses succès ne l'autorisent jamais à faire n'importe quoi sans de prudentes pensées. Et si, à plusieurs reprises, la vivacité de ses polémiques, l'importance de ses différends l'amènent à s'éloigner du siège, c'est parce que l'expérience nouvelle qu'il fait en



La section industrielle du collège en 1910.

terre ottomane l'amène à affiner sa philosophie missionnaire. Aussi, après l'accrochage sérieux qui l'oppose au conseil d'administration au sujet du firman à demander aux autorités de Constantinople pour l'ouverture de l'école de filles, il rassemble et analyse les observations qu'il peut faire à propos de son œuvre en devenir.

● D'abord il montre comment la dialectique qui se joue entre les hommes de terrain et les hommes de cabinet oblige à approfondir les objectifs poursuivis et les moyens de leur mise en œuvre. Entre les uns et les autres, il s'agit moins d'une différence de conceptions que de pratique. Les uns, à Paris, n'ont aucune connaissance directe des réalités étrangères. Voyages et missions ne suffisent pas à appréhender les problèmes concrets dans leur complexité. Les autres sont confrontés aux exigences quotidiennes d'un entourage mal connu. Les uns incarnent une institution, toute jeune encore, aux idéaux de laquelle ils ont pleinement adhéré avec leur militantisme métropolitain. Les autres tirent ces mêmes idéaux de leur expérience. Les uns restent donc largement tributaires du statut de leur institution, de sa faiblesse financière et de sa destinée qui s'inscrit nécessairement dans le contexte et les débats politiques de la France. En un mot, ils dépendent pour une large part des orientations du gouvernement. Les autres dirigent des établissements créés de toutes pièces dans une confrontation parfois difficile avec les forces favorables ou hostiles qui l'entourent. Et s'ils revendiquent leur appartenance à la Mission qu'ils incarnent sur place, ils savent que cette appartenance et que cette incarnation sont d'abord jugées par des autorités locales dont les liens avec leurs autorités de tutelle officielles leur échappent pour une large part.

● Du même coup, les procédures à mettre en œuvre ne peuvent être que diverses. Deschamps lutte de toutes ses forces pour que la Mission laïque n'adopte pas sans réflexion celles du ministère des Affaires étrangères. « Il est peut être bien aux yeux des diplomates d'entrer chez les gens sans leur en demander la permission et d'y vouloir rester ensuite ; c'est ainsi que font les peuples pour accroître leur influence, mais la Mission laïque qui n'est pas seulement un instrument entre les mains du ministère des Affaires étrangères, se doit d'avoir d'autres pratiques. » La Turquie, c'est l'étranger et « nous ne devons venir chez les Turcs qu'avec leur consentement ». La différence de pratique signale une différence de politique, mieux, une différence de philosophie politique. Deschamps devine que les relations entre les cultures, auxquelles il travaille, se situent à un autre niveau, jouent dans un autre champ que les relations culturelles et ne sauraient forcément être dictées par ces dernières. L'action de la Mission incarne les premières et s'inscrit éventuellement dans le cadre des secondes, qu'elles servent alors à promouvoir. La notion de tolérance s'enrichit encore. Tolérance signifie ici d'abord « respect des institutions, des lois et des mœurs du pays dont les écoles reçoivent l'hospitalité ». Et cette hospitalité exige que celui qui en est le bénéficiaire soit en mesure d'en apprécier les qualités et le prix. Il est donc normal, pour Deschamps, qu'il ait un avis différent de celui des appareils d'État soucieux d'autres problèmes dont il ne néglige cependant ni le poids, ni l'importance.

● Au Liban, Deschamps réaffirme la toute-puissance de ses premières intuitions de Madagascar. Deux axes les dominent. D'abord élever les Ottomans

comme ils s'élèveraient eux-mêmes. Ce qui demande du temps, car il faut apprendre à les connaître, et un changement de mentalité car il faut vouloir apprendre à les connaître. Ensuite, et surtout peut-être, ne pas apparaître comme une émanation directe du gouvernement français. « Notre avenir à Constantinople, prédit-il, dépend de l'opinion que nous donnerons au gouvernement turc, beaucoup plus que de l'appui que nous accordera le gouvernement français. » Ces deux principes doivent régler l'organisation pédagogique du collège afin qu'il délivre un enseignement adapté. On comprend dès lors comment l'enseignement de l'arabe devient fondamental. « Nous serons une bonne école si nous savons être une bonne école arabe », annonce-t-il en 1910.

Une succession difficile

● Après deux années scolaires, Deschamps, désireux d'assurer le meilleur avenir possible à ses enfants dans une ville française où ils pourront poursuivre aisément leurs études, quitte Beyrouth. La Mission essaie en vain de le retenir et ne lui trouve que difficilement un successeur. Mais peut-on succéder à Deschamps ? Les deux années suivantes sont chaotiques, émaillées d'incidents de tous ordres et de graves polémiques avec le siège. La situation financière se dégrade, la gestion se révèle désastreuse, l'organisation des services déplorable et la maladresse du directeur aggrave toutes les tensions. Ainsi la Mission se sépare-t-elle sans regret d'un homme qui n'avait pas la stature de directeur d'un établissement de cette importance.

● Le directeur suivant, Chauffour, rapporteur de la question sur les écoles étrangères en Orient au

congrès de 1911, reprend les choses en mains, réorganise la vie du collège et tient ferme la barre lorsque se déclenche une violente campagne de presse. Les élèves auteurs des articles attaquant le collège coupable de menacer l'avenir des musulmans sont confondus et exclus de l'établissement. Le calme revient aussitôt et le collège termine l'année 1913-1914 avec 50 % d'élèves musulmans, proportion jamais atteinte.



Le personnel enseignant du collège en 1910.

>> Le lycée du Caire

La naissance du lycée du Caire illustre les difficultés du système du patronage d'abord accordé aux écoles laïques du Caire avant leur regroupement et leur prise en charge directe par la Mission laïque.

L'implantation

● Au début du xx^e siècle, l'Égypte occupe une situation particulière. Méhémet-Ali en a fait une principauté autonome et héréditaire qui ne reconnaît à la Sublime Porte qu'une autorité symbolique. À partir de son règne, l'influence française est bientôt sans partage. L'expédition de Bonaparte et ses conséquences, l'importance de l'égyptologie française, la construction du canal de Suez et surtout la réforme judiciaire de 1875 avec l'adoption d'un Code Napoléon adapté ne cessent d'accroître le prestige de la langue et de la culture françaises. C'est la grande époque où, à la passion métropolitaine pour l'Égypte, répond le

puissant attrait que la France exerce sur le pays et en particulier sur ses deux plus grandes villes : Le Caire et Alexandrie.

● L'occupation anglaise de 1882, qui impose un protectorat de fait, porte un coup d'arrêt au développement de cette influence et d'abord à celui de l'enseignement de la langue. L'anglais, en effet, apparaît vite comme la clé de toute insertion sociale réussie. Aussi, de nombreuses familles égyptiennes délaissent les sections françaises de l'enseignement public pour les sections anglaises qui, en quelques années, triplent leurs effectifs. En même temps, la diplomatie française, à l'heure de l'Entente Cordiale, se détourne de la vallée du Nil. Dès lors, les écoles laïques françaises végètent.



Lycée français du Caire :
Mme Hugonnier entourée
par M. Cottet (à gauche)
et M. Rapnouil en 1910.

● La Mission laïque s'intéresse de bonne heure à l'Égypte, et à sa capitale. Mais la situation n'y est pas simple. Le pouvoir politique se partage entre coptes et musulmans. La mainmise britannique sur l'organisation de l'enseignement public est particulièrement lourde. Les différentes colonies y sont puissantes, comme celles des Israélites ou des Grecs, sans compter le zèle des Italiens et des Allemands. Enfin, les écoles confessionnelles, bien implantées, restent florissantes. Les Français occupent des postes importants dans l'entourage du pouvoir, dans la recherche archéologique, dans les tribunaux mixtes ainsi que dans les grandes maisons commerciales ou industrielles, mais se divisent en clans rivaux et ne sont pas tous, loin de là, acquis aux idées laïques.

● Au début du siècle, un seul établissement laïque valable mérite d'être cité : le collège Esnault. Son directeur « a compris qu'il était nécessaire pour l'enseignement français de s'adapter aux conditions nouvelles de l'Égypte et que, pour conserver la clientèle égyptienne, il fallait donner une place importante à la langue anglaise ». Malheureusement, le collège souffre des difficultés habituelles des écoles isolées : ignorées, privées d'aide financière et de locaux fonctionnels et suffisants. Dans ces conditions, il ne peut dépasser le niveau des petites classes. Et Aulard s'indigne que, pour se présenter au baccalauréat, il faille être élève des Jésuites ou des Frères qui, seuls, sont capables d'organiser le cycle entier des études secondaires.

● Pour la Mission laïque une occasion de s'implanter au Caire se présente bientôt. Aulard, chargé en 1907, par le ministère des Affaires étrangères d'aller étudier sur place la situation de l'enseignement fran-



Élèves du collège en 1909.

çais en Orient, découvre que le collège Esnault n'est plus seul. Il existe, dus également à des initiatives privées, trois modestes établissements : un petit lycée, des cours du soir de commerce et une école de filles. La Mission décide en janvier 1908 de leur accorder son patronage sous certaines conditions.

● À la rentrée suivante, ces conditions sont remplies. Le lycée ouvre ses portes aux enfants de toutes les nationalités et triple ses effectifs. L'école de commerce n'a plus que des cours diurnes. L'ensemble s'installe dans un local plus vaste, l'ancien Institut français d'archéologie. Toute l'année est consacrée à la mise en place d'un comité local chargé de gérer et de contrôler le nouvel établissement.

Le premier visage du lycée

● Les objectifs de l'établissement sont calqués sur les principes généraux d'action de la Mission laïque : « créer un enseignement absolument

moderne, avec programmes français mais amendés selon les besoins locaux, professer pour les croyances de chacun le respect le plus absolu... les maîtres restant scrupuleusement attentifs à se renfermer dans une stricte neutralité confessionnelle ».

● Les études accordent une importance toute particulière à l'anglais (langue de l'occupant) et à l'arabe si nécessaires en Égypte. De plus, « une attention spéciale est donnée à l'histoire et à la

géographie de l'Égypte. On étudie aussi le système monétaire de ce pays et la conversion des monnaies égyptiennes en monnaies européennes. »

● La question des locaux reste préoccupante, le bail de location étant à chaque instant résiliable. Le lycée recrute la plus grande partie de ses élèves dans son quartier, le plus beau de la ville. Qu'arriverait-il si on devait, du jour au lendemain, se transporter de l'autre côté de la capitale ?



*Classe de 1^{er} du lycée français
du Caire à la rentrée 1910.*

● La population du lycée reflète le cosmopolitisme de la ville, au moins dans ses couches les plus élevées. Les Français et protégés français, parce que c'était il y a peu de temps encore la vocation exclusive de l'ancien établissement, représentent plus du tiers des effectifs. Ils sont suivis par les Italiens, les Hellènes, les Arméniens, les Austro-Hongrois et les Égyptiens avec quelques Espagnols, Turcs, Roumains, Syriens, Suisses,

Belges, Allemands et Anglais ; 40 % sont israélites. Quant aux Égyptiens, on se borne à recruter les plus jeunes, pour qu'ils apprennent à lire au lycée. Ils viennent surtout, semble-t-il, pour se mêler aux Européens ! Les fillettes du pays, elles, ne viendront que lorsque les classes primaires auront cessé d'être mixtes. Les Français représentent la classe bourgeoise. Ils ont l'avantage du contact quotidien avec la langue d'enseignement mais,



*Cours secondaire de jeunes filles de
Mme Hugonnier à la rentrée 1910.*

constatation déjà faite à Salonique, travaillent en général moins. Peu d'élèves nouveaux se sont présentés dans les classes les plus hautes. Pour le moment ils restent chez les Jésuites ou chez les Frères.

● L'apparition de la Mission laïque dans le paysage scolaire du Caire cristallise les opinions négatives sur la nouvelle école. Le bruit court en effet « depuis qu'on sait que la Mission laïque dirige le lycée, écrit le directeur, que nous ferons une école de combat, que nous ferons faillite ». Mais il reste confiant surtout lorsqu'il a constaté que « des élèves, venus de chez les Jésuites, sont sortis le premier jour joyeux et surpris d'avoir passé quelques heures de classe vivantes et suggestives... Voilà ce qui peut nous sauver : qu'on dise partout que nous enseignons bien, que nous enseignons mieux qu'ailleurs ».

Un patronage difficile

● Les rapports entre le comité du lycée et la Mission laïque sont ambigus et la position du directeur inconfortable. On saisit là toutes les difficultés du système de patronage. Les responsables locaux des établissements en ont besoin pour assurer la stabilité et la pérennité de leur œuvre. Mais en même temps, ils redoutent d'être dépossédés de leur autorité et, partant, du prestige qu'ils en peuvent concevoir sur place. Beaucoup plus tard, le directeur résume très bien cette situation délicate. « La cause première du malaise entre comité et Mission laïque doit être cherchée dans cette fierté commune aux gens qui

ont possédé quelque chose dont ils ne gardent pas la propriété. »

● De plus, la situation politique en Égypte est difficile. Coptes et musulmans se disputent en effet les responsabilités gouvernementales, et leurs conceptions des finalités de l'éducation, et du rôle que pourraient y jouer les écoles étrangères, ne sont pas toujours les mêmes. Les musulmans ne verraient pas d'un mauvais œil la création d'une école franco-égyptienne. Mais son statut, par rapport au lycée, n'est pas clair. Un même comité pourrait-il chapeauter l'ensemble ? Et, dans ce cas, ce comité ne devrait-il pas s'adjoindre des représentants des différentes communautés dont le choix – difficile – devrait être ratifié – autre difficulté – par l'Agence diplomatique de France ?

● Les positions de Maspéro, le maître égyptologue, qui connaît bien et la politique égyptienne et les problèmes scolaires, ne sont pas de nature à simplifier les choses. « Si vous apportez quelque chose de nouveau, confie-t-il au directeur, je crois qu'il y a place pour vous. À mon avis vous devez vous tenir à un recrutement de bonne bourgeoisie et, pour répondre au vœu de cette bourgeoisie, vous assurer des maîtres capables et prudents. Il faudrait aussi que la Mission laïque pût faire admettre à Londres la validité des diplômes français dans les carrières égyptiennes : ceci arraché, vous n'auriez pas une section égyptienne, mais une école égyptienne. Quant à vos élèves grecs et israélites, vous avez toujours à craindre qu'ils ne vous quittent vers 14 ans pour aller en France ou en Suisse ».

Les chemins du succès

● La première année, le lycée fonctionne avec un jardin d'enfants et toutes les classes jusqu'à la cinquième, mais à chaque rentrée, on gagnera un niveau supplémentaire. On prévoit ainsi que le lycée sera complet en octobre 1915 et que les élèves aborderont pour la première fois le baccalauréat en juin 1916. Comme ailleurs, on adopte le programme sciences-langues avec l'offre, en dehors des horaires, d'un enseignement facultatif du latin. On a choisi les études qui correspondent le mieux au désir de modernité des familles, au cosmopolitisme de la ville, aux activités de la bourgeoisie, grande pourvoyeuse d'élèves.

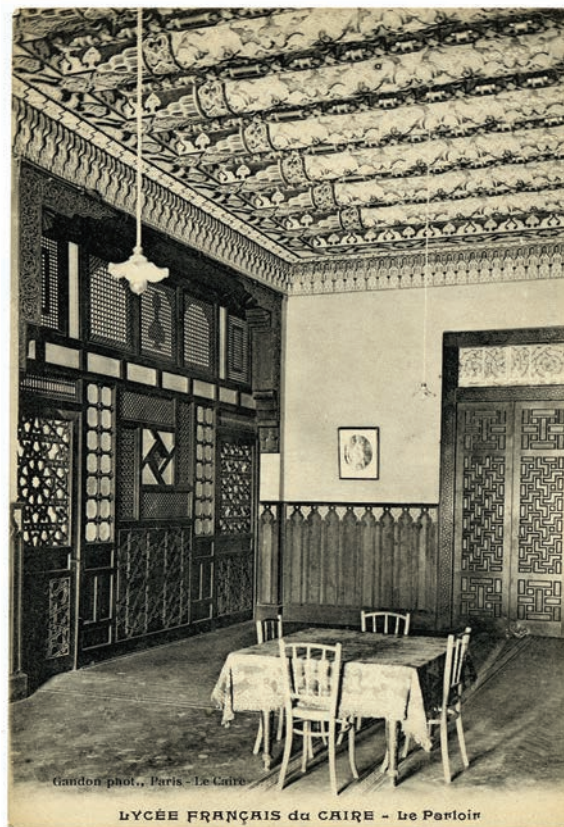
● La répartition des nationalités se modifie peu à peu. En 1911, les Français et protégés français viennent toujours en tête, mais ils sont désormais suivis par les Égyptiens, devant les Hellènes, les Italiens et les Israélites. Ces évolutions traduisent le succès d'un programme qui fait toute leur place aux enseignements nécessaires en Égypte et aux méthodes appliquées pour les dispenser.

● Pendant deux ans, le projet, rêvé par certains, d'installer une section égyptienne, hante les esprits. Il s'agirait de créer au lycée français une section nationale, image inversée des sections françaises de l'enseignement public égyptien. Vieux rêve discriminatoire, hérité de l'ancienne conception d'une éducation réservée aux Français. Mais on se rend vite compte que ce n'est pas la création d'une section qui leur serait réservée qui attirera les Égyptiens. Ce n'est pas l'appât dont on a besoin pour leur faire quitter les écoles

chrétiennes. L'obstacle majeur à lever, c'est la mixité des classes.

● Une occasion se présente bientôt de déménager. Il s'agit du palais de Mazloum Pacha, ancien ministre de l'Instruction publique et oncle du président du Conseil qui accepte donc de louer son palais mais avec un bail de longue durée. La signature du contrat donne une occasion à la Mission laïque de renforcer sa position par rapport au comité. Le pacha, en effet, ne veut pas de l'engagement d'une personne insolvable ou d'un groupe irresponsable. La Mission seule présente les garanties nécessaires pour signer le bail. À partir d'octobre 1910, le lycée s'installe dans ce palais et devient à part entière « un lycée français dirigé par la Mission laïque ». Le nouvel immeuble, bien situé lui aussi, se révèle confortable, surtout sain et aéré, toutes qualités dont il est important de pouvoir se prévaloir dans une ville qui manque d'hygiène et où les épidémies sont fréquentes.

● Deux questions pédagogiques préoccupent la direction et les professeurs du lycée. D'abord celle de savoir « quelle serait la meilleure méthode pour adapter l'enseignement français au Caire », puisque c'est là l'objectif majeur de l'établissement. « Il importe tout d'abord de ne pas rompre avec la tradition établie. En conséquence, il faut considérer le lycée français comme un établissement secondaire acheminant les élèves au baccalauréat français. » Mais cet objectif n'empêche pas la recherche d'aménagements spécifiques. « Il est permis de prévoir, à côté, d'autres enseignements adaptés aux besoins locaux, et de les préparer. » Il en résulte deux recommandations. D'une part, il



Le palais Mazloum Pacha transformé
en Lycée français du Caire
à partir d'octobre 1910.

faut « adapter l'enseignement au milieu sans rien compromettre de la valeur de l'enseignement français. » D'autre part, il faut « développer le langage » chez les élèves arabophones par des « heures de travail spécial, et les verser, au fur et à mesure de leur préparation, dans les autres classes. »

● Ensuite, à partir de la rentrée de 1913, on se préoccupe du niveau général des études, qui paraissent peu adaptées aux besoins réels des élèves. Les deux tiers des élèves à qui on impose les programmes de baccalauréat n'en ont pas besoin et quittent en général le lycée après la classe de 3^e et même avant. Les objectifs sont donc réaménagés.

1 - Ne pas faire en Orient des collèges et des lycées semblables à ceux de métropole, « et vivant sur le même programme ».

2 - En même temps, faire du lycée une sorte de foyer moral dans un pays « que les Égyptiens définissent eux-mêmes comme amoral sinon immoral ».

3 - En ce qui concerne la langue française, pour éviter la trop grande hétérogénéité des classes due à une trop grande différence d'origine des élèves, il faut, là comme ailleurs, prévoir la création d'une classe intermédiaire.

● En attendant la mise en pratique de ces mesures, le recensement des élèves de février 1914 démontre que la réussite ne fait plus de doute. L'ancrage dans le pays se fait de plus en plus profond. Pour la première fois, en effet, les Égyptiens arrivent en tête. Chez les filles, les Égyptiennes occupent la deuxième place. Cette situation générale enviable rend les réunions du comité, enchanté des progrès réalisés, beaucoup

plus cordiales. Du coup, la question de l'achat d'un terrain, pour une construction jugée maintenant inévitable, est abordée sérieusement.

● À ce succès s'ajoute le dénouement heureux de l'affaire du collège Esnault, situé rue Daher. Au début de 1914, Esnault, en effet, a décidé d'abandonner la direction de son collège et le cède à la Mission laïque. La rentrée d'octobre 1914 s'annonce bien, avec un deuxième établissement et un lycée dont le prestige va croissant.

Les élèves du Caire interprètent une pièce de théâtre, « La gavotte des Mathurins », pour la fête de fin d'année scolaire (1923).



>> Le lycée d'Alexandrie

D'abord ouvert par un groupe de parents d'élèves soucieux d'assurer à leurs enfants une éducation scolaire de qualité, le lycée d'Alexandrie est rapidement confié à la Mission laïque et devient le symbole d'une réussite exemplaire dans une cité cosmopolite.

Une société pour un lycée

● Le Lycée français d'Alexandrie est, au départ, l'œuvre d'un groupe de pères de familles soucieux de disposer d'un établissement qui répondrait à leurs désirs pour l'éducation de leurs enfants. L'initiative en revient au consul général de France à Alexandrie qui réunit, en 1907, les députés et anciens députés de la Nation « pour leur demander d'avoir un moyen de créer une sorte de lycée, un établissement français laïque d'enseignement secondaire ».

● Il existe, indiscutablement, dans le grand port d'Égypte, une lacune, notamment dans l'enseignement secondaire. En effet, ce cycle d'études intéresse particulièrement les familles pour deux raisons. D'abord parce que les parents redoutent dans les écoles religieuses une influence qui contredit la leur. Ensuite, parce que « les gens d'ici apprécient beaucoup dans les études le succès qui les consacre et, en l'espèce, le diplôme de bachelier ». « Ce serait une erreur de commencer par l'enseignement primaire. » La création d'une école primaire sera comme le prolongement inversé mais naturel de l'enseignement secondaire. On se décide donc pour un Lycée français « destiné à se constituer sur le modèle des établissements secondaires existant en France » avec une adaptation aux besoins de la société locale. Les études classiques seront éliminées et on adoptera la section sciences-langues vivantes.

● Après plusieurs tentatives malheureuses, on constitue une société qui se présentera « comme un simple groupement de pères de familles qui sont, à Alexandrie, à la fois partisans de l'enseignement laïque et en mesure d'y subvenir dans une proportion appréciable ». Une fois ce groupement rassemblé, « on aurait recours à la Mission laïque pour les maîtres à donner aux nouveaux élèves ».

● La Mission laïque, sollicitée, désigne Charles Appuhn, professeur de philosophie au lycée d'Orléans pour « organiser et diriger » le nouvel établissement et l'envoie à Alexandrie, en mission préparatoire. Le terrain est largement déblayé. La Société du lycée a loué un local, recueilli des inscriptions, fixé la date de la rentrée. L'implantation locale de la Société du lycée fait en sorte qu'on n'avance pas en terrain inconnu. Le patronage de la Mission reste en revanche une notion beaucoup plus floue en attendant qu'il soit officialisé. La situation demeurera en effet longtemps confuse, et la Mission, après la nomination de personnels, dont Marcel Fort, licencié ès lettres, boursier d'agrégation, professeur de lettres et d'histoire au collège Chaptal, ne donne plus guère signe de vie. Le directeur Charles Appuhn se sent délaissé. Malgré l'importance croissante des effectifs, le recours aux seules ressources de la société reste bien insuffisant pour combler les déficits. De plus son statut personnel reste ambigu, dépendant à la fois de la Mission qui l'a nommé et de la société locale dont il dépend pour la gestion de son établissement.

● Le Lycée français d'Alexandrie ouvre ses portes le 11 octobre 1909. Comme à Salonique ou à Beyrouth, l'hétérogénéité des élèves, surtout au cours de cette première année, oblige à prendre des libertés avec la structure traditionnelle des cycles d'enseignement. Appuhn crée ainsi deux classes spéciales où sont regroupés des élèves trop âgés ou trop en retard pour qu'on espère pouvoir les conduire au baccalauréat :

– une section hors cadre « où on enseigne le français avant tout, l'histoire-géographie, la langue vivante, les mathématiques élémentaires » avec un complément de comptabilité ;

– une classe d'attente, qui reçoit « des élèves trop faibles en français ». L'enseignement y comprend l'anglais, l'arabe et du français tous les jours.

● Dès le départ, les parents ont envoyé au Lycée des enfants à tous les niveaux, et pas seulement dans les classes secondaires auxquelles on pensait d'abord se limiter. Appuhn, d'ailleurs, est satisfait de cet état de choses et pense « que le lycée a intérêt à recevoir des enfants jeunes ». Cinq grandes communautés sont représentées : les Grecs, qui viennent y chercher un complément de culture, les Israélites, en relations étroites avec la France, les Arméniens souvent élèves très appliqués, les Syriens ou Égyptiens, fort soucieux de la qualité de l'enseignement de l'arabe. Les Français enfin, partagés entre les amis et les ennemis de la nouvelle école.

● Tous ces élèves ne laissent pas de surprendre leurs professeurs, par leur manque de méthode, leur recours permanent à la seule mémoire, leur difficulté à raisonner, et quelques habitudes de conduite

déplorables. Mais ils ont l'esprit vif, le don d'apprendre les langues et beaucoup de bonne volonté. « Aussi peut-on fonder sur eux, les plus jeunes surtout, de grandes espérances », estime Marcel Fort.

La Mission laïque prend en charge le lycée

● L'afflux constant des élèves souligne chaque jour avec plus d'acuité les points faibles du lycée. Le local se révélera vite trop exigü. Le personnel en place ne suffira plus pour assurer les cours. La Société du lycée semble de moins en moins en mesure de répondre de manière satisfaisante à ces besoins grandissants. Elle a fait certes un effort méritoire : signature du bail, achat du mobilier, dépenses de premier fonctionnement. Mais, pour continuer l'œuvre, c'est insuffisant. L'avenir du lycée est désormais lié aux ressources dont il pourra disposer.

● C'est pourquoi Appuhn se montre de plus en plus pressant lorsqu'il évoque le patronage que la Mission a accepté. Mais il en connaît les limites. Il faut aller plus loin. « Je souhaite, écrit-il à la veille de Noël 1909, que la Mission laïque prenne tout à fait à son compte le Lycée français, et je crois qu'il est de ceux dont elle pourra tirer honneur et même profit plus tard. » L'affaire est délicate. Il s'agit d'éviter de froisser les susceptibilités des Français qui sont à l'origine de l'œuvre. À partir d'avril 1910, les événements se précipitent. Le consul de France, le président de la

11 août 1913, pose de la première pierre des bâtiments définitifs du lycée.





Chantier de construction du lycée d'Alexandrie (janvier 1914).

Société du lycée et le proviseur mettent au point un projet de cession. La Mission apparaît comme le gage d'une triple garantie. Garantie de durée et de stabilité. Garantie d'unité et de continuité dans la direction générale des études. Garantie financière enfin par une responsabilité accrue dans la gestion de l'établissement. Appuhn estime alors qu'il est temps pour la Mission de prendre l'initiative, d'autant que la concurrence italienne se fait chaque jour plus vive. Une procédure de cession est établie. Une section locale de la Mission est créée. Tous les membres de la Société du lycée sauf un en font partie. Cette section sert désormais d'intermédiaire officiel entre la société et le conseil d'administration de la Mission. En mai, la remise du lycée est décidée.

● Le 30 septembre 1910, la cession est officielle. La Mission accepte de « participer aux sacrifices que s'est imposés la population d'Alexandrie pour la création de l'établissement ». Elle achète le mobilier scolaire, reprend le bail de location. La presse égyptienne, en annonçant la nouvelle, met en valeur l'événement et souligne que l'œuvre n'est nullement menacée dans sa continuité. La nouvelle rentrée confirme sa pertinence. Quant au lycée de filles, il a ouvert ses portes avec 40 élèves.

● Alors que tout devrait aller bien, les relations se tendent brusquement – mais est-ce vraiment une surprise ? – entre Appuhn et le siège de la Mission laïque. La Mission reproche au proviseur de soutenir trop ouvertement les réclamations de ses professeurs. C'est qu'il les connaît bien. Ce sont des fonctionnaires et non comme on l'imagine peut être trop facilement des missionnaires. L'avenir de l'œuvre ne peut pas ne pas en tenir compte. « Nos professeurs

ne sont pas des missionnaires, c'est bien évident, et il serait dangereux de les traiter comme tels, écrit Charles Appuhn ; ce sont, les instituteurs surtout, des fonctionnaires qui ont accepté un poste à l'étranger dans l'espoir d'améliorer leur situation matérielle ou encore, parce que se sentant jeunes et pleins de force, il leur a plu de passer quelques années hors de France, dans un pays plein de souvenirs historiques, et de voir du nouveau. Ils ont les qualités et les défauts des universitaires français, auxquels on ne saurait s'étonner qu'ils se ressemblent comme des frères : beaucoup de conscience professionnelle, un amour-propre qui fait que pour obtenir de bons résultats ils n'épargnent ni leur peine, ni leur temps ; avec cela, une préoccupation bien naturelle de leurs intérêts, une disposition très commune aujourd'hui dans notre pays à s'associer pour tenir en échec l'autorité dont ils dépendent, un esprit syndicaliste si vous voulez, frondeur plutôt que prudent. C'est avec de pareils éléments que la Mission laïque aura, du moins à l'avenir et de plus en plus, à bâtir son œuvre. Sans être moralement de qualité exceptionnelle, ils sont assez solides pour qu'on puisse faire de bonne besogne avec eux, et un esprit aussi éclairé que le vôtre ne peut manquer de le comprendre. Plus l'œuvre de la Mission s'étendra, plus nombreux sera le personnel qu'elle emploiera, plus elle aura à compter avec les difficultés que rencontre toute grande administration, de nos jours surtout. Il faut dans la mesure du possible donner satisfaction à celles des réclamations des professeurs qui ne vous paraîtront pas déraisonnables, et vous montrer de plus en plus exigeants quant aux titres, aux apti-

tudes professionnelles et à la valeur intellectuelle des personnes que vous emploierez. »

- À la rentrée de 1911, la structure pédagogique du lycée paraît définitivement assurée. Les effectifs marquent des augmentations sensibles. Les Israélites restent les plus nombreux, suivis par les Grecs qui « remplissent la division moyenne et plus encore la classe d'attente ». Les musulmans, eux, sont en net accroissement. À la satisfaction des familles, s'ajoutent les bonnes dispositions du gouverneur de la ville et la bienveillance du consul et de ses services. Le lycée semble donc s'enraciner aisément sur le rivage égyptien. L'atmosphère paraît alors propice à Charles Appuhn pour qu'il puisse tenter quelques initiatives.

- La première concerne l'enseignement commercial. L'accord se fait sur des programmes, arrêtés avec les Frères et les Jésuites, et soumis au ministère français du Commerce.

- La seconde concerne le problème de l'adaptation des programmes de l'enseignement général afin d'accorder beaucoup plus de temps et d'importance « aux langues étrangères, à l'enseignement des langues en usage dans le pays ». En même temps, explique Appuhn, « nous nous préoccupons beaucoup de l'enseignement des sciences, de l'histoire, de la géographie, des besoins de la population locale ». Le directeur rêve même de pouvoir instituer un diplôme spécial qui sanctionnerait la spécificité des études poursuivies au lycée. Cette deuxième initiative entraîne une série de difficultés et de conséquences qui, au départ, ne semblaient guère prévisibles.

La façade nord-est du lycée.



● L'enseignement de l'arabe d'abord. Il est d'une valeur douteuse. Le gouverneur d'Alexandrie évoque la possibilité d'un contrôle par un inspecteur du ministère de l'Instruction publique. La Mission laïque se refuse à cette solution jugée dangereuse.

● Charles Appuhn n'a guère plus de chance dans son désir d'attacher davantage d'importance « aux langues en usage dans le pays ». Cette politique d'apprentissage linguistique multiple n'est pas toujours comprise ni appréciée. Certains, à Alexandrie comme en France, pensent que le lycée doit être le refuge de la langue pure dans la Babel moderne. À ce titre, il devrait être réservé à une élite : « quelques Européens, de rares indigènes » à qui on donnerait le goût de la culture, de la littérature et des idées françaises. Mais là devraient s'arrêter l'objectif et l'ambition de l'établissement. L'éducation multilingue serait, elle, le fait des écoles pratiques et des écoles de commerce « qui seront aussi distinctes que possible du lycée ». La Mission

laïque ne peut approuver une telle discrimination, contraire à sa vocation. Elle n'accepte pas, ni à Alexandrie, ni ailleurs, de séparer une élite, à qui on réserverait l'enseignement secondaire proprement dit, d'un « gros contingent » qui serait acheminé vers le seul enseignement commercial.

● La rentrée d'octobre 1912 confirme le succès grandissant, surtout pour le lycée de filles mais, dès novembre, la vie du lycée, son enracinement même dans la société alexandrine, aussi bien française qu'indigène, aussi bien officielle que simplement populaire, sont fortement ébranlés par un grave incident : Charles Appuhn, déçu par l'attitude générale de la Mission à son égard, refuse de recevoir au lycée le secrétaire général Besnard, en tournée d'inspection. Appuhn doit partir en pleine année scolaire. Des polémiques, des inquiétudes sur l'avenir de l'établissement s'ensuivent. Des mal-adresses du manuel de géographie en usage chez les filles suscitent la colère de la colonie italienne.

*Le lycée d'Alexandrie.
À gauche, l'aile des filles.
À droite, l'aile des garçons.
Au centre le pavillon de
l'administration et les classes
mixtes du lycée. Sous les quatre
frontons du bâtiment sont
entrelacées les trois lettres MLF.
Le tramway de Ramlek
permettra de desservir cet endroit
d'Alexandrie alors vierge de
construction.*



Des scandales entachent les examens de juin 1913. Enfin la crise financière résultant de la guerre en Orient frappe l'Égypte de plein fouet. Les effectifs s'effondrent et puis se reconstituent sous l'autorité d'un directeur provisoire.

Le lycée s'installe dans ses murs

● À Alexandrie, comme ailleurs, le problème du siège du lycée devient vite préoccupant. Le premier local se révèle vite insuffisant. Ensuite, pendant de longs mois, miroite l'espoir de pouvoir s'installer dans l'immeuble que le consulat de France doit abandonner pour s'installer dans un bâtiment neuf. Mais l'affaire traîne. On se met donc en quête de terrains où la construction, désormais quasi certaine, est possible. Diverses propositions sont étudiées. On décide en fin de compte d'accepter le terrain dit de Chatby, offert par la municipalité de la ville, après de longues discussions.

En faveur de Chatby, jouent la proximité de la mer, une belle exposition en hauteur qui permettra de voir le lycée de loin et constituerait pour lui une réclame permanente, des communications faciles avec le centre-ville et les quartiers résidentiels pourvoyeurs possibles d'élèves, l'absence de « certains voisinages » toujours nuisibles à la réputation d'une école. Mais ces arguments peuvent être facilement renversés. Le voisinage de la mer et l'exposition au nord risquent de nuire à la santé des élèves. En outre, l'éloignement de la ville serait funeste à l'établissement. De leur côté, les communications coûteraient plus cher et obligeraient à un changement de tramway. Enfin, la proximité du cimetière est peu agréable, et le relief accidenté du terrain nécessitera d'importants travaux de terrassement.

● La décision de construire, dans ces conditions, paraît téméraire aux yeux de certains. Mais le ministre des Affaires étrangères a été tenu au courant, au jour le jour, de toutes les négociations et donne, pour l'amortissement de l'emprunt, les garanties nécessaires.

● Au directeur du lycée incombent la surveillance des travaux et le soin d'étudier les solutions qui permettront de contenir les dépenses et, surtout, d'en prévoir l'échelonnement. La clientèle locale impose en effet des contraintes particulières. Garçons et filles doivent être nettement séparés et il faut prévoir deux entrées absolument distinctes. Le plan d'ensemble, qui affecte la forme générale d'un E couché doit permettre de résoudre aisément ce problème.

● La pose de la première pierre est célébrée solennellement. Elle marque la fin des fêtes organisées à l'occasion de la visite de l'escadre française dans le port égyptien. En mars 1914 le gros œuvre est terminé. La presse locale francophone ne tarit pas d'éloges. « La disposition des lieux, la place consacrée au laboratoire aussi bien qu'aux dortoirs, tout indique que l'établissement sera *up to date*. Et quelle magnifique et salubre situation ! », peut-on lire dans *La Bourse égyptienne* qui s'émerveille devant « les curieux procédés de construction moderne basés sur l'emploi du ciment armé et qui permettent presque de réaliser les prodiges des vieux contes de fée ».

Le nouveau lycée est prêt pour la rentrée 1914. Le directeur, fatigué par le climat et une année scolaire particulièrement éprouvante est rentré en France. C'est Marcel Fort, ancien professeur au lycée, homme dont on loue la compétence et le dévouement, qui est appelé à le remplacer.

L'analyse de Marcel Fort en 1914

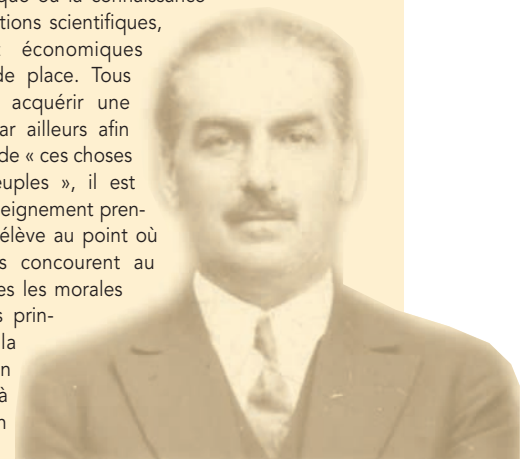
>>> Adapter l'enseignement

Marcel Fort a consacré la plus grande partie de son existence à la Mission laïque. Nommé professeur de lettres au lycée d'Alexandrie dès la création de cet établissement, il en prend la direction en 1914, pour la conserver pendant plus de trente ans. Après la Deuxième Guerre mondiale, il seconde le secrétaire général Besnard, auquel il succède en 1949. Il restera à ce poste jusqu'en 1965.

Lucide et cultivé, résolument confiant dans la destinée de la Mission laïque française, Marcel Fort, avant même d'accéder à un poste de responsabilité, a tenté, en 1914, d'analyser ce qui, selon lui, devait être le cœur de tout enseignement à l'étranger. Dès lors que l'acte d'exporter l'école se veut à l'écart de toute démarche de francisation, dès lors qu'il se donne comme objectif explicite le développement des autochtones dans le plan de leur propre civilisation, il fait de l'adaptation le centre de sa réalisation et la clé de sa réussite. De ce point de vue, l'adaptation de l'enseignement est la pierre de touche de la laïcité telle que l'entend et veut la pratiquer, dès sa création, la Mission laïque française.

Soucieux de répondre aux critiques de tous ceux qui doutent de l'efficacité de l'action de la Mission, parce que ses écoles sont des écoles « de fonctionnaires français » et « d'une administration française », Marcel Fort, en 1914 présente l'adaptation comme le socle qui assure la valeur d'un enseignement officiel à l'étranger. Socle, selon lui, à trois étages. Le premier exprime la nécessité d'une politique générale circonspecte. « S'adapter, c'est d'abord avancer prudemment, agir avec économie, tirer le meilleur parti de ressources limitées. » Le deuxième affiche une ambition pour les écoles elles-mêmes. « S'adapter c'est, pour chacun des établissements, prendre racine dans le pays, s'unir aux habitants par mille liens d'intérêt et de sympathie. » Le troisième enfin explique ce que doit être le travail extrascolaire des maîtres. « S'adapter, c'est pour chacun d'eux prendre contact avec le milieu, l'étudier, connaître les races (*sic*), les idées, les mœurs, les besoins, c'est se familiariser avec la mentalité du pays. Voilà, conclut Marcel Fort, le fondement solide sur lequel s'appuie notre enseignement. »

Quant à la mise en œuvre d'une telle éducation, un seul mot la résume : la souplesse. Si une telle exigence apparaît aujourd'hui aller de soi et s'appliquer assez facilement, il n'en était pas de même lors des premières expériences orientales de la Mission. La ligne directrice était simple, mais négative : ne pas imposer un système venu d'ailleurs, que son succès dans cet ailleurs ne pouvait cautionner. Mais, concrètement, que faire et de quoi tenir compte pour modifier là où ils devaient l'être des programmes, des instructions, des méthodes, voire des formes institutionnelles ? En un mot, et c'est encore la question de Fort, comment éduquer des étrangers à la française, sans les déraciner ? Deux dangers devaient à tout prix être évités. D'une part, se rendre prisonnier d'une diversité risquant d'entraîner l'émiettement des intentions éducatives qui en aurait dénaturé la valeur. D'autre part, être victime des divisions religieuses, ethniques ou nationales, autre visage de cette diversité. Pour Marcel fort, les deux dangers qui souvent se cumulent sont cependant surmontables. Il n'est pas en effet de diversité qui ne trouve à sa source quelque communauté. Les « esprits divers » à qui on a affaire « ont des besoins communs ». Tous veulent un enseignement pratique où la connaissance des langues, les notions scientifiques, géographiques et économiques tiennent une grande place. Tous veulent également acquérir une culture générale. Par ailleurs afin d'éviter les ravages de « ces choses qui divisent les peuples », il est nécessaire que l'enseignement prenne de la hauteur, s'élève au point où toutes les religions concourent au même but, où toutes les morales puisent aux mêmes principes. Quant à la culture générale, rien n'est plus facile à enseigner pour un



Français, à condition toutefois de donner aux élèves « des directions particulières selon les pays ». Autrement dit, faire en sorte que l'école travaille à insérer l'enfant dans son milieu en développant la maîtrise des langues locales, en approfondissant la connaissance de l'histoire, de la géographie, de l'économie politique et des sciences naturelles de chaque région, en privilégiant des cours pratiques d'agriculture, d'industrie et de commerce.

L'histoire de la Mission laïque n'est pas autre chose que l'histoire de cette souplesse. Des classes d'accueil ou d'attente, destinées aux enfants non francophones, aux cours supérieurs ouverts aux élèves désireux de ne pas se trouver, à leur sortie du lycée, coupés de leur éducation, du choix de la section sciences-langues des études aux différents essais d'enseignement international, des cours de langues locales intégrés ou ajoutés au cursus ordinaire au refus de l'universalisme de la paternité gauloise des peuples et à l'élaboration de manuels d'histoire et de géographie spécifiques pour chaque région, de l'importance données aux leçons de choses locales à la création de filières pratiques ou professionnelles, de la préparation au baccalauréat à la création de paliers et de diplômes *ad hoc* permettant aux nationaux de rejoindre sans dommage l'enseignement officiel de leur pays quand ils le désiraient, tout a été tenté – avec des fortunes diverses – pour éviter de fabriquer des « émigrés de l'intérieur ». Tout a été tenté pour répondre aux souhaits, aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts des enfants et des familles, sans oublier de répondre aux droits légitimes des Français. Mais cette énumération même souligne la difficulté du problème. Les aptitudes sont diverses et s'exercent différemment selon les pays et les cultures. Les intérêts peuvent se révéler contradictoires et les besoins ne coïncident pas forcément, loin de là, avec les attentes. Le prestige d'une école étrangère et de l'école française en particulier n'aide pas à démêler facilement cet écheveau de dispositions et de motivations. Il faut, aux chefs d'établissement comme au siège de la Mission laïque, beaucoup de sagacité, beaucoup de patience dans l'apprentissage des autres pour que l'adaptation nécessaire devienne une réussite et démontre que Marcel Fort, il y a presque un siècle, avait raison quand il écrivait « la Mission laïque s'adapte, parce qu'elle est bien vivante et qu'elle aime la vie ».

► **Avril 1906**

Mission de Maurice Khun, à l'initiative du ministère des Affaires étrangères, pour la réorganisation de l'enseignement laïque en Orient.

► **Octobre 1906**

Ouverture par Maurice Khun des établissements laïques de Salonique, devenus propriété de la Mission laïque et regroupés ensuite sous le nom de Lycée.

► **1908**

Révolution des Jeunes-Turcs à Salonique.

Échec du Musée commercial de Salonique souhaité par la Mission laïque.

Inauguration des nouveaux bâtiments du lycée de garçons de Salonique.

Patronage de la Mission laïque aux écoles laïques du Caire.

► **Octobre 1909**

La Mission laïque française prend en charge le lycée du Caire.

Ouverture par Pierre Deschamps d'un collège de la Mission laïque à Beyrouth.

Ouverture à Alexandrie d'un lycée, propriété d'une société privée et patronnée par la Mission laïque.

► **Octobre 1910**

La Mission laïque prend la responsabilité complète du lycée d'Alexandrie.

Ouverture d'une école de filles à Beyrouth.

► **Juillet 1911**

Pierre Deschamps abandonne la direction du collège à Beyrouth et rentre en France.

► **1912**

La ville de Salonique devient grecque.

► **Décembre 1913**

La Mission laïque décide d'acheter des terrains pour construire les lycées de Beyrouth et d'Alexandrie.



Lycée de Salonique, juillet 1916 : les examinateurs du baccalauréat.

1914-1919



La Grande Guerre

>> La Mission en guerre

La déclaration de guerre avec l'Allemagne, en août 1914, porte un coup sévère au développement de la Mission laïque et à son activité, notamment en Orient. La rentrée scolaire, dans les établissements du Levant, est difficile.

110

Le premier article du Bulletin de la Mission laïque française de novembre 1914 offre au lecteur le manifeste de 43 intellectuels allemands favorables à l'action militaire de leur pays auquel répondent les discours et lettres de Gabriel Séailles, professeur éminent de la Sorbonne, et d'Ernest Lavisse.

L'ouverture du conflit

● La plupart des professeurs français sont sur les champs de bataille (9 pour Alexandrie, 4 pour Le Caire, 5 pour l'ancien collège Esnault de la rue Daher, 6 pour Beyrouth et 5 pour Salonique). D'autres non mobilisés, qui passaient leurs vacances en France, rejoignent leur poste avec difficulté et souvent avec de grands retards. De plus, les relations postales et télégraphiques avec la métropole sont lentes, souvent aléatoires. Cependant, grâce au dévouement et à la détermination des personnels restés disponibles, grâce à leur esprit d'initiative, grâce à la sympathie agissante des populations locales et au soutien d'associations d'anciens élèves, comme à Salonique par exemple, la vie des lycées, sauf à Beyrouth, reprend peu à peu. La situation varie cependant d'un pays à l'autre.

● Salonique est en terre grecque et n'est pas touchée directement par le conflit à l'ouverture des hostilités. Mais la frontière avec la Serbie, qui envoyait le plus gros contingent d'élèves internes au lycée, est fermée. Il en résulte une baisse des effectifs qui atteignent cependant quelque cinquante élèves à la rentrée. En l'absence du proviseur, les professeurs ont pris la charge de la direction et de l'économat des établissements. Les anciens élèves se sont mobilisés pour aider l'organisation de la rentrée, dont on a décidé de maintenir la date.

● À Alexandrie, le lycée ouvre également ses portes comme prévu le 1^{er} octobre 1914. Les gar-

çons occupent pour la première fois les bâtiments du quartier de Chatby qui viennent d'être terminés. L'inauguration, annoncée pour ce même mois, est ajournée *sine die*. Après quelques tâtonnements inévitables, causés par l'absence de la majorité des maîtres français, le proviseur, Marcel Fort, nouvellement nommé, « arrête définitivement son organisation pour la durée de la guerre, d'une façon complète, tant au point de vue de l'enseignement que de la discipline » avec l'aide de quelques anciens élèves et de quelques personnalités de la ville qui se mettent spontanément à sa disposition pour assurer des cours ou s'occuper de surveillance.

● Au lycée du Caire et au collège de la rue Daher – qui commence sa première année comme école de la Mission – Bernard Guinaudeau qui les dirige reconnaît que le plus difficile est de remplacer les personnels mobilisés. Malgré les événements qui troublent la vie en Égypte, la rentrée peut avoir lieu à la mi-octobre dans des conditions convenables et les effectifs restent satisfaisants et sont bientôt en augmentation régulière. Ils restent plus modestes dans la rue Daher, quartier de petits commerçants touchés de plein fouet par les conséquences de la guerre en Europe.

● À Beyrouth, située en terre ottomane, la situation est autrement dramatique. Lorsque le directeur du collège, M. Chauffour, y arrive après un lent voyage et une escale à Alexandrie où on s'est montré rassurant, il trouve d'abord, le 24 octobre, un ensemble difficile, riche en tracasseries, mais vivable. La ruptu-



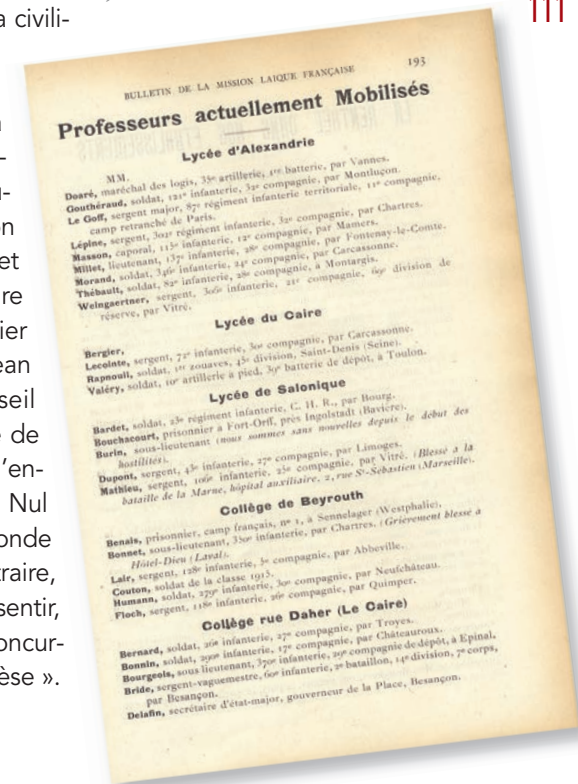
re brutale des relations entre la France et la Turquie, qui entraîne l'exode de la population vers les montagnes et vers Damas, la crainte d'un débarquement des forces anglaises ou françaises le font renoncer à l'ouverture projetée de l'établissement. Il s'applique donc à préparer la liquidation provisoire de la situation tout en préservant les intérêts de la Mission, avant de repartir avec le personnel français. Lorsque le conflit éclate entre les deux pays le 1^{er} novembre, les Français, devenus sujets d'un pays belligérant ennemi, ne peuvent plus, d'abord, quitter la ville. Il leur faudra attendre quelques semaines avant de pouvoir s'embarquer à bord d'un bateau italien et trouver refuge à Alexandrie. Quant aux bâtiments et au matériel de l'établissement, ils sont confisqués par le gouvernement turc.

● Dès cette première rentrée de guerre, les établissements, isolés, amputés d'une grande partie de leur personnel, secoués par les conséquences de l'ouverture du conflit, font preuve d'une vitalité exemplaire. Le dévouement des personnels restés sur place, des anciens élèves et des populations amies leur permettent de retrouver l'essentiel de leurs activités. Mais, au-delà de cette satisfaction, d'autres problèmes se posent. Certes, l'essor dans les pays du Levant est interrompu, certes l'élan de l'œuvre paraît brisé, mais il y a plus dramatique peut-être.

● L'entrée en guerre de la Turquie contre la France ne risque-t-elle pas en effet d'entamer le prestige de la Mission et plus particulièrement l'importance de l'influence qu'elle a toujours souhaité étendre en Orient ? Certains n'hésitent pas, en effet, comme Maurice Barrès, à voir dans le conflit « la faillite de

notre œuvre scolaire ». Et l'on sait que Barrès ne pense guère, en écrivant ces mots, aux écoles confessionnelles. Le secrétaire général Besnard, dès novembre 1914, s'insurge contre une telle attitude, une erreur et une injustice à ses yeux. « Une erreur, parce que toutes les semences jetées en Orient ne l'auront pas été en vain. Une injustice, surtout à l'égard de toutes les nationalités, à l'égard des populations arabes, chrétiennes ou musulmanes qui n'oublieront pas les bienfaits de la civilisation française, à l'égard même d'un grand nombre de Turcs qui, dans nos établissements d'enseignement, se sont pénétrés de culture française et qui, s'ils n'ont pu empêcher une politique insensée, n'attendent qu'une occasion pour montrer à quel parti, dans la lutte entre la barbarie et la civilisation, vont leurs sympathies. » Car c'est bien de cela, dans cette guerre qui commence, qu'il s'agit : du combat entre une *Kultur* où la force est le substratum du droit, et la civilisation, où cette même force n'est que l'instrument de la justice. Dans cette lutte, la Mission laïque découvre qu'elle est immédiatement et profondément impliquée ; « Si même la culture allemande moderne, écrit, dans le dernier numéro du Bulletin de l'année 1914, Jean Raynal, vice-président, avocat au Conseil d'État et à la Cour des comptes, était digne de ses grands précurseurs, un Goethe, un Kant, l'entreprise n'en serait pas moins criminelle. Nul mode de pensée n'a le droit d'imposer au monde son empire exclusif : le monde, bien au contraire, a droit à tous les modes de penser et de sentir, dont la civilisation universelle, issue de leur concurrence loyale, constitue l'harmonie et la synthèse ».

Le bulletin de l'association fait part des novembre 1914 des personnels mobilisés par la guerre dans les établissements.





Le général Sarrail, commandant en chef de l'armée franco-anglaise d'Orient, dans le lycée devenu siège de son état-major (1916).



● On voit dès lors comment, en affirmant la place de la Mission dans cette lutte qui s'engage, ses dirigeants sont amenés à approfondir son idéal ; à en dessiner d'autres contours, à en entrevoir une autre portée. La culture française, si elle veut prétendre à une vocation d'universalité, ne doit pas vouloir la réaliser en imposant ses valeurs qui sont cependant celles-là mêmes : la tolérance, le droit, la justice, la liberté, qui fondent la civilisation dont rêvent les hommes. Elle n'y parviendra vraiment que dans la mesure où elle saura faire comprendre que seul le partage de ces valeurs est l'instigateur et le garant du véritable dialogue à nouer entre des différences reconnues dans leur pérennité.

Les deuils et les œuvres

● Dès le début du conflit, les deuils frappent la Mission comme ils frappent la France entière. Chaque numéro du Bulletin publie une liste de blessés, de prisonniers, de disparus et de morts au champ d'honneur : des professeurs, des anciens élèves. Les personnalités sont, elles aussi, touchées dans leur chair. Dès 1915, le président Bienvenu-Martin perd son fils unique, et un ancien directeur du Caire tombe sur le champ de bataille. Tout au long des hostilités, des noms s'ajouteront aux noms et la Mission perdra ainsi le tiers des membres de son conseil d'administration. Certains deuils lui sont particulièrement cruels comme celui de Jean Raynal, son vice-président, ou le fils aîné de son fondateur Deschamps, engagé volontaire.

● En même temps, professeurs, anciens élèves et élèves se mobilisent pour venir en aide à toutes les victimes du conflit par des collectes d'argent, de linge, ou la confection de vêtements chauds. Chaque lycée devient ainsi un foyer de solidarité dont l'activité et la générosité ne se ralentiront pas. On verra même, lorsque les troupes françaises débarquent à Alexandrie en 1915, le lycée prendre en charge l'hôpital Clot-Bey qui leur est affecté. À Paris, le comité des Dames de la Mission laïque, sous le haut patronage de madame Bienvenu-Martin et de mademoiselle Delhomme devenue madame Potel, est particulièrement actif. Ce comité créé quelques années plus tôt par madame Paul Bert se donnait pour objectif d'intéresser les dames à l'œuvre de la Mission laïque, de se mettre en rapport avec les institutrices françaises de l'étranger et des

colonies, d'inventorier leurs besoins, de leur venir en aide moralement et matériellement par l'envoi d'objets divers aux écoles. En 1913, on y ajoute un rôle important en métropole : soutenir et protéger les institutrices de village, souvent bien isolée et en butte à l'animosité des habitants contre l'école laïque. Il se constitue ainsi tout un réseau que les hostilités mobilisent pour confectionner, faire confectionner et envoyer tout ce qui peut être utile aux soldats sur le front, aux blessés dans les hôpitaux, aux victimes civiles dans les régions

qui ont souffert de l'invasion qu'elles soient restées sur place ou réfugiées. Les dons sont considérables. La mauvaise saison venue, toute une campagne s'organise pour protéger les soldats contre la pluie avec la fourniture d'un vêtement en toile huilée fait d'un couvre-képi, d'un carré qui protège les épaules et le buste et d'un rectangle pour protéger les jambes. Les résultats de cette mobilisation pour « le manteau de pluie » feront l'objet de longues listes de donateurs durant de nombreux mois.

À gauche, classe de 1^{re} du lycée de Salonique en 1914-1915. Les élèves portent le calot aux couleurs nationales qu'ils ont adopté comme signe distinctif.

Ci-dessous, le laboratoire du lycée de Salonique devient en 1915 le laboratoire de bactériologie de l'armée d'Orient.





>> Lycées et tranchées, même combat

Propagatrice désintéressée de la civilisation dans ses établissements, la Mission laïque consacre son Bulletin à la défense ardente et passionnée de la démocratie contre la tyrannie et la « barbarie » allemandes.

Lutter contre la barbarie

● Par-delà ces mouvements de solidarité qu'elle est obligée d'orchestrer pour leur assurer une pleine efficacité, la Mission prend conscience que son idéal même la conduit à voir autrement son combat.

● À partir du numéro de février 1914, en deuxième de couverture le Bulletin publie en encadré, un appel aux membres de la Mission laïque, afin qu'ils fassent connaître cette dernière.

● « Propagatrice désintéressée de civilisation dans le monde, notre société travaille pour le plus grand profit de la France. Son champ d'action est immense, elle a besoin du concours de tous. » Texte quelque peu étonnant ! L'objectif déclaré de la Mission dépasse désormais, et la propagation de l'enseignement public laïque, et la diffusion de la

langue et de la culture françaises. D'emblée, il se définit désormais en termes de civilisation. Sans doute l'idée n'est pas nouvelle. Déjà, Deschamps, à Beyrouth, lorsqu'il réfléchissait à l'idéal de la Mission tel que son action même l'amenait à reconsidérer ou tout au moins, à approfondir, n'hésitait pas à écrire, en 1910, « la France fonde des écoles dans l'intérêt de l'Humanité. Il est plus conforme au génie de notre pays d'agir d'une manière désintéressée que de travailler à répandre notre influence ». Ce à quoi le président Aulard – le gardien du temple – n'hésitait pas à répliquer : « votre souci philanthropique qui est aussi le nôtre, n'est pas incompatible avec notre souci de l'influence française qui est aussi le vôtre. Ce ne sont que les deux faces d'une même politique, aussi humanitaire que française ». Mais il ne s'agissait là que d'un thème de correspondance.

Le « manteau de la Mission » a obtenu « les suffrages unanimes des troupes qui combattent en première ligne », affirme le Bulletin de l'association en janvier 1915.



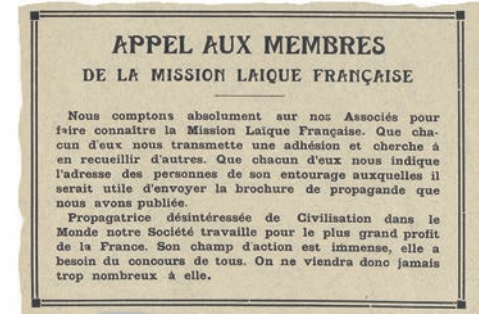
● Le texte de 1913 a une autre résonance. Quelle étrange prémonition alors que montent les périls, à quelques mois de l'ouverture d'un conflit que la Mission vivra comme un combat de la civilisation contre la barbarie. Prémonition que l'histoire actualise bientôt de façon tragique. Le texte sera reproduit dans tous les numéros jusqu'en 1919.

● Lorsque s'est produit l'événement depuis longtemps prédit et annoncé, décisif et terrible : la guerre, cet événement auquel beaucoup cependant ne pouvaient croire, la Mission n'a pas tardé à réagir. Dès le premier numéro qui suit l'ouverture des hostilités franco-allemandes (juillet-novembre 1914), en effet, toute une série d'articles est consacrée à l'opposition entre la civilisation française et la *Kultur* allemande. Dès cette même livraison, un article intitulé « La Mission laïque et la guerre », signé par Jean Raynal, vice-président, justifie cet élargissement des objectifs ou plutôt montre que cet élargissement ne fait que dévoiler le soubassement des objectifs jusqu'alors déclarés. « La défense de la langue et des idées d'une nation sert sa grandeur naturelle, mais nous voyons encore plus loin et plus haut. Nous pensons que la culture française était nécessaire à l'humanité, parce qu'elle est toute nourrie des idées de liberté, de travail, de justice, de droit ». Il faut surtout se défendre contre l'hégémonie d'un mode de pensée.

● Dès lors, régulièrement pendant toute la durée du conflit, l'œuvre de la Mission laïque se confondra, aussi bien dans ses réalisations que dans ses écrits, avec la défense ardente et passionnée de la démocratie et de la civilisation contre la tyrannie et la barbarie. Besnard sera l'âme et la cheville ouvrière

infatigables de ce combat. C'est lui qui organisera le contenu du Bulletin, dont chaque numéro se consacrera à la mise en lumière d'un des grands aspects de ce combat que conduisent la France et les Alliés. C'est lui qui, inlassablement, choisira les textes et publiera des articles de presse, des déclarations d'hommes politiques et d'intellectuels, des témoignages venus de tous les pays belligérants. C'est lui qui les groupera, les classera, les introduira à chaque fois par un éditorial passionné autour des thèmes qui, dorénavant, seront les titres des numéros de la revue. Titres sans équivoque aucune. Ainsi se succèdent par exemple en 1916 et 1917, « L'Allemagne et le droit des gens », « Le sens de la guerre », « Les responsables », « La Kultur en action », « Liberté de conscience », « Les Démocraties contre les Autocraties », « La question d'Alsace-Lorraine » et quelques autres.

● Le Bulletin participe à l'œuvre de guerre. Il est devenu un précieux instrument de propagande « pour porter la lumière dans les esprits et l'indignation dans les cœurs » à l'aide d'articles judicieusement choisis qui désignent l'auteur du grand crime contre la civilisation. Ainsi s'exprime le président Bienvenu-Martin à l'ouverture des travaux de la 15^e assemblée générale du 17 décembre 1916. La conviction des dirigeants de la Mission, relayée par les allocutions que prononcent les autorités consulaires ou les directeurs des établissements d'Orient à leurs élèves, est partout et toujours la même. « Tout en adaptant nos programmes et nos méthodes à l'état économique et social des populations d'Orient, à leurs goûts et à leurs besoins, nous nous appliquons surtout à faire pénétrer dans



Bulletin de la Mission laïque française, n°2, février 1914.

les études, comme un souffle vivifiant et régénérateur, cet esprit de progrès et de libéralisme, ces idées humanitaires de solidarité et de tolérance, ce sens élevé du droit et de la justice qui sont le fondement de notre civilisation nationale. C'est un peu de cette civilisation que nous nous efforçons de faire entrer dans la conception et l'intelligence des enfants, non par contrainte ou abus d'autorité, mais par le seul ascendant d'une parole quasi fraternelle qui cherche à gagner les cœurs autant qu'à éveiller et guider la raison. » Ainsi s'affirme l'identité de l'action de la Mission laïque avec le combat que conduisent la France et ses Alliés. « La France se bat pour les principes qu'elle enseigne dans les lycées », déclare le ministre de France à Alexandrie. « À l'école comme dans les tranchées, c'est le même ennemi que combattent les instituteurs : la barbarie », renchérit Aulard.

Bulletin d'avril et août 1916.



Les travaux et les jours

● Pendant toutes ces années, les établissements de la Mission sont les foyers d'une grande activité patriotique. À Salonique surtout, où le gouvernement grec a sommé les écoles allemandes d'enseigner le français ou de fermer leurs portes, le lycée, tout en poursuivant son œuvre scolaire, abrite l'état-major du corps expéditionnaire franco-anglais commandé par le général Sarrail. À Alexandrie, après le départ des troupes françaises, la ville n'est plus base militaire mais les installations scientifiques du lycée sont transformées pour devenir « le laboratoire bactériologique pour l'armée d'Orient ». Malgré des moyens réduits, encore plus restreints après la révolution russe, malgré la destruction de l'école primaire par l'incendie qui dévaste la ville de Salonique en 1917 et oblige à transformer les locaux épargnés en asile pour les familles des professeurs, des élèves et des anciens élèves sans abri, la Mission tente de développer les appuis qu'elle peut accorder. Elle aide le Foyer français de Tanger ouvert en 1913 pour « la vulgarisation de la langue et le rayonnement de l'idée française ». Elle soutient l'Athénée de Tokyo créé par un professeur français « pour le développement de la personne humaine par la liberté de la pensée, l'amour de la vérité et la connaissance de la plus civilisatrice des littératures ». Elle s'intéresse enfin au Comité franco-serbe fondé à Salonique par des officiers français et serbes désireux de développer les relations intellectuelles et économiques entre les deux pays et rendre durables les liens scellés sur les champs de bataille.

● Mais l'initiative la plus importante, la plus originale sans doute, est prise en 1917 en faveur des travailleurs étrangers et coloniaux que la guerre a amenés en France par centaines de milliers. Ils ignorent sa langue, ses mœurs et ses usages et sont en contact quotidien avec la population. Il s'agit « d'adoucir ce contact et, pour tous ceux qui repartiront chez eux, de donner quelque connaissance de notre langue et quelque sympathie pour notre civilisation ». Des cours élémentaires de langue française sont donc organisés à Paris et en banlieue, à Lyon et à Bordeaux. Tout un programme est arrêté, un ensemble de conseils pédagogiques et une liste de livres utiles mis au point. Les difficultés pour trouver des locaux, pour recruter un personnel compétent et bénévole limitent la portée du projet. Pourtant le président du Conseil lui accorde volontiers son patronage et son appui. Il est convaincu de la nécessité de cette œuvre « tant pour l'adaptation des travailleurs appelés à faire dans notre pays un séjour prolongé ou définitif que pour ceux d'entre eux qui, retournant à leur point d'origine, devraient être des agents de diffusion de la langue et de l'influence française ». Bref, on profite des circonstances pour donner aux étrangers et aux coloniaux l'enseignement qu'en d'autres temps on va porter chez eux.

En haut, élèves et examinateurs réunis dans la cour du lycée de Salonique pour l'examen du baccalauréat (juillet 1916).

Ci-contre, les examinateurs du baccalauréat.



>> Sortir de l'épreuve

À l'issue du conflit, la Mission laïque salue la victoire triomphante de ses idées. Consciente de son prestige et des amitiés qu'elle s'est acquise auprès des populations orientales, la Mission travaille à affirmer sa présence en Syrie en revenant à Beyrouth en 1919.

Reprendre les activités

● Lorsque cessent les combats, lorsque la démobilisation rend les soldats survivants à la vie active, la Mission s'emploie à remettre en route ses divers organes de travail. Le conseil d'administration doit être reconstitué avec des hommes nouveaux, dévoués à l'œuvre, compétents, capables d'assister régulièrement aux séances devenues bimensuelles à cause de la complexité des questions à étudier et à résoudre. L'école Jules-Ferry doit être rouverte, avec ses quatre sections correspondantes aux grands domaines coloniaux, Indochine, Madagascar, AOF, AEF. Il faudrait y ajouter une section orientale. En outre il serait souhaitable d'appeler dans les écoles normales françaises quelques-uns des maîtres locaux qui travaillent dans les établissements à l'étranger pour harmoniser les méthodes. Enfin,

pourquoi ne pas donner le jour à un foyer en métropole pour les anciens élèves de la Mission, et dont la réalisation a été stoppée par le conflit ? Le comité des Dames, dont l'action s'est dirigée vers les souffrances de la guerre puis vers les écoles des régions dévastées, devrait retrouver son objet premier : aider les écoles de filles des colonies et de l'étranger. Enfin, la propagande forcément délaissée est également à reprendre.

● Madame Potel, en ouvrant l'assemblée générale de 1919, avouera : « Nous avons un moment redouté pour nos établissements la crise de la guerre et de l'après-guerre. Eh bien, ils étaient si nécessaires là où nous les avons établis qu'ils ont résisté aux fluctuations de ces temps d'épreuves. Leurs effectifs ont augmenté, les familles ont acquitté la rétribution scolaire, la sympathie dont ils étaient l'objet s'est affirmée et parfois, malgré nous peut-être, ils ont été le foyer des idées pour lesquelles un peuple se lève et verse son sang. »

● À Salonique, l'école primaire a pu rouvrir ses portes grâce à une installation provisoire dans des baraquements militaires. En 1919, la cession des bâtiments du cercle du Soldat, des machines et des outils accumulés pendant la guerre permet l'ouverture d'une école professionnelle pour le travail du bois et du fer. En revanche la section franco-serbe imaginée en 1915 n'a pu fonctionner que pendant quelques mois. Au Caire, garçons et filles travaillent désormais dans des locaux séparés. À Alexandrie, l'accroissement des effectifs oblige à penser à des agrandissements.



Le lycée de Salonique le 30 novembre 1918. Au premier plan l'école primaire abritée dans des baraquements militaires. Le centre du bâtiment s'est agrandi d'un étage.

● L'Orient reste toujours le domaine quasiment réservé de la Mission laïque. Quelques semaines seulement après l'armistice, Besnard a exposé la situation de l'association dans la région et tracé des perspectives d'action. La dette qu'a contractée la France vis-à-vis des soldats musulmans tombés « pour défendre le patrimoine commun », et son rôle de puissance musulmane par le nombre d'adeptes de l'islam vivant dans ses possessions coloniales incitent, selon lui, la Mission à donner un nouveau souffle à son action en Orient. Dès le début de l'année 1919, la Mission se propose d'étendre son action dans les pays qui constituaient l'ancien Empire ottoman. L'héroïsme des armées françaises n'y a-t-il pas considérablement accru le prestige de la culture française ? Le développement de l'école laïque n'est-il pas le meilleur moyen d'en finir avec les rivalités religieuses, qui restent le principal obstacle à la paix sociale et à la liberté des peuples ?

● Deux axes d'activité sont définis : transformer le Bulletin pour faire connaître en métropole les efforts trop méconnus des pionniers de la Mission et pour entendre les vœux de la culture française à l'étranger. En même temps, répondre aux appels lancés de toutes parts par les peuples libres. Et d'abord revenir en Syrie, nom générique donné à cette région qui échappe désormais à Constantinople et, de toute urgence, rouvrir le collège de Beyrouth.

La réouverture du collège de Beyrouth avec Deschamps

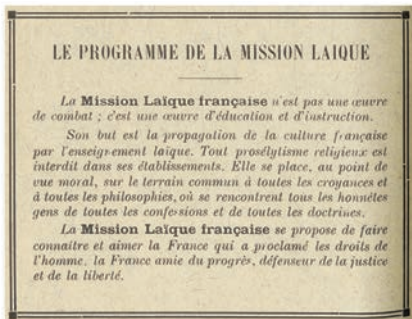
● Dès octobre 1918, le conseil d'administration, pressentant la victoire prochaine, déclare se tenir prêt pour cette réouverture et pour créer un collège à Damas, pour lequel un firman avait été obtenu en

1913. Deschamps se dit alors prêt à revenir en Syrie et se met à la disposition de la Mission dès la fin de l'année. « La Mission laïque, affirme-t-il, est la mieux placée pour réaffirmer les vieilles sympathies entre les Français et les Musulmans. »

● Un voyage préparatoire est mis à l'étude. Le siège central élabore un programme d'action d'ensemble pour la Syrie, confié à un délégué général qui n'est autre que Deschamps.

Après bien des retards – les liaisons maritimes en Méditerranée sont encore chaotiques – Deschamps quitte Marseille en février pour la Syrie. Il limite ses visites à Beyrouth et à Damas, jugeant « les esprits extraordinairement échauffés à Alep ». La situation locale générale est d'ailleurs très vite confuse. Les Anglais qui, souligne Deschamps, « sont des alliés, non des amis » sont en particulier très actifs.

● De retour à Paris, en mai, Deschamps rend compte de sa mission. Pour Beyrouth, il a établi un projet pédagogique d'ensemble en neuf points, où il reprend les structures mises en place avant le conflit. Il insiste sur la nécessité de mettre en place des sections pratiques, de construire sur le terrain déjà acheté, de propager les idées laïques par la création d'un comité de la Mission dans la capitale du Liban, la réanimation de l'amicale des anciens élèves, et l'octroi d'une subvention à un quotidien local ami. Beyrouth doit ainsi devenir le pivot de l'action à entreprendre en Syrie qui, après le conflit et la mise en place d'un Haut-Commissariat dont on connaît encore mal les prérogatives et les intentions, est désormais d'une certaine façon, une terre inconnue. « Il convient d'attendre la reprise à Beyrouth pour commencer à Damas et Alep », conclut Deschamps.



Bulletin de la Mission laïque française, n°2, novembre 1918.

● Le 22 novembre 1919, après un voyage à bord d'un navire d'État, Deschamps, nommé délégué général de la Mission laïque française en Syrie, arrive à Beyrouth avec quelques professeurs pour rouvrir le collège. C'est chose faite le 15 décembre. Il a fallu remettre en état les locaux occupés, après l'armée anglaise, par la préfecture de police, l'école des filles étant toujours occupée par le consulat de Russie.

● La situation est peu brillante, rendue encore plus difficile par la rareté de la main-d'œuvre et une épidémie de choléra, tandis que le contexte politique ne cesse de se compliquer. Et Deschamps, fatigué, excédé, annonce dès le 11 mai 1920, sa décision irrévocable de rentrer en France dès la fin de l'année scolaire. Mais l'essentiel est fait. Le collège de Beyrouth a repris vie. La Mission laïque est réinstallée au Liban et peut songer à étendre son action plus au Nord dans la Syrie proprement dite.

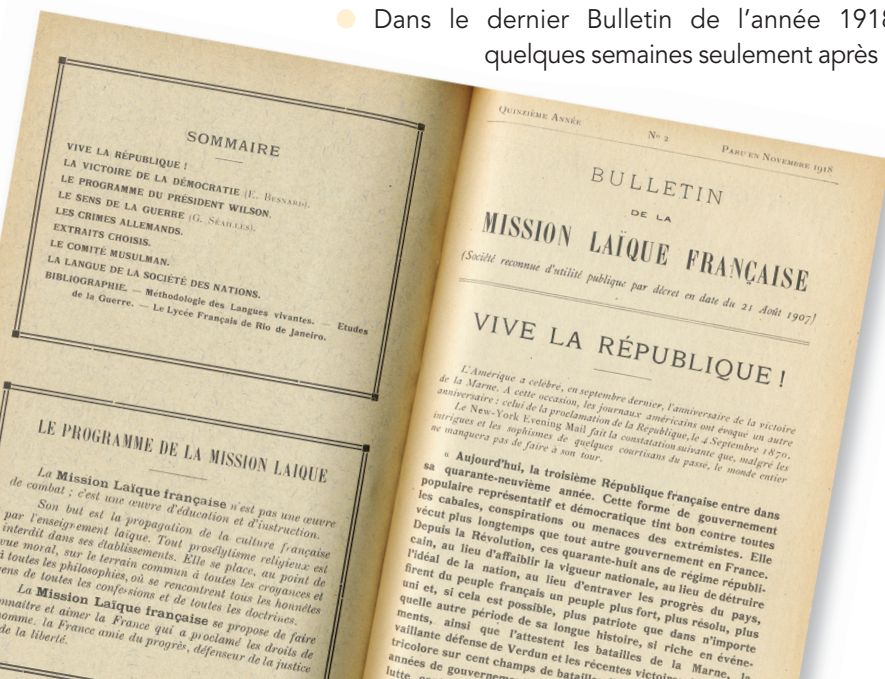
Les enseignements d'une victoire

● Dans le dernier Bulletin de l'année 1918, quelques semaines seulement après la

victoire des Alliés, la Mission laïque modifie le texte de l'encadré de la deuxième de couverture, resté inchangé depuis février 1914 (voir ci-contre).

● Ce texte consacre le bien-fondé des convictions des hommes de la Mission, encore accru par la récente victoire. « Nous n'avons jamais cessé, à la Mission, de travailler à l'expansion de ces idées aujourd'hui triomphantes. » Cependant la part prise par l'association dans la propagande antiallemande pendant le conflit, pour la défense de la civilisation française, ne doit abuser personne. Le militantisme de la Mission est un militantisme pacifique ; son patriotisme n'a rien d'un chauvinisme ni d'un nationalisme sectaire : c'est l'expression d'un humanisme de vocation universelle. La laïcité permettant toutes les rencontres, ne prépare-t-elle pas toutes les harmonies ?

● Toutefois, la guerre fait s'imposer une évidence, qui oblige à donner à cette laïcité même d'autres contours et à l'inscrire dans des perspectives plus larges. C'est à Besnard qu'il revient de formuler cette évidence et ses conséquences, le 6 décembre 1918, à Lyon, au cours d'une conférence qu'il donne sur le rôle intellectuel de la France dans le monde et principalement en Orient. Il ne s'agit plus en effet de se contenter d'accepter la diversité des fois, mais de rechercher obstinément ce qu'il y a de commun à toutes ces croyances et qui, aux yeux de l'orateur, « constitue justement la civilisation, le patrimoine commun à tous les peuples civilisés ». Parce que « n'est-ce pas, après tout, une des grandes leçons, la plus grande leçon de la guerre, qui n'a été, à aucun point de vue, une guerre de religions : des deux côtés en effet, combattaient



des adeptes de toutes les religions, de toutes les croyances, de toutes les philosophies. Des deux côtés se trouvaient des catholiques, des protestants, des orthodoxes, des israélites, des musulmans, des libres-penseurs, etc. » Autrement dit, la laïcité, qui reste la vertu fondamentale de l'éducation, doit se mettre au service d'un idéal encore plus élevé : celui de l'honneur, de la loyauté, de la justice, du respect des faibles et des traités, des droits de l'Homme et des droits des peuples. « C'est, conclut Besnard, sur ce terrain que nous voulons édifier notre œuvre d'éducation. 'Civiliser', voilà notre programme. »

● Un mois plus tard, l'année 1919 s'ouvre sur une déclaration qui essaie de rassembler et les penseurs anciens et les penseurs nouveaux, afin de commencer à intégrer, dans une doctrine qui a fait ses preuves, des orientations que ce conflit lui-même a suggérées.

« La Mission laïque française, fondée en 1902, a pour but d'affermir et d'étendre l'influence française, dans les colonies et à l'étranger, par le moyen de l'enseignement laïque.

Elle vise à développer l'indigène dans le plan de sa propre civilisation, sans l'extirper de ses traditions et de son histoire ; elle ne prétend pas à substituer la culture française à la culture nationale, mais à pénétrer la culture nationale de culture française, à associer deux cultures.

La Mission laïque ne combat ni n'enseigne aucune religion ; elle se place en morale, sur le terrain commun à tous les honnêtes gens de toutes les religions et de toutes les philosophies.

La Mission laïque veut faire connaître et aimer la France dont la civilisation est si pénétrée d'humanité, la France qui a, la première, formulé les principes du monde moderne dont il faut espérer que la victoire des Alliés assurera le triomphe définitif. »

- ▶ **28 juin 1914**
Attentat de Sarajevo.
- ▶ **31 juillet 1914**
Assassinat de Jaurès.
- ▶ **3 août 1914**
Déclaration de guerre de l'Allemagne.
- ▶ **26 août 1914**
Élargissement du Cabinet Viviani (Union Sacrée).
- ▶ **2 septembre 1914**
Le gouvernement français quitte Paris pour Bordeaux.
- ▶ **Automne 1914**
Premier numéro du *Bulletin de la Mission laïque française* désormais consacré à « la lutte de la civilisation contre la barbarie ».
- ▶ **Octobre 1914**
La Mission laïque française prend possession du collège Esnault de la rue Daher au Caire. Elle ouvre une section franco-grecque à Salonique.
- ▶ **1^{er} novembre 1914**
La France et la Turquie entrent en guerre.
Fermeture du collège de Beyrouth.
Les enseignants sont rapatriés sur Alexandrie.
- ▶ **1915**
La Mission laïque française apporte son soutien à l'Athénée de Tokyo.
- ▶ **Janvier 1915**
Rentrée parlementaire à Paris.
- ▶ **Octobre 1915**
Débarquement d'un corps expéditionnaire français à Salonique. Son état-major s'installe dans les locaux du lycée de la Mission laïque française. La Mission laïque française achète l'immeuble du 8, rue Bugeaud (qui deviendra 8, rue du général-Clergerie) qui lui servira de siège social.
- ▶ **1916**
Création de la société franco-chinoise d'éducation (du côté français, Alphonse Aulard en est le président, Edmond Besnard le secrétaire général).
- ▶ **1917**
Révolution Russe.
Déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne.
- ▶ **Août 1917**
Incendie de la ville de Salonique.
Ouverture par la Mission laïque française de l'école des sinistrés pour la communauté juive.
- ▶ **16 novembre 1917**
Formation du Cabinet Clemenceau.
La Mission laïque française organise dans différentes villes de France des cours pour travailleurs coloniaux et étrangers « introduits en France ».
- ▶ **11 novembre 1918**
Armistice de Rethondes.
- ▶ **Décembre 1918**
Conférence d'Edmond Besnard, secrétaire général de la Mission laïque, à Lyon sur le rôle intellectuel de la France dans le monde et particulièrement en Orient.
- ▶ **1919**
La ville de Salonique redevient Thessalonique. L'université de Paris ouvre des cours spéciaux pour les étrangers. L'Alliance française ouvre son école pratique de Paris.
La Mission laïque française loue un bâtiment pour filles pour doubler le lycée du Caire.
- ▶ **15 décembre 1919**
Réouverture du collège de Beyrouth par Pierre Deschamps, nommé délégué général de la Mission laïque française en Syrie.
- ▶ **Juin 1919**
Gaston Doumergue, président de la République ; Édouard Herriot, président du Conseil ; Paul Painlevé, président de la chambre des députés ; Justin Godard, ministre du Travail (tous membres du conseil d'administration de la Mission laïque française).
- ▶ **Octobre 1919**
Signature à la Société des nations du protocole de Genève.



Le bus scolaire et quelques élèves à la sortie du lycée d'Alexandrie dans les années 1920.

1920-1938



Quel rôle nouveau
dans un monde
nouveau ?

>> Agir dans un monde nouveau

L'action à entreprendre doit se faire dans un cadre nouveau : un Orient remodelé par de nombreux traités, lieu d'âpres rivalités politiques et économiques, traversé de puissants souffles d'indépendances nationales et de libertés.

La nécessité d'agir

● Le retour de la paix amène la Mission à repenser son rôle pour se mettre au service d'une France victorieuse, mais meurtrie, que « tout invite à se recueillir et à se reconstituer ». Les atouts ne lui manquent pas. Gabriel Séailles, en mai 1920, les énumère ainsi : la Mission est celle d'une foi universelle, la laïcité. Elle ne s'appuie que « sur les vérités qui peuvent unir les hommes dans la communauté de la conscience et de la raison ». Elle répugne aux dures maximes des conquérants : « qu'ils haïssent pour qu'ils craignent ». Elle se donne pour tâche de faire connaître la vraie France, qui mêle à sa pensée quelque chose d'universel et qui « cherche et affirme ce qui dans les diverses ethnies peut faire l'unité des esprits, je veux dire l'intelligence de la vérité et la tolérance du droit ». Parce qu'elle respecte tout ce qui fait l'individualité de chaque groupe humain, elle n'est au service ni d'une religion ni d'une politique sournoise d'intervention. En même temps, en enseignant la vérité scientifique, elle invite les hommes à partager des valeurs communes. Enfin, elle veut démontrer que la liberté n'est pas un bien qu'on reçoit, mais qui se mérite.

● Quelques mois plus tard, le président Bienvenu-Martin, en ouvrant l'assemblée générale de décembre 1920, analyse le nouveau cadre de l'action à venir. Certes, la victoire des Alliés a apporté la fin des combats, mais force est de constater que malgré le silence des armes « la parole n'est pas aux

seuls hommes de paix ». Les luttes ont changé de nature. Elles n'ont pas changé d'importance. Aux conflits armés se substituent les rivalités des prétentions économiques et des influences politiques, encore décuplées par la précarité de la paix revenue. Dans un monde encore troublé « s'agitent en effet toutes les passions bonnes ou mauvaises ». Il est donc plus que jamais nécessaire de défendre et de propager tout ce qui peut assurer cette paix définitive dont l'humanité a un si pressant besoin. Agir donc dans la droite ligne de la pensée wilsonienne. Réaffirmer l'idée laïque. Mais aussi et en même temps affermir la civilisation qui en est inséparable, une civilisation dont on sait désormais qu'elle se mesure beaucoup plus au progrès des mœurs qu'aux conceptions métaphysiques. Dans cette vigilance, dans cette recherche d'une concorde universelle à laquelle la jeune Société des nations entend consacrer ses efforts, la France peut jouer un rôle de première importance. Mais le peut-elle, désormais, autant qu'elle le voudrait ? La France reste-t-elle la grande puissance intellectuelle du passé ? Sa langue n'est-elle pas, sur le plan international, menacée ? Elle vient de perdre, au cours du congrès de la Paix, la place privilégiée qu'elle occupait, depuis des siècles, comme instrument des rapports diplomatiques. Dès lors, son prestige risque d'être affaibli. Et la culture, la civilisation, toutes les idées qu'elle véhicule ne sont sans doute plus assurées d'un même rayonnement. Ce défi, la Mission laïque française décide de le relever. Mais il ne s'agit ni de

*Le président
Bienvenu-Martin.*



conquête, ni de domination. L'impérialisme, intellectuel ou autre, n'est pas à craindre de la France. Elle a donné son sang ; on lui demande son âme, en répandant sa pensée, afin que se prépare et se forme, dans la concorde et la paix, l'humanité fraternelle qui doit être l'humanité de demain.

● Pour prendre part à la tâche qui s'impose si impérieusement la Mission laïque française décide de remplacer son Bulletin trimestriel par une *Revue de l'enseignement français hors de France*. Ce sera l'organe du rayonnement de la pensée française dans le monde, en faisant connaître « notre culture et nos méthodes » en littérature, en philosophie, en histoire et en sciences, en disant ce que cette culture et ces méthodes produisent à l'étranger, en enregistrant les efforts déployés et les résultats obtenus, en recueillant, pour leur prêter « notre voix et les faire entendre, les vœux qui nous seront transmis ».

● De grands noms signent des articles dans toutes les disciplines. Bibliographies et revues de presse complètent chaque livraison. La vie de la Mission n'occupe que quelques pages pour des comptes rendus de conseil d'administration et d'assemblées générales ainsi que pour des nouvelles des établissements, qui, pour le moment, comme les peuples heureux, n'ont pas d'histoire. Avant tout, « la revue sera à la fois un instrument de propagande, un recueil de renseignements et un lien entre tous ceux qu'intéresse la grande œuvre de l'expansion de l'âme française ».

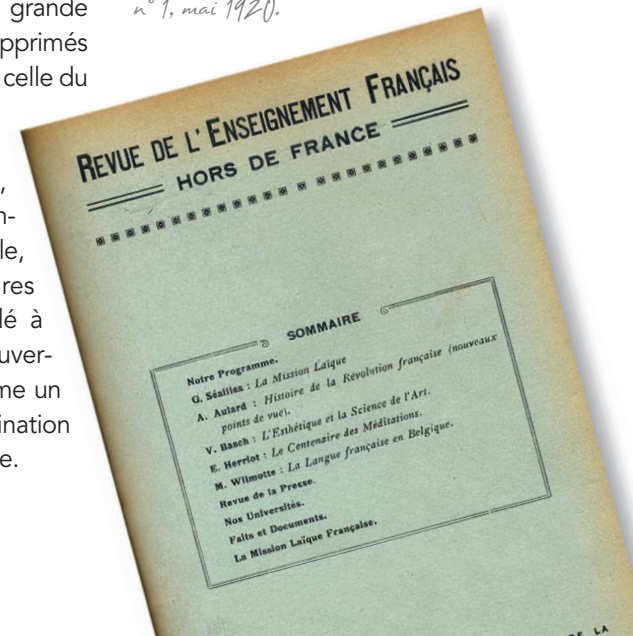
L'Orient des traités

● Dans ce monde d'après-guerre, l'Orient traditionnel où la Mission laïque a créé des établisse-

ments réputés, restés prospères malgré les vicissitudes du conflit, occupe une place à part. C'est sans doute une des régions du monde où l'avenir reste le plus incertain, mais où il importe que la Mission laïque soit en mesure de rétablir son influence et de donner suite aux projets qu'elle nourrissait avant la guerre. N'avait-elle pas obtenu un firman qui l'autorisait à créer un lycée à Damas ?

● Mais cet Orient présente un visage tout nouveau. Le traité de Versailles a démantelé l'Empire ottoman. Les traités qui suivront, Sèvres et Lausanne, achèveront de lui donner d'autres contours et surtout peut-être de mieux définir les cadres à l'intérieur desquels se jouent les rivalités franco-britanniques. Le traité de San Remo en 1920 confirme le mandat français sur le Liban et la Syrie. Mais cette nouvelle situation cause une immense déception chez des peuples qui avaient espéré, avec la chute de l'Empire ottoman, accéder directement à l'indépendance. « Le traité de Versailles, comme le dit madame Potel dès 1919, a jeté dans l'âme des peuples d'Orient une grande espérance. Il leur a dit en substance 'les opprimés ont droit à la vie, à la vie de l'esprit comme à celle du corps'. Un grand souffle d'indépendance a passé de l'Europe occidentale sur l'Orient. » De nouvelles idées y font leur chemin. Si, pendant le XIX^e siècle, la liberté y était entendue surtout comme une condition individuelle, celle d'un citoyen à l'abri des mesures arbitraires et illégales des autorités, appelé à participer à la forme et à la conduite du gouvernement, elle est maintenant comprise comme un attribut collectif basé sur l'absence de domination étrangère et sur l'accession à l'indépendance.

Revue de l'enseignement hors de France, n° 1, mai 1920.





Les élèves de CM1 et de CM2 d'Alexandrie rendent hommage à la MLF en formant le sigle de l'association (1931).

● Dans l'Orient des années 1920, la Syrie (qui, rappelez-le, regroupe le plus souvent dans l'opinion le Liban et la Syrie proprement dite) apparaît à la Mission comme une région privilégiée. En effet, elle échappe désormais à l'autorité étouffante de la Sublime Porte. Elle est travaillée par une volonté opiniâtre de liberté et d'indépendance. Après tant de siècles d'autocratie, elle veut s'ouvrir à la démocratie mais il lui faut compter avec les rivalités des croyances, des clans qui partagent, et divisent les populations. Rivalités et divisions qu'elle doit dépasser pour réaliser ses aspirations légitimes. Affaiblie par l'incurie de Constantinople, elle rêve de revenir à sa prospérité d'antan. Elle réclame donc une instruction scientifique et pratique qui lui permettra d'exploiter ses richesses et d'accéder au monde moderne.

L'école du général Weygand à Alep.



● Pour Besnard, « la formule d'éducation que la Mission laïque lui apporta dès 1909 apparaît à tous les esprits éclairés comme la plus propre à réaliser les vœux de tous : rapprocher sur les mêmes bancs, pour y recevoir le même enseignement, les enfants de la même patrie, leur apprendre à se respecter les uns les autres, quelles que soient leurs croyances religieuses, leur faire prendre conscience de tous leurs devoirs, les mettre à même de tirer parti du sol, et de travailler utilement pour leur bien et celui de leur pays, c'était déjà, c'est plus que jamais le programme de la Mission laïque française ».

● D'abord, lorsque la France se voit confier un mandat par la Société des nations sur ces régions, il semble que les événements donnent aux principes de la Mission l'occasion de s'affirmer avec une autorité nouvelle. Qui, en effet, peut être mieux placé que la Mission pour servir le rôle de la France, lui conserver là son prestige et son rang ? Cette France qui ne rêve ni d'acquisition de territoire, ni de ce qu'on appelle « les annexions intellectuelles ». Et qui, mieux que la Mission, peut comprendre cette tutelle bienveillante de direction, de conseil et d'éducation dont la métropole se voit investie en Syrie ? C'était là faire preuve d'un optimisme peu réaliste. Plusieurs révoltes et non des moindres saluent l'octroi de ce mandat. Le Haut-Commissariat, d'abord dirigé par un militaire, répond par la répression et la loi martiale. Alors les dirigeants de la Mission comprennent que leur œuvre en Syrie, pour tenir compte mieux encore des volontés d'indépendance et du sentiment national qui s'y développent, doit opter pour une

politique de « franche laïcité » plus large encore dans ses objectifs. Vue d'abord comme le symbole de l'union entre tous par-delà les différences de croyances et de sectes, et comme espérance d'un développement intellectuel fécondé par les idées et les principes de la France libérale, elle doit se faire l'instrument de la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le président Bienvenu-Martin, au nom de la culture française qui rapproche et ne divise pas, affirme en 1923 ce nouvel approfondissement de l'action éducatrice de la Mission, non sans apercevoir les difficultés qu'elle peut rencontrer et les dangers qui la guettent. « Il faut reconnaître, déclare-t-il, que dans les États nouveau-nés de la guerre et aussi dans les anciens États, le sentiment national s'est développé et il se manifeste parfois avec une forte intensité. Il est de notre devoir de le respecter, d'autant plus que nous avons nous aussi le sentiment national très accusé, que nous avons la fierté du nom français et que d'autre part nous avons proclamé le droit des peuples à régler leurs destinées. Nous nous devons à nous-mêmes d'observer scrupuleusement ce principe chez les peuples que les traités

ont placés sous notre tutelle ou soumis à notre action éducatrice. Mais il arrive parfois que ce sentiment d'indépendance si légitime dans son origine se surexcite au point de dégénérer en un patriotisme étroit et haineux. »

● Désormais, à travers la Mission, l'école de la République contribue également à l'émancipation des peuples.

Le Lycée franco-arabe de Damas

● Une fois cet objectif nouveau reconnu et affirmé, il s'agit de l'inscrire dans les faits. L'action se développe alors selon trois axes.

● D'abord entreprendre de résoudre la question des locaux. On décide d'agrandir Salonique, d'étudier la construction du lycée du Caire et surtout d'édifier le collège de Beyrouth sur le terrain acquis en 1913.

● Ensuite, rénover et stimuler l'enseignement de l'arabe. Le principe en est réaffirmé avec vigueur. Besnard affirme qu'il entend consacrer à la langue maternelle des enfants confiés à la Mission une place éminente dans l'enseignement. Certains établissements ont pris les devants. Ainsi à Beyrouth, les élèves des classes supérieures ont créé une « académie arabe ».



Fumeurs de narghilé devant l'école du général Weygand à Alep.



Chantier de construction du Lycée franco-arabe de Damas.



● Enfin, développer l'influence générale en Syrie. Dès le printemps 1920, une tournée du secrétaire général se donne pour objet, entre autres, « de se renseigner sur le rôle que pourrait jouer la Mission laïque en Syrie et, en particulier, les réponses qui pourraient être données aux demandes d'établissements à Damas, Alep et Lattaquié ». La décision d'ouvrir une école « dès que possible » à Alep est prise en 1924. En mars 1925, deux cents Syriens signent une pétition pour la création, dans leur ville, d'un collège semblable à celui de Beyrouth. En avril, un local est mis à la disposition de la Mission. En octobre, le nouvel établissement ouvre ses

portes. On lui donne le nom de Weygand, commandant en chef de l'armée d'Orient en 1923-1924. L'école a des débuts difficiles. Sa situation dans un quartier excentré, peu connu de la population, le défavorise.

● En avril 1925, à Damas, un local est offert à l'association. Six mois plus tard le lycée dit « franco-arabe de la Mission laïque française » est inauguré officiellement en présence du ministre de l'Instruction publique syrien et du haut-commissaire Sarrail, précédemment à Salonique et qui succède ici à Weygand. L'ouverture de cet établissement dont l'appellation est nouvelle et symbolique, marque un tournant dans la volonté de modifier la politique éducative de la Mission. On veut désormais s'appuyer, explicitement, sur un enseignement franco-national,

non seulement par le recours fait à l'arabe qui devient plus fortement langue d'enseignement pour les matières locales, mais aussi par la création de sections nationales dites de langue française, débouchant, comme les écoles du pays, sur la préparation des examens syriens. Le souci de respecter, voire de protéger et stimuler le sentiment national est particulièrement présent chez le nouveau directeur de Damas qui l'affirme sans ambiguïté lors de l'inauguration de septembre 1925.

● « Il en est pour redouter qu'une éducation donnée en partie par des maîtres étrangers n'efface petit à petit de l'âme des jeunes Syriens le souvenir des gloires et des traditions nationales, le culte de la langue maternelle, tout ce qui constitue l'amour sacré de la patrie.

Je sais combien la calomnie est habile à exploiter ces légitimes scrupules. C'est pourquoi j'ai tenu à proclamer bien haut devant vous que la laïcité n'attaque ni la religion ni le sentiment national, qu'elle ne veut rien détruire dans l'âme humaine de ses croyances, de ses attachements ni de ses espoirs, que sa fin, son but essentiel consistent à assurer le libre développement de chacune des individualités qui composent la collectivité nationale, dans l'harmonieuse entente de tous ses membres...

Parce que nous sommes des laïques, nous avons le respect profond de tout ce qui touche à votre patrie. Car la laïcité respecte tout ce qui dans l'homme constitue sa personnalité qu'elle ne veut ni amoindrir ni étouffer ; en cela même se résume l'essentiel de sa doctrine. »

● Besnard, aux yeux de tous, et des orientaux en particulier, est l'homme qui incarne cette politique.



Ses missions au Levant pour contrôler, encourager, stimuler le travail des missionnaires, pour rencontrer les autorités locales sont l'occasion de démonstrations d'estime et de satisfaction pour l'éducation qu'il met en place. En 1926, un journal libanais salue sa visite en ces termes : « Nous saluons en vous l'homme de la laïcité ; la Syrie salue en vous le fondateur des écoles libres laïques, celui qui vient portant en lui l'amour du pays arabe et de la langue arabe comme il porte en lui l'amour de son pays et de sa langue... nous comptons sur la France comme sur un pays qui a

beaucoup fait pour la civilisation et dont nous voulons profiter comme profite l'ami de son ami et non le domestique de son maître. »

● Les demandes de création de nouvelles écoles, à Saïda, à Lattaquié, à Homs, affluent. Mais la mise en œuvre de cette politique n'est pas aisée. Tous les établissements cherchent à mettre en place des structures plus ou moins mixtes, tous apparaissent comme des chantiers pédagogiques où l'on travaille à répondre mieux aux aspirations des populations, en améliorant l'étude des disciplines locales et en leur donnant un véritable statut.



Le premier Lycée franco-arabe de Damas en 1925.

>> À la recherche de formes nouvelles d'éducation

De nouvelles formules scolaires soulignent la volonté de la Mission de mieux s'adapter aux conditions locales, aux attentes et aux besoins des populations. On entend désormais rayonner davantage et autrement.

Le lycée de Téhéran : le problème de la fusion des cultures

● Le problème de l'adaptation aux conditions locales est relancé par l'ouverture du lycée de Téhéran. En avril 1928, en effet, la Mission annonce « l'ouverture très prochaine d'un lycée dans un local offert par le gouvernement persan ». Pendant un mois, à l'automne, Besnard est sur place pour aménager ce local, organiser l'enseignement avec les autorités persanes et pour présider à l'ouverture de l'établissement, le 1^{er} novembre. Ce nouveau lycée s'appuie explicitement sur une double culture qui doit mettre les élèves en mesure d'entrer « sur un pied de pleine égalité avec les autres étudiants » dans les universités et grandes écoles de France comme de Perse. La langue française y sera la langue de l'enseignement sauf pour les disciplines qui touchent à l'âme nationale : la langue et la littérature persane, l'histoire et la géographie de la Perse, qui seront enseignées en persan par des professeurs persans. Besnard s'est donné dans les négociations qu'il a conduites un triple objectif : ménager les susceptibilités et l'amour-propre national, ne pas choquer les traditions locales, désarmer les hostilités. Mais il conviendra plus tard, à l'assemblée générale de 1930, que « ce n'est que par tâtonnements que l'on peut arriver à cette pénétration et à cette fusion des cultures, objet de nos efforts ». Et pourtant comme le lui répond le

ministre persan de l'Instruction publique : « la culture française est celle où le particularisme national se montre moins qu'ailleurs parce que de toutes les cultures, elle est la plus pénétrée d'humanité ».

● Pénétration des cultures, fusion des cultures ? On n'en est pour le moment qu'à leur juxtaposition. Juxtaposition des programmes, voire des sections et d'examens dans le même établissement. On songe aussi à instaurer une spécialisation des lycées en Syrie. À Beyrouth, on préparerait au baccalauréat français et on ouvrirait une section normale pour remplacer l'école normale supprimée par les autorités du pays. À Damas on assurerait la préparation du baccalauréat syrien avec une adaptation des programmes qui permettrait au lycée de donner à ses élèves la meilleure préparation à l'université de Damas. À Alep enfin, on développerait l'enseignement technique et on ouvrirait une section commerciale. L'important, partout, consiste à étudier encore et toujours comment assurer une place équilibrée entre la langue française et les langues indigènes, comment rédiger et publier des manuels spécifiques pour donner un enseignement de qualité des matières nationales, l'histoire en particulier. Le 25^e anniversaire de la Mission consacre un petit congrès interne à ces questions en 1927.

● En 1930, éclate sur ces problèmes une polémique entre André Thérive, journaliste de *L'Opinion* et André Parisot, professeur au collège de

Cours de géographie au lycée de Téhéran (1929).





Classe de 4^e du lycée de Téhéran en 1928.

Beyrouth. L'année précédente, le Bulletin de la Mission a publié une importante étude de Parisot sur l'organisation et les conditions de travail du lycée Herzla de Tel Aviv, école fondée en 1906, contrôlée par le Central exécutif sioniste et reconnue par le gouvernement palestinien en 1923. À la suite de cette étude, Parisot juge sans complaisance le système d'enseignement du collège de Beyrouth. Un collège où, par routine surtout sans doute, et en dépit des efforts déployés par « la Mission qui a fait ce qu'elle devait et ce qu'elle pouvait » pour les enseignements nationaux, en dépit de la création décidée par le Haut-Commissariat et le gouvernement de Beyrouth d'un baccalauréat franco-libanais, perdue ce que Parisot juge être une énormité. « Les jeunes gens qui viennent se confier à notre instruction sont préparés au baccalauréat français, exactement. » Pour Thérive, le constat du professeur est le signe d'une double tra-

hison. « Je trahis, explique Parisot, ma fonction de professeur en critiquant le seul enseignement qui puisse faire de nos élèves autre chose que des espèces de sauvages. Et je trahis mon rôle de français car si nous n'unifions pas l'enseignement sur tous les points du globe où nous avons une influence même spirituelle, si nous ne formons pas des Français de seconde et de première zone, le monde entier sera anglais. » Thérive intitulait son article : « Jeanne d'Arc chez Samba Diouf ». Parisot intitule sa réponse : « Au confluent du grand Morin et du Barada », qu'il conclut ainsi, « M. Thérive nierait-il qu'il soit absurde d'entretenir un jeune Syrien du grand Morin où il ne pêchera sans doute jamais, et dont les eaux charmantes n'arrosent pas une bien grande surface de la civilisation française tandis que pas un mot ne sera dit du Barada qui fait l'oasis de Damas et donc un très grand chapitre de l'histoire de l'Orient, son pays, et même un peu de

l'Humanité. Cela n'aurait de sens que si le Barada devait un jour perdre ses eaux dans le grand Morin... À s'obstiner dans une assimilation impossible, notre pays consommant les malheurs séculaires du Levant en ferait des entremetteurs incapables de rien servir et de rien honorer ».

● Sur l'importance de cette prise de position, nul ne se trompe. Lorsque le 2 novembre 1931, André Parisot disparaît tragiquement, Beyrouth fait des obsèques grandioses « pour un homme qui n'était pas un prince, ni un puissant personnage de la terre mais un modeste professeur de lycée ».

Les attentes et les besoins

● Entre les deux guerres, Besnard multiplie les voyages en Orient. Il veut montrer au personnel et aux familles l'intérêt du siège pour le fonctionnement des établissements. En même temps il veut, sur place, « étudier les questions nouvelles et diverses multipliées par le développement de l'action ». Il découvre ainsi, peu à peu, l'évolution « de l'appel de l'Orient musulman dont il est inutile de souligner l'importance pour son influence légitime et pour la

paix ». Évolution complexe qui ne rend pas facile l'adaptation nécessaire de l'éducation proposée. À l'aspiration légitime des peuples à l'indépendance, se mêle le besoin d'acquérir et de maîtriser une grande langue de culture. Autrement dit, initier les élèves à la fraternité universelle par l'apprentissage de la langue et de la civilisation françaises sans les dénationaliser. En 1932, Marcel Fort expose au Rotary Club d'Alexandrie ce que peut être une éducation internationale qui opérerait la synthèse de ces deux vœux. Il prend pour modèle la création à Genève, par la Société des nations, d'une école internationale. Cette école dispense un enseignement bilingue franco-anglais et prépare au baccalauréat des différents pays représentés. On y développe la culture nationale des différents groupes et une culture internationale commune, « on ne dénationalise pas les enfants ; bien au contraire on leur communique l'essence de leur nation mais on les rapproche de l'idéal humain ». Une telle école répond bien aux deux buts que s'assigne alors la Mission laïque : faire faire aux enfants l'apprentissage de la liberté et élever les enfants pour leur propre pays. Mais avec ce deuxième objectif, la



Construction du collège de Beyrouth
(juin 1922).

Mission prend conscience de la divergence qui peut exister entre les attentes d'un peuple et ses besoins. Ses attentes, ce sont ses aspirations latentes ou clairement manifestées. Elles constituent l'appel pour lequel la Mission, parce qu'elle est ce qu'elle est, apporte une réponse. Ses besoins sont ceux de ces pays qui souffrent de grands retards sur le plan des infrastructures économiques. La Mission se rend compte qu'un enseignement seulement général n'y répondra pas. Pendant toutes les années trente, un nouveau mot d'ordre règne en maître : « il faut développer l'enseignement professionnel car le développement excessif de l'enseignement supérieur constitue en Orient un véritable et grave danger ». Il faut lutter contre la pléthore des diplômés. Partout, il faut ouvrir ou se préparer à ouvrir des sections pratiques : cours de secrétariat et commercial de filles au Caire, d'une magnanerie à l'annexe du collège de Beyrouth, projet d'une école ménagère à Alep ; étude de la création d'une section horticole « préparant plus directement à des emplois actifs » à Alexandrie.

Rayonner davantage et autrement

● Sans cesse, la Mission entend élargir le champ de ses compétences et devenir un organisme puissant qui lui permette de répondre à tous les appels et satisfaire les aspirations de ses amis en Orient. Et d'abord, répondre à l'appel de tous ceux qui quittent les établissements après le baccalauréat. La Mission encourage la création d'un foyer en France afin de ne pas abandonner à leur sort ses anciens élèves devenus étudiants en métropole. Mais il y a ceux qui restent et qui risquent brutalement d'être coupés des hautes sphères de la culture française

auxquelles ils ont accédé. Dès 1928 le proviseur d'Alexandrie Marcel Fort annonce l'organisation d'un enseignement supérieur, avec des cours de littérature française, de littérature latine, de littérature grecque, de morale-sociologie, d'histoire-géographie, ainsi qu'une préparation à la première année de l'École française de droit du Caire. Cet enseignement rencontre un vif succès. Si bien que l'année suivante Fort entreprend de le développer. Il crée une Société des conférences pour répondre encore mieux aux désirs de la jeunesse qui, « au sortir de l'école, est privée de toute nourriture intellectuelle ». On invite donc des personnalités de diverses nationalités qui, en présence d'un public polyglotte, traitent les sujets les plus divers en français, en arabe, en anglais, en italien. Le lycée devient ainsi « un lieu de rencontres de diverses civilisations ». C'est ainsi que l'on glisse du scolaire au culturel, de l'école à l'institut.

● À la suite d'une enquête de 1934 sur la situation de la langue et de la culture françaises en Orient, Besnard repense le programme d'action de la Mission. Certaines propositions entrent dans le cadre de ses objectifs habituels. Mais d'autres confirment cet élargissement des activités. Les lycées sont appelés à devenir des centres de culture française, avec causeries, conférences, prêts de livres, séances de projection de cinéma, cours de pédagogie, cours de vacances, surtout à l'usage des adultes. Deux centres culturels sont ouverts. L'un à Jérusalem, l'autre à Tartous en Syrie où est créé, en 1937, un « cercle » de la Mission laïque française avec bibliothèque, salle de lecture, salle de jeux de société et salle de conférences.

>> L'Orient, encore l'Orient, toujours l'Orient

Les recherches et les réalisations pédagogiques soulignent l'importance du débat qui ne cesse d'opposer Occident et Orient, débat auquel la Mission essaie d'apporter une contribution constructive.

L'importance de l'Orient

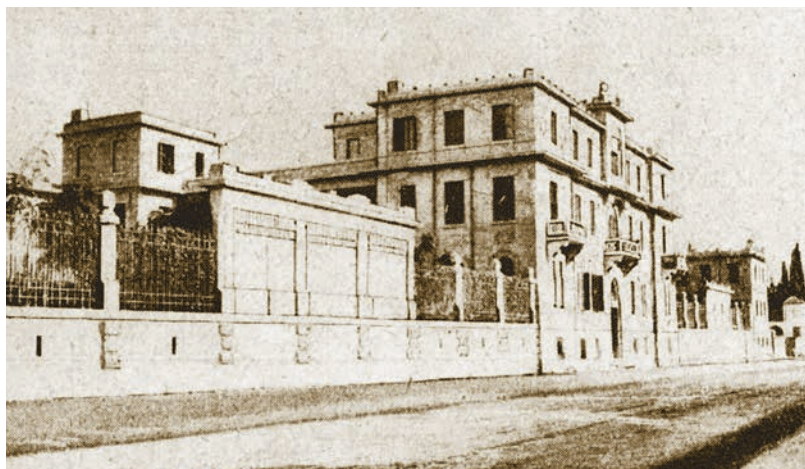
● De 1920 à 1939, les demandes de créations, de patronages ou de simples soutiens affluent au siège de la Mission. On peut même penser que les activités peuvent revêtir une dimension mondiale. La Mission n'accorde-t-elle pas son patronage au cours secondaire pour jeunes filles prévu à Moscou, à un foyer des étudiants annamites à Paris, à l'école française de Vintimille en Italie, que fréquentent surtout les enfants des agents français des douanes et des chemins de fer ? Mais bien des projets restent lettre morte, comme en Estonie ou en Bessarabie. L'essentiel des initiatives reste réservé à l'Orient, même si bien des intentions ou de simples souhaits ne s'y concrétisent pas. La Mission, faute de ressources, faute d'infrastructures conséquentes, ne peut aller partout.

● Le choix de l'Orient, pour une expansion culturelle par le moyen de l'enseignement, se révèle particulièrement fécond.

● D'un point de vue politique général, comme le signale Édouard Herriot, devenu président de la Mission laïque en 1930, à l'assemblée générale de 1933, c'est en effet dans cette région du monde que l'on peut le mieux saisir ce qu'il appelle « la contradiction des temps présents ». Contradiction « entre d'une part la volonté générale d'un monde de paix, d'ordre, qui suppose une résignation commune à un certain nombre de principes abstraits, de vérités, de logique et, d'autre part, ce bouillonnement, ce déchaînement, cette exploitation universelle de nationalismes et de volontés particulières ». Dans ce contexte, Herriot affirme que « la Mission peut faire beaucoup de bien » en ne s'occupant ni de religion, ni de volontés nationales des pays dont elle est l'hôte, tout en étant l'ambassadrice de la culture française.

● D'un point de vue pédagogique ensuite. C'est sans doute en Orient que se mesurent les plus grandes différences dans les modes de transmission du savoir avec l'Occident. Quelles que soient les explications avancées, le constat est là qui oblige à reconnaître les difficultés à surmonter pour mettre en place une éducation voulue comme bilingue, biculturelle et binationale. Ces difficultés, leur importance, leurs conséquences pour la civilisation tout entière, des solutions qu'on pourra leur

Le collège de Beyrouth en 1924.



apporter n'échappent pas à la Mission qui décide d'en faire l'objet de réflexions substantielles.

Le débat Orient-Occident

● En 1933 et en 1937, deux congrès consacrent une part importante de leurs travaux aux relations Occident-Orient, à travers la comparaison des deux civilisations et les rapports plus particuliers qu'entretiennent les cultures nationales et la culture française. Les rapports, les discussions, l'important courrier que suscite le thème invitent à approfondir la réflexion afin de définir mieux la part à donner aux programmes de l'enseignement national et à la culture française dans les lycées de la Mission. Les idées fondamentales sont simples. D'abord, reconnaître la diversité des routes par lesquelles s'accomplit l'évolution de l'esprit humain, ce qui garantit l'authenticité de chacune ; ensuite, accepter le fait que malgré leurs influences mutuelles constantes au cours de l'histoire, l'Orient et l'Occident ont conservé leur originalité propre ; enfin, ne pas oublier que l'incompréhension mutuelle des Orientaux et des Occidentaux entraîne souvent des attitudes et des comportements qui l'aggravent. Dès lors, les impératifs pédagogiques de ce « mariage » souhaité des cultures ne sont pas facilement compatibles : faire en sorte que l'élève « qui plonge ses racines dans son sol et ses traditions » reste lui-même tout en l'initiant, par la culture française qu'on lui offre, à l'esprit occidental. C'est finalement à l'éducation telle que la conçoit la Mission laïque que revient le privilège de trouver « l'anneau qui manque », c'est-à-dire l'élément transition capable d'opérer la jonction entre des cultures « parallèles » mais soucieuses de se rencontrer.

Édouard Herriot (1872-1957)

>>> L'idéal républicain

Édouard Herriot reste dans la mémoire collective le maire passionné de Lyon pendant près de cinquante ans, le président du Parti radical qui conduisit en 1924 le cartel des gauches au pouvoir, à l'éloquence généreuse et la silhouette rassurante, président du Conseil en 1924 et 1932.

Peu savent qu'il fut ministre de l'Instruction publique, de juillet 1926 à novembre 1928, et qu'il fut l'un des militants les plus actifs de la Mission laïque française, animateur du comité lyonnais puis président de l'association de 1930 à 1957, date de sa disparition.

L'homme revendiquait son appartenance au peuple. Fils d'un chef de bataillon sorti du rang, le jeune Édouard fait partie d'une « famille impécunieuse » comme le souligne le recteur de l'académie de Paris en 1957. Il est encouragé par un inspecteur général en tournée qui découvre la précocité de son intelligence. Boursier à Sainte-Barbe, il est admis à l'école normale supérieure de la rue d'Ulm. Premier agrégé ès Lettres, il enseigne la rhétorique à Lyon et publie à 32 ans une thèse, « Madame Récamier et ses amis ». Mais la carrière politique l'emporte sur l'attrait des Lettres : député, ministre, président du Conseil, il ne séparera jamais le savoir et l'idéal républicain. Et ce savoir, il le voudra pour tous, attaché dès son premier ministère à promouvoir « l'école unique ».

L'école laïque et la démocratisation de l'enseignement doivent beaucoup à ses efforts. Appelé par Poincaré au ministère de l'Instruction publique, Édouard Herriot est confronté à une conjoncture démographique et financière défavorable pour les établissements secondaires, conséquence de la Grande Guerre. En deux ans,

il tente d'unifier les épreuves (scientifiques en particulier et à l'exception du latin) du baccalauréat pour toutes les sections, solution abandonnée en 1941 en raison de la croissance des effectifs. Il essaie de rationaliser l'utilisation du corps professoral sans grand succès. Il fait étendre la gratuité de l'enseignement primaire supérieur à celui du premier cycle (6^e à la 3^e) par une mesure limitée au départ mais avec l'objectif de l'appliquer progressivement à l'ensemble de l'enseignement secondaire. Il s'agit dans son esprit d'en faciliter l'accès dans l'optique d'une sélection par le mérite, non dans celle de la massification qui ne viendra que bien plus tard.

Déporté pendant la Seconde Guerre mondiale après avoir été mis en résidence surveillée par Vichy, il est libéré par les Soviétiques et revient en France après un long périple oriental. Affaibli par cette épreuve, il reprend néanmoins la présidence de la Mission laïque même si ses forces et son engagement sont amoindris. Il le sait et prépare ainsi sa succession en désignant Émile Bollaert comme l'homme de la situation. Il repart visiter plusieurs établissements d'Égypte et rend ainsi un dernier hommage à ceux qui se sont rangés du côté de la France libre. Son départ, qui survient alors que les événements de Suez menacent son œuvre et que décède peu après la vice-présidente Marie-Jeanne Potel, est un choc et un lourde perte pour la vie de l'association qu'il a marquée à jamais de son empreinte.



>> Une prospérité fragile ?

Partout, mais surtout en Égypte, la prospérité de la Mission, malgré quelques difficultés, paraît incontestable. Partout triomphe l'idéal laïque. Et pourtant, dans un contexte international qui ne cesse de se détériorer, les premiers signes de fragilité apparaissent.

Une réussite incontestable

● Pendant les deux décennies qui suivent la Grande Guerre, les agrandissements, les constructions, les aménagements, les inaugurations d'établissements témoignent d'une prospérité incontestable. Les lycées ont complété leurs cycles d'études, diversifié leurs orientations. Tous ont ouvert des jardins d'enfants, véritables lieux d'éducation dont on reconnaît la pleine efficacité pour le premier – et souvent nécessaire – apprentissage de la langue française. Tous assurent aux filles une éducation égale à celle des garçons, dans des locaux séparés. Les effectifs s'accroissent régulièrement,

comme s'accroît la proportion des sujets nationaux et en particulier des musulmans. Dans certaines villes se sont ouverts des centres de langue et de culture françaises, à destination des adultes surtout, en exploitant toutes les ressources des technologies nouvelles de l'époque. De quatre en 1914, les établissements sont passés au nombre de onze avec 7 644 élèves en 1939.

● Certes les déconvenues n'ont pas manqué. La Mission, malgré tous ses efforts, n'a pas réussi à rouvrir l'école normale Jules-Ferry, avec une section orientale qu'elle désirait tant. Le lycée de Thessalonique, d'abord durement éprouvé par l'incendie de 1917, subit de plein fouet les conséquences de la loi grecque de 1930 interdisant aux écoles étrangères de recevoir des enfants de nationalité hellène âgés de moins de douze ans. La même année les cours de Moscou doivent fermer, la Mission n'étant plus en mesure « de garder la responsabilité d'une maison où nous n'arrivons pas à maintenir la neutralité politique et religieuse qui est la règle essentielle de notre action ». Mais les succès en Syrie, en Perse et en Égypte notamment, contrebalancent ces difficultés. Et surtout peut-être l'ouverture du lycée franco-égyptien d'Héliopolis, ville nouvelle de la banlieue du Caire. Ouverture fastueuse le 5 octobre 1937, avec plus de 200 élèves, Égyptiens pour la plupart, du jardin d'enfants à la classe de seconde, en présence de milliers de bédouins venus du désert.

Le personnel du lycée du Caire en 1932 où l'on reconnaît au centre à gauche le directeur M. Berger et le futur directeur du Lycée franco-égyptien d'Héliopolis, M. Théodore Stephanopoli de Comnène.



● Les établissements bénéficient, après les périodes difficiles des débuts, d'une plus grande stabilité de leurs directeurs, souvent fortes personnalités, aptes à la gestion de ces écoles un peu hors normes. Hommes à qui la Mission ne craint pas de déléguer ses pouvoirs pour prospecter, étudier, mettre en œuvre parfois, des extensions de son action.

Et pourtant, des nuages...

● Sans doute jamais la laïcité n'a été aussi proche de son sens originel. « Laïque, rappelle Herriot, veut dire populaire. Le mot grec *laos* signifie peuple. Nous voulons nous adresser au peuple tout entier, sans distinction de religions ou de classes. » Sans doute jamais avant Herriot la Mission n'a trouvé de voix aussi profonde, de charisme aussi lumineux,

d'intelligence aussi ouverte, de culture aussi armée, pour défendre avec autant de conviction et de générosité cette laïcité dont Herriot affirme qu'elle est la plus grande idée des temps modernes.

● La Mission a bien pris conscience de sa force et de sa grandeur nouvelles. Elle n'est, comme le rappelle Besnard, « ni une discipline, ni une religion, c'est une méthode et qui tend à faire faire à l'élève, dès son plus jeune âge, l'apprentissage de la liberté ». À l'occasion du centenaire des lois laïques, la Revue lui consacre un substantiel numéro spécial. Mais, dans l'opinion française, la laïcité n'a plus le même pouvoir mobilisateur et le concept lui-même trahit une certaine usure. D'où, d'année en année, malgré le souci de diversifier et de rajeunir les formules, l'impression d'une répétition quelque peu ankylosée.



10 mai 1931, les élèves du lycée de jeunes filles de Thessalonique en costume traditionnel reçoivent la visite des officiers d'un bateau militaire français.



École primaire du Caire en 1934.

*L'école de Thessalonique
dans les années 20.*



*Jeux athlétiques dans la cour
du lycée d'Alexandrie
en 1926.*



● La même impression domine la pédagogie. Pour réaliser l'éducation spécifique que réclament les lycées d'Orient, on en reste au stade des expériences isolées, des hypothèses de travail peu vérifiées, des essais incertains. Il faut dire que la tâche n'est pas aisée : elle se développe dans des contextes culturels, sociaux, politiques dont on ne saurait maîtriser toutes les données. La Mission fait là l'expérience d'une fragilité essentielle dont les avatars de l'histoire lui révéleront l'ampleur.

À partir de 1933, les difficultés politiques, économiques et financières françaises contraignent la Mission à privilégier deux objectifs fondamentaux. Il s'agit d'abord de faire œuvre de défense nationale, c'est-à-dire de maintenir et de développer le patrimoine intellectuel et moral au-dessus de toutes les vicissitudes de la vie politique et des restrictions que la crise économique fait peser lourdement sur les activités. Il s'agit ensuite de lutter contre le désarroi qu'engendrent la crise économique et les transformations rapides de la technique, en travaillant à l'accroissement spirituel de l'Humanité et en fondant ainsi des bases solides pour la paix. Dans ces temps difficiles, la Mission se sait investie du devoir de sauvegarder et de développer les valeurs qu'elle incarne.



Séances de gymnastique dans la cour d'Alexandrie en 1931.



Une des équipes de football du lycée de Damas en 1931.



« Ballet oriental » en mars 1931 au lycée du Caire.

- **1920**
Création d'un sous-secrétariat d'État à l'Enseignement technique.
Transformation du Bureau des écoles en Service des œuvres, aux moyens et compétences élargis.
- **25 avril 1920**
Les mandats sur la Syrie et le Liban sont confiés à la France par le traité de Sèvres (confirmé par le traité de San Remo).
- **1^{er} mai 1920**
Le *Bulletin de la Mission laïque française* devient la *Revue de l'enseignement français hors de France*.
- **Juillet 1920**
Départ du Liban et retour définitif en France de Pierre Deschamps.
- **Novembre 1920**
La Mission laïque française est sollicitée pour créer un lycée à Koritza (Albanie).
- **Mai 1921**
Émeutes nationalistes à Alexandrie.
- **15 juillet 1921**
Décret français sur les écoles maternelles.
Ouverture à la Sorbonne d'une école de préparation des professeurs français à l'étranger.
La Mission laïque française décide de construire un établissement à Beyrouth sur le terrain acheté en 1913.
- **10 octobre 1922**
Inauguration des nouveaux locaux du collège de Beyrouth (1^{re} tranche).
- **Avril 1923**
Abandon définitif du système du protectorat en Égypte. Nouvelle constitution égyptienne.
- **Mai 1923**
Décret de Léon Bérard sur la réforme de l'enseignement secondaire.
- **Septembre 1923**
Destruction de l'Athénée français dans le tremblement de terre de Tokyo.
La Mission laïque française décide l'extension des établissements de Thessalonique.
- **20 avril 1925**
Chute du gouvernement Herriot.
- **18 juillet 1925**
Début de l'insurrection des Druzes en Syrie.
Fin de la construction du collège de Beyrouth.
- **Octobre 1925**
Ouverture du Lycée franco-arabe de Damas.
Ouverture de l'école Weygand d'Alep.
Ouverture par mademoiselle Despréaux du cours secondaire de Moscou.
La Mission laïque française patronne le foyer des étudiants annamites à Hanoi.
- **1926**
Création à Alexandrie du jardin d'enfants et de la Société des cours et conférences.
- **23 mai 1926**
Proclamation par la France de la République du Liban.
- **Octobre 1926**
Décret instituant l'école unique dans les collèges jumelés.
- **Mars 1927**
Création de la Mission laïque française au Maroc.
- **9 juillet 1927**
Grand amphithéâtre de la Sorbonne : 25^e anniversaire de la Mission laïque française en présence de Gaston Doumergue, président de la République. Cérémonie présidée, au nom du gouvernement, par Louis Barthou, ministre de la Justice, ancien président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.
- **11 décembre 1927**
L'assemblée générale de la Mission laïque française vote plusieurs emprunts destinés à terminer les constructions à Beyrouth et aux constructions de Damas, d'Alep et du Caire.
- **27 décembre 1927**
Gratuité de l'enseignement secondaire dans les établissements jumelés.
- **1928**
Organisation de cours d'enseignement supérieur à Alexandrie et création d'une Société des conférences.
- **23 octobre 1928**
Mort d'Alphonse Aulard.
Création de la petite école internationale d'été de Beit Meri près de Beyrouth.
- **1^{er} novembre 1928**
Ouverture du lycée franco-persan de Téhéran (immeuble Bayat, 57, avenue Framan-Farma).
- **Mars 1929**
Création de sections d'écoles normales au lycée de Beyrouth.
- **Mai 1929**
Autorisation d'achat du 67, rue Abdel-Kader à Beyrouth, lieu du futur lycée Abdel-Kader.
- **5 août 1929**
Loi permettant d'inscrire dans les cadres officiels les professeurs exerçant à l'étranger.
Fermeture de l'école de Moscou.
- **25 octobre 1929**
Krach à la Bourse de New York.
La Mission laïque française accorde son patronage au lycée de Kichiran (Bessarabie).
- **1930**
Polémique entre le journaliste Thérive et le professeur Parisot du collège de Beyrouth, sur la place des cultures nationales dans les lycées d'Orient.
- **6 mars 1930**
Jean-Baptiste Bienvenu-Martin abandonne la présidence de la Mission laïque française. Édouard Herriot est élu pour lui succéder.
- **12 mars 1930**
Loi sur la gratuité de l'enseignement secondaire.
- **22 mars 1930**
Inauguration du lycée de filles et pose de la première pierre du lycée de garçons du Caire.
- **3 avril 1930**
Avènement en Éthiopie de Hailé Sélassié.
- **12 mai 1930**
Pose de la première pierre du lycée de garçons de Damas.

► **Octobre 1930**

La Mission laïque française anticipe la loi grecque de décembre interdisant aux écoles étrangères de recevoir des enfants de nationalité hellène de moins de 12 ans.

La Mission laïque est sollicitée pour prendre en charge le lycée de filles voisin du Daher (au Caire).

► **6 mai 1931**

Ouverture de l'Exposition coloniale. La Mission laïque française y participe avec la Ligue de l'enseignement.

► **23 juillet 1931**

L'assemblée générale de la Mission laïque française autorise l'achat des terrains et l'aménagement du nouveau lycée de Téhéran.

► **Novembre 1931**

Inauguration des nouveaux lycées du Caire et de Damas et de l'agrandissement du lycée d'Alexandrie. Première mission d'un inspecteur général dans les lycées de la Mission laïque française.

► **Décembre 1932**

Tous les établissements de la Mission laïque française subissent la crise économique. Déficit du budget du siège. Emprunt de 6 millions.

► **30 janvier 1933**

Hitler nommé chancelier.

► **Juillet 1933**

Congrès de la Mission laïque française sur les rapports entre les cultures nationales et la culture française en Orient.

► **1935**

Ouverture d'une école de filles à Alep.

La Mission laïque française acquiert le collège oriental de Tartous (Syrie).

► **20 janvier 1936**

Daladier remplace Herriot à la tête du Parti radical.

► **Février 1936**

Ouverture du Centre culturel de Jérusalem.

► **5 mars 1936**

Victoire du Front populaire.

► **4 juillet 1936**

La scolarité devient obligatoire en France jusqu'à 14 ans.

► **8 mars 1937**

La convention de Montreux supprime les Capitulations en Égypte.

► **24 mars 1937**

Inauguration de l'Exposition internationale de Paris.

► **Juillet 1937**

Congrès de la Mission laïque française sur la place à donner aux programmes de l'enseignement national et à la culture française dans les lycées d'Orient. Ouverture du Lycée franco-égyptien d'Héliopolis. Inauguration du lycée de jeunes filles de Thessalonique.

► **Mars 1938**

Hitler annexe l'Autriche.

► **30 septembre 1938**

Signature des accords de Munich.



Jeux athlétiques dans la cour du lycée d'Alexandrie en 1926.



Le lycée de garçons de Beyrouth, rue de Damas, dans les années 1940.

1939-1945



La Mission laïque
française
dans la tourmente

>> Octobre 1939

Au-delà des difficultés liées à l'ouverture du conflit, les établissements démontrent leur solidité et témoignent des sympathies et des dévouements qu'ils ont su s'acquérir dans les pays où ils sont installés.

● Malgré ces difficultés, le printemps de l'année 1939 est marqué par de nombreuses visites de personnalités aux établissements, qui sont autant de témoignages d'estime et de sympathie que les autorités locales rendent à la Mission. Le haut-commissaire en Syrie, Puaux, se rend dans les lycées de Damas et d'Alep, et accompagne le provincial des Jésuites de Lyon à Tartous. En Égypte, tandis que l'ambassadeur de France se déplace au lycée d'Alexandrie, le roi Farouk et la reine viennent admirer le lycée d'Héliopolis et le travail qui s'y fait. À Téhéran, une délégation française, invitée au mariage du prince héritier, visite le lycée Razi. Enfin, le conseil d'administration envoie le proviseur d'Alexandrie, Marcel Fort, en mission à Jérusalem dont le centre culturel connaît quelques difficultés. Fort conclut à la nécessité de maintenir son organisation et la totalité de ses activités. Ce sont donc des

établissements partout en plein essor qui vont être, une deuxième fois, frappés par un conflit mondial.

● La France, le 3 septembre 1939, entre en guerre contre l'Allemagne. Mais l'événement n'entraîne pas, de la part de la Mission laïque, les réactions qui avaient accompagné l'ouverture du conflit de 1914. Si le numéro du second semestre de 1939 de la *Revue de l'enseignement français hors de France*, paru au tout début de 1940, publie le discours du président Herriot prononcé à la Chambre le 11 janvier 1939, où il en appelait à l'union des Français face aux tentatives de l'ennemi qui essaie « avant d'attaquer ou en attaquant, de dissocier », où il réclamait l'instauration d'une loi internationale assurée par un régime précis de sécurité, si ce même numéro publie également le message de Noël du président du Conseil, on peut noter cette fois l'absence de textes écrits au nom de la Mission laïque française. Sans doute, ce silence reflète-t-il le climat général qui entoure cette entrée en guerre. Mais il est surtout la conséquence de la fragilité qui frappe désormais son secrétaire général. Besnard est un homme prématurément vieilli par des années de labeur écrasant. Il n'a plus la même vigueur à mettre au service du combat qui commence et dans lequel, pourtant, les valeurs fondamentales de la Mission sont engagées. Cependant, cette importante livraison passe longuement en revue la rentrée des différents établissements, tous cette fois situés en terres amies, mais tous, également, lourdement affectés par la mobilisation de leurs personnels.

Le lycée de Tartous en Syrie.

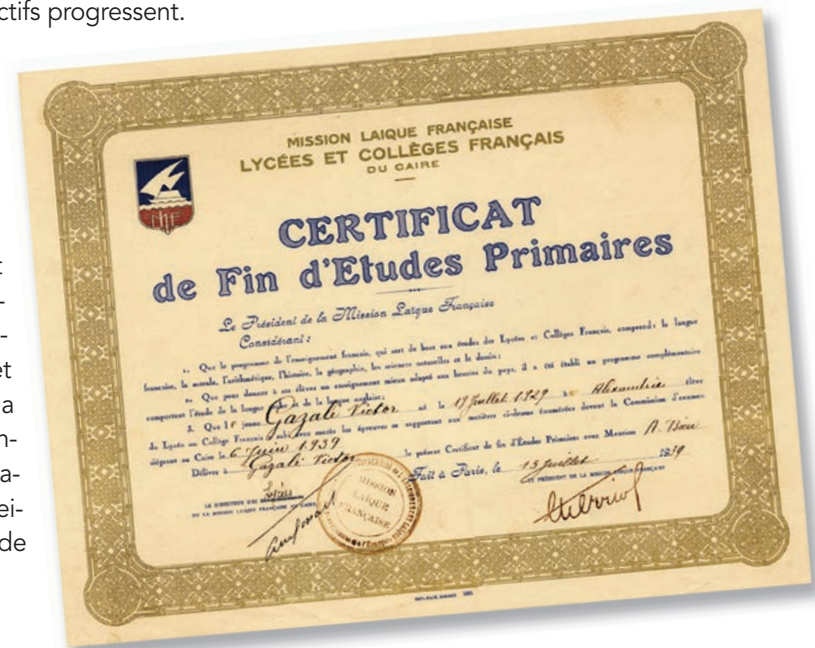


Des rentrées difficiles mais réussies

- En général, les réouvertures se font aux dates prévues, parfois avec quelques jours de retard, parfois de façon échelonnée, parfois encore en sacrifiant certains cours ou en reportant certaines créations.
- À Thessalonique, 8 professeurs sur 26 sont mobilisés. La création d'un cours de coupe et couture est reporté à la rentrée suivante. Et il faut renoncer à l'inauguration des nouveaux bâtiments construits sur le terrain « du roi George ». Pourtant, les effectifs du lycée, longtemps affaiblis par l'application de la loi grecque de 1930, sont en hausse. Les cours du soir, qui, habilement, regroupent désormais les élèves par corps de métiers, conditions sociales ou âges équivalents, connaissent un succès accru. Les enfants des parents mobilisés, qu'un groupe d'anciennes élèves aide par ailleurs, sont accueillis gratuitement.
- À Damas, malgré la réquisition par l'armée de la voiture de transport scolaire qui empêche certains enfants de venir au lycée, les effectifs sont également en augmentation. On a pu pallier assez vite l'absence des professeurs absents.
- À Alep, on opte pour une rentrée par étapes et le regroupement de certaines classes. Là aussi le nombre des élèves s'est accru. On améliore même l'organisation générale. Une direction des études arabes est créée, pour coordonner les efforts des maîtres, assurer la stricte application des programmes officiels syriens, veiller aux progrès des élèves et obtenir le maximum de résultats. En même temps, des séances de travail dirigé en mathématiques, en sciences et en anglais ont lieu une heure chaque soir dans toutes les classes secondaires.

- Le collège de Tartous connaît des difficultés de remplacement. Par mesure d'économies, les cours de brevet élémentaire pour les filles sont supprimés. Mais les filles demandent à revenir et sont regroupées avec les garçons, séparées d'eux par un paravent demandé par les familles qui, d'ailleurs, n'insistent pas pour obtenir une séparation plus stricte. Quant aux maîtres arabes, prévenus que les engagements pris ne seraient tenus que si et quand les circonstances le permettraient, ils se dévouent pour accepter, tous sauf un, de travailler provisoirement sans traitement.
- À Beyrouth, grâce au concours de quelques dames françaises cultivées et d'anciens élèves ayant suivi des études supérieures en France, les cours sont à peu près complets. Les filles sont installées dans un bâtiment moderne, accueillant, avec une belle vue sur les jardins, la ville, la montagne et la mer. Là encore, les effectifs progressent.
- Au Caire, afin de couper court à des rumeurs alarmistes, la rentrée se fait à la date fixée. Des personnels « surabondamment qualifiés » remplacent les professeurs mobilisés. Des travaux pratiques de philosophie et de lettres ont pris la place des cours de licence. Une réflexion s'engage pour améliorer l'enseignement du français et de

Lycée du Caire :
certificat du 15 juillet 1939.



Logo des lycées Mission laïque française du Caire.



Livret scolaire de M^{lle} Renée Cohen et diplôme du baccalauréat délivré au Caire en 1941.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SECTION B
MISSION LAÏQUE FRANÇAISE
LYCÉE DU CAIRE

Renée Cohen

LIVRET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

NOM *Cohen Renée*
né au *Caire* département de
le *30 Juin 1923*

ANNÉE SCOLAIRE	CLASSE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
1923 - 1924	Seconde B.	Lycée français du Caire
1924 - 1925	Première B.	
1925 - 1926	Philosophie.	
1926 - 1927	Mathématiques.	

Avant de quitter un établissement pour entrer dans un autre, il est recommandé de faire archiver son livret scolaire.

l'arabe, pierres angulaires de tout le système scolaire. Programmes et méthodes de la section égyptienne du lycée de filles sont révisés. Il s'agit de mêler davantage à leurs camarades ces élèves qui viennent chercher là une culture française. Il s'agit également de donner les compléments pratiques désirés par les familles. Enfin la guerre n'empêche ni l'aménagement du jardin d'enfants, ni la réorganisation de l'éducation sportive.

- À Alexandrie, aucun retard. Tous les professeurs nécessaires ont été trouvés grâce aux cours supérieurs qui, sur place, ont formé des licenciés dont certains ont déjà enseigné. Seule, l'école d'agriculture n'a pu ouvrir, le directeur nommé n'ayant pu venir. La rentrée est bonne ; le nombre d'élèves est en hausse, malgré le développement de l'enseignement officiel égyptien, le progrès très ordonné

des écoles anglaises, et les petites écoles à bas tarifs qui pullulent comme à chaque époque de crise. Des cours du soir en sciences et en lettres reprennent. On projette de créer un apprentissage technique de filature et de tissage.

- À Téhéran enfin, malgré un personnel français très réduit, le fonctionnement devient normal après quelques semaines. On peut même rouvrir les cours de français pour adultes.

La vitalité des établissements

- Insister sur ce tour d'horizon n'est ni lourdeur inutile, ni facile complaisance. Il ne s'agit pas seulement de vanter les qualités de dynamisme et d'initiative des directeurs ni leur polyvalence potentielle qui leur permet de pallier, au moins dans un premier temps, les vides creusés par la mobilisation. Mais il convient surtout de souligner la solidité des

établissements, la qualité de l'enseignement qu'on y donne, la confiance qu'on leur témoigne, le dévouement des maîtres locaux et la fidélité des anciens élèves qui, grâce aux diplômes qu'ils ont pu acquérir, remplacent au pied levé les professeurs appelés sur les champs de bataille. Tout au cours des années troublées qui suivront, la Mission pourra mesurer, de façon on ne peut plus concrète, la sympathie dont elle est entourée, ce qui la confortera dans son idée que seul l'approfondissement et la diffusion des valeurs spirituelles ont quelque chance de servir utilement et profondément la recherche d'une harmonie universelle si ardemment désirée.

LÉGATION DE FRANCE EN EGYPTE

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANÇAIS

DEUXIÈME PARTIE, SÉRIE *B Mathématiques*

SESSION DE *Juin 1941*

Le Ministre de France en Egypte

Certifie que M^{lle} *Renée Cohen* née le *30 Juin 1923* au *Caire (Egypte)* a subi avec succès, devant le Jury constitué en Egypte par le Ministère français de l'Instruction Publique, le Centre de *Caire* le *3 Juillet 1941* les épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire deuxième partie, série *B Mathématiques* session de *Juin 1941*, avec la mention *Bien*.

En loi de quoi le présent Certificat a été délivré pour valoir ce que de droit et notamment pour tenir lieu du Diplôme de Bachelier de l'Enseignement Secondaire qui sera ultérieurement établi en France par le Ministère de l'Instruction Publique.

Au Caire, le *7 Juillet 1941*
LE MINISTRE DE FRANCE EN EGYPTE.
Poggi

>> La défaite de 1940 et ses conséquences

● Quelques jours après la 33^e assemblée générale de la Mission de mai 1940, le succès de l'offensive allemande contraint le gouvernement à quitter Paris. Besnard abandonne également la capitale avec sa secrétaire pour gagner la vallée de la Loire afin de rester en contact avec les ministères utiles. Il s'arrête à la Charité-sur-Loire. Bientôt, l'armistice est signé, la France coupée en deux. Le maréchal Pétain reçoit du Parlement les pleins pouvoirs, l'État français remplace la III^e République. Besnard rentre à Paris, occupé par les Allemands. En juillet, la Mission laïque est dissoute, sa revue interdite ; les scellés sont apposés sur ses locaux. Dès lors, Besnard, dont l'occupant n'ignore rien, ni de ses sentiments, ni du rôle qu'il peut jouer en l'absence du président Herriot, bientôt placé en résidence surveillée, est l'objet d'une surveillance tracassière constante et reçoit même chez lui la visite d'un officier allemand à la recherche de documents. Le secrétaire général, vivement éprouvé, est victime d'une crise cardiaque dont il se remet lentement, et qui le laisse très affaibli.

Une tentative d'asservissement

● Le siège central n'est plus en mesure d'agir et, en particulier, se trouve dans l'incapacité d'assurer quelque relation que ce soit avec les établissements d'Orient. Aussi les nouvelles autorités de l'État français ne perdent-elles pas de temps pour essayer de prendre en mains leur destinée.

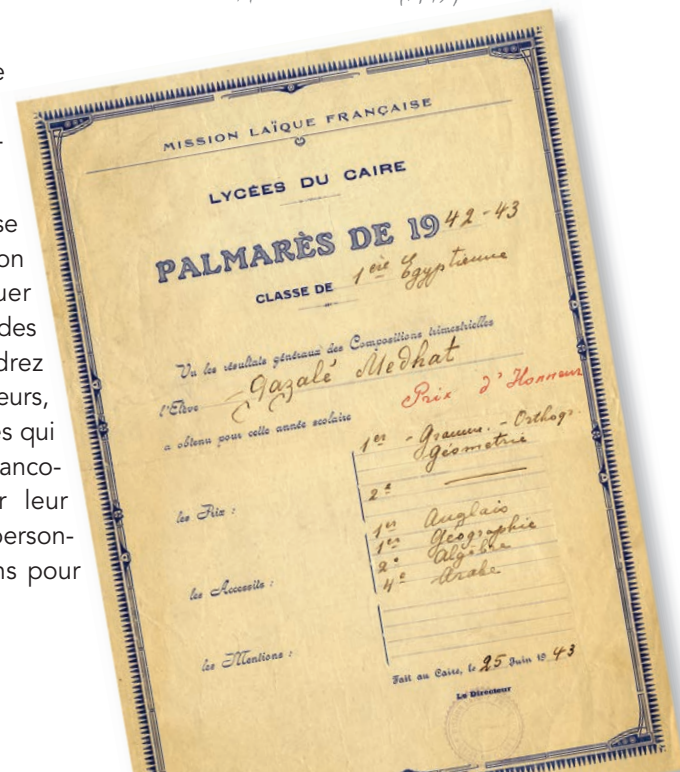
● Au Levant, une première lettre du secrétaire du haut-commissaire au Levant précise : « En raison de l'impossibilité où se trouve le siège central de communiquer avec ses établissements et en vue de préparer des réformes ultérieures, M. le ministre des Affaires étrangères vient de décider que la gestion des lycées du Levant serait assurée directement par le haut-commissaire avec le concours des proviseurs ». À l'intention du directeur de Beyrouth, le conseiller du même haut-commissaire pour l'Instruction publique ajoute : « Je puis toutefois déjà vous dire que j'envisage un système très souple, susceptible de vous faciliter le plus largement possible l'administration de votre établissement. »

● En Égypte, le ministre de France au Caire reçoit directement du gouvernement de Vichy des instructions semblables.

● « En raison de l'impossibilité où se trouve le siège central de la Mission laïque française de communiquer avec ses établissements et en vue des réformes ultérieures, vous voudrez bien avec le concours des directeurs, assurer la gestion directe des lycées qui s'appelleront désormais lycées franco-égyptiens. Vous devez contrôler leur budget, assurer leurs besoins en personnel et préparer toutes propositions pour le budget 1940-1941. »

Alors que l'occupant s'acharne à faire disparaître la Mission laïque à Paris, les directeurs des lycées d'Égypte affirment sa continuité et rangent la Mission au côté de la France libre.

Prix d'honneur décerné à l'élève Gazalé Medhat au Caire (1943).





Décembre 1939, élèves et personnels du lycée de Damas posent dans la cour.

L'affirmation de la liberté républicaine

● Les directeurs des établissements d'Égypte, plus éloignés des nouvelles autorités, conscients de la force qu'ils représentent sur une terre indépendante de toute tutelle métropolitaine directe, et réalisant la facilité avec laquelle ils peuvent se réunir, refusent ce qui leur apparaît comme un coup de force contre la Mission. Unis autour de Marcel Fort, proviseur d'Alexandrie, à qui le siège de la Mission a délégué, à plusieurs reprises, son autorité pour des opérations locales, les chefs des lycées et collèges d'Alexandrie, du Caire, d'Héliopolis, du collège de Daher et du collège de filles de Daher répliquent : « Les directeurs soussignés des lycées et collèges de la Mission laïque française en Égypte, ayant été informés par le Ministre de la

France, de l'impossibilité dans laquelle le siège central se trouve de communiquer avec les établissements par suite de l'occupation de Paris, ont décidé :

1 - Le siège central de la Mission laïque française se trouve provisoirement et jusqu'à la libération de Paris, en Égypte.

2 - Les directeurs soussignés se constituent en conseil d'administration et se réuniront pour toute question pédagogique ou administrative, au moins une fois par mois.

3 - Ils resteront régis par les statuts de la Mission laïque française tels qu'ils étaient en juin 1939. »

● Par cet acte, les œuvres vives de la Mission laïque choisissent clairement leur camp. À travers elles, l'Association de 1902 se range du côté de la France libre en refusant de reconnaître l'autorité de l'État français et de ses représentants. Elle apparaît désormais comme une base incontournable pour la continuation hors de France d'un enseignement qui échappera aux directives du nouveau régime, et restera fidèle aux valeurs républicaines. En même temps, le proviseur d'Alexandrie peut être considéré comme le nouvel homme fort de la Mission.

L'échec de la mise à mort

● Dès lors, au cours des années suivantes, la Mission, comme la France, est coupée en deux. D'un côté, les vestiges d'une institution avec laquelle « on veut en finir » une fois pour toutes. De l'autre, des établissements qui ne demandent qu'à vivre et qui continuent de prospérer. À Paris, sans relâche, on n'en finit pas de vouloir faire disparaître à tout jamais une association considérée comme un repaire de libres-penseurs, de francs-maçons et de juifs. Durant



Les élèves de 1^{re} de Damas passent la première partie du baccalauréat syrien (décembre 1939).

les longues années d'occupation, les tracasseries s'enchaînent. On lui coupe les vivres. Vichy refuse en effet de verser les annuités de la Caisse des dépôts et consignations, malgré l'engagement pris par l'ancien ministère des Affaires étrangères d'accorder une subvention spéciale pendant quinze ans.

● Edmond Besnard, le plus haut responsable en l'absence du président Herriot, est constamment contrôlé, voire menacé par des agents du commissariat aux Affaires juives. En 1943, deux Allemands et deux Français viennent, pendant quatre heures, perquisitionner à son domicile. Car ce qu'on veut aussi, c'est annihiler la mémoire de la Mission laïque, et la laisser sans trace. C'est peine perdue.

La Mission vit ailleurs, dans cet Orient qui lui est cher. Si le lycée de Thessalonique, dès 1941, est occupé par les troupes allemandes qui installent un hôpital dans les locaux réservés aux garçons, si les établissements de Syrie et du Liban vivent au rythme des événements militaires et politiques qui s'y déroulent, et subissent les contrecoups des affrontements des autorités vichyssoises et des Forces françaises libres, ceux d'Égypte affirment, comme on l'a déjà vu, leur pleine liberté. Le gouvernement égyptien assure leur vie financière en autorisant le Crédit foncier égyptien à prélever les sommes nécessaires sur les avoirs français bloqués. Marcel Fort, de son côté, suit avec attention la situation du Centre culturel de Jérusalem. Il aide

en particulier son directeur, le Père de Vaux, qui est également à la tête de l'Institut des études bibliques à obtenir une subvention de la France Combattante pour l'amélioration des locaux. En terre libre, la Mission a donc bien un chef.

● En 1944, quand des relations s'établissent avec la délégation du Comité français de Libération nationale, Fort est officiellement désigné comme le secrétaire général adjoint de la Mission laïque française pour le Proche-Orient. Et lorsque ce comité se transforme en gouvernement provisoire de la France, son ministère des Affaires étrangères assure la gestion de l'association.



(a) Le lycée de jeunes filles de Beyrouth (futur lycée Abdel-Kader) dans les années 1940.
Le salon d'accueil (b) et un dortoir (c). Un dortoir du lycée de garçons de Beyrouth (d)

● Avec la Libération, la Mission reprend totalement vie. La santé de Besnard ne lui permet pas de se rendre en Orient pour visiter les établissements. Fort est alors invité à Paris. Tout se remet en route. D'abord à Thessalonique où les Allemands, en quittant la ville, ont fait sauter le lycée de garçons et emporté le matériel du lycée de filles. En Égypte, le gouvernement provisoire vote une subvention extraordinaire pour la construction d'un internat à Héliopolis et engage des négociations pour la cession du lycée de Port-Saïd à la Mission. En 1945, la Mission ouvre un collège de garçons à Mansourah et un autre, de filles, à Zamalek. En Syrie et au Liban, la situation s'apaise peu à peu et les forces françaises et britanniques signent un accord pour évacuer les deux pays. Herriot, libéré par l'armée Rouge, rentre en France par Moscou, Ankara, Téhéran et Le Caire et en profite pour visiter quelques établissements au passage.

● Deux faits majeurs, pour la vie et l'avenir de la Mission, marquent la fin du conflit. D'une part, on sait maintenant que le long « règne » d'Edmond Besnard s'achève, parce que le secrétaire général n'est plus en mesure, physiquement, de poursuivre l'intégralité de sa tâche. Celui d'un autre homme, qui a consacré la quasi-totalité de sa vie professionnelle dans un des plus grands lycées français d'Orient, commence. D'autre part, l'indépendance affichée des établissements à l'égard des autorités de Vichy, les liens établis très tôt avec le nouveau gouvernement faciliteront l'apparition de rapports particuliers et privilégiés de la Mission avec le département des Relations culturelles du ministère des Affaires étrangères.



Le transport scolaire dans les années 1940 avec le bus du lycée de garçons de Beyrouth et celui du lycée de Meadi, en Égypte, lors d'une excursion dans le désert.



Le transport scolaire
dans les années 1950
en Égypte et en Syrie.



Ci-dessus, lycée d'Héliopolis (1956)
Ci-dessous à gauche : lycée de Port-Saïd (1956)

Ci-dessus à droite :
lycée de Damas (1955)



Entrée principale du Lycée - Rue arabi - Mai 1956



- ▶ **8 mars 1939**
Prise de Madrid et fin de la guerre civile espagnole.
- ▶ **23 août 1939**
Pacte germano-soviétique.
- ▶ **1^{er} septembre 1939**
Les troupes allemandes envahissent la Pologne. Mobilisation générale en France.
- ▶ **3 septembre 1939**
Le Royaume-Uni et la France se déclarent en état de guerre.
- ▶ **26 septembre 1939**
Dissolution du Parti communiste français. Chute de Varsovie.
- ▶ **10 juin 1940**
Le gouvernement quitte Paris. Entrée en guerre de l'Italie.
- ▶ **22 juin 1940**
Signature de l'armistice.
- ▶ **28 juin 1940**
De Gaulle reconnu chef des Français libres par les Britanniques.
- ▶ **Juillet 1940**
L'Assemblée nationale à Vichy. Actes constitutionnels Pétain-Laval.
- ▶ **Août 1940**
Le président de la Mission laïque, Édouard Herriot, est placé en résidence surveillée. Les instructions du gouvernement de Vichy sont envoyées directement aux établissements de la Mission laïque en Orient.
- ▶ **13 août 1940**
Dissolution des « sociétés secrètes » par le gouvernement de Vichy.
- ▶ **Septembre 1940**
Le gouvernement de Vichy transforme les écoles normales en instituts de formation professionnelle. Les directeurs des établissements de la Mission laïque en Égypte se constituent en conseil d'administration provisoire.
- ▶ **Octobre 1940**
Ouverture de l'école supérieure d'agriculture d'Alexandrie.
- ▶ **Janvier-mars 1941**
Lois en faveur des écoles libres.
- ▶ **Avril 1941**
Les troupes anglaises prennent la ville d'Addis-Abeba.
- ▶ **Juin/septembre 1941**
Le général Catroux met fin au mandat en Syrie, qui devient indépendante.
- ▶ **15 août 1941**
Lois Carcopino sur l'enseignement.
- ▶ **Octobre 1941**
Entrée de la Grèce en guerre. Fermeture des établissements de la Mission laïque à Thessalonique occupés par les troupes allemandes.
- ▶ **27 novembre 1941**
Indépendance au Liban.
- ▶ **Novembre 1942**
Débarquement des Alliés en Afrique du Nord, et des Allemands en Tunisie.
- ▶ **1943**
Perquisition des forces d'occupation allemande au domicile du secrétaire général de la Mission laïque, Edmond Besnard.
- ▶ **15 août 1943**
Émile Bollaert, futur président de la Mission laïque, est nommé délégué général en France.
- ▶ **1944**
Le conseil d'administration provisoire de la Mission laïque entre en relation avec le Comité français de Libération nationale.
- ▶ **3 février 1944**
Arrestation d'Émile Bollaert et de Pierre Brossolette.
- ▶ **Mars 1944**
Le Comité français de libération nationale désigne Marcel Fort comme secrétaire général provisoire de l'association.
- ▶ **Août 1944**
Libération de Paris, transfert d'Alger du siège du gouvernement provisoire français. Fermeture de l'école de Tartous (Syrie).
- ▶ **Octobre 1944**
Installation de la Mission laïque au lycée de Port-Saïd.
- ▶ **Novembre 1944**
Première assemblée constituante.
- ▶ **1945**
Retour en France d'Édouard Herriot, déporté par les Allemands, après sa libération par l'armée Rouge.
- ▶ **Janvier 1945**
Conférence de Yalta.
- ▶ **4 mars 1945**
Création au Caire de la Ligue arabe.
- ▶ **8 mai 1945**
Capitulation de l'Allemagne.
- ▶ **Mai-juin 1945**
Crise franco-anglaise en Syrie et au Liban.
- ▶ **2 septembre 1945**
Capitulation du Japon.
- ▶ **23 septembre 1945**
Les Français se réinstallent à Saïgon.
- ▶ **Octobre 1945**
Ouverture du Lycée franco-égyptien de Mansourah.



Groupe symbolique d'élèves du lycée franco-éthiopien Guebre Mariam en 1948.

1946-1955



La prospérité
retrouvée



>> Réfléchir sur le sens profond de l'action

À l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, après avoir réorganisé son siège, renoué des contacts étroits avec ses établissements, la Mission laïque adapte ses objectifs au nouveau visage du monde, qui réclame son engagement et sa vigilance.

La reprise des activités

- Après le long et douloureux conflit qui embrasa le monde, après la menace quasiment mortelle qui pesa sur la Mission des années durant, l'assemblée générale de mai 1946 marque la reprise officielle des activités. Trois tâches essentielles sont à l'ordre du jour.
- La première concerne le siège central. Il faut en effet reconstituer, réorganiser les services tout en revenant aux habitudes de l'association et en revivifiant son esprit. Il n'est pas sûr en effet que l'administration n'ait pas été atteinte par les déchirures de

l'âme française pendant l'occupation allemande. En même temps, il faut examiner les comptes des années écoulées à l'aide des documents dont on peut disposer, refaire le classement du personnel et compléter ce dernier.

- La deuxième, tout aussi urgente, vise les établissements. Des contacts étroits doivent être renoués avec ceux qui n'ont pas cessé de fonctionner et, « par-dessus tout, il faut rouvrir ceux qui sont encore en sommeil ». C'est ce à quoi va s'employer Marcel Fort officiellement confirmé dans les fonctions de secrétaire général adjoint pour seconder Besnard dont la santé n'est pas satisfaisante.

● Dès 1946, grâce à une subvention extraordinaire du ministère des Affaires étrangères, le lycée de garçons de Thessalonique est partiellement reconstruit. Un centre culturel, inspiré de l'Institut d'Athènes, y est mis en place. En Syrie, une mission à caractère politique, confiée à Théodore de Comnène, proviseur d'Héliopolis, habile diplomate et bon connaisseur de l'Orient (n'a-t-il pas été précepteur du roi Farouk ?), permet la réouverture en décembre des lycées de Damas et d'Alep.

● En 1947, Marcel Fort, au cours d'un voyage d'inspection en Égypte, au Liban et en Syrie peut témoigner de la prospérité retrouvée de tous les établissements. Seul, celui de Tartous, directement concurrencé par l'ouverture d'une école syrienne officielle, doit être abandonné et liquidé. Partout, les signes encourageants se multiplient. La nouvelle



Le lycée de garçons de Thessalonique est reconstruit et devient également un centre culturel français, à droite de l'image (années 1946-1950).

formule du « lycée » de Thessalonique rencontre un franc succès, de même que celle d'Héliopolis, jugée formule de l'avenir. Les musulmans syriens sont majoritaires dans les écoles de Damas et d'Alep. Dans la banlieue du Caire, un généreux donateur permet la création d'un jardin d'enfants. Dès lors, les projets se multiplient : un terrain de sport à Port-Saïd, une construction nouvelle à Téhéran, un patronage pour un collègue franco-égyptien à Nag Hamada.

● À son retour, Marcel Fort peut donc se féliciter des résultats en cours mais, en même temps, il est conscient de deux nécessités. Il faut d'abord (Fort n'oublie pas sa longue expérience de proviseur à Alexandrie) resserrer les liens avec les professeurs. Le conseil adopte donc un statut du personnel engagé par le siège de l'association. Ce statut rappelle les devoirs des missionnaires et instaure dans chaque établissement une assemblée annuelle des enseignants chargée d'examiner la situation morale et pédagogique. Réunion dont un procès-verbal sera envoyé au siège de la Mission.

● Il faut ensuite tirer les leçons qui se dégagent des nouvelles situations politiques issues du conflit. C'est l'objet de la troisième tâche annoncée : redéfinir les objectifs à poursuivre.

Titus et Bérénice

● La Deuxième Guerre mondiale, comme la première, conduit en effet la Mission laïque à réfléchir sur le sens profond de son action afin de lui dessiner de nouveaux contenus et de lui ouvrir de nouvelles perspectives. Le conflit qui vient de s'achever oblige à des constats qui, sans mettre en cause les objectifs poursuivis, les installent dans des situa-

tions où les valeurs affirmées doivent être, sinon reconsidérées, du moins affinées et adaptées à la situation nouvelle du monde. Cette réflexion s'approfondit progressivement, au fur et à mesure que renaissent et se développent les activités. Elle est, tout particulièrement, conduite par deux hommes : Marcel Fort et Édouard Herriot.

● Depuis 1909, Marcel Fort est au service de la Mission. Nommé d'abord professeur de lettres au lycée d'Alexandrie, il en a pris la charge à la rentrée de 1914. Il y a donc connu deux guerres. Il y a vécu les bouleversements qu'entraînent des conflits mondiaux. Malgré ces épreuves, il a gardé la certitude que, dans l'œuvre de la Mission, l'avenir ne peut être que fidélité au passé. Sa conviction est celle d'un homme de terrain. « Dès sa formation, en définissant son idéal et ses buts, la Mission, écrit-il,



Quelques élèves du lycée de Thessalonique dans les années 1950.

Thessalonique,
Au Lycée - Un groupe d'élèves.



n'avait pas seulement insisté sur la nécessité de rapprocher partout les races et les croyances dans un enseignement d'union, de concorde, de compréhension ; elle avait manifesté son désir de travailler à l'émancipation des peuples où elle exerçait son action, en les aimant d'abord, et en tâchant de les comprendre, en les aidant ensuite à se trouver eux-mêmes, à se développer, à se hausser à un idéal supérieur. La France, la vraie France ne peut être elle-même que si elle est émancipatrice ; son action ne peut que s'étendre en se transformant, en passant de plus en plus au plan de la culture. » Pour Marcel Fort, l'avenir peut être regardé avec confiance. La Mission doit continuer sur sa lancée. « Nous n'avons plus besoin d'apprendre à nous adapter,

nous l'avons déjà fait. » Peut être même la Mission avait-elle « trop été en avance sur son temps ». Elle se trouve donc désormais pleinement accordée aux situations nées de la guerre. Il ne reste aux établissements d'Orient qu'à s'intégrer encore davantage dans l'économie intellectuelle et universitaire des pays dans lesquels ils sont implantés.

● De son côté, le président Herriot, homme dont l'autorité politique et intellectuelle est partout reconnue, que ses convictions ont contraint à subir les conséquences douloureuses de la défaite, replace la destinée de la Mission dans la perspective de l'éternel combat entre la force et la justice qui explique l'histoire du monde. Il se souvient de Pascal : « Je crois que pour se donner le luxe d'être juste, il faut être fort. » Et il commente : « La force est un élément brutal et la justice sans la force est un élément assez vague. » Malgré sa participation à la victoire finale, la France n'exerce plus, comme il l'observe, la même influence matérielle. Mais, en même temps, force est de reconnaître que les appels à la liberté se multiplient à son adresse. Autre chose est donc désormais en jeu : la défense et la protection de la culture humaine. En ce sens la Mission apparaît bien comme l'héritière des Lumières. Ce sont des œuvres comme la sienne « qui soutiennent le prestige de la France, plus peut-être que des canons et des avions, de toute façon de manière plus durable ». À cet égard, une région du monde paraît à Herriot particulièrement intéressante : la Syrie. Comme dans les années vingt, c'est la région la plus turbulente de l'Orient, celle où justement l'action de la Mission est la plus difficile, la plus précaire peut-être. C'est donc celle qui consti-

Édouard Herriot salue les élèves du lycée du Caire (après 1945).



tue l'indicateur le plus sûr de ce qu'on peut faire et de la façon dont on peut le faire. La Mission présente que c'est là où son œuvre paraît la plus fragile qu'elle découvrira ce que sera la source de son vrai succès ou la raison de son échec. Et Herriot de risquer une hypothèse. « On en vient à se demander si la France ne peut pas plus et plus profondément agir quand elle n'a pas les responsabilités du pouvoir politique, et si nous n'avons pas été plus aimés en Syrie quand nous étions désirés qu'aux époques où nous étions subis ! Je crois que c'est un problème fort important ; je n'ai pas l'intention de le résoudre mais je le pose, et il me semble que la Syrie, à mesure que nous nous retirons, cherche à se rapprocher de nous, telle Bérénice se rapproche de Titus à mesure qu'il tend à disparaître. Voilà mon impression, je vous la donne telle qu'elle est. »

● Les années qui passent semblent devoir vérifier l'hypothèse. Herriot y revient en 1951, en la complétant. « Je note à propos de la Syrie et du Liban que quand nous sommes devenus absents d'un pays, nous y sommes peut être plus aimés et plus recherchés que lorsque nous y étions présents. Il vaut peut-être mieux être présents par de bons établissements d'enseignement que par des autorités quelquefois plus contestables. » Sans doute, ces idées ne sont pas nouvelles. Mais maintenant on les dit haut et fort, et le fait que ce soit Herriot qui les proclame n'est pas anodin.

Vigilance pour un avenir jugé délicat

● Les établissements remis en route et prospères, ces premières réflexions avancées, comment envisager l'avenir ? Pour ce faire, la Mission n'est plus

seule. Auprès d'elle s'affirme, expliquée par les choix politiques de la Mission pendant la guerre, une présence attentive et amicale de la jeune direction générale des Relations culturelles créée en 1947. Les résolutions de l'Assemblée générale relatives aux décisions importantes : achats, acceptation ou rejets d'offres en vue de créations ou d'agrandissements d'établissements sont désormais prises avec son accord explicite. Mieux encore, les représentants du nouvel organisme confortent bien souvent les dirigeants de la Mission dans l'analyse de leurs initiatives et partagent leur lucidité. Ils sont d'accord ensemble sur les exigences de l'évolution de l'histoire et sur la nécessité, en particulier, de s'insérer plus étroitement encore dans un dessein général d'émancipation des peuples. En même temps, il leur paraît nécessaire de s'adapter plus pleinement aux conditions nouvelles nées de la caducité des anciens traités. Le ministère des Affaires étrangères, avec la disparition d'autorités intermédiaires comme le Haut-Commissariat au Levant, n'est-il pas désormais entièrement partie prenante dans les affaires culturelles à mener dans ces régions ?

● Dès l'assemblée générale de juin 1948, la Mission laïque et la direction générale des Relations culturelles affichent leur accord et énoncent les mêmes constats.

● Le premier concerne le mouvement des cultures nationales dans les pays où la Mission a créé des établissements. Il ne faut pas se dissimuler en effet, comme le déclare Jean Marx, ministre plénipotentiaire, à l'assemblée générale de 1948 de la Mission laïque, que les cultures nationales sont de plus en



plus susceptibles et de plus en plus inquiètes : « Les mondes dans lesquels s'insère la Mission sont travaillés par un développement intellectuel qui est jaloux de lui-même, inquiet de toute mainmise sur lui. » Sans doute les établissements de la Mission bénéficient-ils, à cet égard, d'un préjugé favorable. La formule d'une école laïque, école de rapprochement de races et de religions, d'une école sans caractère officiel, adaptée au pays où elle s'installe, est celle qui convient le mieux hors de France. Encore convient-il de chercher à s'adapter de façon plus affirmée encore : il s'agit de ne jamais plus apparaître comme l'instrument de l'imposition d'une culture venue du dehors.

● Il en résulte un souci de vigilance et de prudence extrêmes dans cette « poudrière qu'est l'Orient ». D'où le deuxième constat partagé par la Mission et la direction générale des Relations culturelles : il convient d'abord d'insister sur le caractère général des précautions à prendre ; non seulement dans l'établissement des programmes et la préparation

des examens, mais encore dans le dosage même du personnel local et du personnel métropolitain, dans la préparation des tâches multiples et jusque dans le matériel scolaire. On doit donc, à tous les niveaux, sur tous les plans, se montrer beaucoup plus attentif qu'autrefois. Précautions qui doivent être également celles de tous les personnels détachés. « Nos collaborateurs doivent toujours avoir présent à l'esprit, conseille Fort, que rien ne doit être fait ou dit qui puisse blesser les jeunes susceptibilités des pays dont ils sont les hôtes, que rien ne doit paraître contrarier leur action. » « Il faudra au personnel, renchérit Marx, tenir compte de l'extrême susceptibilité de l'Orient. » Cette prudence, ce tact, sont les conditions nécessaires pour que la Mission « n'abdique pas ce caractère français généreux de libre dignité qui est son honneur et qui est sa raison d'être ».

● L'avenir, dans une période que tous reconnaissent comme prometteur mais difficile et plein de dangers, reste délicat.



Les élèves éthiopiens du lycée d'Alexandrie en 1926 entourant Marcel Fort et M. Le Champion. Nombre d'entre eux assumeront de très hautes responsabilités politiques dans leur pays après 1945.

>> Une nouvelle étape

Le lycée d'Addis-Abeba

● Un avenir qui cependant reste plein d'espérances. En mars 1948, la Mission ouvre un Lycée franco-éthiopien, d'abord limité aux classes primaires, à Addis-Abeba. La création s'est faite avec l'accord explicite de la direction générale des Relations culturelles qui verse une subvention extraordinaire pour assurer les frais de la première année de fonctionnement. Ce nouveau lycée est le premier grand établissement créé depuis la guerre et même depuis le lycée Razi de Téhéran, en 1928. Il est, comme l'annonce le secrétaire général, le fruit d'une double reconnaissance de l'Éthiopie à l'égard de la Mission. C'est d'abord la reconnaissance à l'égard de son président, Édouard Herriot, qui a lutté de toutes ses forces pour défendre l'indépendance du peuple éthiopien aux heures obscures de son histoire. C'est ensuite la reconnaissance à l'égard d'un établissement de la Mission laïque, le lycée d'Alexandrie, auquel l'empereur, en 1914, avait confié vingt-huit jeunes Éthiopiens pour qu'ils y reçoivent une formation poursuivie à Paris au niveau universitaire sous la protection du siège. Formation inspirée par les principes de l'association. L'empereur entendait ainsi pouvoir renforcer, à terme, les cadres de l'administration de son pays. Cet espoir n'a pas été déçu. En 1948, trois de ces anciens étudiants sont en charge de ministères essentiels : Affaires étrangères, Instruction publique, Intérieur. D'autres sont morts lors du conflit avec l'Italie, illustrant le fait que la Mission avait su

leur inspirer l'amour de leur patrie et le sens du sacrifice. L'empereur reste convaincu de la nécessité, pour son pays, d'une éducation basée sur les vertus de l'école française. Les cahiers des élèves ne portent-ils pas en exergue cette formule du souverain : « L'étude, le travail, l'application sont la base de la liberté » ? Et le nouvel établissement, appelé à devenir le plus grand d'Éthiopie, ne reçoit-il pas le nom de celui qui tomba au champ d'honneur en luttant pour la liberté de son pays, en 1937, Guebre Mariam ?

● L'accord conclu entre le gouvernement éthiopien et la Mission est particulièrement favorable pour cette dernière et permet de prendre la mesure de la générosité de l'empereur. Une grande et belle école moderne, construite par les Italiens, très bien située, est mise à la disposition de l'association à qui on donne, par ailleurs, un vaste terrain de sport. L'Éthiopie, en outre, s'engage à construire un internat, à fournir des logements aux professeurs, moyennant des loyers réduits à 10 % de leur prix, et à prendre en charge les frais nécessaires pour l'enseignement de l'amharique, langue nationale. En octobre de la même année, s'ouvrent l'internat, les classes secondaires jusqu'à la 4^e, tandis que débutent des cours de commerce. Enfin, on projette pour un proche avenir l'organisation d'une école d'agriculture et d'une école des arts et métiers. La première cession du baccalauréat est même prévue pour 1953.

La prospérité bientôt retrouvée, confirmée avec éclat par l'ouverture du lycée d'Addis-Abeba, permet l'approfondissement de l'humanisme traditionnel de la Mission. Il faut continuer de donner aux hommes « le goût des choses du cœur et de l'esprit ».





Le premier bâtiment du lycée Guebre-Mariam.



Une salle de classe du lycée Guebre-Mariam en 1953.

L'Égypte, au cœur de la prospérité retrouvée

● Au moment de la disparition en 1949 de Besnard, secrétaire général depuis 1906, ses amis et successeurs peuvent avoir la satisfaction d'une prospérité retrouvée. La tâche désormais ne semble plus devoir être limitée dans ses réalisations que par l'insuffisance des crédits. S'amorce en effet une nouvelle étape que la Mission, prédit Marcel Fort, « franchira, grâce à notre foi et à notre union, entourée, réchauffée par ces dizaines de milliers de jeunes qu'elle a instruits et élevés, qui sont sa protection et sa parure ».

● Les perspectives sont particulièrement encourageantes en Égypte grâce à l'habileté et à l'autorité du proviseur d'Héliopolis, délégué de la Mission pour les affaires politiques. Un accord est en vue qui bénéficie des changements positifs d'attitudes et de comportements résultant du passage du régime des Capitulations à celui de la pleine indépendance. Encouragés par Taha Hussein, ministre de l'Instruction publique – « continuez, recherchez toujours la qualité » –, les lycées sont désormais franco-égyptiens d'esprit et de cœur. La qualité et la neutralité de leur enseignement sont reconnus et acceptés au point qu'une centaine d'azharistes viennent suivre des cours de français à Héliopolis. Partout l'enseignement de l'arabe, de l'histoire et de la géographie locales est développé. Et, malgré les événements qui ébranlent en 1952 les assises traditionnelles de l'Égypte, un baccalauréat franco-égyptien voit le jour en 1953, spécialement conçu pour les pays orientaux. Lors de sa première partie, les candidats subiraient deux épreuves en langue arabe,

dont l'une de littérature. Une composition de philosophie arabe figurerait à l'écrit de la deuxième partie, tandis qu'à l'oral les élèves seraient interrogés sur l'histoire et la géographie de leur pays. Le grade conféré par l'examen est accepté pratiquement par toutes les universités égyptiennes.

● Sans doute reste-t-il à améliorer l'enseignement de la langue, ce à quoi s'emploie avec une ardeur toute particulière l'arabisant Régis Blachère, tandis que Louis Marchal, proviseur à Alexandrie, en sa qualité d'historien, travaille avec ses collègues et des conseillers orientaux à la rédaction de manuels d'histoire et géographie comme *La Vallée du Nil*.

Les enseignements d'un cinquantenaire (1952)

● Le cinquantenaire de la Mission est l'occasion, comme à chaque célébration de ce genre, de se retourner sur le passé, de tenter de mieux analyser le présent et de dessiner quelques perspectives d'avenir. À partir de 1950, les dirigeants de la Mission comme les hauts responsables de tutelle ne cesseront pas de porter témoignage de la valeur de l'engagement de l'association. La vitalité, le développement continu des établissements, la multiplication des créations nouvelles démontrent bien que partout les lycées, dans les régions troublées de l'Orient, apparaissent comme des asiles d'ordre, de paix et de sérénité, des foyers d'amitié et de rapprochement qui ont contribué à leur profond enracinement dans les pays où ils sont installés.

● Et le président Herriot à l'assemblée générale de juin 1952 de rappeler, en leur donnant un nouvel infléchissement, les deux mots qui résument la devise

de la Mission : libéralisme et désintéressement. Il récuse avec vigueur le mot de tolérance, trop négatif à son goût. « On n'a pas à 'tolérer' l'opinion des autres, on a à la respecter, ce qui n'est pas du tout la même chose, on a à la respecter lorsqu'on voit qu'elle est sincère et quand on sait la peine qu'on a à se faire quelques idées que l'on croit justes. »

● En même temps que libérale, la Mission est désintéressée. Sans doute Herriot reconnaît-il avec plaisir « qu'on ne nous a pas encore traités de colonialistes » mais, ajoute-t-il non sans quelque ironie lucide « cela pourrait venir, il ne faut jamais désespérer ». La Mission, dans son œuvre, ne demande pour la France « que de l'affection, même pas de la reconnaissance ». C'est dans cet exact sillage que se situent les témoignages et les appuis que ne ménagent ni Louis Joxe, le directeur général des Relations culturelles, ni André Marie, ministre de l'Éducation nationale.

● En même temps, tous cherchent à approfondir encore cet idéal et indiquent les pistes sur lesquelles la modernisation du monde conduit à s'engager. Introduire dans l'enseignement une culture technique, reflet de notre époque, sans jamais oublier cependant « une culture générale qui domine tout ». Et surtout se garder de réduire l'éducation donnée à la seule instruction. Se souvenir de Plutarque : « Instruire n'est pas emplir une coupe, mais allumer un foyer. » Amener les élèves à prendre pleinement conscience d'eux-mêmes, en leur donnant, comme l'écrit si fortement Herriot, « le goût des choses du cœur et de l'esprit ». Ainsi se réaffirme, dans un monde renouvelé, la permanence des desseins anciens.

● Ce que l'après-guerre fait découvrir en effet, c'est une nouvelle étape que l'univers des hommes est en train de franchir. Aux yeux de Fort, la disparition de Besnard, d'une certaine manière, symbolise ce seuil : à un monde qui pouvait apparaître comme cloisonné, où les régions du monde semblaient pouvoir se développer chacune à sa façon à l'intérieur de ses traditions comme de ses frontières, succède un monde d'interdépendance non seulement des économies et des politiques mais des civilisations et des cultures. Pour la Mission il en résulte une nécessité, celle-là même qui doit s'imposer aux hommes d'esprit libéral et de bonne volonté : établir partout et entre tous des contacts, travailler tous ensemble aux progrès de l'humanité. Ainsi comme le proclame Fort à l'assemblée générale de 1952, « s'établit partout à travers le monde une longue chaîne qu'il faut sans cesse élargir pour lutter contre les particularismes, les égoïsmes et les haines ». Vocation universelle de la Mission ! Comment ne pas retrouver là cette vision « humanitaire » que prônait Deschamps, le directeur de Beyrouth, dès 1910, et qu'il plaçait même au-dessus, c'est-à-dire au-delà, d'une vision proprement française de l'expansion culturelle ? Fort, qui était déjà professeur à Alexandrie à cette époque, salue le mérite de cette anticipation. Mais il rappelle aussi un autre mérite : celui d'avoir contribué à la création d'un corps d'universitaires missionnaires, à une époque où aucun statut particulier n'existait, « où l'administration les voyait partir d'un mauvais œil et les oubliait ensuite volontiers ». « Que ces temps ont donc bien changé ! » s'exclame le secrétaire général.



Le général de Gaulle visite le lycée Guebre-Mariam dès 1953.





>> Aller de l'avant

La Mission laïque prend officiellement acte de la décolonisation. Elle est en plein accord avec le ministère des Affaires étrangères qui reconnaît l'apport de l'association, original dans sa stratégie de diffusion culturelle.

L'abandon de toute référence aux colonies

● 1954 marque pour la France le début d'une nouvelle ère pour sa présence dans le monde. Après la défaite de Dien Bien Phu, elle reconnaît par les accords de Genève l'indépendance de l'Indochine. De son côté, la Tunisie accède à l'autonomie interne. Les cinq comptoirs de l'Inde lui sont rétrocédés. En novembre, éclate l'insurrection algérienne qui n'en finira pas d'envenimer les relations avec le monde arabo-islamique. Commence ainsi le démantèlement du grand empire colonial français.

● Sans doute, depuis longtemps, la Mission n'a plus rien à voir avec les terres conquises où pourtant elle est née. Elle n'a jamais réussi à rouvrir, après la guerre de 1914-1918, malgré ses efforts, l'école normale Jules-Ferry, où quatre sections pré-

paraient des maîtres pour les quatre grandes zones des territoires dominés : Madagascar, l'Indochine, l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française. Depuis longtemps déjà, elle a abandonné pour sa revue un titre qui ne correspondait plus à la réalité de son œuvre. Mais les statuts de l'association n'ont pas changé à cet égard, même avec les modifications apportées en 1923.

● Aussi Fort annonce-t-il à l'assemblée de 1955 qu'il souhaite rajeunir ces derniers en supprimant toute référence aux colonies et à ce qui pourrait les rappeler. « Nous souhaitons en particulier, annonce-t-il :

1° - faire disparaître du statut les termes 'colonies' et 'colonial' ;

2° - remplacer le texte 'l'enseignement est approprié à l'état intellectuel et moral des indigènes' par 'l'enseignement est adapté au pays où s'exerce son activité'.

● Ce nouveau statut est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 1955. La Mission, avec ce nouveau texte, prend acte de la décolonisation qui commence et se débarrasse d'un passé qui pouvait incliner certains à se méprendre sur ses intentions.

Une satisfaction partagée

● Au milieu des années 1950, la Mission compte, dans sept pays, deux centres culturels, quatorze lycées, plus de seize mille élèves. Le cosmopolitisme de sa clientèle s'estompe peu à peu par le



Jardin d'enfants du lycée d'Alexandrie (1947)

double jeu de la confiance que l'association inspire aux nationaux et du départ plus ou moins forcé des colonies étrangères de certains pays. C'est ainsi qu'en Égypte, on compte 80 % d'Égyptiens chez les nouveaux inscrits.

● L'influence, l'autorité du secrétaire général s'affirment chaque jour davantage. Pour des raisons de santé, le président Herriot ne peut bientôt plus assister aux assemblées générales. Peu à peu, il se retire, comme il le dit lui-même, « dans l'harmonie née de l'accord de la solitude et du silence ». Dès lors manquent à la Mission son autorité politique, son charisme, son éloquence érudite et chaleureuse, sa fine bonhomie.

● Aussi bien Marcel Fort, le professeur qui, dès sa première année d'enseignement à Alexandrie, savait si bien analyser le comportement scolaire de ses élèves, le proviseur qui osait prolonger les études de son établissement par des cours universitaires, qui ouvrait une école d'agriculture pour favoriser l'exploitation du delta du Nil, l'homme avisé, habile, généreux et lucide se trouve pratiquement seul à la barre. Ses paroles, ses actes ont du poids. Ses analyses sont écoutées avec attention par les personnalités qui assistent aux assemblées générales. En 1954, lorsqu'il délivre un satisfecit pour les activités conduites dans une région du monde difficile où la Mission concentre son œuvre, les autorités de tutelle l'approuvent, décryptent les raisons du succès en essayant de déterminer ce que la Mission peut avoir d'original dans sa conception de l'action culturelle hors de France. Moment heureux de convergences au plus haut niveau sur lequel il convient de s'attarder quelque peu.

● « La Mission laïque, affirme Fort, en concentrant ses efforts, au lieu de les éparpiller, dans cette région du monde, a fait preuve de sagesse et de clairvoyance.

– Elle a donné son cœur à ces pays qui lui paraissent particulièrement dignes d'être aidés.

– Elle a annoncé leur réveil.

– Elle a prévu leur développement.

– Elle a envisagé avec sympathie leurs efforts pour s'élever en dignité.

● Tout cela au risque de déplaire à des politiques à courte vue. « La Mission, ajoute-t-il, est une mission avec ce que cela comporte de don de soi-même, de désintéressement et d'élan. Elle est laïque, c'est-à-dire d'une neutralité compréhensive, en avance sur les idées de son temps en ce qui concerne les autres, en prônant qu'on ne doit pas les ramener à soi, mais reconnaître leurs différences. Le but désormais est, non seulement de donner une double culture, mais de parvenir peu à peu à fondre les deux cultures en un tout harmonieux. Sur le plan scolaire on aboutirait à une seule section débouchant sur un diplôme unique valable aussi bien en France que dans le pays concerné. En même temps, il convient de s'adapter au développement de l'enseignement national et en particulier universitaire, d'où une collaboration nécessaire à un niveau supérieur. »

● Jean Baillou, directeur du service de l'Enseignement à la direction générale des Relations culturelles, en déclarant l'accord entre le ministère des Affaires étrangères et la Mission, souligne l'originalité de cette dernière. Pour lui, l'information donnée



Séance de travaux pratiques et d'art décoratif, Alexandrie, 1947.

Vaccinations d'adultes au lycée d'Héliopolis en 1947.





dans des centres culturels porte surtout témoignage du pays dont la culture émane. L'enseignement offre au pays où il est dispensé toute une part de l'héritage commun aux hommes. La Mission laïque se caractérise donc par une générosité qui dépasse le cadre strictement national et qui privilégie une dimension d'émblée universalisante.

● Marie, enfin, ministre de l'Éducation nationale, insiste sur l'esprit missionnaire et laïque de la France, esprit qui répond aux aspirations des peuples qui l'ont accueilli ou accepté. La laïcité doit être vue non seulement comme absence de prévention, mais comme affirmation d'une véritable foi dans l'homme. Marie rappelle Jean Zay, à qui la Mission était chère parce qu'elle incarnait l'enseignement secondaire français foncièrement libéral « capable de donner le sens du divers et du relatif », un Jean Zay conscient de la solitude des maîtres expatriés « souvent isolés et perdus comme des matelots sur les flots grecs ». Et Marie de conclure : « Cette France qui, tout en s'adaptant à la diversité des peuples, n'a cessé d'affirmer son universalisme, la Mission laïque l'exprime à un degré éminent. »

● Cette concordance de vues entre la direction générale des Relations culturelles et la Mission laïque se traduit par la publication commune d'une revue, *Les Dialogues*, dont le premier numéro paraît en octobre 1951 et, l'attribution par le ministère des Affaires étrangères à la Mission laïque de la gestion pédagogique du lycée Albert-Sarrault d'Hanoi en 1955.

Ballet de « Cendrillon » lors de la fête de fin d'année en 1951 au lycée de Méadi.



Les élèves de la section commerciale du lycée de Port-Saïd en 1947.



Cours de dessin d'art au lycée d'Héliopolis en 1956.



Le lycée d'Héliopolis en 1956.

La reprise du lycée Albert-Sarrault d'Hanoi

● Le 7 avril 1955, sous l'autorité du délégué général de la France au Nord-Vietnam, M. de Sainteny, la Mission signe un accord avec les autorités d'Hanoi pour la reprise immédiate du lycée Albert-Sarrault, avec un contrat de dix ans. L'accord est inspiré de ceux qui ont été conclus avec la République syrienne pour la réouverture des lycées de Damas et d'Alep. La Mission laïque devient responsable des programmes, des méthodes, de la composition et de la situation du personnel administratif et enseignant pour un enseignement mixte, dans le cadre des lois du Vietnam. Une convention sur tous ces points doit être élaborée pour la rentrée d'octobre. D'ici là, l'établissement continue sur sa lancée.

● L'accord d'avril prévoit également la reprise éventuelle d'Haïphong, qui n'aura jamais lieu. Jean Baillou, à l'assemblée générale de juin, qui parle en tant que représentant du ministère des Affaires étrangères et en ami de l'association, voit dans la reprise de ce lycée le début d'une action entre la France et ce qu'on appelait au XVII^e siècle, comme il le rappelle lui-même, « l'étranger effectif ». Il en conçoit à la fois de l'inquiétude et de la fierté.

● Inquiétude parce qu'il s'agit là d'une mission difficile dont le ministère des Affaires étrangères, et partant la direction générale des Relations culturelles ne peuvent être que les témoins. D'une certaine façon, cet accord illustre le privilège d'autonomie de la Mission lorsque les autorités gouvernementales françaises ne peuvent directe-

ment intervenir dans la création ou la gestion d'un établissement.

● Fierté parce que, avec cette reprise, se confirme une reprise générale de l'action culturelle à l'étranger, reprise que justement cette mission illustre dans toute sa pureté : loyauté, tradition de l'Université française excluant toute arrière-pensée de prestige égoïste ou de propagande, tradition de respect de la personne humaine et des structures nationales.

● Les Vietnamiens, tout en rappelant le nécessaire respect réciproque de la souveraineté nationale dans les relations culturelles entre les peuples, ne s'y trompent pas. Dans le discours qu'il prononce à la première distribution des prix de l'établissement, le ministre de l'Éducation nationale nord-vietnamien le dit aux élèves : « Vous étudiez dans une

*Juin 1960, cérémonie de remise
des diplômes de fin d'année au
lycée
Albert-Sarrault d'Hanoi.*





école française, vous y apprenez que le peuple français aime l'indépendance, la démocratie, sa propre liberté et respecte la liberté des autres peuples, vous y apprenez que le peuple français a une vieille et belle culture (...) Mais j'espère qu'en assimilant la culture d'un pays étranger, vous songerez avant tout à stimuler davantage en vous-mêmes l'amour

de la Patrie, la volonté de servir le peuple, servir la Patrie et à mieux enrichir vos connaissances scientifiques afin de mieux vous rendre utiles au pays. C'est à ce prix que vous serez à même d'apprécier à sa juste valeur et d'aimer tout ce qui est beau et sain dans la culture française comme dans toute autre culture. »



Séance de gymnastique dans la cour du lycée du Caire.

- ▶ **20 janvier 1946**
Démission du général de Gaulle.
- ▶ **6 mars 1946**
La France reconnaît l'indépendance du Vietnam.
- ▶ **10 mars 1946**
La France et l'Angleterre évacuent la Syrie et le Liban.
- ▶ **Octobre 1946**
Ouverture du collège franco-égyptien de jeunes filles de Zamalek.
Reconstruction des bâtiments du lycée de Thessalonique, transformé en institut culturel.
- ▶ **Décembre 1946**
Léon Blum, chef du gouvernement.
Insurrection à Hanoi.
Réouverture des lycées d'Alep et de Damas, en sommeil pendant la guerre.
- ▶ **1947**
Création d'un jardin d'enfants au lycée du Caire.
Aménagement d'un terrain de sport à Port-Saïd.
Construction nouvelle pour le lycée de Téhéran.
Création de la direction générale des Relations culturelles.
- ▶ **Janvier 1947**
Édouard Herriot, président de l'Assemblée nationale.
Paul Ramadier, président du Conseil.
Vincent Auriol, président de la République.
- ▶ **Mars 1947**
Émile Bollaert, haut-commissaire en Indochine.
- ▶ **Novembre 1947**
Ouverture du Petit lycée de Méadi.
- ▶ **Mars 1948**
Création du lycée Guebre-Mariam d'Addis-Abeba, avec 144 élèves.
- ▶ **14 mai 1948**
Proclamation par Ben Gourion de l'État d'Israël.
- ▶ **5 juin 1948**
Indépendance du Vietnam.
- ▶ **10 décembre 1948**
Déclaration universelle des droits de l'Homme (ONU).
- ▶ **Octobre 1948**
Décision de ne pas ouvrir l'école de Tartous (Syrie).
- ▶ **Janvier 1949**
Mort d'Edmond Besnard.
Élection de Marcel Fort comme secrétaire général de la Mission laïque française.
- ▶ **15 mars 1951**
Nationalisation des pétroles iraniens.
- ▶ **21 septembre 1951**
Lois Marie et Barangé (bourses à l'enseignement privé).
- ▶ **Octobre 1951**
Abrogation par l'Égypte du traité de 1936 et des accords sur le Soudan de 1899.
Ouverture de l'annexe du Ras à Beyrouth.
- ▶ **1952**
Commémoration du cinquantenaire de la Mission laïque française à la Sorbonne.
- ▶ **11 avril 1952**
Inauguration solennelle du lycée Guebre-Mariam à Addis-Abeba.
- ▶ **23/25 juillet 1952**
Coup d'État de l'armée en Égypte et abdication du roi Farouk.
- ▶ **1953**
Visite du général de Gaulle au lycée Guebre-Mariam lors d'un voyage privé en Éthiopie.
- ▶ **Juin 1953**
Création avec la Mission laïque du baccalauréat franco-égyptien.
- ▶ **5 juillet 1953**
Les quatre premiers bacheliers du lycée Guebre-Mariam.
- ▶ **Juillet 1954**
Après la défaite de Dien Bien Phu, accords de Genève.
La France reconnaît l'indépendance du Vietnam.
Accords anglo-égyptiens sur le canal de Suez.
- ▶ **1^{er} novembre 1954**
Début de l'insurrection algérienne.
- ▶ **7 avril 1955**
Accord confiant à la Mission laïque le lycée Albert-Sarraut de Hanoi.
- ▶ **18/24 avril 1955**
Conférence de Bandoung.
- ▶ **7 mai 1955**
Édouard Herriot abandonne la présidence du Parti radical.
- ▶ **Décembre 1955**
Indépendance du Maroc.
Rétablissement de Mohammed V.
- ▶ **1^{er} janvier 1956**
Indépendance du Soudan.
- ▶ **20 mars 1956**
Indépendance de la Tunisie.
- ▶ **28 mai 1956**
Cession des comptoirs français à l'Inde.
- ▶ **17 juin 1956**
Loi-cadre Defferre sur le processus d'émancipation des territoires d'outre-mer.
- ▶ **25 juillet 1956**
M. Bellères expose son projet de réforme de l'enseignement.
- ▶ **26 juillet 1956**
Nationalisation du canal de Suez.
- ▶ **Octobre 1956**
Ouverture du Petit lycée de Tripoli (Libye).
Ouverture du Petit lycée de Khartoum (Soudan).



Le président de la République Charles de Gaulle inaugure officiellement les nouvelles constructions du lycée Guébre-Mariam le 27 août 1966.

1956-1970



Survivre sans être
une survivance



>> La grande déchirure de 1956

Au moment où la Mission laïque est appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'action culturelle de la France, de graves événements en Orient, à la suite de la nationalisation du canal de Suez, mettent brutalement fin à cet espoir d'un développement possible.

Les belles espérances du printemps

● L'assemblée générale de juin 1956 est l'occasion pour Fort de décrire la politique à venir de la Mission. Deux axes la dominant. D'une part, éviter, comme il le dit, de se laisser dépasser par les événements. D'autre part, réorienter les enseignements afin de répondre aux besoins nouveaux : réduire la part de préparation aux carrières libérales, former davantage de techniciens avertis nécessaires au développement des jeunes économies. Les établissements d'Orient doivent donc être réorganisés, ce qui devrait entraîner des reconversions et des créations d'écoles ou de filières spécialisées.

● À la suite de cet exposé, Jean Baillou, chef du service de l'Enseignement à la direction générale des Relations culturelles, fort d'une expérience de dix années acquises à ce poste, inscrit le rôle et l'objectif de la Mission dans le cadre d'une finalité plus large : celle-là même de l'expansion culturelle française par le moyen de l'école publique. L'enseignement doit être, à l'étranger comme en France, le moyen de promouvoir la compréhension internationale et d'élever la culture générale. Mais il reconnaît que parmi toutes les actions culturelles, c'est la plus difficile et la plus austère. Elle exige en effet des moyens financiers et matériels considérables. En même temps, elle demande la mise en place d'institutions appelées à s'insérer dans les pays étrangers qui ont eux-mêmes leurs propres structures, leur propre législation à la fois précises et évolutives.

Exigences qui souvent la détournent des aspects flatteurs de certaines autres actions. Baillou cependant reconnaît que l'enseignement, à l'étranger, a des vertus inégalables. Il conduit son œuvre par des moyens cohérents. Il est riche de continuité et de pouvoir de pénétration au sein des populations. Enfin et surtout peut-être, il porte moins témoignage du pays qui l'organise, qu'il ne défend et ne promeut la connaissance du bien commun des hommes, par la langue et la culture qu'il dispense.

● À partir de cette première analyse, Baillou cherche à inciter la Mission à redéfinir son rôle dans les données des politiques culturelles internationales. Certes, il ne juge pas la Mission « dépassée », mais il appelle son attention sur un certain nombre de facteurs que sa charge lui révèle. À partir de là, il lui indique quelques voies à suivre pour qu'elle reste dans la nouvelle mouvance mondiale.

● Il approuve le secrétaire général dans son désir de développer un enseignement technique. Il faut en effet éviter de donner corps au préjugé d'une sorte de partage des cultures, la culture littéraire et artistique appartenant à la France, la culture scientifique restant le domaine d'autres nations. On ne peut entériner cette « spécialisation imaginative » qui, à terme, entraînerait une rupture de la culture internationale. Mais il va plus loin. Le développement sans précédent de la vie internationale n'empêche pas que certaines barrières entre les peuples demeurent. Pour les franchir on a créé des organi-

◀ Cachet du lycée de Damas.



sations internationales dont les actions, codifiées, sont conduites par des experts. Aux yeux de Baillou, il importe que les lycées de la Mission s'associent davantage à ces nouvelles formes d'internationalisation.

● Pour leur part, les établissements sont florissants, à commencer par ceux d'Égypte. Le proviseur d'Héliopolis, Delépine, coordonne l'action des autres directeurs du pays et seconde le secrétaire général auprès de tous les autres établissements. À Thessalonique coexistent un lycée hellénisé de 400 élèves et un centre culturel dont le domaine s'élargit. Beyrouth compte désormais trois implantations : un lycée de filles installé dans un très beau parc, un lycée de garçons, à reconstruire dans le parc de Chayla et le camp Maillot, une école primaire à Ras Beyrouth. Damas fourmille de projets. On y ouvre une section destinée à préparer de jeunes Syriens à enseigner le français dans les écoles nationales et une section commerciale. Par ailleurs, on prévoit d'aménager un cadre plus approprié pour le jardin d'enfants et de séparer encore davantage le lycée de filles du lycée de garçons. À Alep, l'établissement profite de la prospérité d'une ville commerciale et industrielle très active. À Addis-Abeba, le gouvernement éthiopien prend en charge les travaux d'agrandissement. À Hanoi enfin, une mission conduite par Delépine part négocier un accord pour la réorganisation des études à partir de la rentrée du 1^{er} septembre 1956.

● Au total, la Mission compte 16 établissements contre 11 en 1939, et 18 000 élèves contre 7 500. La seule Égypte représente 9 établissements et plus de 10 000 élèves.

La Mission abasourdie

● Le deuxième semestre de 1956 met brutalement fin aux espoirs suscités par cette prospérité. Le 27 juillet, à Alexandrie, le président de la République égyptienne proclame la nationalisation du canal de Suez. Malgré les inquiétudes et les menaces que cette décision fait peser sur le Moyen-Orient, la Mission, en accord avec la direction générale des Relations culturelles, se résout à autoriser la rentrée dans tous ses établissements d'Égypte. Un mois plus tard, à la suite de l'intervention militaire franco-britannique dans la zone du canal, le 31 octobre, ils sont fermés par le gouvernement égyptien, réquisitionnés et placés sous séquestre. Les professeurs missionnaires sont rapatriés. En même temps, le 28 octobre 1956, à Alep, le lycée, le centre culturel ainsi que quelques écoles religieuses sont incendiés et détruits par des émeutiers bien organisés. Des grèves spontanées éclatent dans la ville et marquent la protestation de la population tandis que le gouvernement promet une indemnisation. Le personnel est replié à Beyrouth et en France. À Damas,



À gauche, le lycée de Damas en 1930 et ci-dessous en 1956.

les émeutes menacent. Par précaution le personnel est mis en sécurité dans la capitale libanaise.

● Quelques jours plus tard, les décisions des gouvernements, aussi bien en Syrie qu'en Égypte, montrent la détermination d'exclure la Mission laïque et la France de la nouvelle destinée des établissements. En Égypte, les lycées rouvrent avec l'aide des personnels restés sur place, mais sous l'autorité d'un directeur égyptien. À Damas, le gouvernement syrien décide de maintenir le lycée en activité sous direction syrienne, avec le concours du proviseur et de l'économiste français. Les études habituelles peuvent se poursuivre tant bien que mal avec un personnel insuffisant.

● Au sortir de cette épreuve, la Mission laïque, d'abord abasourdie par les événements qu'il lui était impossible de prévoir et dont elle n'a pu éviter les conséquences tragiques pour son œuvre et

pour son développement, cherche tous les signes qui peuvent l'aider à retrouver sa vitalité et ses espoirs. Elle les trouve d'abord dans la tenue, la confiance et la fermeté des administrateurs et des professeurs pourtant souvent gravement atteints dans leur travail et leurs intérêts matériels. Elle les trouve également dans l'aide des ministères concernés et en particulier de la direction générale des Relations culturelles. Enfin l'attitude du gouvernement syrien et, dans une certaine mesure et de façon moins nette, celle du gouvernement égyptien sont bientôt reconfortantes. À Damas, les examens ont pu avoir lieu en 1957. Les autorités rétablissent le statut quo ante et acceptent de délivrer les visas pour les personnels nécessaires à la rentrée. En ce qui concerne l'Égypte, Fort reçoit les pleins pouvoirs pour la sauvegarde de la propriété des immeubles. La Mission scolaire égyptienne en France est maintenue.

● La Mission, en cette même année, est endeuillée par deux cruels décès. Celui de Marie-Jeanne Potel, née Delhomme, restée vice-présidente de la Mission pendant de longues décennies. Celui surtout d'Édouard Herriot, président depuis 1930, à qui succède un de ses amis, Émile Bollaert, ancien commissaire de la République à Strasbourg, ancien haut-commissaire en Indochine, président de la Société nationale du Rhône. Une année plus tard, Deschamps, l'initiateur inspiré, fondateur de la Mission, disparaît à son tour.

L'éphémère retour en Égypte

● La 51^e assemblée générale de 1958 veut marquer le renouveau de la Mission. Et Marcel Fort rappelle

Sortie des cours du lycée de Port-Saïd en mai 1956.



Sortie des élèves du Lycée pour la rue Khaled Bey - mai 1956.

« tout ce que ce beau nom comporte de foi, de sentiments élevés, de solidarité dans l'action et de sacrifice au but poursuivi ». Et de souhaiter que ce renouveau passe par un retour sur les bords du Nil. Des négociations en effet se sont engagées entre la France et l'Égypte à Genève, puis à Zurich. Le directeur général des Affaires culturelles et techniques (cette direction succède à la direction générale des Relations culturelles) y représente les intérêts de la Mission. Un accord est conclu le 22 août mais son application ne va pas de soi. « La tâche sera longue et difficile à entreprendre », juge-t-on au Quai d'Orsay. Il faut attendre de longs mois avant que la Mission, puisse reprendre le contact, malgré la demande qui en avait été faite par l'Égypte. Enfin une mission constituée de Rebeyrol, directeur des Affaires culturelles, de Fort, secrétaire général de la Mission et de Marchal, ancien proviseur du lycée d'Alexandrie, rencontre au Caire les représentants du ministère de l'Éducation nationale égyptien. Le 23 janvier 1959, ils jettent les bases de la nouvelle organisation des lycées du Caire, Méadi et Alexandrie et d'un établissement technique destiné, éventuellement, à remplacer le lycée d'Héliopolis. Le plan d'enseignement retenu est le suivant. Il s'agit « de former, avec le français comme langue véhiculaire pour les matières non nationales, de jeunes Égyptiens recevant un enseignement égyptien du même degré que celui des écoles officielles, ayant en outre une solide formation en langue française avec une connaissance pratique de la langue anglaise, pour des études de baccalauréat ou commerciales ». L'heureuse conclusion de cet accord marque un sursaut d'espoir pour la Mission. La ren-

trée s'effectue normalement en octobre 1959 dans les grands lycées, sous direction française. La clientèle cependant a changé. Les colonies étrangères et israélite ont pratiquement disparu. Du coup, les Égyptiens représentent la très grande majorité des élèves, surtout dans les petites classes.

● Ce retour est de courte durée. Là encore, des événements imprévisibles viennent briser l'assurance de Fort qui se félicitait en juillet 1961 de voir « dans un monde en plein bouleversement, la Mission se maintenir fermement ». Il suffit du prétexte de l'accusation d'espionnage de deux diplomates français par le gouvernement égyptien, en décembre de la même année, pour que les établissements, de nouveau, soient abandonnés, mais, cette fois, définitivement.

*Classe 1960-1961 de philo-
lettres du lycée d'Alexandrie.
Au centre à droite, l'auteur,
professeur de philosophie.*





>> Survivre

La Mission laïque, d'abord en plein désarroi après la perte de ses plus beaux lycées, cherche les voies qui lui permettront de survivre. Dans cet effort, elle est aidée par ses autorités de tutelle.

Le temps du désarroi

● Le coup est si rude que Marcel Fort, dans son rapport à l'assemblée générale de 1962, ne l'aborde même pas. Il se borne à une simple revue des autres établissements. Il faudra, à la fin de ce rapport la question d'un adhérent : que deviennent les établissements d'Égypte, pour que le secrétaire général s'en tienne à cette réponse lapidaire : « Rien de changé pour le moment. Ils ont été mis sous séquestre comme en 1956. Ils fonctionnent avec un personnel local, avec nos programmes et nos examens. Aucun fait nouveau. » Mais il ne donne aucune explication sur les événements qui ont donné lieu à cette nouvelle exclusion de la Mission. Au cours de cette même assemblée, aucune perspective n'est tracée. Sur le plan de l'action générale, Bollaert comme Fort se bornent à émettre un seul vœu, bien

vague, où le présent d'ailleurs semble l'emporter sur l'avenir. Avec la perte des lycées d'Égypte, la Mission est touchée en plein cœur. L'événement administre la preuve, *a contrario*, que la vitalité de la Mission est moins à son siège parisien que dans ses œuvres. Ce sont ses lycées, entre 1940 et 1944, qui avaient assuré la survie de l'association, condamnée à mort par l'occupant allemand. Lorsque des établissements disparaissent, c'est la Mission tout entière qui est menacée. Menace d'autant plus grave que l'événement est, sur le plan de la politique culturelle, lourd de signification.

● La désillusion en effet est totale. Quelle amertume Marcel Fort ne doit-il pas éprouver lorsqu'il déclare à ses collègues en 1963 : « Nous avons réalisé en Égypte – et sans doute pense-t-il à Héliopolis, si peu jugée auparavant comme pouvant être la « formule du futur » –, et à Damas, une réforme qui semblait être une réussite quand se sont produits les événements que vous savez. » La Mission sait désormais qu'elle n'est plus assurée de son avenir par la seule force de ses choix éducatifs. Même lorsque ces derniers, loin d'être contestés, sont encouragés par les pays pour lesquels on les met en place, ils peuvent se trouver anéantis d'un coup. L'œuvre accomplie reste le jouet de conflits qui la dépassent dans leurs enjeux. On n'échappera donc plus, comme on l'espérait si fort aux vicissitudes de la vie politique. « Il faut, convient Fort, que la Mission vive dangereusement. » Encore faut-il qu'elle vive vraiment alors qu'elle vient d'être lourdement amputée.

Charles de Gaulle, président de la République, visite l'Institut français de Thessalonique et s'entretient avec les personnels (mai 1963).



Le temps du rebond : une action concertée avec les services de l'État

● À travers la Mission laïque, c'est toute la politique de l'expansion culturelle française qui se trouve d'abord ébranlée. En même temps, avec la fin de la guerre d'Algérie, avec la décolonisation, de nombreux obstacles disparaissent peu à peu. On peut dorénavant envisager un avenir plus serein de la francophonie. En novembre 1962, la revue *Esprit* consacre un numéro spécial « Français, langue vivante » qui connaît un grand retentissement. En juin 1964, le gouvernement adopte un plan d'expansion culturelle pour les cinq années à venir. Jean Basdevant, directeur général des Affaires culturelles et techniques qui a présidé à l'élaboration de ce plan, apporte la bonne nouvelle à l'assemblée générale de la Mission qui se tient quelques jours plus tard. N'y a-t-il pas en effet, dans ce plan, des recommandations où se reconnaissent volontiers les dirigeants de l'association ? Tout part en effet d'une constatation simple. « Nous ne pouvons rien faire, affirme Jean Basdevant, que ce soit dans le domaine de la culture ou dans le domaine de la science ou dans le domaine de la coopération technique et même dans le domaine des relations commerciales si nous ne nous préoccupons pas sans cesse de développer la connaissance de la langue française, qui est la base de tout. » Mais on a pu s'interroger, poursuit-il, sur l'opportunité de poursuivre et même d'accroître l'importance et le nombre d'établissements à l'étranger. Le gouvernement a décidé qu'il fallait résolument poursuivre cette politique d'expansion. Là où il y a eu, là où il y a, là où il y aura des difficultés, un seul mot

d'ordre : ne pas renoncer, mais maintenir la permanence sous une autre forme.

● On imagine sans peine la profonde satisfaction qu'éprouvent les adhérents de la Mission laïque en entendant ces paroles. Ils savent désormais leurs objectifs partagés. Ils sont assurés que leurs efforts seront soutenus. La Mission dans l'exécution de ce deuxième plan se voit accorder une place privilégiée. Elle ne cessera pas, d'ailleurs, d'être l'objet d'une attention toute particulière de la part des Affaires culturelles. Basdevant présidera régulièrement toutes ses assemblées générales et viendra chaque fois soutenir, éclairer, infléchir la politique suivie. Pour lui comme pour Stéphane Hessel, chargé de la coopération avec les pays francophones d'Afrique, la Mission laïque « telle quelle » est un élément essentiel de coopération culturelle entre les nations. « Telle quelle », c'est-à-dire avec son autonomie, qu'on loue. « Nous nous réjouissons de cette autonomie qui est la vôtre et du fait que la Mission laïque soit une organisation, une association composée d'hommes libres qui ont l'esprit libre, et qui agissent dans le seul intérêt général et dans le seul idéal de leur pays. »

● Cette reconnaissance du poids de la Mission laïque et de l'originalité de son statut constitue sur le plan moral comme sur le plan matériel des aides considérables. Mais, au siège central comme à la direction générale des Affaires culturelles et techniques on sait que les lycées n'ont plus l'importance d'autrefois. Il faut renouveler les formules, chercher autre chose. En un mot « il faut, comme le déclare Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale, à la même assemblée générale, avoir des idées ». Et on les étudiera toutes même si elles paraissent peu réalistes.

Le centre d'études françaises de Thessalonique en 1963 (annexe de Serres).





>> Des années incertaines

Des succès, des revers, des espoirs, des déconvenues annoncent un avenir incertain, d'autant que les soucis financiers se font pressants et que l'appel au secteur privé donne des résultats décevants.

Des succès et des revers

● En 1965, Marcel Fort quitte le secrétariat général. Il est remplacé par Maurice Grangié, agrégé d'anglais, inspecteur de l'académie de la Seine, qui a servi outre-mer, à Tunis et à Saïgon. Il prend en charge une œuvre dont sa première mission au Levant le convainc que son avenir est bien incertain. À la fin de son rapport à l'assemblée générale de la même année, il n'hésite pas à poser la question : « La Mission laïque française n'est-elle pas condamnée à livrer des combats d'arrière-garde ? » Aucune création n'est plus envisagée. Il faut, pour le moment, se contenter d'enregistrer les succès et de comptabiliser les déboires.

● Cependant, partout, à la Mission comme à la direction générale des Affaires culturelles et techniques, on s'acharne à démontrer que la question de Grangié ne peut appeler de réponse positive. On peut même envisager l'avenir avec un certain optimisme : dans de nombreux pays, la demande de langue française n'est-elle pas en progrès ? À chaque revers semble correspondre l'amorce d'une relance.

● Certes, on peut, par exemple, déplorer que l'accord décennal de 1955 sur le lycée d'Hanoi n'ait pas été reconduit par les autorités nord-vietnamiennes. Mais son effet de pénétration était extrêmement limité puisque l'enseignement y était donné en langue vietnamienne avec le français comme langue étrangère. En revanche, d'autres perspectives sont ouvertes. Les autorités vietna-

miennes ne souhaitent-elles pas que désormais des professeurs français viennent enseigner dans les écoles supérieures et les universités de leur pays ? De la même façon, une mission de Marchal en Égypte donne l'espoir d'une nouvelle forme d'influence culturelle avec l'envoi de professeurs. En 1966, un accord avec le gouvernement égyptien permet de récupérer l'indemnité due au titre de la nationalisation des lycées à des fins culturelles qui pourraient prendre des formes diverses : formation des maîtres et ouvertures de centres culturels dans les grandes villes notamment.

● Quant aux établissements eux-mêmes, ils connaissent des fortunes diverses. Quelques événements heureux surviennent, qui semblent de nature à ranimer les courages. C'est d'abord l'inauguration en grande pompe du nouveau lycée de Téhéran, sous la présidence de l'impératrice elle-même, ancienne élève du premier lycée Razi. Le ministre français des Affaires étrangères, entouré de hautes personnalités, assiste à la cérémonie. La Mission laïque, avec une forte délégation, est évidemment à l'honneur.

● C'est également l'inauguration d'un bloc scientifique moderne au lycée Guebre-Mariam d'Addis-Abeba, la construction de onze nouvelles classes et la création un diplôme de fin d'études secondaires éthiopien qui permet l'accès à l'enseignement supérieur local. C'est encore la demande faite par le ministère des Affaires étrangères à la Mission d'as-

Le centre de culture française de Jérusalem.



surer le contrôle pédagogique du lycée de garçons Esteklal à Kaboul, lycée d'État afghan reconnu lycée pilote. C'est enfin l'intérêt que montrent les autorités libyennes pour la transformation à terme de l'école de Tripoli en lycée franco-arabe où fonctionne déjà un jardin d'enfants bilingue. Par ailleurs la prospérité continue au Liban. On doit, chaque année, refuser des centaines d'inscriptions. Il faut songer sans cesse à agrandir les locaux à Beyrouth. On envisage de créer un nouvel établissement dans une autre ville, Tripoli par exemple. Et le président de la République libanaise ne cache pas son désir de voir l'action de la Mission laïque s'étendre sur l'ensemble de son pays.

- D'autres entreprises sont hélas moins heureuses. À Damas tous les établissements privés sont nationalisés. La Mission obtient à grand-peine le maintien dans les locaux d'une école française réservée aux Français et aux enfants d'autres nationalités mais non syriens. Elle réussit même à ouvrir un centre de documentation pédagogique pour les professeurs syriens. Maigre consolation. Il faut se rendre à l'évidence : le lycée franco-arabe a bel et bien disparu.

- En mars 1968, l'établissement de Thessalonique est détruit par un incendie d'origine accidentelle. La continuité des études peut être cependant assurée grâce à l'obligeance des sœurs de Saint-Vincent de Paul qui prêtent les locaux inutilisés de leur propre école. La situation est régularisée par un contrat de location en attendant la reconstruction envisagée grâce aux indemnités de l'assurance. Quant à l'institut de Jérusalem, les troubles de 1967 ont provoqué une baisse inquiétante des effectifs. La décision sera prise quelques années plus tard de le fermer.

Les soucis financiers et l'appel au secteur privé

- La chute globale des effectifs consécutive aux événements de 1956, une conjoncture internationale qui reste délicate, dominée par « les épais nuages noirs qui pèsent sur le Moyen-Orient », sont la source de difficultés financières permanentes. Lorsque Jacques Vieilleville remplace Marcel Lacombe comme trésorier général en 1966, il analyse devant l'assemblée générale cette situation inquiétante et, surtout, évoque les possibilités d'y porter remède. Il reconnaît d'abord qu'une nouvelle répartition des charges incombant à la direction générale des Affaires culturelles et techniques permet d'améliorer les conditions de fonctionnement, notamment avec la prise en charge des professeurs détachés. Mais il insiste sur la nécessité de chercher de nouvelles orientations budgétaires pour les éta-



L'empereur Haïlé Sélassié visite le lycée Guebre-Mariam, le 13 octobre 1964, accueilli par Émile Bollaert, président de la Mission laïque.



blissements. Il invite ces derniers à constituer des réserves pour un plan annuel de renouvellement de leurs équipements. L'usage prolongé d'équipements vétustes ne finit-il pas par nuire à la qualité de l'enseignement ?

● Mais surtout il souhaite un concours plus efficace du secteur privé, qu'il estime possible. Et de reprendre un argument bien connu en affirmant « qu'il y a une heureuse conjonction entre les buts d'expansion culturelle poursuivis et la volonté d'expansion économique des groupements privés ».

● Le président Bollaert lui emboîte le pas. Il regrette de devoir faire, à cet égard, deux amers constats. Le premier oblige à reconnaître que la Mission laïque est peu connue en France alors qu'elle est très connue en Orient. Le deuxième signale que, en métropole, l'opinion prévaut que seul l'État doit et peut fournir les moyens de l'expansion culturelle. Or l'État ne peut pas tout faire. Et les entreprises auraient tout intérêt à le seconder. « Est-il œuvre qui serve mieux nos hommes d'affaires, est-il œuvre

En 1959 et 1966, le lycée s'enrichit d'une salle des fêtes et d'un bâtiment scientifique.



plus capable que la nôtre de nous constituer en Orient une clientèle ? » Jamais aux yeux de Bollaert il n'est plus nécessaire de reconnaître et d'affirmer le double objectif de la Mission : le rayonnement spirituel de la France, le développement de rapports économiques, industriels et commerciaux.

● À cette même assemblée générale, Jean Basdevant qui la préside reprend à son tour cet appel au secteur privé et précise que l'État, dans une politique d'expansion culturelle, est avant tout un animateur. Les entreprises privées qui travaillent à l'étranger et pour l'étranger doivent prendre conscience de l'aide qu'elles peuvent apporter au développement de cette politique. « Ce n'est pas quémander, conclut-il, c'est une œuvre de coopération. »

● Un an plus tard, alors que les frais de personnel ne cessent d'augmenter, alors qu'il faut prévoir une augmentation sans cesse plus difficile des redevances scolaires, force est de constater que l'appel lancé auprès de 12 000 entreprises a donné des résultats bien décevants. Les arguments avancés ne manquent pas. La législation française, en particulier fiscale, n'encourage pas les bailleurs de fonds privés, à la différence de ce qui se passe aux États-Unis. Et les actionnaires voient dans l'aide possible une atteinte à leurs revenus. Il faut attendre l'année suivante la création d'une grande fondation nationale destinée à recueillir des fonds de sociétés qui seraient redistribués à des associations culturelles d'intérêt général pour que la situation, de ce point de vue, commence à s'améliorer, même si, dans un premier temps, le succès de cette Fondation de France reste incertain.

>> La mutation en marche

Les leçons d'un paradoxe

● En 1968, l'avenir de la Mission, aux yeux de ses dirigeants, paraît toujours gravement menacé. Son patrimoine se réduit désormais à huit établissements, à Thessalonique, Beyrouth, Damas, Addis-Abeba, Tripoli en Libye, Jérusalem, Khartoum et Téhéran. « En douze ans, comme le constate le président Émile Bollaert, elle a perdu la moitié de sa substance. » Or au cours de cette même période, force est de constater que les relations culturelles entre la France et l'étranger n'ont pas cessé de se développer. « Il y a là, estime Bollaert, un paradoxe assez choquant dont il faut tirer sans retard les leçons » et dont la signification, au moins à ses yeux, est claire. La vocation traditionnelle de la Mission ne correspond plus aux axes de développement de l'expansion culturelle française. Ses lycées ne sont plus porteurs d'avenir, aussi prestigieux soient-ils et aussi soucieux de s'adapter aux besoins et aux impératifs des traditions et des législations locales se montrent-ils. Et Bollaert de prophétiser non sans quelque alarmisme calculé : « La Mission laïque paraît condamnée à disparaître avant dix ans si d'ici là elle n'a pas procédé à une transformation fondamentale de ses activités. » Deux questions se posent alors. Une telle transformation est-elle possible ? A-t-elle des chances de réussir ?

● L'exemple du ministère des Affaires étrangères, qui est en train d'édifier sur les vestiges de la Mission laïque en Égypte et en Syrie des réalisa-

tions culturelles nouvelles, apporte une réponse, positive aux deux questions. Chassée du domaine de l'enseignement proprement dit, la France peut se réinstaller dans un domaine culturel plus large et qui, dans ses structures comme dans ses exigences, paraît en quelque façon beaucoup moins choquant pour des susceptibilités nationales à vif. Cet exemple mérite donc d'être imité. « Une action culturelle d'un type nouveau devra, tôt ou tard, compléter partout, je dis bien 'partout', l'action de nos lycées, sinon se substituer à elle. » Et, pour opérer cette mutation il reste, en vérité, peu de temps.

Les conditions de mutation dans la stratégie culturelle française

● Les changements qui surviennent en 1969 à la tête de la direction générale des Affaires culturelles et techniques, où Pierre Laurent succède à Jean Basdevant, sont l'occasion de préciser le cadre général dans lequel peut s'inscrire cette volonté de transformation de la Mission laïque.

● Cette direction générale reste en effet sa première tutrice. Elle verse le traitement des professeurs détachés, elle subventionne le siège et les établissements dont les budgets sont déficitaires, elle

La forte expansion culturelle de la France à cette époque, le devoir d'apporter aux jeunes Français expatriés l'enseignement auquel ils ont droit obligent la Mission à une révision de ses objectifs traditionnels. La première école de société apparaît comme l'amorce de ce changement.

Le terrain du Grand lycée de Beyrouth avant sa construction en décembre 1959.





Le 29 avril 1961 est inauguré le nouveau Grand lycée franco-libanais de Beyrouth dans le quartier Achrafieh.



pourvoit aux dotations d'équipement. Mais surtout il lui appartient de définir le vaste ensemble de projets et d'activités à l'intérieur duquel la Mission souhaite pouvoir tenir son propre rôle.

● Ce rôle, *a priori*, semble aisé à définir. Pour l'adaptation de son action culturelle et notamment celle de l'enseignement, la direction des Affaires culturelles et techniques reconnaît volontiers que la Mission est appelée à devenir un relais. D'abord par une nécessité politique, déjà maintes fois

décrite. « Il y a des pays, déclare Laurent, où en raison des circonstances historiques, mais aussi parfois de la conjoncture politique, et la conjoncture politique est parfois mouvante, il y a intérêt à agir par l'intermédiaire de relais... La puissance politique peut alors prendre un certain recul dans une action d'enseignement. » Ensuite par une nécessité pédagogique tout aussi importante. « Des formules comme celles de la Mission laïque française permettent de trouver beaucoup plus facilement avec certains États des modes d'enseignement souple dans les adaptations des programmes français et des programmes locaux... Cette coopération est beaucoup plus facile à réaliser par l'intermédiaire d'une association comme la vôtre que, lorsque s'agissant d'un établissement d'État, nous mettons en cause, qu'on le veuille ou non, un certain nombre de principes appliqués en métropole. » Dans le dispositif culturel français, la Mission peut donc rendre de précieux services qui, de plus, bénéficient de son originalité et de son image de marque.



Le Grand lycée de Beyrouth en 1967.

● Mais cette notion de relais doit être bien comprise. Certes, dans la stratégie culturelle du ministère des Affaires étrangères, la Mission laïque française – tout comme l'Alliance française – peut et doit trouver sa place. La direction générale des Affaires culturelles et techniques est là, avant tout, pour fédérer les volontés et les moyens, susciter des activités combinées et concertées. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Être un relais ne saurait en aucune façon signifier qu'on établit un projet pour « présenter ensuite la note » au ministère des Affaires étrangères.

La nouvelle donne de 1969

● Au même moment d'ailleurs, la politique d'expansion culturelle obéit à la nécessité d'intégrer les dimensions que lui dictent les impératifs de la modernité, en particulier ceux d'une coopération plus étroite avec l'étranger, selon deux axes privilégiés : le technique et le scientifique. La direction générale des Affaires culturelles et techniques

prend alors le nom de direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques. C'est dans ce nouveau contexte que la question de l'enseignement des jeunes Français à l'étranger « entre, selon l'expression de Louis Joxe, dans les mœurs et dans la voie de la réalisation ». Le fait pour un Français de se rendre à l'étranger n'altère en rien, en effet, ses droits et ses devoirs de citoyen. Le gouvernement se doit donc de le traiter comme tous ses compatriotes restés en métropole, au regard de l'éducation notamment. Du coup la stratégie du ministère des Affaires étrangères s'en trouve influencée. Sa vocation première n'était-elle pas de soutenir des établissements scolaires à l'usage des jeunes étrangers et destinés, de cette manière, à porter la culture française en différents pays ?

● Sous l'impulsion de Jean Basdevant, les lycées à l'étranger et tout particulièrement ceux de la Mission laïque s'orientaient dans deux directions essentielles. D'une part, ils devaient apparaître comme des fenêtres ouvertes sur la pédagogie française, comme de véritables vitrines dans lesquelles « on peut exposer outre-mer ce qui se fait de mieux en métropole dans ses propres établissements et dans son propre enseignement ». D'autre part, ces mêmes lycées devaient être « des entreprises dans lesquelles les cultures des pays se trouvent unies et dans lesquelles les élèves qui ont la chance de vivre ensemble puissent trouver véritablement une double culture ». Il s'agissait donc de faire en sorte que les lycées soient, non plus des lycées franco-français, mais de véritables lycées franco-étrangers, foyers d'une recherche pédagogique active et originale. De ce point de vue, il ne

Une « leçon modèle » au Grand lycée de Beyrouth devant un public d'enseignants provenant de toutes les écoles de la ville.





pouvait y avoir entre la Mission et les Affaires Étrangères, ni de problème de partage territorial de zones d'influence, ni de problèmes de différences de compétences rationne matériau.

● Pourtant, dans le numéro de juillet 1969 de *La Voix de France*, le président de la commission sénatoriale des Affaires culturelles dénonce le danger d'une telle conception : un enseignement réellement franco-étranger, profitable sans doute à la culture générale, n'est-il pas dangereux pour les jeunes Français qui ne sont pas appelés à résider définitivement dans un pays déterminé ? Prend-il en compte, cet enseignement, la dépendance dans laquelle se trouvent ces élèves à l'égard des programmes et des examens de l'enseignement métropolitain pour assurer leur avenir même ? L'argumentation n'est pas vaine. La nouvelle direction générale des Relations culturelles s'y montre sensible et dégage bientôt d'autres orientations pour l'enseignement d'outre-mer. L'exemple de la transformation de la structure pédagogique du lycée Razi de Téhéran tombe à point nommé pour montrer le chemin à suivre. Jusqu'alors, l'enseignement de ce lycée, fruit d'un accord entre la France et l'Iran, comportait deux sections. D'une part une section bilingue et biculturelle, dont les examens de fin d'études étaient subis, au choix, en langue française ou en langue iranienne. D'autre part une section française permettant aux Français et aux étrangers tiers d'être préparés aux examens officiels français.

● En 1969, les Iraniens demandent l'uniformisation des études. Désormais l'enseignement sera donné à tous en langue française, selon les programmes français en vue des examens officiels français. Pour

les élèves iraniens, un enseignement complémentaire en langue iranienne est prévu.

● La réforme est profonde. Elle modifie de fond en comble l'organisation des études et, par voie de conséquence, altère les objectifs poursuivis. Le lycée de Téhéran, après un essai de biculturalisme, devient donc un lycée français. Pour M. Saint-Mleux, chargé de la Diffusion et des Échanges culturels au ministère des Affaires étrangères, c'est dans ce sens qu'il faut aller. Il s'agit d'orienter de plus en plus les établissements sur la base des programmes français et de « faire leur part à un minimum de connaissance de la langue, de l'histoire et de la civilisation du pays, car il ne paraît pas pensable, imaginable que des jeunes gens qui viennent dans un pays ne participent pas, dans une certaine mesure, aux éléments de cette connaissance »...

● Ce grand tournant de la politique culturelle, au moins en ce qui concerne l'enseignement, va à l'encontre des objectifs traditionnels de la Mission laïque et s'oppose aux recherches de mise en place de formules mixtes adaptées à chaque pays. Comme le répète volontiers Marcel Fort, « la Mission a connu des jours meilleurs ».

Une première école de société

● Cependant quelques espoirs se lèvent. En 1965, est apparue une nouvelle forme d'établissements avec l'ouverture à Calgary, au Canada, d'une première école dite « école de société ». La Mission en effet est appelée à patronner, par accord avec la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, une petite structure scolaire fonctionnant dans les locaux d'un établissement canadien. Il s'agit de

résoudre, au mieux, le problème de la nécessité pour les enfants du personnel d'une société expatriée de retrouver un cursus éducatif normal. La nomination de deux instituteurs permet aux 17 élèves du cycle primaire d'abandonner le concours du Centre national de téléenseignement (futur Centre national d'enseignement à distance : CNED) que l'on maintient par contre pour les 6 élèves du cycle secondaire. Une double scolarité est mise en œuvre. Les élèves fréquentent l'école proprement française 15 heures par semaine et l'école canadienne 15 autres heures. Bel exemple d'éducation bilingue et biculturelle, prototype d'autres établissements à venir, créés par accord avec la même société et ses filiales d'abord puis avec d'autres entreprises lorsqu'elles ouvrent leurs chantiers à travers le monde.



La première école de société est hébergée dans une école canadienne à Calgary.



Un groupe d'élèves en 1975.



- ▶ **28 octobre 1956**
Destruction du lycée d'Alep. Repli du personnel d'Alep et de Damas sur Beyrouth.
- ▶ **31 octobre 1956**
Bombardements franco-britanniques sur l'Égypte.
Fermeture et réquisition de tous les établissements de la Mission laïque française.
- ▶ **6 novembre 1956**
Le Royaume-Uni, la France et Israël arrêtent les opérations d'Égypte après l'ultimatum russe.
- ▶ **13 novembre 1956**
Réouverture du lycée de Damas avec un proviseur français sous contrôle syrien. Réouverture des établissements d'Égypte sous direction égyptienne.
- ▶ **26 mars 1957**
Mort d'Édouard Herriot, président de la Mission laïque.
- ▶ **Juin 1957**
Élection d'Emile Bollaert à la présidence de la Mission laïque.
Le gouvernement syrien rend le lycée de Damas à la Mission laïque.
- ▶ **Octobre 1957**
Ouverture du jardin d'enfants d'Omburman (Soudan).
Construction du nouveau lycée de Khartoum.
- ▶ **1^{er} février 1958**
Proclamation de l'Union de l'Égypte et de la Syrie (République arabe unie)
- ▶ **Février 1958**
Construction de la première tranche du lycée de filles à Addis-Abeba.
- ▶ **Mars 1958**
Mort de Pierre Deschamps.
Émeutes au lycée de filles et de garçons de Beyrouth et de Damas pour protester contre la condamnation à mort de Djamilia Bouhired (qui sera finalement graciée).
- ▶ **Mai 1958**
Événements d'Algérie.
Formation du gouvernement du général de Gaulle.
- ▶ **22 août 1958**
Accords franco-égyptiens de Zurich demandant à la Mission laïque de reprendre le contact.
- ▶ **28 septembre 1958**
Adoption de la Constitution de la V^e République par référendum.
- ▶ **Octobre 1958**
Création d'une section commerciale et de secrétariat à Addis-Abeba.
Projet pour la transformation du lycée franco-égyptien d'Héliopolis en établissement d'enseignement technique.
- ▶ **Novembre 1958**
Coup d'État au Soudan.
Le lycée de Khartoum reste ouvert et fonctionne.
Loi 160 : loi de la République arabe unie qui interdit aux étrangers de posséder un établissements scolaire en Égypte et en Syrie.
- ▶ **Décembre 1958**
De Gaulle, président de la République.
Création du nouveau franc.
- ▶ **6 janvier 1959**
L'obligation scolaire est portée en France à 16 ans.
- ▶ **23 janvier 1959**
Accords franco-égyptiens pour la réorganisation des lycées d'Alexandrie, Maadi et Le Caire.
- ▶ **14 février 1959**
Les lycées du Caire, de Méadi et d'Alexandrie sont rendus à la Mission laïque.
- ▶ **4 septembre 1959**
Déclaration du général de Gaulle sur l'autodétermination.
- ▶ **Octobre 1959**
Rentrée sous direction française dans les grands lycées d'Égypte.
- ▶ **Novembre 1959**
Le gouvernement grec rachète à la Mission laïque le lycée de filles d'Athènes.
- ▶ **31 décembre 1959**
Loi Debré sur l'enseignement privé.
- ▶ **Janvier 1960**
Putsch militaire en Éthiopie.
- ▶ **août 1960**
Le lycée de Damas est obligé de nommer un directeur syrien à sa tête.
- ▶ **20 octobre 1960**
Assemblée générale présidée par Louis Joxe, ministre de l'Éducation nationale, ancien directeur général des Relations culturelles.
- ▶ **Novembre 1960**
Achèvement de la construction du nouveau lycée de garçons de Beyrouth.
- ▶ **Janvier 1961**
Inauguration du nouvel internat du lycée de filles d'Addis-Abeba.
- ▶ **Mars 1961**
Au lycée d'Hanoi, l'enseignement des mathématiques sera dorénavant donné en vietnamien.
Le projet d'implantation d'un établissement d'enseignement technique dans les locaux de l'ancien lycée d'Héliopolis est rejeté par le gouvernement de la République arabe unie.
- ▶ **24 avril 1961**
Inauguration officielle du nouveau lycée de garçons franco-libanais de Beyrouth.
- ▶ **Septembre 1961**
Coup d'État militaire syrien qui entraîne la rupture de la République arabe unie.
- ▶ **Octobre 1961**
Assemblée générale de la Mission laïque présidée par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, membre du conseil d'administration.
Agrandissement des bâtiments de Thessalonique et ouverture des annexes de Serres et Siderocastro.
- ▶ **11 janvier 1962**
Reconversion des lycées d'Addis-Abeba vers un enseignement scientifique et technique.
Le lycée de Téhéran devient un établissement bilingue.

- ▶ **Avril 1962**
Les établissements d'Égypte sont mis sous séquestre. Rappel par le gouvernement français de tous les détachés en Égypte. Les établissements sont confiés à des fonctionnaires égyptiens.
- ▶ **Mai 1962**
Organisation d'une semaine pédagogique à Beyrouth. L'exposition attire 3 000 visiteurs. Présentation d'une méthode d'arabe « utilitaire » dès le jardin d'enfant.
- ▶ **Novembre 1962**
Inauguration des nouveaux locaux du lycée de Thessalonique.
- ▶ **Janvier 1963**
Rétablissement des relations diplomatiques avec l'Égypte.
- ▶ **Mars 1963**
Coup d'État en Syrie qui porte au pouvoir un gouvernement bassiste.
- ▶ **Mai 1963**
Charles de Gaulle, président de la République, visite le lycée de Thessalonique.
- ▶ **13 juin 1963**
Assemblée générale de la Mission laïque présidée par Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale.
- ▶ **19 août 1963**
Accord avec la société des Instituts nationaux (SIN) d'Égypte qui gère les anciens établissements de la Mission laïque.
- ▶ **18 octobre 1963**
Le président de la République, Charles de Gaulle, pose la première pierre du nouveau lycée de Téhéran.
- ▶ **Octobre 1964**
Envoi d'enseignants VSNA dans les établissements de la Mission laïque. Fusion du Petit lycée de Karthoum avec le centre culturel. Maurice Grangié devient secrétaire général de la Mission laïque, Marcel Fort, secrétaire général honoraire.
- ▶ **Avril 1965**
L'accord de 1955 confiant le lycée d'Hanoï à la Mission laïque n'est pas renouvelé.
- ▶ **Septembre 1965**
Ouverture à Calgary de la première école de société de la Mission laïque.
- ▶ **14 décembre 1965**
Premières discussions officielles entre la SIN et la Mission laïque pour le rachat des bâtiments de l'association en Égypte.
- ▶ **6 janvier 1966**
Rupture des négociations SIN-Mission laïque.
- ▶ **Mars 1966**
Ouverture d'un jardin d'enfants à Téhéran. Nouvelle organisation pédagogique au lycée Razi de Téhéran.
- ▶ **26 mai 1966**
Inauguration officielle par l'impératrice Farah et Maurice Couve de Murville du nouveau lycée Razi de Téhéran (qui ouvre ses portes en octobre).
- ▶ **23 juin 1966**
59^e assemblée générale de l'association, Jacques Vieilleville est trésorier général.
- ▶ **27 août 1966**
Inauguration par Charles de Gaulle, président de la République, et l'empereur Haïlé Selassié d'un nouveau bloc scientifique à Addis-Abeba.
- ▶ **25 août 1966**
Émeutes à Djibouti.
- ▶ **Décembre 1966**
Projet d'un « cours normal » à Addis-Abeba. Accord avec l'Égypte sur l'indemnisation compensant la perte des établissements de la Mission laïque dans ce pays.
- ▶ **Février 1967**
Extension de l'école de Tripoli en Libye. (Ouverture d'un jardin d'enfants bilingues).
- ▶ **Juin 1967**
Guerre des 6 jours entre Israël et les pays arabes.
- ▶ **21 août 1967**
L'accord de coopération franco-afghan prévoit de confier à la Mission laïque la direction du lycée Esteklal de Kaboul dont la construction commence.
- ▶ **Septembre 1967**
Nationalisation du lycée Al-Hourriet de Damas. Une section pour élèves français et étrangers non syriens est maintenue.
- ▶ **15 septembre 1967**
Projet de jumelage entre la Mission laïque et l'Alliance française à Addis-Abeba. Les événements de l'été 1967 au Proche-Orient ont provoqué une diminution sensible du nombre des étudiants à Jérusalem.
- ▶ **Mars 1968**
L'Iran propose à la Mission laïque de construire un deuxième lycée Razi. Destruction par incendie du lycée (institut) de Thessalonique.
- ▶ **Octobre 1968**
Annexion du collège de l'Alliance française au lycée de la Mission laïque à Addis-Abeba.
- ▶ **5 décembre 1968**
Accords de la Mission laïque pour l'utilisation des fonds bloqués en Égypte.
- ▶ **Juillet 1969**
La Voix de France dénonce les dangers d'un enseignement franco-étranger pour les jeunes Français expatriés.
- ▶ **Janvier 1970**
Fusion des deux sections du lycée Razi (française et persane). La Mission laïque donne son accord pour la construction de nouveaux bâtiments au lycée Razi.
- ▶ **15 mai 1970**
Décision de fermer le centre culturel de Jérusalem.
- ▶ **24 septembre 1970**
Jean-Daniel Herrens Schmidt est nommé secrétaire général de la Mission laïque française.
- ▶ **Octobre 1970**
La section française du lycée de Damas devient petite école d'ambassade.



Le logo de l'association dans les années 1980.

1970-1984



Un développement
polymorphe
et audacieux



>> Un spectaculaire redressement

De nouveaux établissements et en particulier la multiplication des écoles de sociétés annoncent trois voies de renouveau : la diversification géographique, la diversification institutionnelle, la diversification pédagogique.

Une vitalité nouvelle

● En 1971, deux hommes nouveaux prennent à bras le corps les problèmes et les inquiétudes qui hantent les dirigeants de la Mission laïque. Il s'agit de Jean-Daniel Herrenschmidt, préfet honoraire, désigné comme secrétaire général pour succéder à Maurice Grangié, et Henri Canac qui occupe les fonctions de conseiller pédagogique créées à son intention. Canac, ancien sous-directeur de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, est un vieux routier de l'éducation. Pendant de longues années, il a présidé à l'organisation de la formation des inspecteurs de l'enseignement primaire. À partir des années 50, avec Vettier, directeur de l'École, il avait accueilli favorablement le projet d'élaborer un « français fondamental », avait offert à ses initiateurs un cadre de travail et un patronage, bref aidé puissamment à la naissance du Centre d'études et de recherches pour la diffusion du français (CREDIF). En

somme Canac, lorsqu'il arrive à la Mission, apporte une expérience qui, aux exigences de la pédagogie traditionnelle, peut joindre l'apport des initiatives les plus hardies.

● Pour les deux hommes, il s'agit de mettre fin à l'atonie déprimante et à la consternation mêlée de nostalgie qui ankylosent, depuis les événements de 1956, la vie de la Mission. Le temps leur paraît venu « d'un vif réveil et d'une volonté de marche en avant qui, en renouant avec l'esprit militant des fondateurs, est la seule voie ouverte vers un avenir possible ». Pendant les cinq années de leur action conjuguée, Herrenschmidt et Canac, tous deux d'origine terrienne, « paisiblement, lentement, inlassablement, iront de leur pas, sans bruit, de sillon en sillon, se réjouissant de les voir s'aligner et parallèles et prometteurs de moissons futures ». À la résignation découragée succède « une sorte d'esprit allègre, offensif et juvénile ». Un optimisme imaginaire et résolu remplace le découragement blasé.

● Dès son arrivée, Canac analyse la situation et établit les premiers constats qui permettront de développer les activités à mettre en place. Un constat général d'abord. En matière d'enseignement, la docilité à une tradition, même sagement mûrie, transmise au cours des siècles, ne suffit

L'Aberdeen Grammar school héberge en 1974 l'école créée pour la société Total en Écosse.





En haut à gauche : école pour la société Elf Aquitaine à Brisbane (1974).

Ci-contre et en haut à droite : les écoles de N'Djole (Eurotrag, 1977) et de N'Toum (Ciments du Gabon, 1979) ont été générées par l'activité du chantier ferroviaire du transgabonais.



Classe de CM de l'école Elf Aquitaine-Michelin de Port-Harcourt (1977).

plus dorénavant à régler l'action quotidienne des maîtres dans leurs classes. Des constats sectoriels ensuite, concernant les différentes catégories d'écoles dépendant, peu ou prou, de la Mission. Pour les grands lycées, une évidence s'impose : « ils continuent à distribuer un enseignement des plus solides ». Il y a là une fondamentale constance que rien ne permet de remettre en cause, à la condition toutefois de ne pas confondre stabilité et sclérose, continuité et statisme. Il conviendra donc de fortifier sans cesse l'esprit d'ouverture et de ne pas craindre d'encourager les initiatives, même individuelles. Quant aux écoles apparues depuis peu – petites écoles et écoles de sociétés – elles appellent une attention toute particulière.

● 1971 est vraiment l'année où « la Mission entre dans le domaine des petites écoles ». Ces dernières sont des établissements dont la vocation principale

est d'accueillir les enfants immatriculés au consulat de France de leur résidence. Elles assurent donc la scolarisation des petits Français habitant l'étranger. L'accueil des « nationaux » n'en est pas exclu. Il doit même être encouragé à condition de ne pas devenir majoritaire. Ne convient-il pas d'éviter l'isolement et la ségrégation des expatriés ? La gestion de ces écoles est assurée par une association à but non lucratif (le plus souvent l'association des parents d'élèves) et à majorité française. Le président ou le trésorier doit être de nationalité française et immatriculé au consulat. Le statut doit être approuvé par la représentation diplomatique française. L'enseignement doit se conformer aux programmes et aux méthodes pédagogiques de métropole. Quant aux écoles de sociétés, elles sont créées pour scolariser les enfants des cadres et des personnels envoyés à l'étranger par des sociétés – le plus souvent industrielles – pour des actions déterminées et pour une durée plus ou moins longue. Ces écoles vivent au rythme des chantiers.

La diversification et ses problèmes

● Sans doute ces écoles n'ont ni l'ampleur – elles comportent très rarement tous les cycles d'enseignement et leurs effectifs se réduisent parfois à quelques unités –, ni la solidité – leur existence est liée à la durée de présence des Français dans le pays d'accueil – des établissements traditionnels. Mais elles constituent, ce qu'ont bien vu Herrenschmidt et Canac, une source certaine de renouveau.

● À cause de leur diversification géographique d'abord. Dès 1971, elles sont présentes sur les cinq continents, à Calgary au Canada, à Arica au Chili, à

Brisbane en Australie, à Bagdad en Irak, à Lourenço Marquês et à Cabora-Bassa au Mozambique, à Port-Harcourt au Nigéria, à Saragosse en Espagne.

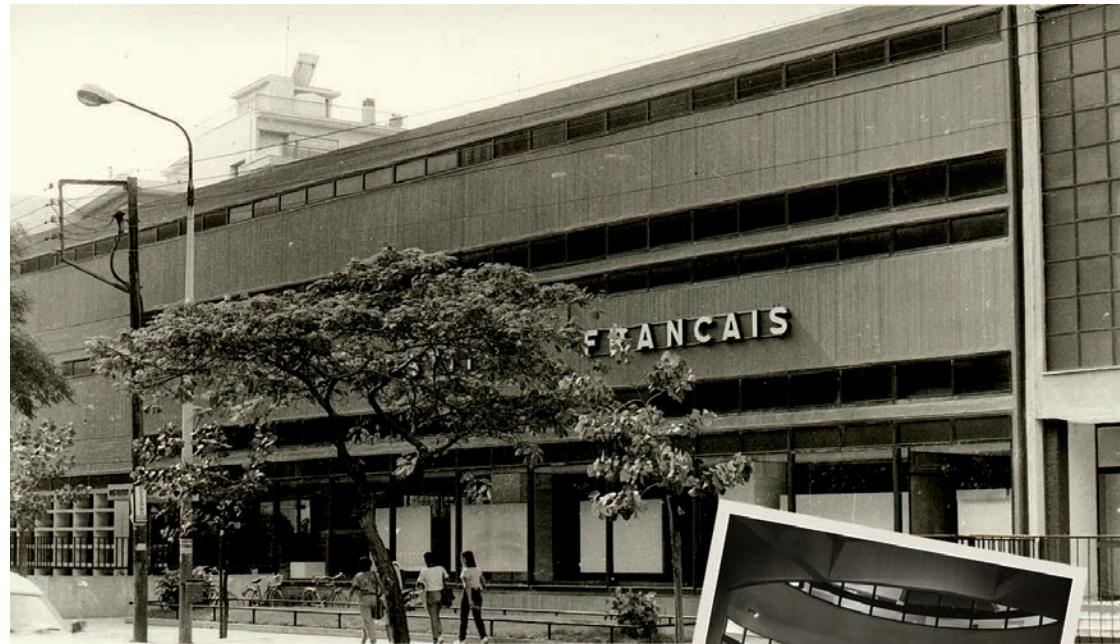
- À cause de leur diversification institutionnelle ensuite. Les responsabilités, les liens avec les milieux, les représentations diplomatiques, les autorités locales, les parents regroupés en associations sont chaque fois originaux.

- À cause de leur diversification pédagogique enfin. Même si toutes se conforment aux programmes métropolitains, l'importance et la répartition des effectifs toujours variables contraignent les directeurs à des solutions où l'enseignant est rarement un maître comme il le serait en France.

- Il est facile de comprendre les problèmes que doit affronter la Mission laïque toutes les fois qu'elle apporte une assistance à toutes ces unités scolaires. Il lui faut être partout à la fois et à chaque fois autrement. Malgré des locaux exigus, un siège peu étoffé, une absence quasi totale de services spécialisés, l'association relève le défi. Elle est consciente que les nouveaux établissements représentent, pour l'avenir, un potentiel considérable. Elle sait qu'elle doit profiter d'une conjoncture où les services publics tournés vers l'étranger se sont donné de puissants moyens d'action même si elle n'en recueille pas toujours le bénéfice espéré. Si elle est en effet l'objet d'un accueil courtois et d'une écoute attentive de la part de ses ministres de tutelle, les mesures d'aide concrète ne suivent pas toujours. Au niveau des services de ces mêmes ministères, c'est plutôt la méfiance et l'ignorance, l'indifférence et quelquefois l'hostilité voilée. On est inquiet, comme

c'est le cas au secrétariat de la Coopération et dans différentes ambassades, de voir une intervention étrangère s'introduire dans un domaine réservé. Les dirigeants de la Mission ont l'impression d'être, par leurs initiatives, « des gêneurs venant troubler des fonctionnaires par des problèmes dont ils se seraient volontiers passés ». La Mission laïque compte beaucoup plus sur l'unité morale de ses enseignants et sur le dynamisme de sa pédagogie. Elle se veut un instrument irremplaçable pour des actions d'avant-garde que lui permettent son autonomie et la souplesse de ses formules.

L'Institut français de Thessalonique s'enrichit de nouveaux locaux à l'architecture contemporaine (1973).





>> Les grands axes du développement

La nouvelle stratégie de l'association impose des directions privilégiées d'actions qui permettent des implantations nouvelles mais exigent la rénovation des apprentissages fondamentaux.

● L'ensemble de ces constats conduit très vite les dirigeants de la Mission, et en particulier leurs présidents, Émile Bollaert puis André Chandernagor à partir de 1974, à choisir les directions privilégiées d'action.

Des choix nécessaires

● Les positions existantes, c'est-à-dire les grands établissements, sont solides, mais « la formule des lycées français, même assouplie en régime mixte, reste pleine d'aléas ». Il convient donc de renoncer à implanter de nouvelles structures de ce genre. Et cela pour deux raisons essentielles. D'une part les États acceptent de moins en moins – et le mouvement ne cesse de s'accroître – de léguer à d'autres puissances, même de façon partielle, la formation fondamentale de leurs peuples. D'autre part, la tendance des écoles nationales les conduit à s'écarter peu à peu et de plus en plus du modèle occidental, en l'espèce français, pour mieux s'adapter aux besoins et aux exigences de leurs pays. Il en résulte une césure progressivement élargie qui conduit à remettre en cause la formule d'un lycée conçu sur le seul modèle métropolitain, même avec des modalités d'adaptation. C'est donc, comme l'écrit Canac « dans une perspective d'action partielle ou complémentaire, sur un fond d'éducation générale couvert désormais directement par les États eux-mêmes » qu'il faut résolument s'engager. Abandonner donc le monolithisme des établissements traditionnels qui furent pendant longtemps les atouts de la Mission.

● Du même coup, renoncer à la région du monde où, grâce à ces lycées, elle fortifia son image et construisit sa renommée : le Moyen-Orient qu'on appelle désormais la partie orientale du Bassin méditerranéen. En 1956, la Mission a fait la douloureuse expérience de la vulnérabilité de son œuvre dans ces pays où elle se croyait certaine d'un long avenir. Marcel Fort faisait de la concentration des efforts en Orient la raison profonde du succès de la Mission. En 1970, Herrenschmidt est certain du contraire : seule une dispersion géographique peut assurer un développement futur des activités. Sans doute n'abandonne-t-on pas les établissements qui demeurent. Beyrouth, malgré les violences et les troubles qui ensanglantent la ville, reste un bastion de l'œuvre. Mais Téhéran surtout présente de grands espoirs. Malgré la lenteur des chantiers, on construit et on agrandit. On obtient en 1975 un nouveau terrain. Les accords économiques qui viennent d'être signés entre l'Iran et la France laissent prévoir, avec l'afflux attendu de cadres et de techniciens français, une expansion considérable. Les Iraniens apprécient l'éducation française. Une université franco-iranienne est en projet. La gestion du lycée que construirait le ministère de l'Instruction publique dans le cadre de cette création serait confiée à la Mission.

● C'est sans doute le lycée d'Alicante qui marque le mieux cette nouvelle expansion tout en ménageant, d'une certaine façon, une transition avec les grands établissements traditionnels. L'école d'Alicante, en

effet, a été créée, après la guerre d'Algérie, pour des Français qui ne voulaient pas rentrer en métropole et cherchaient à s'établir dans des régions dont le climat et les conditions de vie leur rappelleraient davantage leurs régions d'origine : l'Algérois et l'Oranais. L'école connaît un rapide développement et bientôt de grandes difficultés financières. Elle est d'abord prise en charge par un promoteur mais elle a besoin d'une aide pour sa réorganisation pédagogique. La Mission laïque répond favorablement à l'appel qu'on lui lance. Un contrat de location-vente de dix ans est signé, résiliable de par la seule volonté de la Mission qui par ailleurs désigne un directeur et un intendant. En 1973, l'école compte 750 élèves, occupe des bâtiments neufs assez vastes pour qu'on puisse accueillir des pensionnaires. C'est le point de départ d'une extension de l'œuvre en Espagne.

Des exigences de rénovation pédagogique

● Cette diversification des écoles-lycées traditionnels et des petites écoles – appelées à partir de 1975 écoles françaises ou écoles de sociétés –, la grande diversité des régions où elles sont installées et de leurs conditions de vie obligent la Mission à l'imagination pédagogique. Pour le chantier de rénovation de l'enseignement qui s'ouvre, plusieurs priorités s'imposent. Les écoles maternelles qui doivent permettre aux enfants non francophones, à leur entrée dans le cycle primaire, de maîtriser convenablement la langue française orale, sont l'objet d'un plan en quatre points : recrutement de directrices et d'institutrices de pleine qualification, incitation à créer des groupes de travail pour une



Le lycée d'Alicante en 1974.





information et une réflexion mutuelles, organisation de courts colloques, *in situ*, sous la direction d'inspectrices françaises, soutien permanent par des publications spécialisées. De toutes les manières possibles, faire en sorte de ne jamais sacrifier les jardins d'enfants pour des problèmes matériels. Ils restent la source vive des établissements. Dans les autres cycles, on concentre les efforts sur trois tâches essentielles. D'abord l'enseignement des mathématiques avec la mise en application des mathématiques modernes – réforme bientôt aboutie un peu partout. Quant à l'enseignement de la langue française, dont on déplore de façon générale la dégradation, il pose des problèmes beaucoup plus sérieux. Il convient d'assurer « le désenclavement linguistique » des non-francophones, en développant à leur intention les classes d'accueil. Et afin de pallier les insuffisances manifestées par les modes d'apprentissage traditionnels, réorganiser la totalité des enseignements linguistiques en faisant appel à des experts des langues orientales, du

Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français et des écoles normales supérieures. Totalité des enseignements linguistiques parce qu'il faut revoir également l'apprentissage des langues étrangères, au premier rang desquelles l'anglais et les langues autochtones. Un groupe de réflexion est créé pour perfectionner les méthodes d'enseignement de l'arabe dont les résultats, malgré tous les efforts, restent fragiles. Et à Addis-Abeba, on décide d'aborder de façon empirique un problème nouveau pour la Mission : celui d'une langue nationale « rare », l'amharique.

- Le personnel missionnaire est au cœur de tous ces efforts. C'est lui qui doit en assurer le succès. Aussi fait-il l'objet d'une attention privilégiée. On choisit avec soin directeurs, professeurs et maîtres qualifiés pour exercer les fonctions qu'on leur destine : hommes et femmes prêts à se remettre en question, à travailler en équipes, à étendre leurs compétences au-delà du domaine strict des programmes et des horaires métropolitains. On veut

*Le nouveau lycée Razi à Téhéran
sort de terre en 1973.*





ensuite, à leur égard, ne pas s'en tenir à une gestion exclusivement administrative mais la rendre plus amicale, plus humaine, plus personnelle. Il faut surtout les soutenir dans l'effort de renouveau pédagogique qu'on leur demande. D'où la mise en place progressive d'une politique de formation continue pour laquelle, dans les années 70, on manque encore de moyens. Enfin, en 1972, on reprend la parution régulière de la revue *Dialogues* qui apporte à tous les personnels des documents nécessaires à leur réflexion et contribue à leur faire prendre une plus large conscience, malgré leur dissémination à travers le monde, de leur unité.

Le problème des tarifs scolaires

● Si la diversification des activités amène une augmentation des produits par l'accroissement global des effectifs, cette même diversification oblige à augmenter davantage encore le nombre des enseignants et à accroître les dépenses dues aux salaires.



Lycée franco-iranien, le lycée Razi accueille jusqu'à 3 000 élèves dans sa période la plus faste.

À partir de 1973 – année du choc pétrolier – une importante inflation dans les différents pays, la disparité des changes, le relèvement inévitable du salaire des recrutés locaux créent aussi bien dans les établissements qu'au siège une situation gravement déficitaire. La subvention du ministère des Affaires étrangères qui permettait d'assurer 60 % des frais de fonctionnement n'en couvre plus que 30 %. Il faut donc se résoudre à augmenter les tarifs scolaires, ce qui n'est jamais facile et ne cessera au fil des années de devenir de plus en plus difficile. Comme le déclare le trésorier général Jacques Vieilleville, « l'enseignement n'est pas une marchandise facile à vendre, c'est même la marchandise la moins commerciale qui puisse exister ».

● Il y a dans le problème des tarifs scolaires quelque chose qui conduit la Mission laïque à l'encontre de ce qu'elle voudrait être. Cette dernière sait bien en effet, qu'elle ne doit ni ne peut, à la différence de ce qui aurait pu se passer dans les terri-



Dialogues, n° 3, mars 1973.



toires colonisés, assurer une tâche massive d'éducation des populations. Cette tâche revient de droit aux écoles nationales officielles. Si pourtant, pendant un temps, ce sont les écoles étrangères (religieuses surtout) qui, dans de nombreux pays, assureraient une part de l'instruction des enfants, la montée des nationalismes, les accessions progressives à l'indépendance ont rendu aux gouvernements locaux devenus souverains la prérogative de l'instruction publique. La Mission ne peut donc guère – même si elle se limite à un rôle qui, du point de vue du nombre, reste marginal – renier sa tradition libérale et démocratique. Son passé, son prestige, ses traditions de vie et d'action lui ont fait créer des écoles qui ne peuvent être que par exception des écoles de quartier. Elles se voudraient ouvertes à l'ensemble des classes sociales mais leurs obliga-

tions financières les contraignent à accueillir plutôt les classes les plus aisées. La solution ne peut donc résider, comme le déclare le trésorier Vieilleville, « que dans un système de bourses, propre à notre association, afin de restituer aux familles nécessiteuses et les plus dignes d'intérêt, tout ou partie des frais scolaires qu'elles auront acquittés ». De toute façon, se trouve exclue la solution qui consisterait à fixer des tarifs par référence à la capacité contributive des familles les plus modestes.

- Le problème restera désormais récurrent et gagnera bientôt une acuité singulière avec d'une part l'opposition de certains gouvernements aux augmentations souhaitables des redevances scolaires et d'autre part la légitimité du droit à la gratuité des enfants français dont le nombre ne cesse de s'accroître.

>> Un nouveau plan d'action

Partout, la Mission laïque consolide ses positions, développe ses activités en restant fidèle à sa vocation première. Elle tente même des expériences quelque peu insolites en métropole comme la création du complexe de Valbonne.

- En 1975, Jean-Daniel Herrenschildt et Henri Canac quittent leurs postes. Daniel Malingre, maître de requête au Conseil d'État, devient secrétaire général. Avec ses collaborateurs, il tire rapidement les conclusions de l'œuvre de ses prédécesseurs. Dès l'assemblée générale de 1976, il est en mesure de présenter un nouveau plan d'action afin de pouvoir exploiter au mieux et développer les activités mises en place.

Le plan de 1976

- Le Liban est déchiré par une meurtrière et dévastatrice guerre civile. Malgré les événements, malgré de

courtes fermetures des établissements de Beyrouth, malgré des conditions difficiles de fonctionnement et de graves problèmes financiers, la Mission choisit la politique de présence. L'école de Tripoli au Liban prospère, réinstallée pour des raisons de sécurité dans les bâtiments d'un orphelinat grec orthodoxe. De nombreux autres signes montrent combien l'esprit laïque est parfaitement adapté au Liban. Mais tous les projets y sont pour l'instant gelés. Cette crise, survenant après celles d'Égypte et de Syrie, démontre la nécessité d'esquisser un nouveau plan d'action qui permettra à la Mission, autant que faire se peut, de se protéger contre les vicissitudes de l'histoire.

● Trois axes structurent les actions à venir.

1 - Malgré les échecs et les crises, le Bassin méditerranéen restera un secteur privilégié. De nombreux Français sont appelés à y travailler. Des tâches nouvelles de scolarisation de leurs enfants sont à organiser. Les lycées français encore existants constituent une armature solide et démontrent les avantages d'une gestion décentralisée. Partout où elle en créa d'autres et où elle garde un nom et une réputation, la Mission doit essayer de devenir une sorte de bureau d'études pour faciliter la mise en forme de projets éducatifs ou culturels : travailler par exemple sur un projet d'enseignement technique en Égypte. Pour la première fois apparaît l'idée qui fera plus tard son chemin d'une Mission prestataire de services.

En Syrie, la Mission doit poursuivre les négociations pour régler les contentieux financiers concernant Damas et Tartous et entrer en possession des fonds d'Alep qui attendent depuis vingt ans à la banque syrienne. La Mission souhaite lier la liquidation de ce contentieux à sa participation pour la création d'un centre culturel par réemploi d'une partie des sommes recouvrées.

2 - Dans le souci de limiter les risques, on projette d'orienter l'action dans les pays de langue anglaise qui offrent, de ce point de vue, une triple garantie. D'abord leurs régimes politiques comptent parmi les moins instables de la planète. Ensuite, on échappe bien entendu à la concurrence du français par l'anglais comme langue étrangère. Enfin, les écoles privées y étant nombreuses, le système de redevances scolaires n'y rencontrera pas de contes-

tation sérieuse. C'est dans cette perspective que sont envisagées des créations originales à Houston aux États-Unis, et à Canberra en Australie. Formules à chaque fois mixtes qui recourent à l'hébergement de certaines sections dans des écoles du pays. À Houston, à côté d'une école française ouverte avec le consulat de France et fonctionnant dans les locaux d'une école du pays, on projette de construire des classes maternelles pour les petits Américains. À Canberra, sections maternelles, primaires et secondaires sont hébergées par trois écoles australiennes distinctes. Dans les deux cas, on débouche sur la perspective de créer, à terme, des sections bilingues. C'est une nouvelle piste de développement qui, bientôt, aidera à poser et à tenter de résoudre le problème d'un enseignement international.

3 - Enfin la Mission doit continuer à l'amélioration des structures éducatives destinées aux enfants de Français à l'étranger. Il y a là une forme d'aide supplémentaire apportée à l'expansion internationale de l'économie métropolitaine. La Mission retrouve une idée, un projet qui lui sont chers : lier la politique de diffusion culturelle au développement extérieur de l'industrie et du commerce. Mais ses initiatives, comme la tentative de créer, en 1908, un Musée commercial au lycée de Thessalonique, sorte de salon d'exposition-vente des produits de l'hexagone, comme ses appels lancés à intervalles réguliers pour réclamer un soutien du secteur privé, ont trouvé peu d'écho. Désormais, le processus est inversé. C'est l'exportation de l'économie, en particulier des chantiers industriels, qui est première. La Mission, en aidant la scolarisation des enfants des personnels ainsi expatriés, permet et soutient cette

exportation. En ouvrant ces écoles de sociétés aux petits étrangers qui le désirent, elle retrouve, au bout de la chaîne, son activité de diffusion culturelle. Mais il faut aller plus loin encore.

Le complexe scolaire de Valbonne

● À la même assemblée générale, Malingre lance le projet d'un établissement tout nouveau dans sa destination et audacieux dans sa structure et son fonctionnement. L'idée de départ est simple. Il s'agit de créer, en France même, une école destinées aux enfants d'expatriés, adolescents qui pour des raisons multiples liées aux pays d'accueil, notamment en Afrique, ne pourraient suivre leurs parents à l'étranger. Au moment où les grands chantiers se multiplient dans des pays souvent loin-

tains, cet établissement parachèverait l'action conduite avec les écoles de sociétés.

● Cet objectif entraîne plusieurs exigences. L'école doit rester ouverte tous les jours de l'année et son internat doit fonctionner sept jours sur sept. Ce sera donc un établissement permanent, « maternel » d'une certaine façon. Pour pallier les inconvénients et les dangers d'un internat continu, « ouvert », il faut compléter la structure scolaire par des équipements importants : installations sportives, espaces et matériels pour le développement d'activités culturelles, etc. L'établissement devra en outre offrir une possibilité d'hébergement pour les parents qui voudraient, lors de leurs congés en France, venir voir leurs enfants. Une telle réalisation demande de la place et suggère qu'on l'installe dans un paysage agréable. Un site est déjà retenu : le parc international Valbonne-Sophia-Antipolis, à côté d'Antibes, dans le Sud-Est de la France. Dans le cadre choisi, et pour répondre aux objectifs d'une éducation « totale », on ne peut retenir une architecture trop étroitement traditionnelle. Le complexe ne doit pas être un ghetto, ni dans son apparence, ni dans son fonctionnement. On le conçoit comme un lieu de rencontre qui, d'ailleurs, pourra accueillir des élèves venus des établissements voisins. Les autorités nationales et régionales concernées ont montré leur intérêt pour cette création et donné leur accord.

● La mise en œuvre du projet demande que soient résolus bien des problèmes. La multiplicité des tâches quotidiennes, l'encadrement permanent des élèves entraînent une administration et une gestion délicates et coûteuses. Les professeurs doivent par

*Le campus de Valbonne
en 1978.*



exemple être en même temps des accompagnateurs qui seront rétribués en heures supplémentaires pour animer les activités socioculturelles.

● Afin de conduire à bien ce projet audacieux et généreux, il est nécessaire de créer une fondation dont la dotation sera fournie conjointement par la Mission laïque et des banques nationalisées. Ce sera la Fondation scolaire et culturelle à vocation internationale. Les responsabilités de fonctionne-

ment seront partagées entre le ministère de l'Éducation nationale et la Mission laïque.

● En même temps, la Mission prend en charge, toujours par l'intermédiaire de cette fondation, une école venue de la famille Nadaud, bien connue pour ses initiatives dans l'enseignement privé, qui devient une école internationale européenne mais qui, à la différence de Valbonne, est de caractère totalement privé.

>> Diversité des orientations

● L'exécution du plan de 1976 entraîne la Mission à défricher des champs nouveaux d'activités. L'expérience des écoles de sociétés, qui rencontre un succès certain, la mise en place de solutions originales pour réussir les implantations en cours dans les pays anglophones, en particulier aux États-Unis, la recherche de réponses adaptées aux problèmes posés par la scolarisation des jeunes Français à l'étranger conduisent à définir, dans un monde en constante mouvance, une politique dont les différents axes peuvent apparaître parfois comme contradictoires et cependant toujours étroitement imbriqués. Pendant tout le reste du siècle, la Mission laïque cherchera à les unir dans la fidélité à ses principes premiers.

La scolarisation des jeunes Français

● Désormais, la Mission s'intéresse à un problème qu'elle ne se posait pas en tant que tel aupara-

vant : celui de scolariser des enfants expatriés. Il s'agit pour elle de contribuer à honorer une obligation morale : assurer en dehors des frontières le droit des Français à l'éducation. Mais les problèmes ainsi posés sont nombreux, délicats et complexes.

● Sur le plan des principes d'abord. À l'étranger comme en France, l'éducation doit être gratuite. Or, ce n'est pas le cas : les écoles situées en dehors du territoire national sont des établissements privés, dont l'essentiel des ressources, pour répondre aux frais de location des locaux, d'équipement et de fonctionnement provient, pour leur plus grande part, des redevances scolaires acquittées par les familles. Plusieurs mesures permettraient sans doute, à terme, de parvenir à la gratuité, mais leur concrétisation est bien aléatoire sans un engagement important de l'État français.

Le problème de la scolarisation des jeunes Français de l'étranger conduit la Mission laïque à expérimenter l'enseignement international.



- Sur le plan pédagogique ensuite. Les élèves sont, selon les lieux, plus ou moins nombreux. Ils sont d'âges très différents, ce qui conduit à regrouper des niveaux, à créer des classes uniques, à consentir des trous dans le cursus et, très souvent, à recourir au téléenseignement pour les classes secondaires. On ne peut qu'assurer un enseignement général, des filières spécialisées étant impossibles à ouvrir. Sans doute, l'accueil d'enfants autochtones et étrangers permet-il, dans une certaine mesure, de pallier ces inconvénients. Ils n'en demeurent pas moins.

- Sur le plan des considérations d'avenir enfin. Dans la très grande majorité des cas, on a affaire à des élèves de passage, dont la durée de séjour est éminemment variable. Il faut donc veiller à ce que les élèves puissent, lors de leur retour en France, se réinsérer et s'orienter sans trop de difficulté dans le système éducatif métropolitain.

- La résolution de tous ces problèmes, lorsque la Mission se voit confier la gestion de ces écoles, la conduit à poser dans des perspectives nouvelles le choix de sa vocation.

Tenter l'expérience de l'enseignement international

- Entre 1976 et 1978, se précise en effet la possibilité de s'engager dans la voie de l'enseignement international. Certes, la tentation n'est pas nouvelle. Marcel Fort l'avait déjà connue à Alexandrie. Mais elle se trouve maintenant confortée par toute une série de facteurs. L'enseignement international permettrait d'offrir une éducation respectueuse des traditions nationales et, en même temps, ouverte

sur le monde extérieur. De plus, l'adoption d'un tel enseignement dans les écoles hors frontières apporterait aux jeunes Français un double avantage. D'une part, il leur permettrait de mieux profiter des conditions privilégiées liées à leur expatriation. D'autre part, il les aiderait à résoudre le problème de leur réinsertion, tout en leur conservant les acquis de leur expérience étrangère. À condition toutefois qu'un tel type d'enseignement soit également mis en place en métropole. Ce qui n'est pas le cas. À l'exception du lycée international de Saint-Germain-en-Laye en région parisienne, un tel enseignement n'est pas encouragé.

- La Mission décide donc de créer, en octobre 1977, un département d'enseignement international, avec deux objectifs. Augmenter la place de la langue française dans un tel cursus, partout où il existe. Encourager en métropole la création d'écoles internationales privées à but non lucratif, autorisées par l'Office du baccalauréat international à préparer leurs élèves à cet examen. En même temps, la Mission engage des pourparlers pour devenir le représentant en France de cet Office du baccalauréat international.

- Le projet se heurte à des arguments de poids présentés aussi bien par le ministère des Affaires étrangères que par le ministère de l'Éducation nationale. Il ne convainc guère non plus Jacques Habert, sénateur des Français de l'étranger, qui ouvre la polémique en 1978. Cette orientation, demande-t-il, correspond-elle à la volonté des fondateurs de la Mission ? Est-ce bien à l'association d'être le représentant de l'Office du baccalauréat international en France et se faire le

pionnier de cette cause ? Ne doit-on pas redouter, à l'inverse de ce que l'on souhaite, des risques de heurts avec les Français de l'étranger ? Le président Chandernagor et le secrétaire général Malingre réaffirment leurs arguments en faveur de la diffusion de la langue. Toutefois, on s'en tiendra, pour l'instant à tenter l'expérience. « J'ai bien dit l'expérience », précise Chandernagor.

● Cette expérience peut se faire en France, au lycée de Valbonne et à l'école internationale et européenne de Paris qui se trouve à Draveil. Aux États-Unis, les écoles françaises de Houston et de San Francisco orientent déjà leurs objectifs dans ce sens.



*Awty International school
à Houston.*

>> Une détermination résolument offensive

● En 1979, la Mission connaît une année très difficile. Au Liban, la situation ne s'améliore pas. Le grand lycée, devenu cible militaire, est fermé. À Addis-Abeba, l'avenir devient incertain. Les autorités éthiopiennes ne désirent-elles pas remettre en cause le statut et les modalités de fonctionnement du lycée Guebre-Mariam ? Et en Iran c'est la catastrophe. La révolution islamique contraint le lycée Razi, sur lequel on fondait tant d'espoirs, à fermer ses portes. Une année plus tard, le gouvernement le nationalise. Les professeurs sont rapatriés, tandis que les grands élèves, incapables de se réinsérer dans l'enseignement officiel, sont interdits de départ.

● Tous ces événements confirment la validité de l'orientation nouvelle : se mettre au service de la mobilité des Français et de la présence de l'économie française à l'étranger. Même si les écoles ouvertes connaissent des fortunes diverses, les difficultés n'ont jamais l'ampleur des malheurs qui ont frappé les grands lycées traditionnels. Les risques financiers, certes, sont importants. Le complexe de Valbonne se révèle trop grand, trop ambitieux. On ne remplit pas les locaux, on tourne à perte. La formule même de l'établissement, généreuse, épanouissante, humaine, prête le flanc à la critique, et certains parents lui préfèrent l'internat « classique » ouvert à l'intention de leurs enfants à Agen par le

Sûre de sa détermination, consciente de donner à la laïcité un visage adapté aux situations mondiales nouvelles, la Mission laïque réclame son droit à l'existence par la définition et la mise en œuvre de projets audacieux.



ministère de l'Éducation nationale. À l'école de Draveil, de dimension plus modeste, et qui accueille davantage d'enfants étrangers dans une perspective surtout européenne, d'autres difficultés apparaissent. Les deux établissements servent en tout cas à désengorger les locaux devenus trop exigus au siège. Valbonne héberge la gestion informatique de l'association et Draveil une partie des services pédagogiques et la reprographie.

● L'arrivée à la présidence, en 1981, d'Alain Gourdon, qui remplace André Chandernagor appelé à des fonctions ministérielles après l'élection présidentielle de mai 1981, est l'occasion de faire le point. Ce changement, précise Gourdon, « n'affectera pas la façon dont nous avons conduit nos activités à l'étranger ». On réaffirme donc la volonté de préserver l'esprit de laïcité, défini comme volonté d'insister sur le sens des différences, du pluricultu-



*La joie des élèves du lycée
Guebre-Mariam,
sous leur bannière,
lors des jeux de l'ONU en 1971,
après la victoire de l'équipe
féminine d'athlétisme du lycée.*

ralisme, d'une certaine internationalisation. On souligne qu'il ne saurait y avoir d'opposition « entre le service de sa langue et de sa culture et le respect des autres langues et des autres cultures ». C'est sur cette base qu'est esquissé un projet pédagogique pour les cinq années à venir, présenté par le secrétaire général Daniel Malingre comme une sorte de résultante logique de l'histoire de la Mission laïque, divisée en trois périodes ainsi présentées : de 1902 à 1950, la Mission laïque est subordonnée à un projet politique ; de 1950 à 1970, par voie de conséquence, elle est victime des événements politiques ; de 1970 à 1980, elle conquiert le droit à l'existence par des projets ambitieux qui partent à l'assaut d'un monde administratif hostile.

● Il y a dans cette vision comme dans bien des propos d'alors comme un petit air de fronde. De 1980 à 1985, elle devient porteuse d'un projet pédagogique qui dérange et provoque des réactions hostiles ou favorables. À de multiples reprises, de 1981 à 1983, la Mission déclare qu'elle se veut « une maison impertinente, une maison qui embarrasse, qui dérange ». Non qu'on veuille mettre en cause la qualité des partenariats ou s'affranchir des autorités de tutelle. Bien au contraire : les relations avec les ministères sont bonnes, meilleures même qu'un peu plus tôt. Mais ce qu'on redoute par-dessus tout, c'est de s'enliser dans une bureaucratie paralysante, que l'extension de l'œuvre peut amener à développer de façon d'abord insidieuse. Il faut rester une petite équipe, ne pas devenir un monde administratif, rester disponible pour les grands ministères et multiplier, plutôt que les créations d'écoles, les têtes chercheuses en pédagogie. En un mot, sauvegarder

l'autonomie, s'écarter des stratégies politiques qui chercheraient à assujettir la Mission à leurs objectifs.

● C'est dans cet esprit de dialogue constant, en coordination avec les organisations laïques œuvrant pour l'enseignement français à l'étranger, qu'il convient d'aborder les problèmes nés de la coexistence des deux grands objectifs de la Mission : scolarisation des Français à l'étranger et diffusion linguistique et culturelle. Mission « *bifrons* », menacée d'écartèlement, qui réclame, pour aider les ministères concernés à retrouver l'unité de leurs politiques, et conforter la sienne, la création d'un Office public scolaire et culturel pour l'étranger.



La nouvelle formule de Dialogues, la revue de l'association, en juin 1983.



- ▶ **22 janvier 1971**
 Le Cours Descartes de Kinshasa (Congo), première petite école (après Damas) à s'affilier à la Mission laïque. Elle est suivie par l'école de Luanda (Angola), ancienne école de société.
- ▶ **Septembre 1971**
 Ouverture des nouveaux locaux de l'Institut français de Thessalonique.
- ▶ **Octobre 1971**
 Affiliation des petites écoles de Bagdad et de Lubumbashi (avec l'annexe de Kolwesi).
- ▶ **1^{er} décembre 1971**
 Les autorités libyennes déclarent vouloir disposer des locaux qui abritent le lycée de la Mission laïque à Tripoli.
- ▶ **1972**
 Création pour les sociétés Michelin et Elf Aquitaine de l'école de Port-Harcourt (Nigéria) et de Stavanger (Norvège) pour Elf Aquitaine (SNEA).
- ▶ **24 février 1972**
 Assemblée générale extraordinaire de modification des statuts. Parution du premier numéro de *Dialogues*.
- ▶ **13 juillet 1972**
Loi sur la situation des coopérants.
- ▶ **Septembre 1972**
 Prise en charge de la petite école française de Thessalonique, de l'école française de Conakry.
- ▶ **Octobre 1972**
 La Mission laïque prend la direction de l'école française d'Alicante et passe un contrat de location-vente des bâtiments.
- ▶ **Mars 1973**
 Vente de l'ancien établissement de Téhéran et achèvement de la première phase de l'extension du lycée Razi.
- ▶ **Septembre 1973**
 Ouverture de l'école d'Aberdeen (Royaume-Uni) pour la société Total.
- ▶ **Octobre 1973**
 Ouverture d'un nouveau bâtiment au lycée de jeunes filles de Beyrouth (devenu lycée Abdel-Kader).
 Création du lycée franco-libanais de Tripoli au nord du Liban. Prise en charge de Aouk-el-Gharb et Aley (Liban).
 Affiliation des écoles françaises de Saragosse et Abu-Dhabi.
- ▶ **Novembre 1973**
 La petite école d'Alicante devient le Lycée français de la Mission laïque.
- ▶ **1974**
 Création de l'école de Balikpapan (Indonésie) pour la société Total.
- ▶ **16 janvier 1974**
Le conseil des ministres approuve la réforme Haby de l'enseignement.
- ▶ **Février 1974**
L'armée éthiopienne, après une mutinerie, impose sa tutelle à l'Empereur.
 Malgré les événements, le lycée d'Addis-Abeba reste ouvert.
- ▶ **4 avril 1974**
 Élection d'André Chandernagor comme président de la Mission laïque française.
- ▶ **Juin 1974**
 Inauguration de la 2^e tranche de l'extension du lycée Razi.
- ▶ **Octobre 1974**
 Affiliation des écoles françaises de Nairobi et Johannesburg. La Mission laïque est sollicitée pour prendre en charge le lycée de Hamadan (Iran).
- ▶ **1975**
 Acquisition d'un nouveau terrain à Téhéran.
- ▶ **Janvier 1975**
 Affiliation des écoles de Canberra (franco-australienne bilingue) et Benidorm (Espagne).
- ▶ **Avril 1975**
 L'Iran met à disposition de la Mission laïque un terrain de 10 hectares pour agrandir le lycée Razi.
Début de la guerre civile au Liban.
- ▶ **Juillet 1975**
 Ouverture par la Mission laïque du centre de vacances de Morzine.
- ▶ **11 juillet 1975**
Loi Haby relative à l'éducation.
- ▶ **1^{er} octobre 1975**
 Daniel Malingre devient secrétaire général de la Mission laïque française.
- ▶ **1976**
 Projet de complexe scolaire de Valbonne.
- ▶ **10 février 1976**
 Convention avec le Colegio nicaraguense-frances de Managua.
- ▶ **Mars 1976**
 Fermeture des établissements de la Mission laïque au Liban.
- ▶ **Juin 1976**
 La commission mixte franco-éthiopienne modifie l'organisation pédagogique d'Addis Abeba.
- ▶ **10 juin 1976**
 La 69^e assemblée générale autorise des constructions à Alicante, Thessalonique, Canberra, la création d'une section bilingue à Houston et le principe de la construction de Valbonne.
- ▶ **13 septembre 1976**
 Le conseil d'administration autorise l'achat d'une villa pour le collège Molière de Saragosse. Réouverture des établissements de la Mission laïque au Liban.
 Constitution par la Mission laïque de la Fondation scolaire et culturelle à vocation internationale.
- ▶ **Octobre 1976**
 Affiliation des écoles de Palma de Majorque et de Sharjah. Accord avec l'école franco-américaine de San Francisco.
- ▶ **Décembre 1976**
 Ouverture au lycée Guebre Mariam des sections de géomètres et topographes.
- ▶ **1977**
 Jean-Daniel Herrenschmidt et Canac quittent la Mission laïque. Daniel Malingre devient secrétaire général. Création par la Mission laïque d'un département d'enseignement international.
- ▶ **4 janvier 1977**
Parution des décrets d'application de la loi Haby.
- ▶ **Février 1977**
 Premiers contacts de la Mission laïque avec Awty School de Houston. Ouverture de classes de préformation professionnelle au lycée Guebre-Mariam d'Addis-Abeba.

- **Mars 1977**
Entrée de la Mission laïque au CCOMCEN.
Création d'un département de l'Enseignement international et européen.
- **23 juin 1977**
70^e assemblée générale de la Mission laïque et 1^{re} assemblée générale de la Fondation scolaire et culturelle à vocation internationale.
Projet Vallery Radot de schéma de relations entre le ministère des Affaires étrangères et la Mission laïque.
- **13 juillet 1977**
Décret sur les écoles françaises et établissements français à l'étranger.
- **1^{er} octobre 1977**
Signature d'une convention entre l'École normale supérieure de Saint-Cloud et la Mission laïque pour l'élaboration d'une nouvelle méthode d'enseignement du français langue étrangère.
- **Octobre 1977**
Signature d'une convention entre l'école bilingue franco-américaine de San Francisco et la Mission laïque.
- **25 octobre 1977**
Loi Guerneur d'aide à l'enseignement privé.
- **19 mai 1978**
Mort d'Émile Bollaert, président d'honneur de la Mission laïque.
Affiliation de l'École d'Ispahan (Iran) et de l'École franco-allemande de Hambourg.
- **Septembre 1978**
Ouverture du Complexe scolaire de Valbonne Sophia-Antipolis. Installation d'une partie des services financiers du siège central à Valbonne.
L'École internationale européenne de Paris (Draveil) gérée par la fondation.
- **4 décembre 1978**
Fermeture du lycée Razi de Téhéran.
- **1979**
Création de l'école de Limbe (Cameroun) pour la société SONARA.
- **1^{er} février 1979**
Chute de la monarchie en Iran.
- **12 février 1979**
Premier gouvernement révolutionnaire en Iran.
- **19 février 1979**
Décret sur la garantie de l'État aux emprunts des écoles françaises de l'étranger.
- **20 février 1979**
Réouverture du lycée Razi de Téhéran.
- **23 février 1979**
Signature d'une convention avec le ministre de l'Éducation à propos de Valbonne.
- **Mars 1979**
La Mission laïque signe une convention avec le ministère gabonais de l'Éducation.
- **Octobre 1979**
Ouverture par la Mission laïque du bureau régional de l'Office du baccalauréat international.
Le lycée de Tripoli en Libye devient École de la communauté française.
- **Août 1980**
Nationalisation du lycée Razi en Iran.
- **Septembre 1980**
Extension des services de la Mission laïque.
Installation d'une partie du siège central au château des Bergeries (Draveil).
- **1981**
Alain Gourdon devient président de la Mission laïque.
- **30 juin 1981**
74^e assemblée générale sous la nouvelle présidence d'Alain Gourdon.
André Chandernagor, nommé ministre délégué aux Affaires européennes devient président d'honneur.
- **Septembre 1981**
Entrée en vigueur de la réforme des écoles d'entreprise.
- **Octobre 1981**
Ouverture à la Mission laïque du service d'orientation scolaire et professionnelle.
Mise en chantier d'une méthode d'arabe langue étrangère. L'École française d'Abu-Dhabi devient lycée Louis-Massignon.
- **1982**
Débarquement à Beyrouth du contingent français de la force d'intervention multinationale.
- **4 juin 1982**
Bombardement de Beyrouth par l'aviation israélienne.
- **28-30 juin 1982**
La Mission laïque organise la 7^e conférence consultative mondiale du baccalauréat international.
- **27 juillet 1982**
Décret de réorganisation du ministère des Relations extérieures (transferts DGRCST / service de la Coopération et du Développement).
- **Septembre 1982**
La gestion du lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi est confiée à la Mission laïque. Ouverture du service informatique et enseignement de la Mission laïque.
- **6 octobre 1982**
Décrets sur l'organisation de l'enseignement français à l'étranger.
- **17 novembre 1982**
La Mission laïque fête à Paris son 80^e anniversaire.
- **1983**
Vote de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur. Relance de la politique de francophonie.
Première réunion du Conseil de l'enseignement français à l'étranger.
- **1984**
Manifestations des partisans de l'école libre suivies du défilé à Paris des partisans de l'enseignement laïque.
Le siège de la Mission laïque est transféré du 8, rue du général-Clergerie, qu'elle occupait depuis 1915, au 9, rue Humblot dans le xv^e arrondissement.
Au Liban, le Grand lycée franco-libanais connaît des dommages considérables pendant les événements de février ; les milices libanaises occupent alors l'établissement à plusieurs reprises.
Vente du lycée Abdel Kader à la Fondation Hariri.
La Mission laïque garde la gestion administrative et pédagogique de l'établissement de Beyrouth.
Mise en place du Haut conseil de la Francophonie et du Commissariat de langue française.



Classe de collège, lycée Verdun à Beyrouth.

1984-2002



Dynamisme
et diversité



>> Le choix de la rigueur (1984)

La diversité des orientations entraîne la diversité des œuvres, des activités et des tâches à tel point que, à partir de 1984 et 1985, il devient nécessaire de travailler à la maîtrise d'un développement menacé d'anarchie et, partant, dangereux pour l'avenir même de la Mission.

L'association se trouve en effet confrontée à toute une série de problèmes nouveaux qui l'obligent à choisir entre des exigences contradictoires ou, tout au moins, à composer avec elles. Doit-elle préférer le risque ou la sécurité, l'audace ou la prudence ? A-t-elle les moyens de réunir les données indispensables à ses choix et de prendre le recul capable d'éclairer ses décisions ? Sera-t-elle toujours en mesure de garantir le suivi d'activités qui prolifèrent et, par conséquent, leur qualité ? Ne lui faudra-t-il pas, en définitive, préférer un jour la rigueur du maintien des œuvres existantes à l'enthousiasme des créations ?

Une expansion réfléchie

● Paul Fahy, président honoraire de la Ligue de l'enseignement, prend en mains comme président les destinées de l'association en juillet 1984. Il connaît bien la Mission. Il fait partie de son Bureau depuis de longues années. Dès son élection, il travaille à se donner les moyens de maîtriser à la fois dynamique et diversité. La dynamique, en effet, n'appelle-t-elle pas la diversité et la diversité n'accélère-t-elle pas la dynamique ? Il convient donc, non pas de briser cette dynamique qui est au cœur du développement mais de la contenir par un ensemble de règles aussi bien politiques que pédagogiques ou financières. Du point de vue politique, l'expansion se doit d'être prudente et modérée. Il ne s'agit pas de répondre à toutes les demandes qui viennent de nombreuses régions

du monde. Il faut les étudier, sous tous leurs aspects, avant de choisir et d'accepter celles qui présentent les meilleures chances de succès. On retiendra donc de préférence les régions ou les villes où une demande claire d'enseignement français s'est exprimée, correspondant à un besoin réel, dans un contexte politique, économique, social et culturel favorable. Du point de vue pédagogique, il faut se sentir capable de s'adapter aux situations présentées. Se sentir capable d'être partout, sous des formes diverses, sans qu'il y ait la moindre trace d'un simple « tourisme pédagogique ». L'expansion doit donc se justifier par une stratégie éducative exigeante.

● Le point de vue financier reste déterminant. Il serait dangereux de se lancer dans la réalisation de projets dont les coûts estimés seraient hors de proportion avec les moyens dont on dispose. Et il reste indispensable, pour les opérations décidées, de programmer avec rigueur et les investissements immobiliers nécessaires et la prise en charge effective des établissements créés. En un mot, la Mission ne doit pas commettre d'erreur sur l'importance relative de ce qu'il faut faire. Création et gestion quotidienne sont, en réalité, assez faciles. Mais là n'est pas l'essentiel. La difficulté se révèle pleine et entière lorsqu'il s'agit d'assurer et de maintenir la qualité de l'enseignement dispensé. L'exemple de l'éducation métropolitaine peut à cet égard se révéler trompeur. En France, on a ouvert partout des écoles semblables parce que



En 1985, le lycée Verdun (en haut à gauche) est construit à la place de lycée français de la rue Verdun à Beyrouth (en haut à droite). Il est rénové en 2002 (ci-contre).



même si les milieux étaient différents, l'objectif était national, fondé sur l'unité républicaine. À l'étranger, les écoles que l'on crée doivent toutes être différentes parce qu'elles se doivent de respecter les milieux dans lesquels on les installe et parce que les objectifs à poursuivre – même s'ils s'inscrivent dans une finalité commune – ne sont jamais identiques. Maintenir la qualité de l'enseignement français dans un milieu socioculturel autre, non francophone de surcroît, est une tâche ardue qui ne saurait s'accommoder ni de routine, ni de laisser-aller.

La réorganisation du siège

● Tous ces problèmes ne peuvent être posés et résolus de manière satisfaisante que par un siège qu'il convient de renforcer. Trois séries de mesures y contribuent. La première concerne les structures statutaires. Le Bureau, pour une période

de deux ans, est réduit au minimum exigé par la loi : un président et un trésorier. À côté d'eux, un administrateur, Bernard Hyppolite, mis à disposition par le ministère de la Coopération, est chargé de la gestion de tout ce qui est plus proprement fonctionnel. La deuxième résout le problème des locaux. En janvier 1985, la Mission quitte les locaux exigus de la rue du Général-Clergerie, dans le xvi^e

arrondissement de Paris, pour s'installer dans un bâtiment beaucoup plus spacieux, rue Humblot, dans le xv^e arrondissement, son siège actuel. Des aménagements y restent possibles qui pourront accroître encore les superficies disponibles. Cette installation nouvelle permet de mettre en œuvre la troisième mesure : le regroupement de tous les services dispersés par nécessité, comme on l'a vu entre le siège, Valbonne et Draveil. Ce dernier site ne sera plus utilisé que pour le cycle secondaire et les stages de formation pédagogique. L'ensemble de ces décisions permet une gestion plus efficace, plus rigoureuse, plus contrôlable et mieux contrôlée. Il contribue à l'apaisement de turbulences nées de quelques incidents déplorables facilités, les années précédentes, par la dispersion des services. Ainsi peut-on rétablir un climat interne, un moment compromis, et clarifier une image, un moment brouillée dans l'opinion suite à certaines critiques émises par la Cour des comptes dans son rapport public de 1984.

● Cette réorganisation porte rapidement ses fruits. Dès l'assemblée générale de 1986, ses membres sont en possession, à l'ouverture des travaux, d'un rapport d'activité substantiel concernant l'année scolaire qui s'achève. Ce rapport, préparé par le conseil d'administration, livre une analyse du présent qui prend en compte le passé et le souci d'une évolution à court et moyen terme. Il inaugure une tradition qui ne se démentira plus. Dès les années suivantes, le rapport d'activité établi par le conseil deviendra la pièce maîtresse des travaux des administrateurs et va révéler la place grandissante occupée par les services du siège rendus nécessaires pour le développement des œuvres.



>> De nouveaux cadres d'action

Les projets pédagogiques et culturels

● En février 1985, se tient à Paris et à Draveil un colloque « Enseigner aujourd'hui à l'étranger ». Il s'agit de réunir les éléments nécessaires à l'élaboration d'un projet global qui pourrait servir de support aux activités des cinq années à venir. Ce projet rappelle d'abord trois séries d'engagements. Un engagement politique qui s'appuie sur la laïcité conçue comme code et pratique du vivre ensemble, comme éducation du choix et comme volonté de dialogue interculturel dans le respect de l'autre. Un engagement pédagogique et culturel qui permet de définir le degré d'autonomie de l'association par rapport à l'État, afin de savoir comment peut s'articuler un projet « Mission » dans le cadre plus global de la stratégie gouvernementale. Le troisième engagement cherche à définir ce que peut être une politique scolaire française à l'étranger.

● Trois axes peuvent la déterminer. D'abord la prise en compte des droits légitimes à l'éducation des enfants français résidant à l'étranger qui devrait, à terme, déboucher sur la gratuité, sans qu'on se fasse trop d'illusions sur sa concrétisation prochaine. Ensuite la mise en place de structures cohérentes dans les établissements. Enfin l'orientation vers l'enseignement international qui évite de refermer les écoles, même exclusivement françaises, sur les seuls programmes

métropolitains et démontre qu'il ne saurait y avoir de cultures pauvres. Ce faisant, à terme, on peut caresser l'espoir d'ouvrir sur l'autre le système éducatif français lui-même.

● Lorsque la Mission publie ce projet, elle prend en compte les dominantes de la nouvelle pédagogie française : les technologies de pointe avec l'application du programme « informatique pour tous », la documentation pédagogique, essentielle pour compenser les carences dues à l'éloignement de l'environnement culturel français, l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle, la mise en

Dans le cadre de la stratégie culturelle globale de la France, la Mission laïque cherche à définir ce que peut être sa politique scolaire. La diversité de ses écoles la conduit à privilégier la prestation de services, à constituer des réseaux où se développent communication et solidarité.



Le Lycée franco-libanais de Tripoli s'installe en 1985 dans ses locaux actuels.



place d'équipes pédagogiques soutenues dans leurs efforts par une formation continue de perfectionnement pour les personnels détachés et de recyclage pour les personnels locaux. Un groupe de réflexion suivra la mise en œuvre du projet dans les établissements afin de remédier aux difficultés rencontrées et d'éviter l'irréalisme et le caractère aventureux des actions entreprises.

● Ce colloque de 1985 entraîne, du point de vue de la politique éducative de la Mission deux conséquences. D'une part, il permet la définition d'un plan quinquennal d'action dont, de loin en loin, on établira des rapports d'étapes. On intègre davantage, dans l'action conduite, des pratiques d'évaluation. D'autre part, il souligne l'importance d'une réflexion commune en même temps qu'il rend nécessaire le développement des services, en particulier du service pédagogique. Ainsi s'amorce, à partir de 1988 surtout, un infléchissement des orientations globales.

L'ingénierie éducative

● Mises à part les écoles d'entreprises, l'expérience des établissements scolaires à l'étranger – même s'ils font l'objet d'un suivi plus attentif – ne s'affirme plus comme le premier souci de la Mission. Désormais on a davantage le souci « d'offrir une assistance pédagogique et une assistance technique à tous les organismes privés et publics qui diffusent l'enseignement du français à l'étranger, à développer, en quelque sorte, la capacité de l'école à répondre aux attentes et aux besoins des élèves de cultures différentes et scolarisés dans les conditions les plus diverses ». La Mission

se sent donc désormais suffisamment forte, grâce à l'expérience acquise dans les situations les plus variées qu'elle a connues dans ses propres établissements, pour pouvoir offrir le fruit réfléchi de cette expérience à d'autres. Non seulement des idées mais une aide pour leur application. Autrement dit la possibilité d'offrir des services concrets. C'est ce qu'on appellera l'ingénierie éducative. Cette dernière expression qui avait fait l'objet d'une interpellation à l'assemblée générale de 1988 avait été définie par le secrétaire général Daniel Malingre qui en avait justifié la validité par son utilisation dans le *Journal officiel*.

● L'adoption de ce nouvel objectif dessine des contours nouveaux à l'influence de la Mission. Son public vise essentiellement les élèves de cultures différentes. Son « moyen » reste l'enseignement mais elle saute désormais par-dessus la distinction public-privé. La laïcité s'entend avant tout par référence à la diversité culturelle des élèves. On voit mieux désormais qu'il n'y a pas opposition entre le service de la diffusion de la langue et de la culture françaises et le service des autres langues et des autres cultures. La vocation originelle de la Mission laïque n'est pas trahie, loin de là, mais d'autres accentuations se font jour. On ne peut plus s'en tenir, à l'égard des autres, comme le soulignait déjà Herriot, à la notion trop restrictive de tolérance. Il faut maintenant reconnaître la réciprocité et la solidarité dans les dimensions culturelles du monde, et la force que représentent, dans ce monde-là, les échanges. La Mission est sans doute la mieux placée pour faire, sinon coïncider, du moins se rapprocher les relations culturelles – qui sont celles des

nations – et les relations entre les cultures – qui sont celles des peuples.

- On ne saurait donc maîtriser la diversité par la recherche et l'application d'une politique commune qui dissoudrait les différences. La diversité doit déboucher sur la diversification des interventions. Seule, sa reconnaissance effective doit permettre de l'intégrer dans une stratégie d'ensemble. Rien n'est simple toutefois. Une prestation de services ne peut être une prestation quelconque. Si on abandonne le ponctuel, qui conduit souvent à des incohérences, on ne peut pas non plus suivre un programme aux normes préétablies. Il faut tenir compte des demandes, des attentes et des besoins, reconnus, clarifiés avant de procéder à une diffusion adaptée des méthodes et des moyens. Les prestations devront être à chaque fois exactement ciblées.

La notion de réseau

- Dans les années 90, la Mission prend conscience de l'importance et de la profondeur de sens du concept de réseau, qu'elle applique, depuis un certain temps déjà, à l'ensemble de ses établissements. Mais il ne semble pas qu'elle lui donnait alors une signification approfondie. Lorsqu'elle l'emploie désormais, la multiplicité de ses écoles (une cinquantaine), leur diversité, leur dispersion géographique (une trentaine de pays) l'obligent à affiner l'analyse qu'elle peut en conduire pour le rendre plus opérationnel. Jusqu'alors, à chaque assemblée générale, le secrétaire général passait en revue, les uns après les autres, lycées et centres culturels en s'attardant davantage sur ceux dont

les réussites particulières ou les difficultés de situations appelaient un examen plus approfondi.

- Désormais, la Mission les regroupe par catégories que justifie chaque fois la nature de ses liens avec eux. En 1990, elle en distingue trois. D'abord les établissements dits « à gestion directe » qui sont, pour le plus grand nombre sa propriété depuis longtemps et où elle exerce la plénitude de ses responsabilités, tant administratives que financières et même pédagogiques. Viennent ensuite les écoles liées par convention où elle n'assume, à la demande, que des prestations de services, qu'elle le fasse de façon régulière et durable (on a parlé longtemps d'écoles adhérentes) ou de façon ponctuelle, dans des domaines particuliers et pour des durées déterminées (on a parlé longtemps d'écoles abonnées). Il existe enfin les écoles d'entreprises (on les appelait au départ des écoles de sociétés) créées en partenariat avec les entreprises qui ouvrent des chantiers outre-mer et qui décident de créer, sur leur « base-vie », des établissements capables d'assurer, dans les meilleures conditions de qualité et avec les meilleures chances de réinsertion dans le système éducatif de métropole, la scolarisation des enfants des familles temporairement expatriées. Mais toutes ces écoles peuvent être regroupées aussi selon leur répartition géographique. On parlera alors par exemple d'un réseau libanais, d'un réseau espagnol ou d'un réseau marocain. Il existe donc, à l'intérieur d'un réseau global et le composant, un certain nombre de sous-réseaux.



La Mission laïque française à travers son histoire



a)



b)

Les établissements de Saragosse (a), Villanueva de la Canada (b) et Valladolid(c) en Espagne.

c)



● Cette structuration donne à la notion des résonances nouvelles. Un réseau, ce ne saurait être, comme l'étymologie première pourrait le donner à entendre, une sorte de filet inerte jeté sur le monde. C'est, comme le définit le dictionnaire *Le Robert*, « l'organisation qui répartit ses éléments en différents points afin d'y exercer son autorité sur toute l'étendue couverte ». Il convient donc de ne pas céder à la tentation de le considérer dans la seule dimension extensive – ce que tendent toujours à suggérer les présentations de cartes, de dénombrements ou même de simples statistiques. Un réseau véritable est le lieu d'une double dynamique. Tous ses éléments relèvent d'une seule tutelle, de son contrôle, de sa vigilance : la main qui a jeté le filet. Vigilance encore plus nécessaire lorsque ces éléments peuvent se regrouper en sous-ensembles spécifiques qu'autorise la similitude des statuts ou la proximité géographique. La Mission connaît bien les forces centrifuges qui menacent les empires trop vastes. Mais, en même temps, qui dit réseau, dit maillage : tous les éléments se trouvent reliés entre eux. À la solidarité verticale se joint obligatoirement une solidarité horizontale, celle peut-être qui semble tellement naturelle, tellement constitutive de la notion elle-même qu'on ne songe guère à s'en occuper vraiment. La Mission, depuis le milieu des années 1980 avec la nomination d'un responsable du réseau espagnol, a pris conscience de cette double solidarité. Elle sait qu'il lui faut conduire deux actions conjointes. Vivifier, à partir du siège, tous les éléments du maillage et développer la communication à travers ce maillage lui-même.

Faire en sorte que l'interactivité existe non seulement entre le centre et la périphérie, mais aussi entre tous les points de la périphérie. Pour réaliser cette entreprise, les dirigeants de la Mission estiment que tous les personnels doivent acquérir une compréhension intime de ce tissu de la présence et de l'activité internationale de l'association. Un slogan s'impose alors : « enseigner, former, communiquer ».

Formation et communication

● La formation devient une fonction essentielle. Elle prend la forme d'un soutien à distance qui ne manque pas une occasion d'en appeler aux échanges réels entre les différents établissements. Le siège se sait investi, à cet égard, d'une responsabilité fondamentale. C'est à lui que revient l'initiative d'organiser des stages, tantôt sur des problèmes pédagogiques particuliers, tantôt sur des thèmes d'actualité générale. Vivifier le réseau, c'est intervenir dans des domaines dont des missions d'évaluation relèvent les insuffisances : l'enseignement scientifique qui exige une mise à jour permanente des compétences des personnels ; l'enseignement de la langue française dont la dégradation progressive devient préoccupante. Ce dernier problème, dans les écoles, est particulier. La langue française en effet n'y est pas seulement enseignée pour elle-même, comme par exemple dans les cours de l'Alliance française, mais elle doit en même temps servir de support à la totalité de l'éducation. C'est tout le problème du passage d'une langue de communication ordinaire à la langue véhiculaire du savoir. Si les deux se confondent



pour les élèves francophones, il n'en est pas de même pour les autres, souvent majoritaires. Le recours aux méthodes traditionnelles, aux applications des recherches du CREDIF n'a pas de ce point de vue répondu aux attentes. Il faut maintenant renforcer le bain linguistique français grâce à l'écoute de cassettes et d'émissions télévisées par l'usage d'antennes paraboliques.

● Bien d'autres insuffisances réunissent chercheurs et enseignants : le manque d'une vision géopolitique d'ensemble pour l'enseignement de l'histoire-géographie, la faiblesse des pratiques de communication pour l'enseignement des langues, l'absence d'ouverture sociale et l'excès de formalisme dans l'approche de l'international. En même temps, la Mission conduit des réflexions plus approfondies sur des thèmes essentiels à l'action : le multiculturalisme et l'identité culturelle. À partir de 1987 l'ensemble de la formation professionnelle relève d'une structure spécifique : l'Office universitaire international.

● Les personnels enseignants de l'ensemble des réseaux reçoivent régulièrement des revues éditées à leur intention dans trois disciplines essentielles publiées avec le concours de partenaires particulièrement compétents que sont les Inspections générales des différentes disciplines. Malgré des changements de titres et de présentation, elles se maintiennent et se développent au cours des années. La nouvelle formule de la revue *Dialogues*, créée en 1983, reste plus générale. D'abord réservée surtout à l'information et à la réflexion pédagogique, elle s'oriente à partir des années 90 vers des thèmes d'actualité plus large.

Partenaires et partenariats

● La Mission laïque, au cours de toutes ces années, ne cesse de privilégier les liens qu'elle a noués avec le monde syndical et le monde associatif. Il n'est pas d'assemblée générale où on ne loue ces relations étroites et privilégiées. En 1990, elle accueille un nouveau vice-président : Jean-Pierre Bayle, sénateur des Français à l'étranger, vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, également vice-président du Conseil supérieur des Français à l'étranger (CSFE). Plus délicates sont les relations à entretenir avec les partenaires institutionnels. La Mission est présente auprès des grandes instances directement intéressées par son action : le Haut conseil de la Francophonie, le Conseil supérieur de la langue française, le Conseil supérieur des Français à l'étranger. Elle y joue un rôle non négligeable et elle conçoit beaucoup d'amertume lorsque, en 1997, sa participation au Conseil n'est pas renouvelée, un non-renouvellement qu'avait connu quelques années auparavant l'Alliance française. Avec ses autorités de tutelle, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Affaires étrangères, les rapports ne sont pas toujours aisés, dans la mesure où l'évolution des politiques voudrait qu'ils se renforcent et s'officialisent. En 1984, la Mission signe avec la direction générale des Relations culturelles, scientifique et technique une convention et un avenant qui précisent les modalités de coopération entre les deux organismes. Avec le ministère de l'Éducation nationale, on s'en tient à des réunions régulières avec les services chargés des établissements français à l'étranger.



● Mais, en 1991, cette situation est complètement bouleversée. Un nouvel acteur entre en scène : l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) – qui succède, mais avec un champ d'application beaucoup plus vaste, au service de l'enseignement français à l'étranger, branche de la DGRCSST du ministère des Affaires étrangères. Ce service s'occupait essentiellement des pays dits de l'étranger traditionnel et ne s'intéressait pas aux anciens pays colonisés c'est-à-dire à l'Afrique francophone. L'Agence, elle, exerce sa compétence sur l'ensemble des établissements dépendant et du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Coopération et du Développement d'alors. Elle est placée sous leurs deux tutelles. Elle doit à son caractère d'établissement public, de présenter une structure originale. Elle est administrée par un conseil de 26 membres et dirigée par un directeur. Le conseil est présidé par le directeur général des Relations culturelles, scientifiques et techniques. L'Assemblée nationale et le Sénat y désignent chacun un représentant. À sa création, l'administration centrale y est représentée par 13 fonctionnaires dont 4 pour les Affaires étrangères, 3 pour la Coopération et le Développement, 2 pour l'Éducation nationale et 1 pour chacun des autres ministères concernés : Budget, Fonction publique, Commerce extérieur et Francophonie. 5 membres représentent les usagers. Ils sont issus du Conseil supérieur des Français de l'étranger, d'associations de parents d'élèves et d'organismes gestionnaires d'établissements. C'est à ce titre que la Mission laïque fait partie du conseil. Les cinq der-

niers membres représentent le personnel de l'Agence, c'est-à-dire surtout les enseignants affectés à l'étranger.

● Sans doute la Mission laïque, depuis longtemps, appelait-elle de ses vœux, sans en préciser exactement ni la nature ni la structure, la naissance d'un organisme scolaire et culturel dépendant de ses deux ministères de tutelle, organisme qui permettrait un développement plus concerté et plus harmonieux de leurs actions, et avec lequel il lui serait plus aisé de définir des partenariats et d'établir des conventions. Mais elle n'est pas sans appréhender quelque peu la création de l'Agence sous la forme qu'on lui donne. Si ses craintes s'estompent d'abord (Jean-Pierre Bayle, qui a soutenu au Parlement la création de l'AEFE – contre la majorité de ses collègues – s'emploie à rassurer ses amis de la Mission), elles resurgissent un peu plus tard. Il faut que, peu à peu, les rapports se rodent, que les confiances se vérifient, et que les logiques apprennent à coexister. La tâche n'est sans doute pas aisée. La Mission – et c'est là, au début du xx^e siècle, un de ses motifs de création – a toujours voulu se démarquer des emprises trop exclusives des administrations et, *a fortiori*, de l'administration centrale. Elle veut inscrire son action dans le cadre de la politique extérieure de la France, avec toutes les prérogatives qui lui viennent du respect de ses valeurs propres et de l'originalité de ses expériences, et conserver l'exercice autonome de ses compétences et de celles de son personnel dont elle se sent étroitement solidaire.





>> Un développement inattendu

Le dynamisme spécifique de chaque région nouvelle de développement, des formules de gestion jusqu'alors inconnues font se multiplier les implantations et s'accroître la diversité des œuvres.

● À partir de 1988, la Mission laïque n'a plus d'activité proprement scolaire en métropole. Elle a achevé de céder à l'État en 1986 le complexe de Valbonne dont les frais de fonctionnement se révélaient trop élevés. Deux ans plus tard, elle a fermé Draveil, dont la propriété est reprise par le ministère de l'Intérieur. D'une certaine façon, c'est un échec de l'expérience en France de l'enseignement international. Échec qui rend la Mission plus prudente et lui fait choisir un mot d'ordre plus accordé avec ses traditions : « deux cultures, trois langues ». D'un point de vue général, il ne semble pas que l'association ait été moralement très affectée par cet abandon. Son histoire et les avatars de ses établissements l'ont habituée à une liberté d'initiative, à une souplesse de gestion et parfois à une audace éducative quelquefois peu compatibles avec les contraintes et les prudences – sans doute souvent indispensables – des administrations hexagonales. C'est cependant l'honneur de la Mission laïque d'avoir, pour remplir une mission qu'elle jugeait essentielle, ouvert, en métropole, des écoles d'un style nouveau, à vocation internationale ou européenne, qui exprimaient, dans leur fonctionnement même, des valeurs confortées par l'expérience acquise à l'étranger.

● Si, en l'année du centenaire de l'association, on veut se retourner sur l'histoire des établissements durant les quinze dernières années, un triple constat s'impose. Le premier concerne les établissements traditionnels, souvent anciens, dont la vie

reflète les évolutions locales qui, parfois, accumulent les obstacles, parfois facilitent les progrès mais toujours obligent à chercher, sur le plan matériel comme sur le plan pédagogique, des adaptations à corriger sans cesse. Ainsi en est-il par exemple de l'institut de Thessalonique, devenu une véritable université, ou de l'école de la communauté française de Tripoli en Libye ou bien encore du lycée Guebre-Mariam d'Addis-Abeba. Il concerne ensuite les écoles d'entreprises, dont l'existence dépend de multiples facteurs, souvent inhérents aux enjeux et aux grands événements de la vie internationale. Leur réseau connaît toujours les mêmes fluctuations, avec le même jeu d'ouvertures et de fermetures, ce qui oblige à un redéploiement constant du personnel et à une recherche, jamais achevée, d'un meilleur service à la carte. Cependant, bon an mal an, les entreprises qui recourent aux prestations de la Mission sont toujours à peu près en nombre égal, qui tourne autour de 25 à la fin du xx^e siècle. Loin de ce qui peut apparaître comme un train-train bien connu, le troisième constat impose la découverte des grands chantiers qui sont, désormais, le fer de lance de la Mission.

Le chantier libanais

● En 1984, la guerre civile qui déchire et ensanglante le Liban, les destructions qui empêchent le grand lycée de Beyrouth d'avoir la possibilité d'une vie réelle font douter de l'avenir de la Mission dans ce pays. Des rumeurs d'abandon y circulent avec



Le Grand Lycée de Beyrouth.

Le lycée de Nabatieh au Sud-Liban.





insistance. Ce ne seront que des rumeurs. De nombreux Libanais ont foi dans la Mission dont ils savent qu'elle peut être un instrument privilégié de réconciliation. La Mission de son côté est bien déterminée à rester présente dans un pays qu'elle aime et dont elle se sait aimée. Le premier acte de cette détermination est la signature en septembre 1984 d'une convention entre la Mission laïque et une fondation libanaise, la fondation Hariri.

● Aux termes de cette convention, la Mission prend deux engagements principaux. D'une part elle aidera à la formation, l'orientation et la préparation en France et au Liban d'élèves libanais pour leur entrée dans les grandes écoles ou les universités françaises. D'autre part, elle assistera la fondation pour la conception, la création et la gestion d'établissements scolaires. C'est ainsi que la Mission est

*Le lycée d'Alep
en Syrie.*



appelée, immédiatement, à prendre en mains la gestion du lycée Abdel-Kader de Beyrouth, devenu propriété de la fondation. Le deuxième acte de cette détermination est le voyage du président Paul Fahy à Beyrouth, voyage solennel destiné à rassurer, de la façon la plus explicite, les parents d'élèves. Il annonce en effet, au cours d'une conférence de presse que la Mission se maintiendra au Liban « en dépit de tout ». Il n'a pas de difficulté à convaincre son auditoire.

● À Tripoli, l'établissement fonctionne normalement et, dès la rentrée 1985, s'installe dans des locaux encore en construction. À Beyrouth même, le lycée Verdun où, là encore on bâtit, abritera de préférence les petites classes quitte à ce que les élèves, ensuite, poursuivent leurs études au lycée Abdel-Kader. Avec l'école de jardinières d'enfants Hélène-Faranga, il assure la base du maintien de la francophonie. Quant au Grand Lycée, il vit encore d'une vie éclatée, en attendant que puisse être entreprise sa remise en état. Sans doute les écoles de la capitale connaîtront encore bien des difficultés : fermetures, évacuations, etc. Mais la conjugaison de la volonté des parents libanais et la ténacité de la Mission permet de garder l'espoir. Dès 1992, la restauration de la paix se traduit par une forte augmentation des effectifs, environ 45 %. Et la Mission de s'interroger : que faire face à cet afflux d'élèves ? Le Grand Lycée est peu à peu remis en état et s'est adjoint deux annexes, celle d'Achrafieh et de Jounieh ou de Kfar Habab. Ces deux dernières, au nord de Beyrouth, conduiront après leur fermeture, à la création du lycée Al-Maayssra-Nahr Ibrahim. Les familles, partout, comprennent

l'importance des écoles de la Mission pour la recomposition de leur tissu familial et social. À des degrés divers, ils sont partie prenante des initiatives qui se multiplient et permettent une décentralisation – depuis si longtemps souhaitée – des activités de l'association. Un lycée franco-libanais ouvre ses portes en 1997 au sud du pays, à Habbouche Nabatieh. Des conventions sont signées avec le lycée Abdallah-Rassi au nord et avec le lycée Hariri de Saïda, sur la côte.

Le réseau espagnol

● En quelques années seulement, six nouveaux établissements viennent conforter la situation de la Mission laïque en Espagne, déjà présente avec le lycée d'Alicante et le collège Molière de Saragosse, tous deux en pleine expansion. L'année 1986 marque le signal de cette croissance avec l'acquisition de l'école de la Costa Brava de Benidorm, créée par les parents et dont les élèves sont ensuite dirigés au niveau du collège vers le Lycée français d'Alicante. Ce développement est particulièrement exemplaire de la situation que rencontre la Mission face aux demandes d'écoles françaises et laïques un peu partout dans le monde, et des réponses qu'elle peut y donner. Par ailleurs, il illustre l'importance fondamentale de l'aide que peuvent apporter, sur place, les familles demandeuses et des personnalités locales, bonnes connaisseuses de la France et souvent francophones ; familles et personnalités qui sont autant, le moment venu, des partenaires privilégiés et efficaces. Enfin, ce développement rappelle en raccourci l'image de ce que furent les premières créa-



Le lycée Al Maayssra-Narh Ibrahim situé sur les hauteurs de Journielh au Liban.

tions d'établissements au début du siècle, avec les mêmes exigences d'ouvertures des cycles successifs, les mêmes besoins de constructions et d'agrandissements. Mais en même temps il inaugure un mode entièrement neuf de gestion : l'autofinancement. On appelle alors « autofinancés » les établissements qui doivent se financer seuls, sans recours aux crédits de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger, avec pour seules ressources la participation des familles et l'intervention de la Mission (ou de l'OSUI pour le Maroc) dans le domaine de la gestion mais aussi des investissements.



● À Murcie, le maire de la ville, qui a été élevé en France, aide à créer une école primaire dans la perspective de construire une structure complète. La construction est assurée par un promoteur et la gestion est confiée à la Mission. Le succès est tel que, dès l'année suivante, un chantier pour huit classes nouvelles est ouvert, et en 1991, l'apparition d'une classe de 6^e fait se transformer l'école en collège. En même temps, grâce au soutien décisif du maire de la ville, président de la commission des Finances au Sénat espagnol, un collège est installé aux Canaries à Las Palmas. Pour tous ces établissements, ce ne sont que projets d'acquisitions de terrains plus vastes, mieux situés, de constructions de locaux plus grands et plus fonctionnels, projets que l'on envisage alors avec une certaine sérénité. En 1986 encore, la Mission reprend, près de Madrid, le bail d'un cours privé prospère, le cours Molière,

dont les études sont reconnues par les autorités espagnoles en 1988. Mais les locaux ne sont adaptés ni aux normes de sécurité, ni aux exigences d'une pédagogie moderne. Ils sont d'ailleurs bientôt l'objet d'un jugement d'expulsion. On décide donc de transférer l'établissement dans une nouvelle construction à Villanueva de la Cañada, à vingt kilomètres de la capitale. Le déménagement a lieu en 1992 : les élèves suivent. Le nouveau lycée, baptisé lycée Molière, obtient des autorités espagnoles le statut *estatal*. La même année, sur la suggestion de l'Ambassade de France et à la demande de l'Alliance française, la Mission reprend l'école française de Valladolid dont la gestion connaît de grandes difficultés. Enfin, en 1999, c'est au tour de l'école de Tenerife d'ouvrir ses portes. Au total cette année-là, le réseau espagnol de la Mission scolarise plus de 3 600 élèves.

● Dans leur ensemble les établissements fonctionnent bien. Partout on les a dotés de bâtiments neufs, comme à Saragosse où on construit en deux phases sur un terrain du centre-ville grâce à une convention avec la députation d'Aragon ou comme à Alicante, la plus grande des écoles de la Mission en Espagne. Cette dernière se veut exemplaire, en ouvrant des filières nouvelles, en animant l'ensemble du réseau, en se tenant prête à accueillir de nouvelles clientèles étrangères qui s'installeraient dans la ville. Le lycée d'Alicante, créé à l'origine pour les rapatriés d'Algérie qui, lorsqu'ils étaient d'origine espagnole, se sont en partie grâce à lui peu à peu réhispanisés, est devenu le symbole du développement de la francophonie en Espagne.

L'école française de Tripoli en Libye.



L'implantation au Maroc

● En 1990, la Mission laïque est invitée par la direction générale des Relations culturelles scientifiques et techniques et le secrétariat d'État aux Relations internationales à étudier la possibilité de mettre en œuvre, au Maroc, une structure d'accueil capable de scolariser des élèves qui ne trouvent pas de place dans les établissements de la Mission culturelle française relevant du ministère des Affaires étrangères. On pourrait ainsi envisager de créer à Casablanca une première étape de cette structure, avec des classes maternelles et primaires. Deux problèmes

sont à résoudre : le statut de la future école au regard de la loi marocaine et le recrutement des enseignants nécessaires à son fonctionnement.

● Les premières missions sur place permettent de se rendre compte que, pour une telle initiative, l'association française serait bien accueillie. À l'assemblée générale on discute des conditions d'ouverture de ce nouveau chantier dont la réalisation dépend de l'attitude des autorités marocaines à l'égard de la France. Il n'y a pas si longtemps une politique d'arabisation très marquée avait entraîné le rejet de la langue française et le départ des coopérants. Désormais, deux éléments nouveaux jouent en



La Mission laïque construit à Murcie en 1999 pour y installer le collège français créé en 1987.



*Le collège
de Las Palmas.*

faveur de la Mission laïque : un certain retournement des autorités marocaines à l'égard de la France et la montée de l'islamisme et de l'intégrisme religieux dans certains pays arabes. Des écoles laïques ne peuvent-elles pas jouer, dans une certaine mesure, le rôle de rempart contre les extrémismes ?

● Le dossier cependant reste en sommeil pendant de longues années. La guerre du Golfe de 1991, les émeutes de Fez, des relations incertaines entre les gouvernements français et marocain sont à l'origine de deux refus successifs des autorités de Rabat. En 1996, avec l'appui déterminant de l'ambassadeur de France au Maroc et du conseiller culturel, une

intervention paraît possible à la condition toutefois qu'on abandonne le nom de « Mission laïque française », nom qui pourrait présenter des inconvénients. On crée donc une nouvelle association, loi 1901, au sein même de la Mission laïque et qui prend le nom d'Office scolaire et universitaire international (OSUI). La disponibilité de deux écoles à Casablanca permet alors le montage d'une structure scolaire qui, à l'horizon 1998, couvre le cursus de la maternelle à la terminale. On reprend d'abord l'école Victor-Hugo mise à la disposition de la Mission par l'ambassade de France. Elle comprend huit divisions au terme desquelles les élèves accèdent aux cours



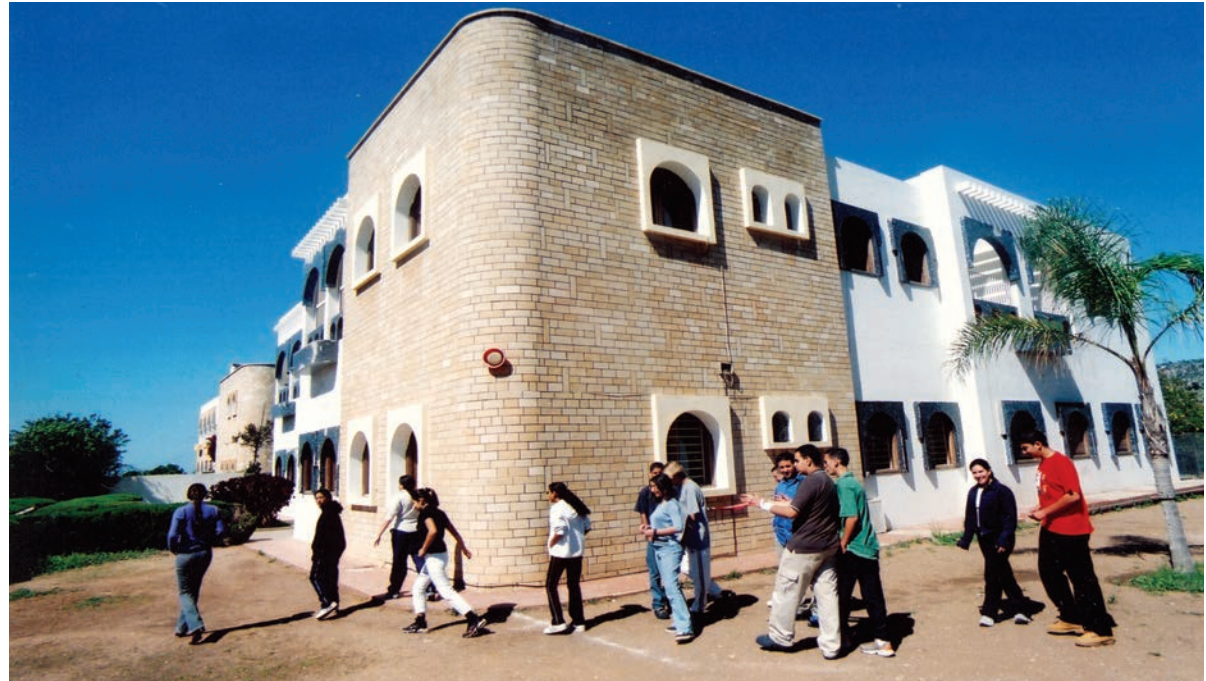
Dallas International School.

du lycée Louis-Massignon, repris également. Les deux établissements, réunis en groupe scolaire, sont repris sans aide financière aucune de l'État français. L'établissement s'autofinance grâce aux droits de scolarité acquittés par les parents d'élèves.

- Au Maroc, la francophonie potentielle est importante. Les demandes d'inscription, dans la nouvelle école affluent. On n'y répond donc favorablement que pour les candidats qui ont réussi des tests sévères. L'établissement offre à la fois un enseignement français conforme aux programmes et instructions métropolitains et un enseignement de la langue et de la civilisation arabes qui conduiront les élèves

jusqu'à l'option internationale du baccalauréat. Les professeurs des disciplines nationales seront proposés par la direction de ces enseignements au Maroc. Casablanca est le premier maillon d'une « chaîne de savoir », qui s'étend année après année : à Rabat, à El Jalida et à Agadir. À Casablanca, l'afflux des élèves oblige à la création d'une annexe (Alphonse-Daudet), elle aussi située en plein centre-ville.

- Lorsque le Premier ministre Lionel Jospin honore de sa visite le lycée Louis-Massignon en décembre 1997, il insiste sur les potentialités de développement du réseau de l'OSUI, encourageant à poursuivre cette implantation au Maroc.



a)

*Les établissements d'Agadir a),
El Jadida b) et Casablanca c).*



b)



c)

>> S'accorder aux dimensions de l'œuvre

Les enseignements d'un centenaire

● Cette vive et forte expansion (le nombre des implantations d'établissements, hors écoles d'entreprises, ne s'est-il pas accru de 70 % en dix ans ?) explique la satisfaction de Gérard Chomier, secrétaire général et directeur du siège et des établissements qui saluait, en 1999, une Mission présente partout dans le monde. Sans doute cette expansion manifeste-t-elle l'universalité de l'idéal missionnaire. À condition toutefois de se souvenir que cette universalité est d'abord et surtout une potentialité et qu'elle ne saurait autoriser on ne sait quel vertige planétaire. La Mission sait en effet que ses traditions, ses expériences, ses valeurs lui permettent d'étudier toutes les demandes d'enseignement laïque français qui lui sont faites, et toutes les initiatives qu'elle croit désirables. Mais elle sait également toutes les études préalables qu'elle doit conduire, toutes les précautions qu'elle doit prendre avant toute réalisation. Et se souvenir de ce que disait Paul Valéry dans son Discours de la distribution des prix du collège de Sète en 1937 : « Il faut que nous prévoyions ; mais il faut que notre prévision soit incertaine et que nous la sachions telle. »

● Mais la Mission sait aussi que le nombre des écoles, leur hétérogénéité (qui l'oblige à quelques « grands écarts » de conception), l'audace de ses nouvelles formules (avec l'autofinancement des dernières créations) la contraignent à l'omniprésence des tâches gestionnaires qui risque de

brouiller la prospective et, à terme, de tarir sa sève. Si, pendant longtemps, une petite équipe a suffi à assurer le suivi de la tâche commune et celui des devoirs de chacun, il est désormais nécessaire de séparer les compétences. La nouvelle équipe dirigeante vient donc de décider de distinguer, sous la tutelle du président Bayle qui assure leur cohérence, une direction générale plus visionnaire confiée à Jacques Sénécat, ex-doyen du groupe Vie scolaire à l'inspection générale de l'Éducation nationale, et une gestion quotidienne plus fonc-

*Lycée Verdun,
Beyrouth (2000).*





*Lycée de Nabatieh,
Liban (2000).*

tionnelle confortée dans ce choix par les inspections générales des Finances et des Affaires étrangères qui audient conjointement la Mission laïque en 2000. Deux rôles différents mais associés pour assurer un progrès qui, comme le voulait Georges Braque dans le domaine de l'art, consiste moins à étendre ses limites qu'à les mieux connaître.

● Enfin la Mission sait aussi la place toute particulière qu'elle continue d'occuper dans la stratégie culturelle de la France, quelles que soient ses auto-

rités de tutelle (dont elle a toujours reconnu l'importance et la nécessité), et quels que soient ses partenaires, aussi exigeants puissent-ils se révéler au sujet des prérogatives à partager. La Mission, depuis sa naissance, est une association. Peu lui importe le poids de ses charges administratives ! Elle garde sa logique première et son esprit premier qui lui permettent, à elle et à elle seule, d'intervenir dans des régions qui ne sont pas toujours des zones de non-émotion. Elle s'est trop mêlée aux attentes des peuples qui l'attendaient



*Collège de Limbe,
Cameroun (1997).*

pour ne pas avoir, selon la forte expression de Léopold Sedar Senghor, métissé son âme. Et même lorsqu'elle répond aux exigences légitimes des enfants français expatriés, elle fait de leur expatriation, en les mêlant aux étrangers dans une éducation commune, une chance de réussite sociale qui s'ajoute à leur chance de réussite scolaire.

- Au cœur de tout, aujourd'hui comme hier, sur les terres anciennes comme sur les terres nouvelles, une seule référence : la laïcité.

Enrichir l'itinéraire de la laïcité

- Tous les concepts ont une histoire. Certains s'appauvrissent, se décolorent, se vident de leur sens originel pour ne rester que des mots, coquilles vides qui peuplent les stéréotypes ou les opinions hâtives. D'autres, au contraire, ne cessent d'enrichir leur sens premier. La Mission laïque a largement contribué à maintenir l'idée de laïcité, dont elle était partie, dans le courant de l'évolution du monde et à lui faire conquérir, à travers ses réalisa-



Grand lycée de Beyrouth (2000).



Lycée de Nabatieh (2000).

tions de tout un siècle, de nouvelles lettres de noblesse.

● Au départ, une école ouverte par la Mission laïque dans des villes cosmopolites comme Thessalonique ou Alexandrie était une école où on reconnaissait les différences ethniques, religieuses ou nationales des élèves, où on les respectait, où on les acceptait, au sens plénier du terme. Une école où on réussissait la gageure que tout véritable gouvernement démocratique, depuis l'Antiquité grecque, se doit de réussir : parler en même temps à tous et à chacun. En ce sens laïcité agissait comme un principe fondateur. Mais le fonctionnement même des écoles invitait bientôt à découvrir d'autres connotations de la notion de laïcité, parce que des élèves différents étaient mêlés dans les salles de classe comme dans les cours de récréation, parce qu'ils partageaient les mêmes conditions d'études, écoutaient les mêmes professeurs, subissaient les mêmes examens. Ils apprenaient, à travers le monde du savoir, à vivre ensemble. Dès lors, la laïcité s'enracinait dans la réalité de l'école sous la forme d'une vertu vécue, un code tacite de conduite, une pratique quotidienne d'existence. En même temps et surtout, avec le grand mouvement d'émancipation des peuples, l'école démontrait à tous et à chacun la possibilité de choisir sa destinée, de réaliser ses rêves, de vivre à sa façon ce qui lui venait de sa famille, de sa communauté, de ses traditions. La laïcité, non pas école de révolte gratuite, égoïste et stérile, mais instrument de libération, véritable méthode d'apprentissage de la liberté pour tous.

● Aujourd'hui, l'approfondissement de ce parcours invite à reconnaître que la laïcité n'est jamais abandon de soi, renoncement à soi, déconstruction de soi. La laïcité n'a rien à voir avec l'hégémonie d'idéologies restrictives ou de fois intransigeantes. Elle est ou elle n'est pas : elle ne saurait s'accommoder d'aucun épithète. Et c'est le mérite de la Mission laïque d'avoir contribué à dégager, par sa grande aventure à l'étranger, la laïcité du contexte dans lequel les événements hexagonaux du début du xx^e siècle risquaient de l'enfermer.

● « La plus grande des idées modernes » reste le socle de tous les projets futurs de la Mission laïque : celui qui lui permet de triompher des vicissitudes politiques, d'aborder les terres de détresse comme celles de l'aisance de vivre, et de donner raison, contre les prudents qui ne sont que prudents, contre les gestionnaires qui ne sont que gestionnaires, à tous ceux qui pensent que seul le métissage donne à l'âme sa véritable unité.



École d'Aberdeen, en Écosse
(2002).



>>> Éloge du missionnaire

Lorsque Deschamps fonde la Mission laïque française, il ne cache pas qu'il s'est délibérément inspiré de l'exemple des missions religieuses dont il est chargé de contrôler l'œuvre scolaire à Madagascar. Dans son esprit, la création d'une mission au service de l'enseignement officiel qu'il doit organiser présente deux avantages. D'abord, pouvoir recueillir des fonds et s'assurer de ressources régulières, grâce à un effort demandé à la société laïque de France. Ensuite, grâce à l'autonomie financière ainsi acquise et par le truchement d'une association, éviter, au moins en partie, les entraves et les lenteurs administratives. Mais un autre espoir se fait jour : pouvoir disposer d'un personnel, recruté en France, dont on pourrait être assuré d'un dévouement et d'un désintéressement équivalents à ceux qui animent les religieux à l'œuvre dans des terres lointaines. Autrement dit, la Mission laïque devrait avoir, elle aussi, ses missionnaires.

En leur sens originel, les deux mots sont étroitement liés. Dans le vocabulaire religieux en usage au début du XX^e siècle en effet, le terme de mission désigne essentiellement l'envoi, par une communauté, de représentants ou de délégués mandatés pour propager la foi et implanter des institutions chez des peuples ignorant le message qu'on veut leur transmettre. Le missionnaire laïque sera, lui aussi, un envoyé, porteur d'un message nouveau et le diffusant par le biais d'une institution précise : l'école laïque. Qui dit mission dit donc bien missionnaire. Mais Deschamps devine que les choses ne seront pas aussi simples. Il a sous les yeux l'exemple de religieux célibataires, soutenus pour une tâche difficile dans des contrées lointaines, souvent hostiles, par la force de leur foi, aidés par leurs ordres, bénéficiant d'un certain nombre d'avantages qui facilitent leur départ et, ensuite, leur vie quotidienne. Rien ne sera aussi aisé ni pour les instituteurs ni pour les professeurs, moins encore pour les directeurs, ces derniers chargés d'immenses responsabilités, dans des contextes dont ils ignorent les habitudes et les lois, la vie politique mouvementée, les relations parfois complexes avec la France. L'éloignement, l'isolement bien souvent, les soucis familiaux, les préoccupations de carrière, des statuts incer-

tains, les difficultés de tous ordres dans un environnement inconnu exigeaient, comme devait le reconnaître, plus tard, un proviseur de Beyrouth, « tête droite, cœur chaud, reins solides ». D'autant que la foi, que l'école normale Jules-Ferry tentait d'inculquer aux maîtres destinés à enseigner aux colonies, n'était pas toujours au rendez-vous pour tous ceux qui partaient en Orient. Faute d'une préparation spécifique, qui donnerait à connaître et à comprendre de façon intime les idées forces de l'œuvre, pouvait-il en être autrement ? Comme partout, il y eut des fourvoyés. Mais il y eut et il y a surtout des hommes et des femmes tout à fait à l'aise dans leurs nouvelles écoles et dans leurs nouveaux pays. Et la Mission n'est guère autre chose que la résultante d'initiatives, de savoir-faire, de désintéressements et de dévouements individuels. Comment la Mission aurait-elle pu résister, aux plus mauvaises heures de son histoire, sans le courage et l'abnégation de tous ceux qui, parfois, ont été cruellement frappés, loin de chez eux, dans leurs biens et dans leur chair ?

Mais comment se serait-elle développée, comment aurait-elle tout simplement vécu sans d'autres acteurs, qui ne sont pas des envoyés au sens plénier du terme et qui n'en méritent pas moins eux aussi le nom de missionnaires ? Pour les services, pour l'enseignement surtout, l'association n'est pas en mesure de recruter en France un personnel suffisant. Elle doit faire appel à des hommes et des femmes trouvés sur place. Certains sont français, en résidence de plus ou moins longue durée dans les pays où s'installent les écoles. Mais les plus nombreux sont des autochtones : Libanais, Syriens, Égyptiens, Grecs, Marocains, Espagnols et de bien d'autres nationalités encore. Tous offrent à la Mission leur travail et, à défaut d'une formation véritable, leurs compétences et leur dévouement. Au fur et à mesure que les réglementations françaises limitent la durée de séjour des « détachés », ils apparaissent de plus en plus comme les piliers des écoles. Ils assurent, à leur façon, et souvent de façon décisive, la continuité de ces dernières. Leur discrétion, leur travail silencieux n'ont pas toujours permis de rendre justice à leur importance. Et pourtant, à leur façon, ils sont aussi des

missionnaires. D'une part, parce qu'ils partagent très vite l'idéal et les valeurs de leurs collègues, en colorant le commun message des reflets de l'image d'une France nourrie de leur culture et de leurs rêves. D'autre part et surtout peut-être, parce qu'ils sont porteurs eux aussi d'un message : celui de leur ville, de leur région, de leur pays. Ils contribuent ainsi à atténuer le dépaysement de leurs collègues venus de loin, et les aident à comprendre mieux et plus vite leurs élèves. Ce sont eux, sou-

vent, qui se trouvent au cœur du dialogue des cultures dont on a dit que les établissements traditionnels avaient enseigné les secrets. Mais ils le font sans le dire et d'une manière si naturelle qu'on a tendance hélas, à les oublier. Au moment de clore un siècle d'histoire de la Mission laïque, il était normal de rendre à tous ces missionnaires, envoyés ou rencontrés sur place, un hommage particulier.





- ▶ **1985**
Colloque pédagogique de la Mission laïque visant à élaborer un projet culturel pour cinq ans.
Le Lycée franco-libanais de Tripoli s'installe dans de nouveaux locaux.
Le lycée Verdun est construit à Beyrouth.
- ▶ **1986**
L'école de la Costa Blanca à Benidorm est cédée à la Mission laïque.
Le complexe scolaire de Valbonne est cédé au ministère de l'Éducation nationale.
L'école de Las Palmas ouvre dans une villa aménagée.
Création de l'école de Daya Bay (Chine) pour la société EDF.
- ▶ **1987**
Ouverture de l'école française de Murcie.
- ▶ **1988**
Construction à Alicante d'une école maternelle de huit classes, ouverture en septembre.
Extension de l'école française de Las Palmas.
- ▶ **1989**
Chute du mur de Berlin.
- ▶ **1990**
Paix syrienne au Liban.
Inauguration du collège Molière de Saragosse.
- ▶ **1991**
Fin de l'URSS. Guerre du Golfe.
Construction d'une extension de l'école de Murcie devenue collège.
L'AEFE signe une convention avec la Mission laïque et l'école Awty International School de Houston.
Reprise de la Dallas International School, première école française à Dallas et premier établissement autofinancé de la Mission laïque.
Le président Paul Fahy est désigné pour siéger au Conseil supérieur des Français à l'étranger.
Création au Liban du Groupe de réflexion et d'études en mathématiques (GREM).
Actions de formation à l'expatriation pour les cadres d'entreprises françaises.
- ▶ **1992**
Référendum approuvant le traité de Maastricht.
Obtention du statut « estatal » pour le collège Molière de Saragosse.
Reprise de l'école de l'Alliance française à Valladolid (7^e établissement de la Mission laïque en Espagne).
L'Institut français de Thessalonique devient le 151^e institut français à l'étranger.
Célébration du 90^e anniversaire de la Mission laïque française sous le haut patronage du président de la République, à la Maison de l'Amérique latine.
Exposition d'art contemporain provenant de l'Institut français de Thessalonique au Conseil économique et social, à Paris.
Nouveau logo de la Mission laïque française.
Actions de formation et de coopération avec le ministère de la Coopération et certains pays africains (Office universitaire international).
- ▶ **1993**
Ouverture du nouveau lycée de Villanueva de la Cañada qui remplace le Cours Molière de Madrid.
Ouverture du lycée Al Maayssra-Nahr Ibrahim à Jounieh, au nord de Beyrouth.
- ▶ **1994**
Manifestations contre l'abrogation de la loi Falloux.
- ▶ **1995**
Jean-Pierre Bayle remplace Paul Fahy à la présidence de la Mission laïque.
Le collège français de Valladolid déménage sur la commune de Laguna de Duero.
Agrandissement du collège Molière de Saragosse.
- ▶ **1996**
Visite de S.M. Hassan II, roi du Maroc, en France.
Ouverture du groupe scolaire Louis-Massignon à Casablanca.
Ouverture de l'école française de Zagreb, en Croatie.
Décision de reconstruire le Lycée français d'Alicante.
Suppression en France de la conscription.
- ▶ **1997**
Cinquantième du lycée Guebre-Mariam d'Addis-Abeba.
Création au Maroc de l'Office scolaire et universitaire international (OSUI).
Ouverture du Lycée français d'Agadir.

Ouverture du groupe scolaire André-Malraux de Rabat.
 Reprise de l'école Jean-Charcot d'El Jadida.
 Inauguration du lycée Louis-Massignon à Casablanca par Lionel Jospin, Premier ministre.
 Inauguration du Lycée franco-libanais de Nabatieh par Nabih Berry, président de l'Assemblée nationale du Liban.
 Inauguration du nouveau lycée Abdallah-Rassi, au nord du Liban.
 Inauguration de l'école Jules-Verne à Bursa en Turquie.
 Ouverture du nouveau bâtiment du collège français de Las Palmas, à Telde.
 Retour de la Mission laïque en Syrie avec l'ouverture du Lycée français d'Alep.
 Inauguration des villas Saint-Elie restaurées (tranche n°1), extension du lycée Verdun pour l'école primaire.

► **1998**

Ouverture de l'école internationale de Sarajevo.
 Construction du nouveau campus de la Dallas International School.
 Ouverture du site internet www.mission-laïque.asso.fr

► **1999**

Ouverture de l'école française de Santa Cruz de Tenerife.

► **2000**

Inauguration des nouveaux bâtiments de Dallas international school.
 Inauguration de l'école de Ténérife.
 Construction de nouveaux locaux pour l'école Charcot à El Jadida.
 Projet d'une école de l'Europe au Kosovo.
 Étude auprès de 600 entreprises françaises pour déterminer leurs attentes en matière d'école d'entreprise.

► **2001**

Séparation de la fonction de directeur général et de secrétaire général de l'association.
 Jacques Sénecat devient le directeur général,
 Claude Barberousse est élu secrétaire général de la Mission laïque.
 Ouverture d'un troisième site pour le groupe scolaire Louis-Massignon.
 Inauguration d'un nouveau bâtiment pour le lycée Jean-Charcot à El Jadida.

Pose de la première pierre du nouveau site du Lycée français d'Agadir.

Le président Rafic Hariri décerne les diplômes de fin d'étude aux élèves bacheliers du Grand lycée de Beyrouth.

► **2002**

Ouverture des nouveaux bâtiments du Lycée français d'Agadir.
 Ouverture des nouveaux bâtiments du groupe scolaire André-Malraux à Rabat.
 Restauration des villas Saint-Elie (tranche n°2), extension du lycée Verdun.
 Centenaire de la Mission laïque française.



Les présidents de la Mission

de 1902 à 1903



Pierre Foncin

de 1903 à 1905



Eugène Étienne

de 1930 à 1957



Édouard Herriot

de 1957 à 1974



Émile Bollaert

de 1974 à 1981



André Chandernagor

laïque française

de 1905 à 1906



Gaston Doumergue

de 1906 à 1912



Alphonse Aulard

de 1912 à 1930



Jean-Baptiste Bienvenu-Martin

de 1981 à 1984



Alain Gourdon

de 1984 à 1995



Paul Fahy

Depuis 1995



Jean-Pierre Bayle

REMERCIEMENTS

La Mission laïque française remercie toutes les personnes qui ont contribué par les entretiens qu'ils ont accordés à l'auteur, par leurs témoignages, leurs conseils, le prêt de documents personnels ou sous toute autre forme, à la réalisation de ce livre, et en particulier Jean-Pierre Bayle, Renée Cohen, Gisèle Dessieux, Raoul Durand, Robert Fahri, Paul Fahy, Jean Garbe, Midhat Gazalé, Bernard Mis et Jacques Sénécat.

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

© Mission laïque française
à l'exception des pages 8, 24, 28 : DR
38, 238 (2^e haut droite) : Centre des archives d'outre-mer
11, 12, 15, 52, 56, 58, 65, 85, 238 (3^e bas, droite) : Collection Roger-Viollet

Édition, recherche iconographique : **STÉPHANE COLONNA**
Conception et réalisation : **JOËLLE PARREAU**
Documentation archives : **DENIS PALIÈS, OLIVIER OGÉREAU**



Depuis un siècle, la Mission laïque française travaille à l'expansion culturelle de la France par le moyen de l'école. Sans doute son action est-elle souvent difficile. N'exige-t-elle pas des moyens financiers, matériels, humains parfois considérables ? N'est-elle pas appelée à mettre en place, dans des pays étrangers qui ont leurs propres structures scolaires, leurs législations et leurs cultures, des institutions venues d'ailleurs ? Parce qu'elle a toujours su prendre la mesure de ces difficultés, elle a très souvent réussi là où elle s'implantait.

La Mission laïque n'est pourtant qu'une simple association. Mais elle a la force de son idéal. Elle ne vient jamais contre personne. Elle offre à ceux qui demandent son aide, qu'il s'agisse des populations autochtones ou des Français expatriés, le respect de tous, la valeur de son enseignement, la compétence et le dévouement de ses maîtres, et surtout peut-être, son constant souci de toujours mieux s'adapter aux traditions, aux attentes et aux besoins de chacun. Née des convictions d'un petit groupe d'hommes et de femmes profondément attachés aux valeurs de l'école républicaine, elle travaille à faire triompher la laïcité que le président Herriot saluait comme la plus grande des idées modernes.

C'est son aventure, si étroitement liée au tumulte de l'histoire, à l'évolution du monde et aux avatars de la grandeur française que ce livre a entrepris de raconter. Tel quel, il espère ainsi contribuer à éclairer les problématiques de l'enseignement français à l'étranger.



Professeur de philosophie, **André Thévenin** est ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Il a notamment poursuivi une longue carrière d'enseignant et de proviseur hors de France. D'Alexandrie (1956 et 1959-1962) à Montevideo (1962-1966), de Buenos Aires (1966-1972) à Annaba (1972-1974) et de Saigon (1974-1975) à Rome (1975-1981), il n'a cessé d'approfondir sa réflexion sur les problèmes qui l'intéressent particulièrement de la politique éducative, linguistique et culturelle française à l'étranger.